2ème Edit.

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

58e ANNEE—No 37 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, VENDREDI 10 FEVRIER 1939 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. PRIX : TROIS CENTINS

CONSEIL LEGISLATIF
SALLE DE LECTURE

Les nouvelles abondent!
abonnez-vous
au **SOLEIL**

PIE XI EST MORT

"Dieu est miséricordieux; Que sa volonté soit faite"

Telles furent les dernières paroles prononcées à l'article de la mort par Sa Sainteté Pie XI, décédé ce matin à 5 h. 31 (heure de Rome) — Une dernière invocation à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

LE 265e PAPE

Les témoins des derniers moments du Souverain Pontife vivent des instants de profonde émotion — Le cardinal Pacelli annonce la nouvelle au monde entier.

(D'après l'Ass'd Press)

Cité Vaticane, 10. — Sa Sainteté Pie XI, homme d'étude, homme d'action et homme de paix, est décédé ce matin, comme les cloches des églises de Rome allaient sonner l'angélus. Il aurait fêté son 82e anniversaire le 31 mai prochain. La crise d'asthme cardiaque qui devait lui être fatale le saisit mardi dernier, mais sa santé générale n'avait cessé de décliner depuis la maladie qui le frappa en décembre 1936 et une autre attaque le 25 novembre l'an dernier. Le Dr Milani, son médecin particulier, avait quitté son lit de malade pour lui apporter les derniers secours de son art.

Des témoins oculaires rapportent que, pendant l'administration des derniers sacrements, on vit les lèvres du Pape remuer. Ceux qui étaient près de lui croient l'avoir entendu murmurer une invocation à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, disant : "Soeur Thérèse la fin est proche. Dieu est miséricordieux. Que Sa volonté soit faite".

Administrateur

● A titre de camerlingue, S. Eminence le cardinal PACELLI devient l'administrateur de l'Eglise en attendant l'élection du nouveau pape.

Le cardinal Eug. Pacelli, camerlingue

A ce titre, il devient l'administrateur de l'Eglise catholique en attendant l'élection du nouveau pape.

Vatican. (P. A.) — Un noble Italien, l'air très jeune, mince, doué de l'assurance que donnent des années de diplomatie, est devenu aujourd'hui en quelque sorte un pape temporaire et le restera jusqu'à l'élection du successeur de Pie XI.

Son Eminence le cardinal Pacelli n'est plus secrétaire d'Etat du Saint-Siège. Il vient d'assumer les fonctions de camerlingue de l'Eglise catholique. En cette qualité, il se trouve chef suprême de la chambre

(Suite à la page 21 2e col.)

Non videbis annos Petri

Vatican, 10. (P. A.) — Pie XI, en mourant, a confirmé une légende qui se lit en latin comme suit : "Non videbis annos Petri" et signifie "Tu ne verras pas les années de Pierre", c'est-à-dire "Tu ne régneras pas aussi longtemps que Pierre"

Le pontificat de saint Pierre dura 25 ans. Durant 19 siècles, la légende s'accomplit. Les uns après les autres, les papes moururent avant d'avoir régné 25 ans. A la fin du XIXe siècle et au début du XXe, la légende fut rompue. Sa Sainteté Pie IX régna 31 ans et 7 mois. Le pape Léon XIII 25 ans et cinq mois, mais Pie XI dirigea l'Eglise pendant 15 ans seulement.

C'est Pie XI qui canonisa la sainte de Lisieux et il avait une dévotion toute particulière envers elle depuis qu'il était malade.

La mort prit le Saint-Père à la veille de l'allocution extraordinaire qu'il devait prononcer demain devant tout l'épiscopat italien convoqué par lui à l'occasion du 10e anniversaire du traité de Latran, l'instrument diplomatique grâce auquel il devint le premier pape qui, depuis 59 ans, put sortir de l'enceinte du Vatican. On s'attendait qu'il traiterait dans cette allocution, de l'état actuel du concordat avec l'Italie.

LA NOUVELLE DE LA MORT

C'est la sonnerie profonde du "companone", grosse cloche de 11 tonnes dans la tour de la basilique de St-Pierre, qui annonça au peuple de Rome la triste nouvelle en faisant entendre le Requiem à 6 h. 38 ce matin. Cette sonnerie mortuaire dura 20 minutes. Par ordre de S. Em. le cardinal vicaire Marchetti-Selvaggiani, délégué par le Pape pour l'administration ecclésiastique de Rome, dont le successeur de saint Pierre est l'évêque, la nouvelle de la mort de Pie XI fut placardée aux portes des 400 églises de la ville.

DERNIERES ANNEES

Les dernières années du pape furent attristées par la guerre d'Espagne, par la persécution religieuse en Allemagne et dans plusieurs autres pays, enfin par l'adoption des principes racistes par le gouvernement italien. On croit que la mort du Saint-Père fut hâtée par sa résolution de célébrer comme il convenait les glorieux anniversaires de son règne: celui du traité de Latran samedi et le 18e anniversaire de son couronnement dimanche.

DERNIERS MOMENTS

Hier soir, on dut lui administrer de l'oxygène après une crise qui le laissa sans connaissance pendant une demi-heure. A minuit, cependant, il reposait paisiblement. C'est un peu après 4 heures du matin qu'un changement se fit sentir.

Le Dr Filippo Rocchi, qui donnait ses soins au malade depuis mardi en l'absence du Dr Milani, constata que le pouls ne se faisait presque plus sentir et prévint le cardinal Pacelli,

(Suite à la page 21 5e col.)

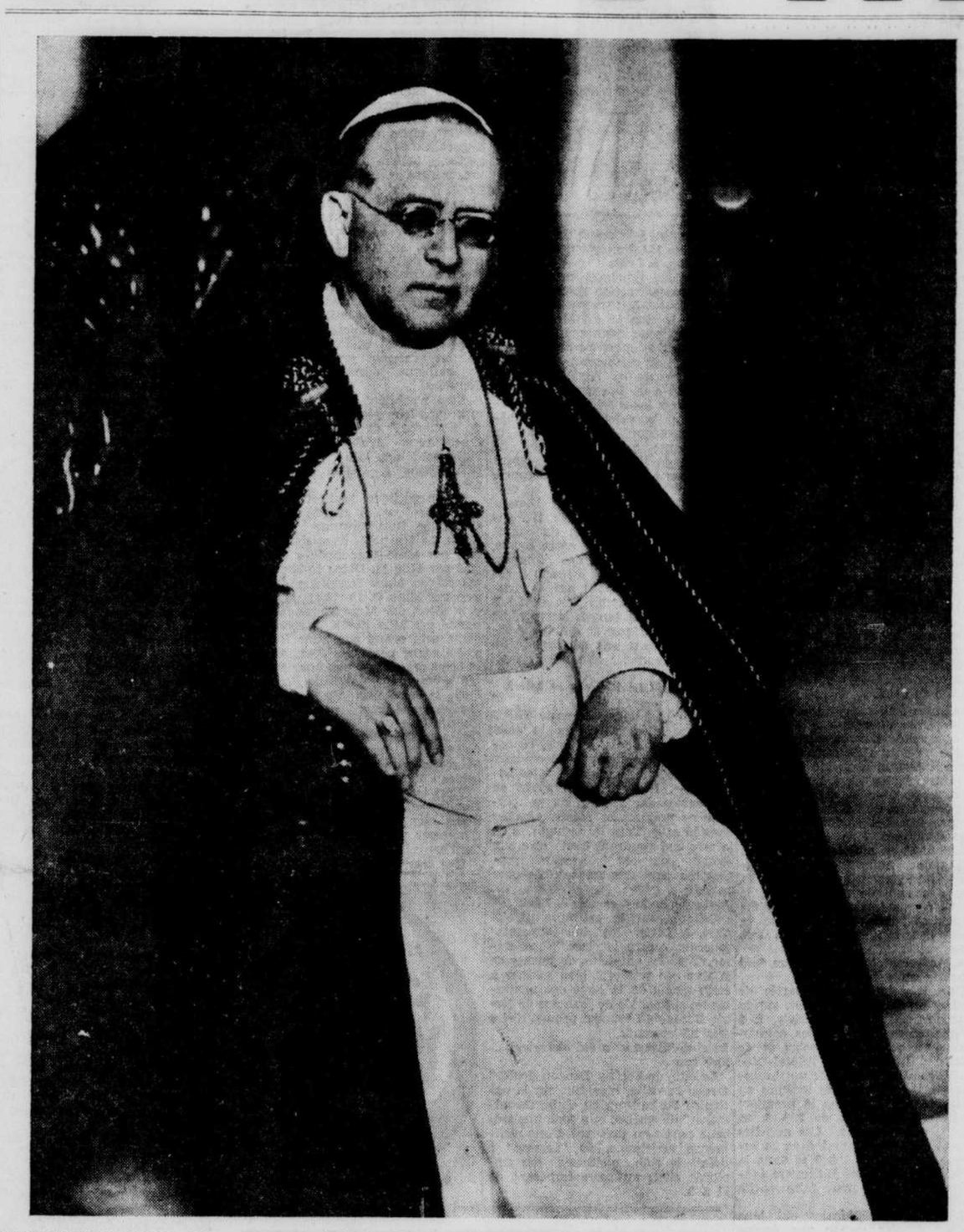

SA SAINTETE PIE XI, 265e successeur de Saint Pierre, évêque de Rome, pontife suprême de l'Eglise universelle et souverain de l'état de la Cité du Vatican, décédé ce matin, à 5 h. 31 (heure de Rome), dans sa 82e année.

Les cardinaux vont fixer l'ouverture du conclave

La date d'ouverture du conclave ne saurait dépasser 18 jours et les membres du Sacré Collège seront appelés d'ici quelques heures à décider quand aura lieu l'élection du pape.

RITUEL ROMAIN

Pendant le conclave les cardinaux sont des prisonniers symboliques qui ne recouvrent leur liberté qu'après l'élection.

Cité Vaticane, 10. (P. A.) — On s'attend à ce que les cardinaux s'assemblent ici aussitôt que possible pour fixer l'élection d'un nouveau Pape au 28 février, puisque le délai entre la mort du pontife et la réunion du Conclave ne saurait dépasser 18 jours.

En principe, l'ouverture du Conclave ne peut pas dépasser le 22ème jour après la mort du Pape et les cérémonies rituelles sont observées avec un soin méticuleux par les cardinaux et leurs assistants.

A l'ouverture du Conclave les cardinaux se rendent à la chapelle Pauline pour y célébrer la messe de la Sainte-Croix. La procession est précédée des suisses et des gardes nobles et les cardinaux entrent dans la chapelle par ordre de doyenneté. Après la messe, les cardinaux sont conduits à la cellule spéciale qui leur servira de prison durant tout le temps du conclave. Ils sont accompagnés de leurs secrétaires, de leurs maîtres queue, de leurs médecins et leurs pages.

Les cellules sont construites dans les vastes corridors du Vatican et elles contiennent une chambre, une cuisine et une infirmerie. Aux portes de la cellule se tient constamment un garde noble qui empêche qui que ce soit de communiquer avec le cardinal durant le conclave. La construction des cellules coûte environ $100,000.

Deux fois par jour, jusqu'à ce qu'ils soient tombés d'accord sur le choix du pontife, les cardinaux se rendent à la chapelle Sixtine où se fait l'élection du pape. Pas un cardinal n'a le droit de voter pour lui-même et si on note la moindre erreur le vote est recommencé immédiatement. Le cardinal le plus âgé vote le premier, et se rend à l'autel où il dépose son bulletin dans l'urne après avoir invoqué Dieu.

Après chaque scrutin, si le résultat n'est pas affirmatif, on place dans un récipient les bulletins qu'on mouille pour produire une fumée noire. C'est le signe, pour la foule qui attend sur la place de St-Pierre, que le pape n'est pas encore élu. Dans le cas contraire une fumée blanche s'échappe de la cheminée et la foule manifeste sa joie pendant que les cloches de Rome annoncent la grande nouvelle au monde catholique.

Pendant ce temps-là on a revêtu le pape de la robe blanche des pontifes romains et chaque cardinal lui rend ensuite les hommages protocolaires et rituels. On annonce ensuite publiquement le nom du nouveau pape.

LES FUNERAILLES

Cité vaticane, 10. (P. A.) — Il n'est personne au monde dont la mort ne soit le signal de pompes funèbres plus éclatantes que celle du pape. De l'instant du décès à celui de l'inhumation dans les cryptes de Saint-Pierre de Rome et de la bénédiction que son successeur donne Urbi et Orbi, tout se passe selon les rites consacrés par une tradition plusieurs fois centenaire.

L'une des cérémonies les plus imposantes sera celle de la translation des restes du Saint-Père à la basilique de Saint-Pierre. Une foule de 50,000 à 70,000 personnes peut trouver place dans la vaste nef du plus grand temple de la chrétienté. Le

(Suite à la page 21 4e col.)

A Rome

● S. Eminence le Cardinal VILLENEUVE, archevêque de Québec, actuellement à Rome, participera au conclave qui élira le nouveau souverain pontife.

Le cardinal Villeneuve au conclave

L'Archevêque de Québec actuellement à Rome, participera au conclave.

Au moment où le monde catholique pleure la mort de son vénéré Chef, S. Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, interprète au Vatican les sentiments de douleur de ses fils. Le Cardinal-Archevêque de Québec est en effet à Rome et il participera au Conclave pour l'élection du successeur de l'auguste Pontife dont la mort plonge dans l'affliction la plus profonde l'humanité entière.

Le témoignage que donnait récem-

(Suite à la page 21 2e col.)

Une tonne et demie de gros cierges

Vatican, 10. (P. A.) — La flamme bénite de gros cierges qui surmontent le catafalque papal fera fondre une tonne et demie de la cire la plus pure durant les trois jours que le Saint-Père sera exposé en chapelle ardente.

Des centaines de cierges des plus coûteux seront disposés autour de la bière et de la chapelle dans laquelle les catholiques iront rendre leurs derniers devoirs au Souverain Pontife défunt.

Les cierges bénits ne servent pas qu'au catafalque papal. Les obsèques d'un pape durent neuf jours. Chaque jour des grand'messes sont célébrées dans la basilique Saint-Pierre de Rome sur un autel magnifique et des processions ont lieu.

Des cérémonies spéciales à Québec

A l'occasion de la mort du pape, un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme de Sa Sainteté dans toutes les églises et chapelles — A la basilique, le 16 février.

SUR LA BRECHE

Cité Vaticane, 10 (A.P.).— Pie XI ne voulut jamais prendre l'entier repos qu'exigeait son état et que lui conseillaient ses médecins. Ce vieillard de 81 ans, dont les dernières années furent une souffrance continuelle, s'imposait tous les jours une tâche au-dessus de ses forces. Il déclara un jour à l'un des prélats de son entourage qu'il voulait mourir au travail, sur la brèche, pensant qu'un pape n'avait pas le droit de mourir autrement.

A OTTAWA ET TORONTO

A l'occasion du deuil qui vient de frapper si douloureusement le monde catholique, des cérémonies spéciales et d'un caractère particulièrement solennel se dérouleront dans les églises métropolitaines, dans les cathédrales, dans les églises paroissiales et dans les plus humbles chapelles. De tous les coins de l'univers des prières ardentes monteront vers le Ciel en faveur de Sa Sainteté le Pape Pie XI dont l'humanité conservera la mémoire comme un insigne bienfaiteur.

S. Exc. Mgr J.-Omer Plante, auxiliaire de Québec, célébrera un service funèbre pontifical en la basilique-cathédrale jeudi matin, le 16, à 9 heures 30. Cette cérémonie revêtira un cachet très solennel. Les membres du Chapitre Métropolitain et de nombreux prélats entoureront le pontife. La masse des fidèles s'associera dans cet ultime hommage à la mémoire du regretté Chef de la Chrétienté. L'autorité religieuse invitera les fidèles à offrir également de pieux exercices particuliers en outre des manifestations officielles et publiques. C'est un immense courant de sympathie et de regrets que provoque dans le monde entier la mort du "Pape de la Paix" à cette heure où tant de sujets d'angoisse agitent le monde.

Un service spécial et solennel sera chanté dans toutes les églises et ces cérémonies donneront lieu à d'émouvantes manifestations de piété filiale et d'attachement à la mémoire du grand Pontife dont le monde pleure la perte.

Nous donnons ci-après le texte d'un communiqué de S. Exc. Mgr J.-Omer Plante, auxiliaire de Québec, déterminant le détail des cérémonies qui devront se dérouler dans nos temples à la mémoire de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

DECES DE S. S. PIE XI

Le Pape est mort! Telle est la douloureuse nouvelle, confirmée par le Vatican, que nous apportait la radio vers minuit. Nous souhaitions tous voir se prolonger encore une vie si féconde en oeuvres de salut, si éminemment utile à la société civile elle-même. Mais Dieu dans son infinie sagesse a jugé le moment venu de rappeler à Lui son Vicaire, Pie XI, 265e successeur de Pierre à la tête de son Eglise.

Je laisse à Son Eminence notre Archevêque de vous dire l'importance des oeuvres et des mérites du grand Pontife dont la vie terrestre vient de finir. Mais je dois vous communiquer sans retard les quelques dispositions suivantes :

1. Dans toutes les églises et chapelles de communauté du diocèse, un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Pie XI. A la basilique, ce service aura lieu jeudi, le 16 février, à

(Suite à la page 21 6e col.)

LA GROSSE CLOCHE

Cité vaticane, 10 (AP) — La résonance aussi harmonieuse que puissante du "Companone", la grosse cloche de 11 tonnes dans la tour de St-Pierre-de-Rome, lui a permis ce matin de se faire entendre de toute la ville au milieu de l'immense glas sonné par les cloches des 400 églises de Rome pour la mort du Saint-Père. Cette cloche formidable au timbre harmonieux n'est mise en branle que dans les grandes occasions.

Donna Camilla Ratti est le seul membre de la famille d'Achille Ratti à survivre

Parmi ceux de ses proches encore vivants, Sa Sainteté le pape Pie XI ne comptait qu'une soeur, Donna Camilla, un neveu, une nièce et deux arrière-nièces.

Vatican, 10. (P. A.) — Sa Sainteté Pie XI ne laisse qu'un petit groupe de parents. Sa plus proche parente est sa soeur, Donna Camilla, âgée de 72 ans. Donna Camilla ne s'est jamais mariée. Elle a suivi avec affection la brillante carrière de son frère.

Après son élévation sur le trône de saint Pierre, elle vint à Rome et se logea dans un couvent. Elle se rendait auprès de son frère, une fois par semaine, surtout le dimanche alors que Pie XI gardait une heure pour les siens.

La marquise Maria Luisa Persichetti-Ugolini, fille de son frère défunt, Fermo, riche marchand de soie, est sa nièce. Elle est l'épouse du marquis Persichetti-Ugolini, noble seigneur de la région des Abruzzes, ministre de San Domingue auprès du Saint-Siège.

Quand elle se maria en 1926, Sa Sainteté ordonna que le mariage eût lieu dans la somptueuse salle du Consistoire au Vatican. Ce fut une magnifique cérémonie au cours de laquelle Pie XI prononça le sermon de circonstance. Il assista au déjeuner qui suivit.

Les deux enfants de la marquise Persichetti-Ugolini, Maria Pia et Franca Maria, ont fait la joie des dernières années du Souverain Pontife. Il avait demandé à leurs parents de les amener auprès de lui tous les dimanches.

Son neveu, le comte Franco Ratti, ingénieur consultant, a été président du conseil central du Vatican, fonction qui ne comporte aucun salaire. Le comte Ratti épousa Maria Crespi, fille du sénateur de ce nom, un riche manufacturier de Milan. Sa

(Suite à la page 21 4e col.)

LA CARRIERE DE PIE XI

Les lecteurs du "Soleil" trouveront en pages 8 et 9 des détails complets sur la carrière de l'illustre Pontife dont la mort constitue un deuil mondial.

Pie XI dormira près de ses deux prédécesseurs dans la crypte de St-Pierre de Rome

Chaque année, le Saint-Père allait visiter la crypte où sa dépouille sera déposée, sous le maître-autel de la basilique St-Pierre, près de Pie X et de Benoît XV.

Vatican, 10. (P. A.) — Par André Berding — Traduction) — Sa Sainteté Pie XI sera inhumé sous l'autel principal de la basilique Saint-Pierre, près des tombeaux de ses prédécesseurs : Benoît XV et Pie X.

En compagnie d'un Monsignor et de Giuseppe, le vieux guide en uniforme, j'ai visité la crypte dans laquelle ses restes mortels reposeront.

Sa Sainteté visitait cet endroit une fois par an, à l'approche de la fête de saint Pierre et de saint Paul, le 29 juin. Lors d'une visite faite il y a plusieurs années, il fit observer à ceux qui l'accompagnaient, qu'il trouverait là un doux repos lui aussi.

Nous descendîmes dans les cryptes par un étroit escalier circulaire en marbre dissimulé auprès de l'une des énormes colonnes qui soutiennent le dôme immense de Saint-Pierre de Rome. C'est là que se trouve le tombeau de saint Pierre.

Giuseppe qui, en 40 ans, a conduit des milliers d'Etatsuniens et de Canadiens aux cryptes, nous dirigea directement à la petite chapelle renfermant les tombeaux de Benoît XV et de Pie X. On l'appelle la chapelle des papes.

Cette pièce est en réalité une arche blanche, basse et lourde qui soutient le plancher de la basilique. Le front d'un homme de taille moyenne touche presque le plafond dans lequel s'ouvrent des ventilateurs.

Nous vîmes des gens qui marchaient au-dessus de nos têtes. Les rares tombeaux qui se trouvent dans la chapelle la remplissent presqu'entièrement. Celui de Pie X est en marbre blanc, énorme comme un sarcophage romain, mais simple.

(Suite à la page 21 3e col.)

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. et Mme Rosaire Normand, de Rivière-du-Loup, étaient dernièrement en promenade à Lévis, les invités de M. et Mme L.-J. Roy.

Mlle Gabrielle Roy, de Lévis, est de retour d'une promenade de quelques jours à Victoriaville, l'invitée de Mlle Rachelle Gendron.

Les Lévisiens au banquet Lapointe le 18 février

Une nombreuse délégation du comté de Lévis se rendra au Château Frontenac le 18 février assister aux fêtes de l'honorable Ernest Lapointe, à l'occasion de son trente-cinquième anniversaire de vie politique et conjugale. Ceux qui n'ont pas encore retenu leurs cartes voudront bien se hâter de le faire en s'adressant soit au président ou à l'organisateur de l'Association de la Jeunesse Libérale du comté de Lévis qui peuvent encore disposer de quelques cartes ou téléphoner à 1033 ou 1042J.

Un appel des pompiers de Lévis.

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 8 heures 45, hier matin, pour un commencement d'incendie chez M. Léo Ouellet, rue St-Antoine. Heureusement qu'il ne s'est agi que d'un feu de tuyau et les dommages ont été pratiquement nuls.

Pour le championnat féminin de ski à Lévis.

Dimanche prochain aura lieu, à Lévis, le championnat féminin de ski organisé par le club de ski "Montagnard". Mlle Angeline Vien qui se classa première et remporta le trophée de cette course l'an dernier, défendra son titre cette année. Plusieurs concurrentes y prendront part et cette course promet de remporter un grand succès. Le départ se fera à 2 heures de l'après-midi et les jeunes auront à disputer ce championnat sur une distance d'un mille et demi. Les inscriptions sont ouvertes en s'adressant au chalet du club jusqu'à demain soir.

Mariage Allard-Boulanger à Bienville.

Lundi matin dernier, à 8 heures, en l'église de Bienville, a été célébré le mariage de M. François-Xavier Allard, fils de feu M. Ferdinand Allard, de Lévis, avec Mlle Marie-Marguerite Boulanger, fille de feu M. Joseph Boulanger, de Bienville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Pierre-Emile Laliberté, vicaire de la paroisse.

M. Lucien Allard, de Lévis, servait de témoin à son frère et M. Edgar Boulanger, de Bienville, accompagnait sa soeur.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de Mme Vve Joseph Boulanger, avenue Botrel, à Bienville, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Montréal.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Grand concours oratoire inter-comtés en mars prochain.

L'Association de la Jeunesse Libérale du comté de Lévis Enrg. a tenu lundi soir dernier, à Lauzon, le premier d'une série de débats oratoires organisés dans le but de promouvoir l'art de la parole chez ses membres.

Dix jeunes gens ont fait leur début à la tribune et ce premier essai a été couronné de vifs succès A cette réunion à laquelle assistaient deux représentants de l'Association de la Jeunesse Libérale du district de Québec Inc., MM. Gérard Marier et M. Fournier, l'on remarquait la présence d'une centaine de membres qui applaudirent au succès de leurs confrères.

D'autres débats auront lieu sous peu puis viendra le concours éliminatoire où l'on choisira trois membres qui représenteront notre comté au concours oratoire inter-comtés qui aura lieu à Québec, en mars prochain, sous le patronage de la Jeunesse Libérale du district de Québec. Tous les jeunes libéraux du comté de Lévis qui veulent prendre part à ces débats voudront bien communiquer par lettre avec l'organisateur, M. l'avocat Maurice Lepage qui leur procurera les renseignements et conditions du concours.

(Communiqué).

On a fêté le 32ème anniversaire du Patronage de Lévis

Dimanche, 15 janvier dernier, le Patronage de Lévis a fêté dans l'intimité le 32ème anniversaire de sa fondation ainsi que la fête patronale de la Maison de Famille et de ses directeurs. Une grand'messe fut chantée le matin, en la chapelle de la communauté par le Révd Père Boutin, directeur de la Maison de Famille. Il y eut dans la matinée partie de hockey et à 3 heures 30 de l'après-midi réunion des sections de la communauté pour prendre connaissance des rapports annuels. Cette assemblée fut présidée par M. Cyrille Vaillancourt, agissant comme président d'honneur et qui fut présenté par le Révd Père Albert Côté, supérieur du Patronage. Ce dernier parla de l'Association des Anciens, l'association de gymnastique, le cercle d'études pour les anciens et un autre cercle pour les femmes des anciens. M. Vaillancourt fut ensuite invité à parler à ces centaines de jeunes gens présents. Il les félicita sur le beau travail exécuté par les membres des différentes sections au cours de l'année. Il félicita aussi ces jeunes gens d'avoir pratiqué l'épargne car à la Caisse d'Epargne du Patronage il y a 60 déposants avec un capital actif de $2,990.78. Le R. P. Côté remercia M. Vaillancourt puis on se rendit à la chapelle assister au salut du St-Sacrement. Le soir, il y eut séance récréative au Patronage.

Mort de Mme Albert St-Onge, de St-Flavien,

Mme Julia Lemay, épouse de M. Albert St-Onge, est décédée hier matin à l'hôpital de Lévis, à l'âge de 64 ans. M. J.-P. Thibault a transporté les restes mortels au train pour leur expédition à St-Flavien de Lotbinière où auront lieu les funérailles. Nos sympathies à la famille en deuil.

Une autre équipe pour la course de chiens de dimanche à Lauzon.

Le comité d'organisation de la course de chiens de dimanche prochain à Lauzon nous informe qu'une autre équipe s'est inscrite hier pour représenter la maison Swift-bert Bouffard, de Lévis. Il y a sept équipes inscrites à date et quatre autres doivent être inscrites aujourd'hui et on croit que le nombre sera d'une quinzaine. Contrairement à une rumeur qui circulait hier que la course n'aurait pas lieu, le comité d'organisation nous prie d'informer le public que la course va avoir lieu et remportera un très beau succès.

Les Médecins et les Infirmiers font partie nulle hier soir.

Une très intéressante partie de hockey a été jouée hier soir, sur la patinoire paroissiale, à Lévis, à 9 heures, entre deux équipes composées d'un côté de Médecins et de l'autre d'Infirmiers de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Une assistance nombreuse suivit cette joute qui se termina au score de 5 à 5. Dans la première période le score fut de 3 à 1 en faveur des Médecins. Ces derniers eurent l'avantage aussi dans la seconde période par 4 à 3 et dans la troisième période les Infirmiers égalisèrent le score pour faire partie nulle.

L'équipe des Médecins qui joua l'hiver dernier contre une équipe composée d'Avocats défit ces derniers au score de 5 à 3. Les Médecins seraient anxieux de pouvoir rencontrer messieurs les avocats encore cette année afin de leur fournir la chance de prendre leur revanche. La parole est aux disciples de Thémis et comme ils n'ont pas la langue dans leur poche il serait intéressant de savoir leur opinion à ce sujet.

Les Quarante-Heures diocésaines au couvent de Lévis

Hier matin, à 8 heures, en la chapelle du couvent de Lévis, a eu lieu l'ouverture des Quarante-Heures diocésaines. Il y aura heure d'adoration ce soir, à 7 heures. Le public est invité aux offices religieux qui auront lieu au couvent à cette occasion. La clôture sera faite demain matin, à la messe de 8 heures.

Course de ski d'un genre nouveau dimanche, à Lévis

Dimanche prochain aura lieu à Lévis une attraction sportive d'un genre tout-à-fait nouveau, organisée par le club de ski Montagnard. Il va s'agir de donner une idée de ce qu'était le sport du ski en 1907 Le départ de cette course sera faite vers 3 heures de l'après-midi du chalet du club. Les concurrents devront avoir leurs skis cirés à la parafine, ne posséder qu'un seul bâton et pourront ajouter pour la circonstance un accoutrement de l'époque de 1907. Des prix seront donnés aux gagnants de la course ainsi qu'à ceux qui auront les costumes les plus originaux. Dimanche soir, au chalet du club, il y aura distribution des prix du championnat féminin et de cette course, ainsi que la remise des trophées pour le championnat du club à l'équipe du Montagnard qui a participé au cross-country Duc de Lévis Mirepoix, le 29 janvier dernier. Le tirage de la course de dimanche sera fait demain soir au chalet du club Montagnard, côte du Passage, à Lévis.

Les Variétés Lévisiennes ce soir à 9 heures

Ce soir, à 9 heures, le poste CHRC irradiera directement de la salle Dion, rué St-Louis, à Lévis, l'émission radiophonique hebdomadaire connue sous le nom de Variétés Lévisiennes. Les personnes ayant eu des cartes des marchands patronisant ce programme seront admises dans la salle. Tous les radiophiles de la rive sud voudront bien être aux écoutes pour cet intéressant programme par des artistes de chez nous.

Joute de hockey ce soir à Lévis

Ce soir, sur la patinoire paroissiale, à Lévis, les clubs "Scouts" joueront contre le club "Notre-Dame. Tous les amateurs de hockey de la rive sud voudront bien assister à cette partie de la ligue des mouvements spécialisés de jeunesse de Notre-Dame de Lévis qui promet d'être très intéressante.

Le club "Lauzon" a été victorieux ... hier soir

Le club de hockey 'Lauzon Senior" a reçu la visite, hier soir, sur la patinoire de Lauzon, du club "Colonisation" de Québec et a joué une très belle partie en présence d'une nombreuse assistance. Le "Lauzon" a défait le club québecois des employés civils au score imposant de 11 à 2.

Pour vous, Madame,

Une robe de coton, faite très simplement mais que vous aimerez avec son encolure coquette, ses manches courtes et bouffantes, ses poches et sa jupe presque droite. Vous n'avez qu'à sauter dans la robe, à attacher d'un noeud la ceinture en arrière et vous voilà habillée! Choisissez pour la confectionner un tissu dont la couleur sera en harmonie avec les tons de votre cuisine. Vous aurez ainsi double plaisir à la porter. Le rucher ou ric rac fait net et propre et met en relief les couleurs ou l'imprimé de la robe. Vous voudrez dès que vous en aurez fait une, en avoir plusieurs autres semblables.

Ce patron existe dans les grandeurs 14 à 20 ans et 32 à 42. Pour 36, il faut 3 1-2 verges de matériel de 39 pouces de large et une demi verge de blanc ou couleur contrastante pour les manches et le petit collet.

No 2053

Grandeur .....

Nom .....

Adresse .....

Adressez votre commande : **Service des patrons, Le Soleil, coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous. Le prix du patron est 25c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

N. B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

Assemblée des Ingénieurs de Marine lundi soir prochain.

Les officiers et membres du Conseil No 8, Bienville, Lévis, de l'Association des Ingénieurs de Marine du Canada, auront une grande assemblée lundi soir prochain, à 8 heures, en leur local situé au No 71 rue St-Joseph, à Bienville. On demande à ce que tous les membres se fassent un devoir d'être présents à cette importante assemblée.

Le club de hockey "Aiglon Juvénile"

Un nouveau club de hockey vient d'être formé à Lauzon et il porte le nom de "Aiglon Juvénile". Il a les joueurs suivants : Buts, Germain Fortin ; défenses, Robert Dion et Rosaire Verret ; centre, Yves Bourassa ; aile gauche, Raymond Drapeau ; aile droite, Fernand Lebel ; substituts, Georges Julien, J.-M. Robitaille, Raymond Brulotte et Armand Bélanger.

Ce club a joué une intéressante partie jeudi après-midi dernier, sur la patinoire de Lauzon, contre le club "Black Cat Juvénile". Ce dernier a été défait au score de 6 à 5.

Les Soeurs Missionnaires de N. D. d'Afrique remercient.

Depuis 26 ans qu'elle en font partie, les Soeurs Blanches ont eu tant de preuves déjà de la sympathie de la grande famille lévisienne pour les Missions d'Afrique. Cette générosité pour l'Afrique lointaine les touche profondément. Si, pour y répondre, elles n'ont qu'un bien pauvre "merci" elles sont certaines que le bon Dieu se charge toujours d'acquitter les dettes de ses Missionnaires.

Elles savent que M. le chanoine Carrier, après avoir invité les dames et jeunes filles à cette partie de cartes, a tenu à la présider lui-même, malgré ses multiples occupations. Elles lui disent leur religieuse et profonde reconnaissance.

Elles savent que Mmes Hudon et Bergeron, les organisatrices de cette partie, se sont dépensées sans compter pour en assurer le succès. Le bon Dieu a tout compté et les Soeurs Blanches les remercient cordialement. Malgré le vent qui faisait rage le matin, elles savent que les Amies des Missions se sont rendues à la salle St-François Xavier, faisant vraiment preuve de leur sympathique dévouement à ses oeuvres.

Elles n'oublient pas les dames qui, dans leur générosité, ont offert de nombreux et magnifiques prix d'assistance. Arabes, Kabyles et Noirs sont bien loin . . . pour eux, nous disons à toutes un cordial merci.

La magnifique tapisserie "Scène du Sahara" a été gagnée par Mlle Germaine Roy, avenue Bégin, à Lévis, Le 1er prix d'assistance offert par Mme Larochelle a été gagné par Mlle M. Dion; le 2ème prix offert par Mme Durand a été gagné par Mme O. Carrier; le 3ème prix offert par Mme Maranda a été gagné par Mlle Noella Bergeron; le 4ème prix offert par Mme Bourget a été gagné par Mme J.-A. Allaire; le 5ème prix offert par Mme Sylvestre a été gagné par Mlle Fernande Roy; le 6ème prix offert par Mme Hudon a été gagné par Mlle Marguerite Gagnon et le 7ème prix offert par Mme Bergeron a été gagné par Mme W. Jean.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves de l'Ecole Saint-Dominique, à Bienville, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de janvier dernier:

1ère classe: Cours complémentaire — M. André Bernier; Cours élémentaire — M. Alphée Labonté.

2ème classe, 5ème année: MM. Raymond-Marie Bernier, Raymond Normand, Yvon Généreux, Jacques Belleau et Jacques Ferland.

3ème classe, 4ème année: MM. L.-M. Thibault, Jean-Claude Poiré, Austin Keens, Jean-Paul Guay, André Généreux, Gilles Demers et Maurice Pelletier.

4ème classe, 3ème année: MM. Gilles Picard, Maurice Morin, Patrice Labonté, René Guay, Marcel Vien, André Poiré, Raymond Rancourt, Paul-Gaston Matte, Chs-Arthur Soulières et Guy Létourneau.

5ème classe, 2ème année: MM. Pierre Bernier, Gérald Barras, Pierre Forgues, Jean-Jacques Lahaye, Samson Ladrière, Chs-Arthur Lamothe, Gilles Généreux, Raymond Côté et Guy Lemieux.

6ème classe, 1ère année: MM. Gilles Rhéaume, Paul-A. Bégin, Jacques Lachance et Guy Beaudoin.

7ème classe, cours préparatoire: MM. Jean-Jacques Picard, J.-M. Brunelle, Raymond Marotte, Jean-Guy Pelchat, Laurent Guay, Réal Rioux, Raymond Davignon, Gabriel Gaumond, William Grégoire et Roland Beaulieu.

Anciens élèves du collège de Lévis décédés.

Le dernier numéro de "L'Echo du Collège de Lévis" donne les noms d'anciens élèves décédés du 2 novembre au 18 décembre 1938. Les voici :

M. le commandeur Eugène Chapleau, aviseur légal de la cité de Québec, décédé subitement le 2 novembre. Il avait été élève de 1836 à 1896. Il était directeur de l'Association des anciens élèves.

Le Rvd Frère Julien (Emile Chabot), frère convers, décédé subitement à la Trappe d'Oka, le 7 novembre. Il avait été élève de 1890 à 1893. Il était le frère du Révd. Père Arthur Chabot, religieux profès de la Trappe d'Oka.

M. l'abbé Cyrille Fournier, décédé subitement à l'hôpital du St-Sacrement, le 8 novembre. Il avait été élève de 1886 à 1891 et professeur de 1892 à 1915. Il était bienfaiteur du collège.

M. Jean-Paul Dussault, des Ecureuils, décédé à l'hôpital de Québec le 10 novembre. Il avait été élève de 1919 à 1923.

M. le juge Emile Gelly, décédé à l'hôpital de Québec, le 12 novembre. Il avait été élève de 1878 à 1888. Il était le père de quatre anciens élèves, MM. Pierre-Emile, Laurent, Robert et George Gelly.

M. Joseph Cattarinich, de Montréal, décédé le 7 décembre à la Nouvelle-Orléans. Il avait été élève de 1892 à 1897.

M. Isidore Carrier décédé subitement le 18 décembre. Il avait été élève de 1871 à 1880. Il était le père d'un ancien élève, M. Marie-Louis Carrier.

De retour de leur retraite fermée.

Les élves des deux classes de Belles-Lettres, au collège de Lévis, au nombre d'une quarantaine, partis lundi soir dernier pour une retraite fermée à la Villa Manrèse, chemin Ste-Foy, à Québec, sont de retour depuis hier après-midi. Tous sont enchantés de ces pieux exercices.

Faveurs obtenues par l'intercession de sainte Thérèse.

Hier soir, à 7 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, a eu lieu le pieux exercice hebdomadaire en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. L'église était remplie de paroissiens de Lévis et des environs. M. le chanoine J.-Eugène Carrier, V.F., a récité les prières habituelles puis la cérémonie se termina par la vénération de la relique de la petite sainte de Lisieux.

Funérailles de M J.-E. Bourget.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Joseph-Edgar Bourget, fils de Mme Vve Aimé Bourget, décédé lundi dernier, à l'âge de 39 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

LE BRIDGE CONTRAT

Solution du problème d'hier

Les bons bridgeurs, dès que le jeu du Mort est étendu sur la table, peuvent souvent dire si le déclarant pourra vers la fin les coincer ou encore leur donner la main et les forcer à jouer dans une fourchette. Ils peuvent en conséquence essayer de prendre des mesures pour prévenir le danger, mais il n'est pas toujours facile de trouver une porte de sortie.

(Donneur : Est. Aucun côté vulnérable.)

Est ouvrit les enchères par 1 Coeur, Sud doubla, Nord annonça 2 Carreau et Sud eut alors la témérité de déclarer 2 Sans-Atout. Nord porta incontinent le contrat à 3 Sans-Atout.

Ouest attaqua avec le 6 de Coeur et, lorsque vint son tour de jouer, Est regretta de ne pas avoir doublé. Mais il comprit que s'il ne faisait pas trois levées de Coeur, le déclarant pourrait réussir en lui faisant prendre la main avec la Dame de Trèfle à la fin, ce qui le forcerait à attaquer en Pique et lui ferait perdre son Roi de Pique. Il était certain que s'il prenait la main Ouest attaquerait en Pique et sauverait son partenaire. Dès ce moment, le grand souci d'Est fut donc de donner la main à Ouest.

Le déclarant laissa Est faire la première levée avec le Valet de Coeur Est retourna la Dame de Coeur et Sud dut prendre la levée ou perdre son Roi de Coeur. Le déclarant joua ensuite son Roi de Carreau et, ayant fait la levée avec son As, Est joua le 2 de Coeur en souhaitant que son partenaire ait le 10. Ouest avait en effet le 10 et il retourna un Pique comme Est l'avait prévu. Le déclarant tenta la finasse, qui échoua. Est encaissa donc son Roi de Pique, son As de Coeur et, à la fin, sa Dame de Trèfle, de sorte que le déclarant se trouva à court de deux levées.

Problème de demain

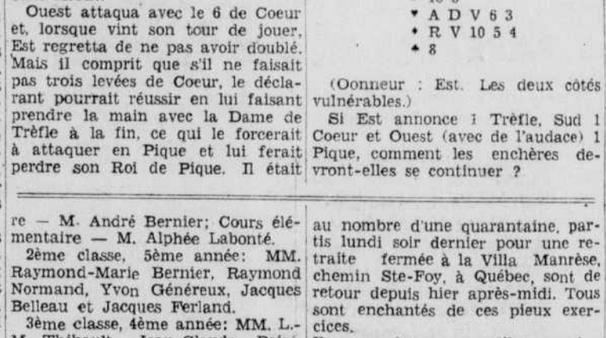

(Donneur : Est. Les deux côtés vulnérables.)

Si Est annonce 1 Trèfle, Sud 1 Coeur et Ouest (avec de l'audace) 1 Pique, comment les enchères devront-elles se continuer ?

LA TUQUE

La Tuque a maintenant un poste de radio-police

Dimanche, le 12 février, à 8 heures du soir, le conseil municipal inaugurera officiellement la station locale de radio-police.

Pour permettre aux radiophiles d'avoir le temps de syntoniser les 5 premières minutes, c'est-à-dire de 8 heures à 8 heures5, seront employées à annoncer l'identité du poste.

Les caractéristiques du poste de La Tuque sont 2310 kilocycles ou 129.9 mètres Il opère naturellement sur ondes courtes

Pour les radiophiles de La Tuque, lors même que leur poste à ondes courtes n'est pas supposé capter cette longueur d'ondes, on peut tout de même en déplaçant lentement la manette, capter en deux ou trois endroits différents le poste local. La réception n'est pas aussi bonne évidemment, que sur la longueur d'ondes réelle, mais elle est cependant très convenable dans la plupart des cas.

Le Conseil comme le département de police de La Tuque doivent être félicités pour leur esprit d'initiative, comme pour les nombreux services que ce poste de radio-police pourra rendre à l'avenir pour la protection de la propriété comme du public honnête.

CE médicament spécial— le Vicks Va-tro-nol—a été conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débutent— et se développent. Employé à temps—au premier éternuement ou reniflement, à la moindre irritation du nez—il vous aide à *prévenir* bien des rhumes et à vous débarrasser des rhumes de cerveau dans leur phase de début. Même si votre tête est prise (par suite d'un rhume de cerveau négligé ou d'enchifrènement chronique du nez), le Va-tro-nol vous apportera un soulagement réconfortant— il vous permettra de *respirer* de nouveau!

VICKS VA-TRO-NOL

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL et BERTHIERVILLE

Boeuf de Qualité
STEAK CHOISI
De Ronde .18 lb Petit os
AUTRE POUR .14 LA LIVRE

Rosbif de Porterhouse
Filet épais .27 lb Par 5 lbs ou plus

Rosbif de Surlonge
Tendre .22 lb Par 5 lbs ou plus

VEAU FRAIS
FESSE ENTIERE ..... lb .23
ROULE, 5 lbs ou plus .. lb .20
ENGRAISSE AU LAIT

Poules catégorie A
4 à 8 lbs .24 lb Nous les préparons

Pattes de cochon
De devant .09 lb en viande

JAMBON CUIT ..... lb .40
BACON A DEJEUNER ... lb .24
DE NOTRE PREPARATION PARTICULIERE ET SANS COUENNE.

St-Roch : 142 de la Salle (Richardson)
Haute-Ville : 436 St-Jean (coin Ste-Claire)
St-Sauveur : 995 St-Vallier

"FEUILLETON DU SOLEIL"

Phillis et Barbara

par Pierre Lavaur

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, de France)

No 17—Vendredi, 10 février 1939

En arrivant près du postillon d'accès au quai, la première personne qu'il aperçut fut celle qui venait de le surprendre par son élégante transformation. Elle paraissait attendre quelqu'un avec impatience.

Le journaliste se plaça derrière elle, pour qu'elle n'eût pas l'occasion de trop l'observer. Il avait en effet l'intention de faire le voyage dans son compartiment et ne tenait pas à attirer d'avance l'attention sur lui.

L'oeil amusé, il vit défiler sur le quai la foule d'allure si particulière et toujours semblable à elle-même qui se dirige chaque jour vers les Iles Britanniques : ladies longues et minces, raides gentlemen, misses au teint éblouissant et voyageurs français aussi, qui déjà ont l'air de n'être plus chez eux.

La jeune femme regardait fréquemment, avec une nervosité croissante, la pendule du hall; la grande aiguille indiquait huit heures vingt minutes.

Un groupe de retardataires s'avança à grandes enjambées. Le visage de l'inconnue s'éclaira en reconnaissant parmi eux Charles Rivolle.

Sans même se découvrir, il lui fit un sourire ; elle lui prit le bras, et, tous deux passèrent sur le quai.

Ils longèrent le train, puis, avisant un compartiment vide, s'y installèrent commodément.

Sans les perdre de vue, Maurice acheta une collection de journaux à une bibliothèque roulante, et, au moment où l'employé sifflait, bondit dans le wagon comme un voyageur en retard qui monte n'importe où.

Il salua ses compagnons et s'assit lourdement, en personne essoufflée par une longue course. Son paquet de journaux se répandit par terre. Il se précipita pour ramasser les feuilles éparses et les magazines qui jonchaient le plancher du wagon, s'excusant avec l'air à la fois effaré et réjoui d'un étourdi bon enfant.

Il ne paraissait vraiment pas dangereux, et la figure de Charles Rivolle qui s'était rembrunie à l'irruption du jeune homme, se détendit progressivement pendant que celui-ci finissait de s'arranger dans son coin.

Maurice n'eut pas l'air de s'apercevoir de l'examen dont il venait d'être l'objet. Il feignit de se plonger dans la lecture d'une ennuyeuse revue, mais, s'il tournait de temps en temps les pages, il n'en lisait néanmoins pas une seule ligne — écoutant avec attention les banales paroles échangées par ses compagnons.

La jeune femme étouffa un bâillement et dit :

— Oh ! Charles, nous n'avons rien pris pour lire. Ce voyage va être mortel.

— Voulez-vous me permettre, Madame ? demanda obligeamment Maurice en montrant la pile des journaux qui s'amoncelaient près de lui sur la banquette.

Elle accepta son offre, en le remerçiant d'un gracieux sourire, et se mit à son tour à feuilleter les illustrés.

Au bout d'une heure ils cessèrent de l'intéresser et elle interrogea Charles Rivolle :

— En avons-nous encore pour longtemps avant d'arriver à Boulogne ?

Charles Rivolle la renseigna, puis leur dialogue continua :

— Avez-vous mené à bien l'affaire que vous vouliez terminer avant votre départ ? demanda-t-elle.

— Oui. Cela s'est très bien passé.

— Ce n'était pas encore quelque chose de grave, au moins ?

La voix de la jeune femme dénotait une anxiété contenue. Son compagnon la rassura:

—Mais non. Ne vous inquiétez pas de cela.

—Est-ce que nous resterons longtemps à Londres?

—Vous y passerez quelques jours. Je serai obligé de vous y laisser pendant une huitaine, mais je viendrai vous voir de temps en temps. Vous descendrez au Garlant's c'est un hôtel très convenable.

Elle ne répondit pas et tous deux restaient silencieux: lui calme et indifférent, elle soucieuse et préoccupée. La gentille confiance qui l'avait portée, tout à l'heure sur le quai, à prendre le bras de son compagnon, semblait à présent évanouie.

Ce fut le moment que choisit Maurice pour entrer en conversation avec eux.

—Je vous demande pardon, Monsieur, mais ne venez-vous pas de parler du Garlant's?

—En effet, Monsieur.

Charles Rivolle le regarda du haut en bas, se demandant où il voulait en venir.

—C'est la première fois que je vais en Angleterre, reprit Maurice. On m'a indiqué le Garlant's à Londres. Est-ce vraiment un bon hôtel?

—C'est un bon petit hôtel.

—Je vous remercie, Monsieur. C'est probablement là que j'irai alors

Et Maurice eut un bon sourire candide et satisfait, qui rassura Charles Rivolle, tandis que notre héros pensait: 'Maintenant, il ne s'étonnera pas en me voyant descendre dans le même hôtel que lui !"

—Et vous comptez faire un long séjour à Londres? interrogea Rivolle.

Maurice s'aperçut que celui-ci venait de remarquer son absence de bagages.

—Oh ! une huitaine de jours, quinze au plus. Mais vous imaginez-vous à quel point je suis étourdi ? J'ai oublié ma valise dans le taxi qui m'a conduit à la gare ! dit-il en riant de bon coeur, comme si cela lui eût semblé beaucoup plus plaisant que fâcheux.

—Oh ! comme c'est ennuyeux déclara la jeune femme en se mordant les lèvres pour ne pas éclater de rire à son tour, devant l'air faussement contrit qu'affectait à présent Maurice.

La glace était définitivement rompue, et, pendant le reste du voyage, le journaliste leur expliqua, avec un grand luxe de détails, qu'il était peintre et qu'il se rendait à Londres dans le but d'étudier les tableaux de la "National Gallery"; les Watteau et les Van Dyck surtout l'intéressaient.

Il s'y connaissait un peu en peinture, il avait souvent entendu son frère en discuter avec ses amis, avec lui-même à l'occasion, et il éblouit facilement ses compagnons par les théories qu'il leur exposa à grand renfort de mots techniques. Il s'était rendu compte tout de suite, d'ailleurs, qu'il pouvait sans danger employer un mot pour un autre, les deux voyageurs étant parfaitement incapables de distinguer Lucien Boucher de François Boucher.

La jeune femme bailla à plusieurs reprises. Maurice, jugeant que son personnage était maintenant bien posé, se mit à raconter des farces d'atelier, ce qui ramena le sourire sur le visage de ses compagnons.

Cependant, le voyage continuait et le temps passait assez vite. Le journaliste ne manqua pas une occasion de rendre à la brune inconnue les mille services que permettaient les circonstances, et ce, aussi bien a la douane que pendant la traversée.

Puis ce fut de nouveau le chemin de fer; un peu avant d'arriver à Londres, la jeune femme se pencha vers Charles Rivolle et lui parla tout bas.

Celui-ci aquiesça et demanda au pseudo peintre:

—Etes-vous toujours décidé pour le Garlant's?

—Ma foi oui.

—Eh bien ! voulez-vous accepter une place dans notre voiture ?

Le journaliste protesta pour la forme, intérieurement ravi de voir les événements se dérouler comme il l'avait souhaité, et Charles Rivolle ajouta, pendant que sa compagne riait aux éclats:

—Mais si, mais si, ce ne sont pas vos bagages qui nous gêneront !

Maurice accepta donc en riant également.

Toutefois, au moment où le train entra en gare, il songea soudain: "Pourvu que ce vieux Fontanet comprenne qu'il ne doit pas me reconnaitre.

XXII

IDENTIFICATION DE L'INCONNUE

Sous le prétexte de se dégourdir un peu les jambes, Maurice se dirigea vers le couloir du wagon. Dès qu'il fut hors de la vue de ses compagnons, il tira son portefeuille de sa poche et écrivit sur une de ses cartes de visite.

Suivez-nous. S'ils se séparent, filez l'homme.

Puis il revint tranquillement s'asseoir dans le compartiment.

Quelques minutes plus tard, le train entrait dans la gare de Victoria

Tout le monde sauta sur le quai et Maurice regarda autour de lui, comme un touriste qui vient de débarquer dans un pays inconnu. En réalité, il cherchait la silhouette de Jean Fontanet qu'il finit par découvrir près de la porte.

Charles Rivolle avait pris la tête de la petite troupe et Maurice s'empressa auprès de la jeune femme, lui parlant et lui souriant très ostensiblement.

Jean Fontanet, qui s'apprêtait déjà à faire de loin d'exubérants signes de reconnaissance à son compatriote, s'arrêta en voyant que le jeune journaliste n'était pas seul.

Les voyageurs arrivaient près de la sortie. Maurice s'effaça pour laisser passer sa compagne, et, profitant de ce moment où elle ne pouvait pas le voir, fit à l'adresse du correspondant pour l'Angleterre d'Aujourd'hui" un signe de tête négatif en mettant un doigt sur ses lèvres ; puis il lui indiqua rapidement la carte qu'il avait préparée et mit ses mains derrière son dos, la tenant du bout des doigts.

Son geste fut compris et Jean Fontanet n'eut pas l'air de l'apercevoir, mais il lui emboita le pas, s'approcha de lui, et, dans la bousculade de la sortie, subtilisa prestement le morceau de carton.

Les deux hommes se connaissaient depuis dix ans, et Maurice savait qu'il pouvait compter sur l'intelligence et la bonne volonté de son ami. Celui-ci ayant maintenant des instructions, il cessa donc totalement de se préoccuper de lui.

(A suivre)

Quoi faire si vous êtes NERVEUSE

Ne courez pas de risques en prenant des préparations dont vous ne connaissez rien ne vous fiez pas à un soulagement temporaire lorsque ce qu'il vous faut c'est un bon tonique général de l'organisme comme le Composé Végétal de Lydia-E Pinkham qui a fait ses preuves avec le temps, préparé d'excellentes racines et herbages, **spécialement pour les femmes.**

Faites que le Composé Végétal aide à vous créer plus de résistance physique et contribue de la sorte à calmer les nerfs à fleur de peau amoindrir le malaise provenant des désordres fonctionnels féminins et rendre la vie digne d'être vécue.

Voici plus de 60 ans qu'une femme dit à l'autre comment vivre "le sourire aux lèvres" en prenant le composé Pinkham— plus de 1,000,000 de femmes ont mentionné par écrit les magnifiques résultats qu'elles en ont obtenu — il FAUT QU'IL SOIT BON ! ANN.

Les plus grands services de nouvelles
La Presse Canadienne la Presse Associée, l'Agence Reuters, l'Agence Havas, affiliées aux plus importantes agences des autres pays, constituent la meilleure source d'informations dans le monde entier.
Seul parmi les journaux français de l'après-midi de Québec "Le Soleil" est desservi par ces grandes agences.

LE SOLEIL

Le tirage du "Soleil" dans la ville de Québec et un rayon de 8 milles est supérieur à celui de tous les autres quotidiens locaux réunis.
(Les rapports certifiés de l'A B C. établissent ce qui précède)

58e ANNEE—No 37 | QUEBEC, VENDREDI 10 FEVRIER 1939 | TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C.

IAN MACKENZIE FUSTIGE SES ADVERSAIRES A LA CHAMBRE

Le ministre de la Défense nationale fustige ses adversaires qui l'ont attaqué sur le contrat Bren, et riposte avec vigueur à leurs accusations — Vives passes - d'armes qui électrisent la Chambre — Eloge du sous-ministre Laflèche.

Ottawa, 10. —(PC) — Après un feu roulant d'attaques les plus vives qui a duré quatre jours contre sa personne et contre son ministère, l'hon. Ian Mackenzie, ministre de la Défense Nationale, s'est levé, hier, en Chambre, pour fustiger ses critiques et ses adversaires dans un des discours les plus énergiques ed 'a session. Ses paroles ont même soulevé, par moment, de violentes tempêtes de protestations de la part de l'opposition qu'il accusait d'avoir lancé contre lui une campagne de calomnie sans précédent.

M. Mackenzie s'est montré ardent et combatif ; avec vigueur il a dénoncé les attaques les plus injustes qui aient jamais été faites contre un ministre dans les annales de la Confédération ; il a pris un ton agressif pour désigner les auteurs de ces attaques et les dénoncer ; et c'est à ce moment que le nouveau député de Waterloo-Sud, M Karl Homuth, ancien député travailliste de la Législature d'Ontario, devenu conservateur, se permit de l'interrompre, et le ministre lui décocha cette cinglante riposte qu'il ne tolérerait pas "la mentalité prussienne du député de Waterloo-Sud qui n'a jamais été loyal à un parti ni à un principe durant sa vie". Le Dr Manion et M. Homuth se levèrent aussitôt pour exiger le retrait de cette parole : l'hon. M. Mackenzie a maintenu son attitude et n'a rien retiré, excepté à la demande de l'Orateur, la dernière partie de sa phrase concernant "la loyauté à un principe durant sa vie."

Ce ne fut point le seul incident dramatique du discours de M. Mackenzie. Il en est survenu un autre encore plus pathétique. M. Mackenzie parlait de la Commission Davis qui avait enquêté sur le contrat des mitrailleuses Bren, et il venait de mentionner le nom de l'hon. J.-L. Ralston, principal avocat de la commission, lorsque le mot : "Grafter", jaillit de l'opposition. M. Mackenzie bondit sous l'outrage et s'écria :

—Qui a lancé ce mot ?

Personne ne répondit et M. Mackenzie poursuivit : "Celui qui a dit cela est un sale menteur, et s'il le répète en dehors de la Chambre, je lui ferai sauter la tête ! "

M. Mackenzie a fouetté vivement ses adversaires, en analysant le contrat Bren et le rapport de l'enquête Davis ; il a repris une à une les accusations portées contre lui, pour les réfuter avec vigueur. "Plus qu'aucun autre député en cette chambre, dit-il j'ai enduré pendant ces derniers jours les coups de flèches des conservateurs en colère ; mais les attaques personnelles sont de peu de conséquence pour moi ; ce qu'il importe c'est que tous unissent leurs voix et leurs énergies pour aider le département de la défense nationale, même après tant d'attaques malicieuses, dans l'accomplissement de sa tâche la plus onéreuse, à savoir la défense de notre pays et de notre héritage."

Le ministre déclara qu'il ne cherche aucunement à esquiver sa responsabilité, ni à cacher les faits dans l'affaire du contrat des mitrailleuses Bren accordé à la compagnie John Inglis de Toronto ; c'est un des meilleurs contrats que le gouvernement ait jamais conclus, dit-il. Il n'y a rien à retirer ni a regretter. Il explique que le facteur essentiel à reconnaitre c'est que le gouvernement anglais a accordé le contrat le 9 novembre 1937 soit plusieurs mois avant le contrat signé par le gouvernement canadien.

"A la suite de ces contrats complémentaires, dit-il, nous avons épargné aux contribuables canadiens plus de $1,300.000 seulement dans le coût actuel de fabrication des mitrailleuses. L'an dernier, j'ai déclaré dans cette chambre que dans mon opinion, c'était un des contrats le plus avantageux qui ait jamais été signé ; je n'ai pas changé d'idée et je le répète encore ce soir."

Tous ses collègues de la Chambre l'ont vigoureusement applaudi. M. Mackenzie signala ensuite que la compagnie Inglis s'est mise à l'oeuvre pour produire rapidement les mitrailleuses, bien avant les firmes réputées d'Angleterre et d'Australie, ce qui est une preuve de plus, dit-il, que la compagnie est en état de fabriquer ces armes.

ELOGE DE M. LAFLECHE

Après le discours de M. Mackenzie, un des vétérans de la Chambre, s'est levé dans la personne de l'hon. C. H. Cahan, député conservateur de Montréal St-Laurent-St-Georges, pour soumettre à la Chambre que le ministre de la Défense Nationale est incapable de diriger le ministère qui lui est confié.

"Je désire, poursuit-il, que rien qui soit de nature d'un blâme ne soit porté contre le major-général

(Suite à la page 20 4e col.)

Aujourd'hui aux Communes

Le débat continue sur l'affaire du contrat Bren ; M. Grant MacNeil tire les conclusions du débat sur sa motion de référer la question au comité des Comptes Publics ; ajournement du débat à lundi pour le vote sur la motion MacNeil et la proposition Stevens.

Franco refuse d'accéder aux exigences du dictateur italien

Des informateurs sérieux affirment aujourd'hui que le général Franco aurait catégoriquement refusé d'accorder une influence prépondérante à l'Italie dans la nouvelle Espagne — Rupture ? — Fin de la guerre.

Perpignan, France, 10. (P.A.) — Le général Franco, tient-on aujourd'hui d'informateurs sérieux, aurait catégoriquement refusé à Mussolini d'accorder une influence prépondérante à l'Italie dans la nouvelle Espagne une fois la guerre finie.

On ignore dans quelles formes le Caudillo a formulé son refus à l'homme qui lui a fourni son principal appui depuis le début de la guerre civile, mais le bruit court qu'il se prépare une rupture définitive entre les deux hommes.

Perpignan, 10. (P. A.) — Les partisans du général Franco prédisent aujourd'hui que la guerre sera terminée dans quelques jours en Espagne.

La double victoire que les nationaux ont remportée hier en atteignant l'extrémité orientale de la frontière des Pyrénées et en occupant l'île de Minorque ne laisse plus aux mains des rouges que le sud-est de l'Espagne et on affirme qu'ils ne défendront pas ce territoire longtemps.

A Barcelone, le ministre de l'Intérieur dans le gouvernement franquiste, Ramon Serrano Sumner, a dit : "Nous espérons annoncer avant longtemps d'autres succès définitifs que tous accueilleront avec joie."

Malgré les démentis des républicains, qui protestent énergiquement de leur détermination à continuer la lutte jusqu'au bout, on dit que le général Jose Miaja, dictateur de la zone Madrid-Valence, négocie déja avec Franco pour obtenir la paix.

On a suggéré le 18 février comme date probable de la reddition de la zone centrale. La guerre aurait ainsi duré exactement 31 mois. Les termes semblent être ceux qu'exige le général Franco : reddition sans conditions. L'Angleterre et la France auraient reçu des nationaux l'assurance que les forces italiennes et allemandes seront retirées et que les gouvernementaux seront traités avec toute la clémence possible.

Le premier ministre de l'Espagne rouge, Juan Negrin, qui passa en France au Perthuis hier, s'est rendu à Toulouse la nuit dernière et il est possible qu'il soit parti de là en avion pour l'Espagne centrale. Sur la frontière hispano-française, les franquistes occupent deux points : le Perthuis et Nuestra Sonora de Nuria et ils ont encore trois poches à nettoyer.

MEDIATION ANGLO-FRANÇAISE

Londres, 10. (P. A.) — L'agent britannique en Espagne nationaliste, sir Robert Hodgson, doit partir de Londres ce soir pour Burgos. On dit qu'il est chargé de promettre au général Franco l'aide de la France et de l'Angleterre pour terminer la guerre et de lui promettre aussi des crédits franco-anglais pour réhabiliter l'Espagne en retour de l'assurance que les troupes allemandes et italiennes seront rapatriées et que les vaincus seront traités humainement.

Escarmouche entre MM. René Chaloult et M. Duplessis

Le député de Kamouraska, dans son discours sur l'adresse, accuse le gouvernement de n'avoir rien fait pour combattre les trusts, celui du charbon en particulier, et le premier ministre lui répond en l'invitant à prendre les procédures légales qu'il voudra, la province payant les frais de la cause — La colonisation.

Une étude rétrospective de l'oeuvre de colonisation du gouvernement provincial et une escarmouche entre M. René Chaloult, député de Kamouraska, et le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, ont marqué hier après-midi et hier soir les séances de la chambre provinciale. M. Auger a déclaré que depuis deux ans son département a placé 12,313 familles, représentant une population de 60,000 âmes, sur des terres de colonisation.

Dans son réquisitoire contre le gouvernement, M. Chaloult a cité plusieurs articles du programme de l'Union nationale qui n'ont pas été mis à exécution et cette affirmation a donné lieu à des mises au point de l'honorable M. Duplessis. C'est au cours de ses remarques, en marge du discours du député de Kamouraska, que M. Duplessis a affirmé n'avoir jamais promis l'abolition du Conseil Législatif pour le convertir en conseil économique. Le premier ministre a dit qu'il voulait transformer graduellement le Conseil Législatif et que le travail est commencé.

M. Chaloult ayant reproché au gouvernement de n'avoir pas poursuivi le sénateur Webster et le trust du charbon, M. Duplessis a offert au député de Kamouraska de faire payer tous les frais par la province s'il voulait trouver un moyen légal de procéder contre le sénateur et ses compagnies.

Le premier ministre a protesté contre la longueur des discours oppositionnistes et il a déclaré son intention de limiter à une heure le temps alloué à chaque député pour faire connaitre sa pensée. Il fut incidemment question de la déclaration du maire Houde, de Montréal, à propos des tendances fascistes des canadiens français. M. W.-R. Bullock, député de Westmount, a protesté contre cette affirmation de M. Houde.

Voici le compte-rendu de ces deux séances intéressantes :

CONTRE M. HOUDE

A l'ouverture de la séance, **M. W.-R. Bulloch** (Westmount) se lève pour protester contre une déclaration du maire Camilien Houde, mardi dernier, à Montréal.

"Le maire Camilien Houde, dit-il, a fait une déclaration au sujet des relations entre les Canadiens anglais et les Canadiens français. Je ne serais pas juste pour moi-même, pour ma race et pour cette Chambre si je ne relevais pas ces paroles. Ce qu'il a dit au sujet des deux races dans la province est absolument faux. J'ai été élu pour la première fois en 1936 et lorsque je vins siéger ici j'étais absolument étranger. Pourtant j'ai été traité avec la plus grande courtoisie, j'ai reçu l'accueil le plus amical et tous les membres de cette Chambre ont travaillé à me rendre la tâche facile. Le gouvernement de cette province donne d'ailleurs la meilleure preuve de l'accord qui règne entre les deux races. Le premier ministre a répété à maintes reprises son intention de renforcer les liens qui unissent les deux races. Il a prouvé d'ailleurs sa bonne volonté en faisant très grande la part à la race anglaise dans la formation de son cabinet où l'élément anglais est largement représenté. Les Canadiens français, loyaux à leurs idéals, confiants dans l'avenir de leur province, ne font rien pour détruire l'harmonie entre les deux groupes . J'espère que les deux grandes races vont continuer à marcher unies comme par le passé."

M. RENE CHALOULT

A la suite de ces remarques de **M. Bulloch**, on reprend le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. **M. René Chaloult** (Kamouraska) reprend son discours où il l'avait arrêté mercredi soir. Il souligne cependant au début le changement d'atmosphère de la Chambre où il y a plus de dignité et de tenue qu'autrefois. Il se réjouit de ce changement dont tous les députés doivent eux aussi se réjouir.

Quelques instants plus tard, M Chaloult en vient a parler des bills 19 et 20.

M. Onésime Gagnon (ministre des Mines et des Pêcheries) : — Une décision a été rendue par l'orateur depuis le début de la session, disant qu'un député ne peut critiquer une loi sans une motion pour en demander le rappel. Le député devrait se conformer à cette décision.

M. Chaloult: — Je comprends que le ministre a raison, mais je sais aussi qu'avec la tolérance de la Chambre, il est permis de le faire. Je comptais sur cette tolérance, mais si l'on ne me le permet pas, je passerai à autre chose.

M. Drouin (U.N., Québec-Est) : — Est-ce que le ministre tient à son point d'ordre ?

M. Gagnon: — Certainement. (M. Chaloult passe à autre chose).

Plus loin, M. Chaloult reproche au gouvernement de ne pas avoir aboli le Conseil Législatif, contrairement à la promesse faite à la population lors des élections de 1936.

M. Duplessis: — Jamais, au grand jamais, je ne me suis engagé à abolir le Conseil Législatif.

QUESTION DE PROGRAMMES

M. Chaloult: — Le premier ministre me permettra-t-il de lui poser une question ? Le manifeste de l'Action Libérale Nationale n'était-il pas le programme de l'Union Nationale aux dernières élections ?

M. Duplessis : — Si le député veut consulter les procès-verbaux de la Chambre il verra que nous avons dans le passé présenté une motion demandant la réforme du Conseil Législatif sur la base d'un Conseil Economique.

M. Philippe Hamel:— C'était dans le programme . . . .

M. Sauvé: — Il n'est pas permis au député de Québec-Centre d'entrer ainsi dans le débat. Le député de Kamouraska a posé une question au premier ministre qui lui a répondu.

M. Chaloult: — Le premier ministre n'a pas répondu à ma question. Il a répondu à côté. C'est un habile procédé d'avocat employé au Palais et aussi dans cette Chambre. Je veux savoir s'il reconnait que le programme de l'Action Libérale Nationale était notre programme aux dernires élections.

M. Duplessis: — Notre programme est venu au monde bien longtemps avant celui de l'Action Libérale Nationale. Ce dernier programme comportait d'ailleurs plusieurs assertions que je n'ai jamais acceptées et je défie n'importe qui de prouver le contraire.

M. Chaloult: — Je suis surpris de cette déclaration du premier ministre, mais je dois accepter sa parole. Et pourtant nous avons fait la campagne en faisant nôtre le programme de l'Action Libérale Nationale. C'est la première fois que j'entends affirmer que le programme de l'Action Libérale Nationale n'était pas le nôtre aux dernières élections. Cependant d'après une entente signée par M. Paul Gouin et M. Duplessis il était entendu que le programme de l'Action Libérale Nationale serait celui de l'Union Nationale. Ce programme, je le considère comme le nôtre. Autrement, nous n'avions pas de programme.

M. Duplessis : — Je ferai remarquer que l'Action Libérale Nationale était enfant cadet quand l'Union Nationale était majeure.

M. Chaloult: — On conviendra que l'enfant majeur n'aurait jamais été élu sans l'enfant cadet.

M. Duplessis: — Le majeur est arrivé au pouvoir sans l'enfant cadet et en dépit des trahisons de l'enfant cadet, et il restera au pouvoir.

M. Chaloult: — Je crois que l'on conviendra que, sans l'enfant cadet, le parti n'aurait pas pris le pouvoir.

M. Duplessis : — Le succès de la dernière élection n'a pas été celui du parti conservateur, ni du parti libéral, mais de l'Union Nationale, qu'il ne faut pas confondre avec l'Action Libérale Nationale.

M. Chaloult: — Lorsque l'alliance a été faite, il n'a pas été question de l'Union Nationale. Nous avons combattu parce que nous révions d'un parti national. Il y avait le parti conservateur et l'Action Libérale Nationale. Le parti conservateur a accepté le programme de l'Action Libérale Nationale. Quand j'étais dans l'organisation nous avons fait publier le programme dans les journaux et nous nous sommes battus pour ce programme. Grâce au mouvement de fond créé dans la province, à l'éloquence du chef du parti et à toutes les circonstances nous avons triomphé. Mais nous ne l'aurions pas fait sans l'Action Libérale Nationale, sans la mystique qu'elle avait créée dans la population.

LE CONSEIL LEGISLATIF

Le député de Kamouraska en vient à cette partie de son discours où il est question du conseil économique et de la partie du programme de l'Union Nationale qui préconise la transformation du conseil législatif en un conseil économique.

"On m'assure que le Conseil législatif existe toujours".

M. Chaloult :—Serait-on assez naif au Canada français pour s'imaginer que les politiciens doivent tenir leurs engagements, même écrits ?

M. Duplessis : — Je ne veux que rappeler au député que je n'ai rien signé. Les conseillers législatifs que j'ai nommés ont approuvé les réformes du gouvernement; ils se sont engagés à les promouvoir. Ce sont des honnêtes gens dont la parole vaut de l'or.

Le Dr Philippe Hamel : —On connait ça. (rire à gauche).

M. Duplessis : — C'est une confession. Que le député de Québec-Centre prenne note du fait qu'une confession s'accompagne toujours du repentir. Nous avons préconisé la réforme du Conseil législatif sur la base d'un conseil économique et nous tendons toujours vers cela. Nous sommes en faveur des deux Chambres.

M. Bouchard : — Ah ! Ah !

(Suite à la page 7 1ère col.)

CONDITIONS ARABES

Londres, 10. — (P.C.) — Jemal Husseini, représentant du Grand Mufti de Jérusalem, a fait connaitre au gouvernement anglais hier soir à quelles conditions les Arabes consentiraient à cesser leur lutte contre les Juifs en Palestine. Il parla aux membres du cabinet pendant vingt minutes et on croit qu'il mentionna entre autres conditions la cessation de l'immigration juive et l'établissement en Palestine d'un état arabe allié par traité avec l'Angleterre.

Convention des étudiants en médecine et des internes

Elle aura lieu à Québec, au mois d'août à l'occasion des fêtes du tricentenaire de l'Hôtel-Dieu, grâce au travail de M. Amiot Jolicoeur.

La convention bi-annuelle de l'Association canadienne des étudiants en Médecine et des internes aura lieu à Québec en août prochain, à l'occasion des fêtes tricentenaires de l'Hôtel-Dieu. M. Amiot Jolicoeur, étudiant en Médecine de Laval et interne à l'Hôtel-Dieu, appuyé par les délégués québecois au congrès qui vient de se clore à Toronto, avait fait cette suggestion aux étudiants en médecine canadiens et sa demande fut agréée d'emblée. M Jolicoeur est président du comité régional de la convention. Il était accompagné au congrès de Toronto, de M. Gérald LaSalle, président de l'Association des étudiants en médecine de Laval et vice-président de la convention, et de M. Paul-Emile Côté.

Les représentants québecois au congrès ont également obtenu que la constitution fût rédigée en français et en anglais. Les congressistes délibérèrent ensuite sur la lutte contre la tuberculose et principalement dans le cas de l'interne et de l'étudiant en médecine. Une pétition sera adressée aux différents gouvernements provinciaux à l'effet que ceux-ci pourvoient à la rémunération d'un service médical qui s'occuperait de l'examen radiographique des étudiants et défraierait aussi l'hospitalisation des étudiants atteints de tuberculose. La question d'une coopérative de manuels fut également considérée.

La convention de Toronto fut tenue au Hart House de l'université de Toronto sous la présidence de M. Paul McGoey. Le congrès fut marqué par la présentation de rapports des différents comités régionaux sur l'état et la condition des étudiants en médecine et des internes. On adopta également une constitution.

Les congressistes furent les hôtes de Sir Frédéric Banting au Old Mill. M. R. Benson a été élu à la présidence pour le prochain exercice. L'association a l'intention d'inaugurer la publication d'un "journal de l'interne". M. Amiot Jolicoeur de Québec, et M. H. Kester, de Toronto, ont été chargés spécialement de promouvoir ce projet. En attendant, l'association américaine des étudiants en médecine offre à l'association canadienne l'hospitalité de son journal. Rédacteur en chef et directeur de "L'Hebdo-Laval" en ces dernières années, M. Jolicoeur apportera à cette nouvelle organisation de presse une précieuse expérience.

Chaque comité régional de la convention s'assurera le concours de deux conseillers qui l'aideront à réaliser son programme. Le comité de Québec a prié M. le docteur Charles Vézina et M. le professeur Roméo Blanchet, sous-secrétaire de la Faculté de Médecine de Laval, de bien vouloir accepter cette charge.

Conférencier

● **Le Dr JAMES PAUL CHAPIN, D. Ph., conservateur-adjoint du Musée d'Histoire naturelle de New-York, sera le conférencier invité de la Société Provancher d'Histoire Naturelle le 28 février.**

VISITE D'UN GRAND SAVANT DES E.-UNIS

La Société Provancher d'Histoire naturelle recevra le Dr J.-P. Chapin, de New-York, le 28 février prochain — C'est un ornithologiste de grande renommée.

Le Dr James Paul Chapin, D.Ph., conservateur-adjoint du Musée d'Histoire naturelle de New-York, sera le conférencier invité de la Société Provancher d'Histoire Naturelle le 28 février. Un grand dîner sera offert en l'honneur du Dr Chapin à l'occasion de sa visite à Québec. Cette manifestation publique de la Société Provancher sera un peu comme le prélude des fêtes qui marqueront le vingtième anniversaire de sa fondation cette année. On sait également qu'à l'occasion de son jubilé, la Société Provancher publiera une revue scientifique de très haute valeur. Cette publication a été rendue possible par un généreux octroi de l'hon. Onésime Gagnon, ministre de la Chasse et des Pêcheries. Cette publication de fort belle tenue est déjà sous presse et la distribution pourra bientôt commencer.

"A la poursuite du Paon congolais". Tel est le sujet de la conférence que donnera en notre ville, sous les auspices de la Société Provancher, le Dr James Paul Chapin.

Le savant conférencier livrera à son auditoire le fruit de ses recherches et de ses observations au cours d'excursions scientifiques en France, en Belgique et au Congo Belge, par avion, par mer et par terre. Le Dr Chapin a fait de longues études spéciales sur le merveilleux oiseau qu'est le paon congolais. Au cours de ses nombreux voyages, le Dr Chapin a étudié également les diverses autres variétés d'oiseaux qu'il a rencontrées.

Fait intéressant à noter, c'est que le Dr Chapin parle aussi bien le français que l'anglais. Il a même été président de la section française de l'American Ornithologists Union en 1932. Il convient de rappeler en passant que le renom de la Société Provancher nous valut la tenue de ces importantes assises en

(Suite à la page 6 8e col.)

Amendements à la charte

Une séance du comité des amendements à la charte a eu lieu hier après-midi à l'hôtel de ville et nos édiles ont été d'une grande discrétion à leur sortie de la salle où ils avaient étudié le projet de bill de Québec. Un premier rapport du comité des amendements à la charte sera publié prochainement et soumis au conseil de ville, suivant la loi, avant son envoi au comité des bills privés de la Législature provinciale. Le bill de Québec sera court cette année et les députés pourront facilement l'étudier en deux ou trois séances.

Un message de l'Université Laval

L'Université Laval de Québec a adressé à S. Exc. Mgr Ernest Ruffini, secrétaire de la Congrégation des Séminaires et Universités, un message de sympathie à l'occasion de la mort de Sa Sainteté le Pape Pie XI. Ce message adressé à Rome, ce matin même, porte la signature de Mgr Arthur Robert, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval. On sait que Sa Sainteté le Pape Pie XI était Préfet de la Congrégation des Séminaires et Universités. Voici le texte du message de l'Université Laval :

Québec, le 10 février 1939.
A Son Excellence
Mgr Ernest Ruffini,
Secrétaire de la Congrégation des Séminaires et Universités.

Universités Laval profondément affligée, dépose témoignage filiale affection, regrets et prières sur tombe Sa Sainteté Pie XI. Pape préfet Congrégation des Séminaires et Universités.

S'associe aux universités catholiques pour louer haute sagesse et direction de Pie XI, docteur, pontife et roi.

ARTHUR ROBERT,
Recteur.

TEMPERATURE

Forts vents de l'est au sud-ouest avec pluie, puis froid le soir. Samedi, forts vents de neige.

CONDITIONS ARABES

Londres, 10. — (P.C.) — Jemal Husseini, représentant du Grand Mufti de Jérusalem, a fait connaitre au gouvernement anglais hier soir à quelles conditions les Arabes consentiraient à cesser leur lutte contre les Juifs en Palestine. Il parla aux membres du cabinet pendant vingt minutes et on croit qu'il mentionna entre autres conditions la cessation de l'immigration juive et l'établissement en Palestine d'un état arabe allié par traité avec l'Angleterre.

M. H. Morgenthau demande le secret au sénat américain

Le secrétaire de la Trésorerie des Etats-Unis demande à la commission militaire du Sénat de garder secrètes certaines parties de son témoignage.

Washington, 10. (P. A.) — Le secrétaire de la Trésorerie, M. Henry Morgenthau, vient de demander à la commission militaire du Sénat de garder secrètes certaines parties de son témoignage en rapport avec la vente d'avions de guerre à la France pour le cas où la commission rendrait public le rapport de son enquête sur ces ventes.

Dans la lettre qu'il a écrite a la commission, tient-on de bonne source, M. Morgenthau dit que sa déposition contenait des secrets militaires qui ne doivent pas être révélés.

Les membres de la commission paraissent généralement disposés à ne publier les témoignages des différents fonctionnaires entendus qu'après omission des secrets militaires.

L'enquête de la commission a provoqué un débat en Chambre haute sur la politique étrangère des Etats-Unis et particulièrement sur la sagesse de laisser la France et la Grande-Bretagne acheter des manufacturiers américains les plus récents modèles d'avions. On rapporte qu'au cours d'une séance de la commission, la semaine dernière, le président Roosevelt a pris la responsabilité d'avoir approuvé la transaction française.

Feu madame Art. Ladouceur

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Arthur Ladouceur, née Dumontine Miller, survenue à Montréal, le 6 février dernier, à l'âge de 62 ans.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux fils: MM. René et Léopold Ladouceur ; trois filles: Mme Albert Goulet (Jeanne), et Mlles Lucienne et Charlotte Ladouceur; ses soeurs : Mmes Thomas Gauthier (Eléonore), Alfred Carrière (Marie), Georges Martel (Caroline), et Charles-Auguste Shaffer (Elisabeth), de Montréal. Elle était aussi la soeur de MM. A.-C. Miller, de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires de Québec, et la nièce du chevalier J.-N. Miller, de Québec.

Le "Soleil" offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

Mort subite

C'est avec un vif regret que nous apprenons à nos lecteurs, la mort de Mme Vve Arthur Binet, née Delphine Lefebvre, de Beauport, décédée subitement hier après-midi, à l'âge de 53 ans. Quatre enfants et deux frères: MM. Alphonse Lefebvre, entrepreneur, et Philippe Lefebvre, connétable, lui survivent. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mgr Rhéaume à La Tuque

La Tuque, 10. (D. N. C.) — Son Exc. Mgr Louis Rhéaume, évêque d'Haileybury, (Ontario) est actuellement à La Tuque. Son Excellence revient d'un voyage à Québec.

Roi d'Espagne?

● **Le bruit court en Espagne que le général Franco projette de restaurer la monarchie dès la guerre finie. Le prince don Juan, troisième fils de l'ex-roi Alphonse, monterait sur le trône de son père.**

FRANK PICARD NOMME JUGE PAR ROOSEVELT

Un Franco-américain originaire de Montréal, M. F.-A. Picard, est nommé juge du district fédéral de l'est du Michigan par le président Roosevelt — Famille d'acrobates.

Détroit, 10. (P.C.) — M. Frank-A. Picard, que le président Roosevelt vient de nommer juge fédéral du district de l'est du Michigan, eut lorsqu'il était jeune la peine de ne pouvoir devenir un artiste du fil de ferc comme ses frères parce que son père avait décidé de soustraire au moins un membre de la famille à la vie de cirque.

Le nouveau juge, qui s'illustra comme président de la commission des liqueurs du Michigan et plus tard comme président de la commission du chômage du même état, fut nommé hier par le président, mais son choix devra être sanctionné par le Sénat.

M. Picard était tout jeune lorsque sa famille quitta la région de Montréal pour aller demeurer à Saginaw, dans le Michigan. Ses quatre frères devinrent célèbres comme acrobates et il ambitionnait de se joindre à eux, mais "papa n'a pas voulu" !

Lorsque le nouveau juge brigua vainement les suffrages pour se faire élire sénateur en 1934, les reporters assis aux premiers rangs pendant les assemblées fredonnaient en balançant malicieusement le bras la chanson bien connue "The Man on the Flying Trapeze" (L'homme sur le trapèze). Les journalises ne faisaient cela que par amitié cependant, car ils connaissaient et aimaient le candidat, lui-même un ancien journaliste.

La route trans-gaspésienne

Une nouvelle qui réjouira sans doute la population de Gaspé-nord et que nous avons apprise hier, est la continuation de la construction de la route trans-gaspésienne, qui part de Ste-Anne des Monts et débouche à la Baie des Chaleurs après avoir traversé la Gaspésie du nord au sud. Ces travaux seront continués tout l'hiver grâce à un octroi additionnel qu'a obtenu M. Alphonse Pelletier, député du comté. Le nouvel octroi de M. Pelletier contribuera à activer la marche des travaux et à fournir de l'emploi à plusieurs centaines d'hommes que les travaux forestiers n'occupent pas.

Son Eminence le cardinal Villeneuve à Rome

● **Le cardinal archevêque de Québec, actuellement dans la Ville Eternelle, a célébré une messe pontificale dans son église titulaire, Sainte Marie des Anges. On voit Son Eminence et ses assistants durant la cérémonie.**

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

QUEBEC, 10 FEVRIER 1939

Une discipline oratoire

On prête à l'honorable Maurice Duplessis l'intention de suggérer à l'Assemblée législative un règlement limitant les épanchements oratoires de la députation à soixante minutes par discours. Ce serait la première mesure d'économie pratique proposée par son gouvernement, et l'opinion publique l'approuverait volontiers. En ce pays, l'incontinence de l'éloquence parlementaire est en train de sévir à l'état d'épidémie nationale.

Tandis qu'à Londres, où la politique embrasse les problèmes du monde, les hommes publics trouvent moyen de traiter pratiquement, en moins d'une heure, les sujets les plus graves, comme celui de l'abdication d'un souverain ou celui de l'annexion arbitraire d'un pays étranger, ici, à Québec, il faut subir, pendant d'interminables séances, la lecture pénible de travaux élaborés par quelque soi-disant Pic de la Mirandole.

A condition que les chefs de parti n'y soient pas astreints, cette limitation des discours parlementaires paraît être une mesure de salut public. Le premier ministre pourrait même la fixer à quarante-cinq minutes, sans craindre d'être critiqué. Le peuple ne juge pas de l'importance de ses représentants à la longueur de leurs oraisons.

Les entraves au commerce

La décision rendue par M. le juge Gibsone, niant au gouvernement ou à la législature de Québec le pouvoir de fixer le prix d'un produit ouvré, sera probablement soumise à l'appréciation des cours d'appels. Elle n'en est pas moins opportune, puisqu'elle rappelle que la constitution réserve au Parlement fédéral le droit limité d'imposer des entraves au commerce. Cette référence attire l'attention sur trop d'interventions arbitraires, usurpant, au mépris de la loi et de la justice, l'autorité d'imposer une volonté tyrannique à des compétiteurs et même au public.

Toute influence indue tendant à réduire la liberté du commerce, la libre concurrence, le droit à la vie économique d'un individu, d'un groupe, d'une association ouvrière ou d'une compagnie, constitue un acte de violence défendu par le code ou les statuts. Ces procédés illicites sont pourtant d'occurrences fréquentes dans notre bonne ville de Québec. Ce n'est pas parce que le peuple ou les individus se laissent parfois intimider par l'audace d'une dictature ou d'une conspiration hypocrite que cet abus soit moins répréhensible, moins, odieux, moins dangereux.

Ces atteintes aux libertés individuelles et aux lois d'un pays sont autant de provocations, en attendant que la justice se porte au secours des victimes, ou qu'elles décident elles-mêmes d'opposer certaines forces — celle du nombre, par exemple, — pour faire respecter leurs droits à l'égalité, au travail, à la vie. A défaut de probité naturelle, un peu d'humaine prudence pourrait prévenir des réactions désagréables pour les apprentis monopolards.

Erreur souvent répétée

Si un tribun socialiste affirmait au peuple que c'est lui qui produit toute richesse nationale, on pourrait l'accuser de jouer sur les mots et de semer la confusion. Pour corriger l'exagération d'un tel propos, il faudrait rappeler la part de l'initiative, celle du capital, celle de la découverte, celle du climat, sans oublier que la Providence compte pour beaucoup dans la récompense de l'effort individuel et collectif.

De même lorsque le capitaliste critique l'impôt, en affirmant que c'est sur le peuple, en somme, qu'il finit par peser, il exagère plus que de raison et court le risque de perdre la confiance de ses auditeurs. En effet, le peuple sait fort bien qu'il est peu affecté par l'impôt sur le revenu, par la taxe des vins mousseux, des diamants, du chinchilla, non plus que par la confiscation d'une partie des biens d'une riche succession. Il serait donc sage de ne pas forcer cette note un peu irritante.

Fort heureusement, en pays démocratique, la répartition de l'impôt est plus équitable que partout ailleurs. Au Canada, par exemple, à part la taxe des ventes et l'impôt douanier, le petit contribuable est assez libre de régler sa contribution au fisc, en évitant d'acheter ce dont il n'a pas absolument besoin. Le tiers du revenu fédéral est produit par l'impôt sur les profits et revenus ; les droits de douanes et d'accise en fournissent un autre tiers; le reste provient, en grande partie, de royautés, de timbes, de redevances.

Ce sont probablement les taxes municipales et scolaires qui atteignent le plus directement les classes laborieuses. Aussi, lorsqu'on propose d'imposer une taxe des ventes, à Québec, convient-il de s'y opposer parce qu'elle frappe plus cruellement les humbles et les petits.

Quand un pays s'appelle la France, qu'il incarne la liberté et qu'il s'identifie avec la civilisation chrétienne, il arbore une enseigne qui confère force à ceux qu'elle abrite.

Fr. CHARLES-ROUX,
ambassadeur de France près le Saint-Siège.

La crise dont souffrent l'humanité et le monde entier est d'abord et avant tout une crise morale. Pour la surmonter, il faut remettre en honneur les antiques vertus du foyer, au premier rang desquelles figurent l'amour de la vie simple, l'esprit d'épargne, le goût de l'économie.

Georges PERNOT.

Pie XI s'est immolé sur l'Autel de la Paix

LE Pape est mort. Sa Sainteté Pie XI (Achille Ratti), le 265e successeur de Pierre, a passé doucement de vie à trépas, ce matin, à l'heure de l'angélus matutinal. Au cours de ses nombreuses oraisons publiques, en ces dernières années, le Pontife-Roi suppliait le ciel d'accepter le sacrifice de sa vie, pour la paix de l'Eglise et de l'humanité. Nous croyons fermement que cette prière a été exaucée.

Ainsi s'achève des grands pontificats contemporains probablement le plus douloureux, mais non le moins fécond. Benoit XV, son prédécesseur, avait vécu la période troublée de la guerre, et on l'a désigné, pour cause, l'Arbitre de la Paix. Mais Pie XI mérite le titre de Victime expiatoire de la Guerre. De nombreux indices permettent de penser que son sacrifice obtiendra un sursis aux peuples qui ont vécu, depuis trois ans, sous la terreur ou dans l'angoisse.

Le règne de Pie XI avait commencé sous d'heureux auspices. Pendant que l'Europe se relevait de ses ruines, le Pape consacrait ses prières et ses travaux à la propagation d'une doctrine de justice sociale devant servir de base à une restauration durable de l'ordre dans le monde. Il avait préparé et obtenu le règlement de la délicate question romaine. Le traité de Latran avait rétabli, en principe et en fait, l'autorité temporelle du Chef de l'Eglise.

Mais cette grande joie était vite assombrie par une reprise virulente des passions raciques et des ambitions conquérantes. Au moment que la persécution religieuse s'apaisait en Russie, une vague de nationalisme outrancier commençait de déferler sur la chrétienté. Les pays de missions en étaient eux-mêmes affligés. Une Némésis montrait bientôt sa face hideuse et son esprit païen. Des attentats éclataient, suivis de spoliations odieuses, accompagnées de campagnes violentes contre les religions et les minorités. L'Italie s'engageait dans la plus dangereuse et la plus barbare des aventures militaires. La guerre civile s'allumait en Espagne. Le Japon s'élançait brutalement sur la Chine. Les démocraties étaient impuissantes à prévenir des atrocités barbares. Cependant que les pires équivoques ébranlaient partout la confiance humaine.

Depuis cette heure fatidique du réarmement de l'Italie et de l'Allemagne, la vie de Pie XI ne fut plus qu'une longue série d'épreuves morales, de souffrances spirituelles, de mortelles alarmes. Dans sa douleur, le Pape avait la consolation, cependant, de constater un renouveau de foi agissante en France, de charité active du monde démocratique, et d'efforts sincères, patients, et habiles, de la part de l'Angleterre, pour coopérer avec Lui au sauvetage de la paix. La fin sereine du Pontife, au lendemain des douces émotions ressenties aux fêtes religieuses du dixième anniversaire de Latran, convaincra les croyants de la vision d'un apaisement prochain entrevue par cette grande âme apostolique à l'heure de sa suprême délivrance.

C'est sous ses traits de bonté, de dévouement et de dévotion, de miséricorde absolvante, que les catholiques garderont le souvenir de cette figure pathétique. Et les malheureux de toute origine et de toute confession religieuse, que Pie XI appelait ses frères par la souffrance, n'oublieront pas ses courageuses revendications de leurs libertés mortelles et immortelles. Comme nous, ils s'inclineront avec respect et gratitude, devant ce deuil profond qui enlève un père à la famille chrétienne et un protecteur insigne à tous les persécutés.

En feuilletant le "SOLEIL"

Il y a cinquante ans

(10 février 1889)

Les obsèques du prince héritier d'Autriche, l'Anarchiduc Rodolphe, à Vienne, donnent lieu à des scènes émouvantes; l'empereur se jette sur le cercueil et l'embrasse en sanglotant; après la cérémonie le cercueil est scellé au couvent des Capucins qui s'engagent à en conserver la garde; le prince de Hohenlohe remet les clefs du cercueil au prieur.

* * *

A la Chambre italienne, la politique étrangère de Crispi soulève des protestations orageuses parce qu'elle menace de compromettre la paix parmi les nations rivales; et Garibaldi fomente le mécontentement parmi le peuple en répandant que le gouvernement vise à supprimer ses droits.

* * *

Don Carlos réorganise son parti à Madrid en constituant des juntes locales dans chaque centre de l'Espagne, avec la mission de faire de la résistance par tous les moyens constitutionnels en attendant de recourir au mouvement militaire.

* * *

Thomas Condon, député irlandais représentant le comté de Tipperary aux Communes de Londres, est condamné à deux mois de prison pour avoir poussé ses compatriotes à pratiquer le boycottage des produits anglais.

* * *

La Banque Parisienne éprouve de sérieuses difficultés à vendre les 60,000 obligations de la nouvelle compagnie du Canal de Panama, et le comte de Lesseps craint de faillir définitivement dans l'entreprise pour laquelle les Français ont dépensé plus d'un milliard.

* * *

Une violente tempête de neige paralyse les trains de Montréal et de Québec qui subissent cinq à six heurs de retard; les charrues ne suffisent pas à déblayer les voies et les compagnies suppriment les trains de Sherbrooke et de Sorel.

Il y a vingt-cinq ans

(10 février 1914)

Les ouvriers en chaussures de Québec reprendront leur travail après un arrêt forcé de six semaines, le différend ayant été réglé entre les parties intéressées grâce à l'intervention d'un comité de citoyens qui a servi d'arbitrage. Toute la population se réjouit de cette heureuse solution.

* * *

La fabrique de cuir de M. Edgar Clément, rue Arago, est ravagée par les flammes, au cours d'un froid sibérien de 26 degrés sous zéro; les pompiers ont peine à lutter contre les flammes qui causent des dommages évalués à $25,000.

* * *

L'église paroissiale de Kamouraska est entièrement détruite par l'incendie qui a été produit par un poêle surchauffé; les pertes s'élèvent à $50,000; on a éprouvé beaucoup de difficultés à épargner le couvent et le presbytère.

* * *

La législature vote les crédits de $72,000 aux collèges classiques et aux écoles modèles et académiques; les députés rendent aux maitres de notre enseignement supérieur, le témoignage qu'ils ne négligent rien pour donner à la jeunesse une éducation conforme aux besoins de l'époque.

* * *

Les ouvrières de Paris ont provoqué un enthousiasme délirant lorsqu'elles ont présenté à M. Gustave Charpentier, compositeur, une épée d'académicien, lors d'une fête à la Sorbonne, en présence de Madame la Présidente Poincaré.

* * *

Le Roi George V inaugure le parlement britannique qui fera époque dans l'histoire comme apportant le triomphe du parti libéral qui travaille depuis trente ans à donner un gouvernement autonome à l'Irlande. M. Asquith, premier ministre, fait inscrire le bill du Home Rule pour la 3e fois aux Communes et le bill recevra cette fois la sanction royale, même si la Chambre des Lords le rejette de nouveau.

TRIBUNE LIBRE

Le Soleil ne prend pas la responsabilité des lettres ou communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée par une personne responsable et portant une adresse authentique.

UN CRI D'ALARME !

Québec, le 9 février 1939.

M. le Rédacteur,

L'école primaire, qui est la base de l'instruction chez toute nation semble être actuellement rétrogressive dans les écoles de la Commission Scolaire Catholique de la ville de Québec...! Et si ce même système pédagogique appliqué dans les écoles primaires de cette ville a cours dans toute la province, il en résultera certainement un désastre national pour la génération de demain au point de vue éducatif, et partant économique.

Des classes de 40 à 45 élèves, laissés à la charge d'un seul professeur ou d'une seule institutrice, ne peuvent qu'être accablantes à ces derniers qui ne saur[illegible] quand bien même ils le voudraient, déployer efficacement un zèle utilitaire auprès d'un si grand nombre de jeunes enfants: d'où insuffisance ou défaut d'instruction chez le plus grand nombre de leurs élèves !

C'est vraiment alarmant, Monsieur le Rédacteur ! Quand tout le monde sait que l'école primaire est le fondement de l'école secondaire, et qu'une instruction primaire manquée, ou simplement inadéquate, fait perdre au jeune élève le droit d'admission dans les écoles supérieures, ou lui en rend l'enseignement inefficace pour le moins ! Quel malheur partant pour une nation, composée de tels individus, que de se trouver dans un état d'instruction si déficiente ! C'est effarant quand on songe aux conséquences désastreuses qui s'en découleraient sur l'éducation, le développement et la vie économique de cette même nation...

Je ne pouvais croire, Monsieur le Rédacteur, que les plaintes et protestations à cet endroit de mes coparoissiens de Saint-Sacrement étaient fondées à ce point-là, quand j'ai remarqué depuis quelque temps que mes trois enfants, qui fréquentent l'école de la Commission Scolaire de cette même paroisse, ne donnaient pas un signe de progrès dans leur instruction scolaire. Inquiet, je me suis mis à les aider dans leurs devoirs: exercice grammatical, analyse logique, arithmétique, anglais, etc. Trois jours après, je m'informais auprès de mes enfants si "nos devoirs" étaient trouvés corrects par l'institutrice, et le dialogue suivant eut lieu entre nous:

—"Florence ! (élève de 5è) comment Mère a trouvé nos devoirs d'avant-hier?

—"Mère ne les a pas vus, papa.

—"Comment? elle ne te les a pas corrigés?

—"Non, papa, elle ne les corrige jamais...

—"Et, toi, Marie-Antoinette ! (élève du même cours) comment Mère a trouvé ton devoir d'arithmétique d'avant-hier?

—"L'a-t-elle corrigé?

—"Non, papa, elle ne l'a pas corrigé.

—"Mais, mes filles, ce n'est pas possible, ça! Vous devez me blaguer. Vous n'allez pas me faire croire que votre instritrice n'examine pas vos devoirs pour vous en montrer les erreurs s'il y en a, et vous les faire éviter dans l'avenir?

Et les deux enfants de répondre à l'unisson:

—"Mais, papa, Mère ne pourrait jamais corriger tous nos devoirs; nous sommes 40 dans notre classe.. Elle n'aurait jamais le temps.

—"Comment alors sauriez-vous si vos devoirs et solutions des problèmes sont bien ou mal fa[illegible] ?

—"Mère appelle de temps à autre une élève au tableau pour faire le devoir; ce qui nous permet de comparer pour savoir si nos devoirs sont faits pareils.

—"Eh bien, mes enfants, dans ce cas-là, il ne faudra pas que vous soyez le moindrement distraites en classe, autrement vous manqueriez complètement votre instruction primaire, et plus tard votre instruction secondaire.

Conclusion: — Il découle de tout ceci, Monsieur le Rédacteur, que la Commission Scolaire met en pratique dans ses écoles, par but économique peut-être à partir du 5ème cours, l'enseignement "à la masse", tel que pratiqué dans les classes de Rhétorique ou de Philosophie, et dans les facultés de droit ou de médecine, où les élèves, arrivés à un degré supérieur d'éducation, s'adaptent bien de ce genre d'enseignement, rédigeant eux-mêmes leurs leçons, tombées des lèvres de l'éminent professeur, et parfois développant toute une thèse en ces matières-là.

Mais il y a loin de "la cinquième" à ces cours universitaires ! Les élèves qui fréquentent l'école primaire à partir de cette classe ne sont que des jeunes enfants de 12 à 16 ans, sujets à cette ennuyante distraction innée chez l'enfance, et pour qui les meilleurs discours d'un professeur n'égalent pas, au point de vue utilitaire, le plus petit devoir écrit, corrigé et noté par lui à son jeune élève, qui ainsi le relira souvent, seul. Un tel devoir corrigé laisse chez l'enfant une impression durable, et un document consultatif, tandis que le système de l'enseignement "à la masse", tel qu'appliqué ar la Commission Scolaire, semble jouer au petit bonheur avec ces jeunes élèves. C'est le cas de dire: "Verba volant, scripta manent" pour ces élèves de l'école primaire.

Nul doute que Messieurs de la Commission Scolaire Catholique sont mus par un principe d'économie, en laissant encombrer les classes d'un trop grand nombre d'élèves divers, confiées chacune à un seul profeseur donnant l'enseignement par une méthode collective, mais insuffisante à la tâche; au lieu de créer autant de divisions de classe, groupant les élèves de mêmes capacités dans une même division ou classe, ne comptant pas plus de vingt à vingt-cinq élèves, et ayant chacune son propre professeur prodiguant son enseignement suivant la méthode classique expliquée plus haut. Une telle économie dans le nombre des professeurs, étant donnée l'augmentation constante de la population, n'est certainement pas à propos. Bien plus, elle est la cause de la baisse de l'instruction primaire chez plusieurs, tel que constaté présentement. Elle est donc nuisible au plus haut degré à notre Commission Scolaire même, dont la mission sacrée et solennelle est bien l'instruction de la génération qui monte dans un esprit national et canadien-français. Va-t-elle manquer à sa mission par des résultats médiocres... ou négatifs...?

Il est peut-être temps d'y voir avant qu'il ne soit trop tard...

Votre bien dévoué,
H. A. LABAD,
252, Marguerite Bourgeois.

Ce qu'ils disent

Achat d'armes

L'importance qu'a prise la question des armements au Canada, a conduit le gouvernement à présenter un projet de loi créant une commission pour l'achat des armements. Cette commission s'occuperait de tout achat dépassant $5,000.00 et veillerait à ce que les profits des industriels ne soient pas trop élevés quand ils fournissent des armes au pays.

La politique du gouvernement libéral était de nationaliser l'industrie des armements pour supprimer les profits que font certaines personnes sur ce genre de marchandises : il est en effet honteux que quelques individus profitent des avantages d'un monopole et puissent par leur puissance pousser indirectement les nations à la guerre. Mais comme le Canada n'a pas encore l'argent voulu pour nationaliser cette industrie, il prend un autre moyen pour exercer un contrôle sur l'achat et la fabrication des armes. Il semble bien que cette initiative de créer une commission pour l'achat des armes soit très heureuse.

(L'Union des Cantons de l'Est)

Occasion

Les libéraux ont une belle chance de parfaire l'oeuvre d'émancipation constitutionnelle du Canada, à laquelle ils ont travaillé, et ils peuvent être assurés que la majorité de la population du Canada les approuverait. L'honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, et l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice ne sauraient mieux couronner leur longue carrière politique.

On ne peut attendre du parti conservateur beaucoup de progrès dans cet ajustement de notre situation de fait à notre situation de droit au sein du Commonwealth des nations britanniques. Les discours que l'on entend de la gauche conservatrice, depuis le commencement de la session, celui du député d'Argenteuil mis à part, indiquent que le parti de Macdonald et de Cartier est présentement entaché d'un colonialisme profond.

(Le Droit)

Chronique ouvrière

Les métiers

Paris, 10. (P. C.-Havas) — On pourra réaliser une excellente discothèque sur les métiers avec les films qu'ont tournés les grandes fédérations syndicales. "Les bâtisseurs" de la Fédération du bâtiment contenaient les plus belles images de la cathédrale de Chartres jamais enregistrées par un film. Le film des Cheminots sur le rail était à sa manière un chef-d'oeuvre de mouvement et de documentation sans aridité.

Voici que la Fédération des métaux, à son tour, présente "Les metallos" dont le côte social est sans doute souligné mais qui donne d'excellentes images de machines et de vie dans les usines. Le leitmotiv est l'amour du métallurgiste pour son métier et l'on retrouve le même thème dans le travail du forgeron. Ce premier "métallo" et les laborieux et titanesques efforts des spécialistes qui présentent le lingot d'acier au marteau-pilon. Les éclairages des forges avec les étincelles ont permis une réalisation de jeux d'ombres et de rayons d'une intensité parfaite.

Les nettoyeurs

Montréal. — A leur dernière assemblée, les membres de l'Union internationale des ouvriers et ouvrières de l'industrie du nettoyage à sec, local No 122 de Montréal, comprenant buandiers, teinturiers, employés des "Valet Service" et autres branches de cette industrie ont décidé de demander au ministère du Travail à Québec d'ordonner une enquête sur les conditions actuelles du travail dans leurs ateliers. Aux termes du rapport soumis à l'assistance, les conditions de travail dans ces ateliers seraient "pires que celles qui existaient aux Etats-Unis, du temps d'Abraham Lincoln", c'est-à-dire au temps de l'esclavage. Cet état de chose, toujours d'après le rapport soumis, proviendrait de l'introduction dans les ateliers du nettoyage à sec, d'une 'horloge-obot" dont l'application rétablirait le "Sweating-System" que les unions ouvrières des Etats-Unis ont dû combattre, il y a une trentaine d'années et ont réussi à faire abolir. Quant à l'ordonnance No 17, il est fortement question d'en demander la révision.

Les teinturiers

L'Union Internationale des employés de teintureries, local 104, convoque pour lundi soir, une grande assemblée à laquelle sont invités tous les employés de buanderies et de teintureries. Il appert qu'une demande officielle a été logée devant l'Office des Salaires raisonnables pour obtenir une ordonnance. Il s'agit pour les ouvriers d'étudier quelle attitude ils doivent prendre à ce sujet. On sait qu'il y a quelques mois l'Union Internationale des employés de teintureries et quelques patrons de Québec avaient préparé une convention collective qui est restée en panne parce qu'elle contenait une clause fixant les prix chargés aux clients. L'assemblée de lundi qui sera tenue à 110, rue du Pont, sera présidée par M. Jos. Marcoux. MM. Omer Fleury et Jos. Matte, respectivement président et secrétaire du Conseil Fédéré seront au nombre des orateurs.

La confection

L'Union Catholique des ouvriers de la confection de Québec invite tous ses membres à une assemblée qui sera tenue ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron. On étudiera un projet concernant le renouvellement de la convention collective de travail de cette industrie.

Convocations

Au Secrétariat (17 Caron)

CE SOIR : L'Union Catholique des ferblantiers couvreurs de Québec, Inc. L'Union Catholique des manoeuvres de Québec. La Caisse Populaire.

Edifice Hudon (110 du Pont)

CE SOIR : La Fraternité des wagonniers d'Amérique, local 283. La Fraternité des relieurs, local 601.

M. Chamberlain

Toute la presse commente ce matin la déclaration faite hier, aux Communes anglaises, par M. Chamberlain. Le premier ministre anglais a dit, et ceci paraît aller plus loin que toutes ses déclarations précédentes : "Je me sens tenu de faire comprendre clairement que la solidarité d'intérêt qui unit la France et ce pays **(l'Angleterre)** est telle que toute menace aux intérêts vitaux de la France, de quelque quartier que ce soit, devra provoquer l'immédiate coopération de l'Angleterre" Il a précisé qu'en cas de guerre où les deux pays seraient intéressés, toutes leurs forces respectives seraient à la disposition l'un de l'autre.

Certains se demandent maintenant ce que l'Angleterre entendra par les intérêts vitaux de la France et qui, de l'Angleterre ou de la France, décidera si ces intérêts sont ou non **vitaux pour celle-ci.** En fait, cette question ne paraît appeler qu'une réponse : puisque c'est de l'intervention des armes **anglaises** qu'il s'agira, c'est évidemment le gouvernement **anglais** qui, en définitive, sur les représentations de son associé sans doute, jugera si les intérêts en cause sont tels qu'ils exigent que l'Angleterre prenne le formidable risque d'une grande guerre.

(Le Devoir)

Chez Nap. Jacques

Pour votre **Chapeau** rendez-vous chez

Demandez le "STETSON"

NAP. JACQUES

128-132 rue St-Joseph. Tél.: 4-0732

LE MAL DE DOS VOUS PORTE-T-IL PRESQUE À LA

D-É-M-E-N-C-E?

C'EST PEUT-ÊTRE LA FAUTE DE VOS REINS

Ne prenez pas pour acquis qu'il faille vous attendre aux malaises et douleurs après que vous aurez atteint l'âge moyen.

La vérité, c'est que la plupart des gens ont l'âge de leurs reins . . . parce que la **pureté** du sang dépend de la façon dont le sang est filtré par les 9,000,000 de minuscules tubes rénaux **480 fois par jour**... permettant au circuit sanguin de suivre son cours exempt de toxines empoisonnées, et, ainsi, de revigorer et de soutenir l'organisme.

LES REINS RALENTISSENT LEUR ACTION

Quand les reins ne réussissent pas à travailler normalement, la Nature vous avertit par des malaises et des douleurs; votre repos est interrompu la nuit, vous souffrez de Mal de Dos, Lumbago, Sciatique ou Douleurs Rhumatismales! Vous vous sentez vieillir!

TENEZ COMPTE DES AVERTISSEMENTS DE LA NATURE!

Les GIN PILLS contiennent 8 ingrédients médicinaux apportant soulagement prompt et durable. Elles calment l'inflammation des reins, de la vessie et des voies urinaires, aident à alcaliser les accumulations acides et favorisent l'action filtrante des reins.

Les GIN PILLS ont aussi pour effet d'activer la sécrétion biliaire de telle sorte que le foie aide davantage à disposer des déchets empoisonnés.

LISEZ CE QUE DIT UNE USAGÈRE!

Une femme de Ste-Hélène écrit: "Je souffrais beaucoup de douleurs dans le dos. Très nerveuse, je ne pouvais dormir la nuit et il m'était à peine possible de faire quelque travail que ce fût. J'ai pris 4 boites de Gin Pills et puis maintenant travailler tout le jour sans ressentir de fatigue."

Les GIN PILLS sont le remède favori dans 7 différents pays! Demandez-les à votre pharmacien.

284F

GIN PILLS POUR LES REINS

"ÉPROUVEZ LEUR MÉRITE PAR L'USAGE"

Deux formats : Régulier, 50c et le Nouveau Format Economique (quantité double), 75c

Les Directeurs et le personnel entier de la maison

MAURICE POLLACK Ltée

se joignent à tout le Québec catholique pour déplorer la mort de son Chef spirituel

Sa Sainteté le Pape Pie XI

LES VALEURS SE SURPASSENT

LA VENTE CONTINUE ENCORE!

POLLACK Vente A UN SOU

Paletots d'Hiver pour jeunes gens

Un prix vraiment bas même pour un, surtout si vous considérez la qualité, la coupe, les modèles et les dessins.

15.00

AJOUTEZ UN SOU ET DOUBLEZ LE MONTANT DE VOTRE ACHAT

Nous avons la certitude que plusieurs jeunes gens aimeraient terminer l'hiver avec un paletot neuf et un élégant complet. Surtout à ce prix vous ne devez pas les en priver. Paletots en tissus Silvertone ou molleton anglais doublé de satin trois quarts. Genre Raglan, ou Grenadier dans les teintes de brun, bleu, gris pâle ou foncé, vert ou bleu poudre. Tailles 33 à 37.

Deuxième plancher

COMPLETS 1 et 2 Pantalons

pour jeunes gens élégants, étudiants ou jeunes hommes d'affaires, qui veulent avoir plusieurs nouveaux complets.

15.00

AJOUTEZ UN SOU ET DOUBLEZ LE MONTANT DE VOTRE ACHAT

Tous les jeunes gens aiment à être bien habillés et surtout à avoir plusieurs complets pour varier leur tenue. Voilà l'opportunité d'en acheter deux pour le prix d'un plus un sou. Elégants complets confectionnés de worsteds ou de tweeds pure laine ainsi que serge bleu marine. Plusieurs avec plis et ceinture au dos. Tous les dessins nouveaux et les teintes en vogue. Tailles 33 à 37.

Deuxième plancher

VOICI DES

Chapeaux

qui ont été vendus 3.95 chacun durant la saison

- feutre antilope
- feutre fourrure
- paille • crêpe
- Jersey

2.95

AJOUTEZ UN SOU ET DOUBLEZ LE MONTANT DE VOTRE ACHAT

Voici mesdames un grand assortiment de chapeaux nouveaux dans une immense variété de formes pour tous les goûts. Genres Turban, relevé de la figure, modèle sport dans toutes les teintes pour convenir à vos toilettes. Profitez de la vente à un sou pour en avoir deux pour le prix d'un plus un sou.

Troisième plancher

Venez Demain pour la plus Grande Journée

Mesdames, voici la vedette de la vente a Un Sou pour les clientes de demain

500 Robes

fraîches et nouvelles que vous porterez avec plaisir, maintenant et pour le printemps

5.99

AJOUTEZ UN SOU ET DOUBLEZ LE MONTANT DE VOTRE ACHAT

Voilà un groupe de robes qui sera sûrement populaire demain. Vous trouverez tout ce que vous désirez dans les robes unies ou imprimées, genre une pièce ou avec boléro. Elles sont des copies de robes plus cher et seront une valeur extraordinaire au prix deux pour le prix d'un plus un sou. Manches longues ou courtes.

TAILLES 14 à 20 — 38 à 52 — 16½ à 24½

Troisième plancher

Vendus cette saison 7.95 chacun vous en avez maintenant 2 pour 6.96

Ensembles 3 Pièces

- Drap couverture
- Chinchilla
- Tweed quadrillé
- Enfants 1 à 6 ans

6.95

AJOUTEZ UN SOU ET DOUBLEZ LE MONTANT DE VOTRE ACHAT

Ensembles que nous avons vendus durant la saison jusqu'à 7.95 — Tous soigneusement confectionnés dans des tissus de haute qualité dans les modèles Grenadier, ou Balmaccan. Nous avons dans ce groupe des modèles spéciaux pour les petites de 1 à 3 ans, confectionnés de drap velours dans les teintes de vert, ou bleu poudre.

Deuxième plancher

Complets 1 et 2 Pantalons pour hommes

- Worsted
- Tweed
- Serge Bleu Marine
- Serge Brune

Voici un groupe de complets comprenant les modèles et les dessins les plus nouveaux pour maintenant et le printemps. Modèles à devant simple ou croisé dans les tailles 35 à 50. Soigneusement confectionnés pour donner une longue durée. Profitez-en pour vous acheter deux nouveaux complets pour le prix d'un plus un sou. $25.00.

Plancher de la rue

$25

Paletots d'Hiver de bonne qualité pour hommes

- Alpine
- Tissu Barrymore
- Fleece
- Poils de chameau
- Molleton

Vous avez des genres de tissus et des modèles pour tous les goûts dans ce groupe. Tous les genres à partir du paletot avec collet de velours jusqu'au gros Ulster ainsi que Raglan, ajustés, drapés, grenadier. Toutes les teintes et dessins. Tailles 35 à 46. $25.00.

Plancher de la rue

Maurice Pollack ltée

75-85 ST JOSEPH-TEL 4-4661

CENTRE DE LA MODE ET DE L'ÉCONOMIE

LE MONDE OFFICIEL

Son Excellence le Gouverneur-Général accompagné de M. Shuldham Redfern et du Colonel H. Willis O'Connor a dîné avec le Très Honorable Sir Leman Duff, juge en chef du Canada, au Country Club, mercredi.

— o —

Le Lieutenant-Gouverneur de la province a reçu quelques membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative à dîner, hier, à Spencer Wood.

— o —

Madame E.-L. Patenaude recevra à un déjeuner, à sa résidence de Spencer Wood, mercredi, le 15 février.

— o —

Le président du Conseil législatif et madame Raymond ont lancé des invitations à une réception qu'ils donneront au Château Frontenac, de cinq heures et demie à sept heures et demie, jeudi, le seize février.

Le monde militaire

L'honorable Ian Mackenzie, ministre de la Défense nationale, sera représenté par le major-général H.-H. Matthews, C.M.G., D.S.O., adjudant-général du département de la Défense nationale, au dîner de l'Institut Militaire de Québec qui aura lieu au Club de la Garnison samedi, le 11 février.

RECEPTIONS

Madame Fernand Miville-Dechêne recevra à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence du chemin St-Louis. Madame Auguste Drolet, madame Adjutor Dussault et madame H.-R. Bouffard serviront le thé, le café et les glaces, aidées de madame Renault Miville-Dechêne, madame Louis Miville-Dechêne et de madame F.-X. Ahern.

— o —

Madame Georges Guimond a reçu à l'heure du thé, mercredi, à sa résidence, Cove Fields Barracks, en l'honneur de madame E.-J. Renaud. Madame G.-A.-H. Trudeau et madame Percy Flynn servaient le thé et le café, aidées de mesdemoiselles Gwyneth Renaud, Marie Guimond et Charlotte Joncas.

— o —

Mademoiselle Françoise Lemieux a reçu de 5 à 7 heures, au Claridge, hier après-midi. La table était magnifiquement ornée de jonquilles et de tulipes mauves. Madame P.-L. Mignault, madame Jean Saucier et madame Albert Lemieux servaient le thé, le café et les glaces, aidées de mesdemoiselles Claire Champoux, Lucile Guilmette, Jeannine Legendre, Thérèse Roberge, de Winnipeg, et Jacqueline Lebrun. Une centaine d'invités assistaient à cette réception.

Madame H.-C.-G. Mariotti recevra à un "sleighing party" ce soir, pour sa fillette Audrey.

— o —

Madame J.-M. Stobo a reçu à l'heure du thé, hier, à sa résidence de la Grande-Allée. Madame E.-J Renaud et madame Alfred Morris, de Westmount, accompagnaient madame Stobo pour recevoir. Des fleurs printanières ornaient la table. Madame Philip Carrington, madame Donald-Hector McLean, madame D.-B. Papineau et madame A.-H. Crowfoot présidaient à la table du thé, aidées de madame George Mitchell, madame E. Haberer, madame H.-D. Payson et de mesdemoiselles Gladys et Ivy Gibsone.

— o —

Madame Henri Terreau a reçu à un thé, lundi, le 6 février, dans le Salon Rose de l'hôtel St-Louis. Des oeillets et des fleurs printanières ornaient magnifiquement la table. Madame Roch Terreau, madame Norbert Cloutier, madame Alphonse Pouliot et madame Joseph Racine servaient le thé, le café et les glaces, aidées de mesdemoiselles Marie-Jeanne Racine, Claudine Plamondon, Fernande Morency et Jeannette Terreau.

— o —

Mademoiselle Daisy Grant, de Montréal, a reçu à l'heure du thé, mercredi, pour sa soeur, Lorna, débutante. Mademoiselle Daisy Grant portait une robe de lainage bleu pâle avec bouquet de roses Talisman. Mademoiselle Lorna Grant était en robe de crêpe de laine belge avec bouquet et bracelet de roses Sweetheart. Leur mère, madame James-W. Grant portait une robe de crêpe noir. Madame F.-C. Routh et madame R.-G. Foster servaient le thé aidées de mesdemoiselles Hermine de Clercq, Pauline Barsalou, Una Edgell, Muriel Brodie et Phylis Puttee.

— o —

Samedi dernier, Mademoiselle Pauline Lévesque, d'Outremont, recevait à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Marcelle Pelland. Mesdames J.-A. Pelland, J.-W. Paradis, Louis Bolduc et J.-E.-W. Lévesque servaient le thé, aidées de mesdemoiselles Annette Nadeau, Marguerite Tremblay, Gisèle Dazé, Yvonne Aubé et Madeleine Girard.

— o —

Madame J.-Arthur Mathewson, de Montréal a reçu à l'heure du thé, mercredi, pour ses filles, Pamela et Ailsa. Madame H.-G. Birks, madame C.-B. Price et madame J.-T. Lewis servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Margaret Main, Phylis Horn, Helen Hyndman, Rita Rich, Betty Hamilton, Dorothy Kimball et Pamela Merrill.

— o —

Sir Gerald et lady Campbell ont reçu à un dîner, hier, à Ottawa.

— o —

Le docteur et madame H. U. Granow recevront à un dîner, vendredi, à Ottawa.

— o —

Madame W. P. J. O'Meara, d'Ottawa a reçu à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de madame K. Takenchi à l'occasion de son prochain départ pour Tokio. Madame S. Kanaya servait le thé.

— o —

Madame Louvigny DeMontigny, d'Ottawa, qui a reçu à sa résidence de l'avenue Clemow, vendredi, portait une robe de crêpe et de chiffon noir et un bouquet de corsage de roses. Mademoiselle Jacqueline DeMontigny, portait un modèle de velours acier avec touffe de fleurs bleu et fuschia à la taille. Des pois de senteur ornaient la table. Madame Paul Leduc, madame H. A. Fortier, madame Gustave Lanctôt, madame P. E. March, madame Albert Charlevoix, madame Armand Grenier et mademoiselle Béatrice Belcourt présidaient au thé aidées de mesdemoiselles Marguerite et Marcelle Charlebois, Madeleine et Thérèse Lalonde, Andrée Leduc, Marguerite Gonthier, Marie Prendergast, Marguerite et Andrée Patenaude, Juliette Chevrier, Bernadette Marchand, Germaine St-Laurent, Esther Chassé, Françoise Fortier, Yvonne Smith, Y. Fratherston Laugh, Thérèse Moynuer, Marcelle Paradis, Madeleine Ouimet, Annette et Gabrielle St-Denis, Madeleine Caldwell, Annette Landry, Jeannette, Pauline et Gabrielle Sénécal.

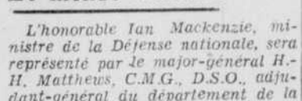

Nous avons un magnifique assortiment de DISQUES

VICTOR

Toute la gamme des plus récentes compositions musicales d'Europe et d'Amérique.

- Afternoon of a Faun — Parties 1 et 2 (Debussy) Philadelphia Sym. Orchestra, Léopold Stokowski.
- Africana-O Paradiso (Beniamino Gigli) Martha — M'Appari (Beniamino Gigli),
- Mexicali Rose — Waltz (Sammy Kaye), Among Those Sailing—F.T., (Sammy Kaye),
- Thanks for Ev'rything—F.T. Do You Remember Last Night—F.T. (Tommy Dorsey's).

LINDSAY'S

C.W. LINDSAY & CO. LIMITED Fondé 1877
*** PIANOS-RADIOS-ORGANS ***

201-203 rue St-Jean

Dînez et Dansez au CHATEAU FRONTENAC

Dîner-Danse, samedi 11 février

Gilbert Darisse
et son orchestre
Eléanor Deane

Dîner servi de 7 h. à 9 h. 30 p. m. seulement.

Danse de 7 h. jusqu'à la fermeture.

$1.50 par tête

comprenant dîner et couvert.

Réservez vos places de bonne heure chez le maître d'hôtel.

NAISSANCES

M. et madame C.-E. Montminy font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille Marie-Françoise-Yvette-Nicole, née à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

— o —

CLUBS ET CERCLES

Madame Gus Seifert et madame L.-J. Teakle présidaient au thé de la section féminine du Québec Curling Club. Madame G. Trakas et madame H.-N. McKinnon étaient en charge de l'organisation.

BIENFAISANCE

Sous le haut patronage de madame E.-L. Patenaude, la présidente et les membres du conseil d'administration de la Ligue de la Jeunesse Féminine recevront de quatre à six heures, cet après-midi, à un thé-offrande au bénéfice de la kermesse de l'Hôtel-Dieu de Québec.

DEPLACEMENTS

Le major-général H.-H. Matthews, C.M.G., D.S.O., adjudant-général du département de la Défense nationale à Ottawa, sera, durant son séjour à Québec, l'invité du brigadier et de madame E.-J. Renaud.

— o —

L'honorable Gordon Scott, de Montréal, fait un bref séjour en notre ville.

— o —

Madame W.-J. Brady et mademoiselle Laura St-Laurent, de Compton, passent quelques jours à Québec, les invitées de M. et madame Louis St-Laurent.

— o —

Le lieut.-colonel et madame J.-S. O'Meara, qui arriveront aujourd'hui à Halifax sur le "Duchess of Bedford", d'un voyage de quelques mois outre-mer, seront de retour à Québec en fin de semaine.

— o —

M. et madame F. St-Pierre, de Montréal, ont fait un bref séjour en notre ville.

— o —

M. et madame Léonard Demers, de Thetford Mines, étaient de passage à Québec en route pour New-York, d'où ils s'embarqueront pour un séjour de deux mois dans le sud.

— o —

M. Louis Deschênes est parti pour un séjour de deux mois en Floride et à la Havane.

— o —

M. G.-E. Routier, surintendant des télégraphes du gouvernement, à Québec, fait un bref séjour à Ottawa, dans l'intérêt de ses affaires.

— o —

M. Antonio Perrault, de Montréal, a passé quelques jours en notre ville, où il a assisté à la réunion du conseil de l'Instruction publique.

— o —

Mademoiselle Berthe Reid est retournée à Mont-Joli après avoir été, durant une semaine, l'invitée de mademoiselle Colette Hudon.

— o —

Mademoiselle Renée Dufresne, de Trois-Rivières, est actuellement à Québec, l'invitée de M. et madame J.-Albert Coulombe.

— o —

Mademoiselle Marguerite Bédard est de retour de Trois-Rivières, où elle a été l'invitée de mademoiselle Louise Mercier.

— o —

M. et madame S.-G. Godin, de Montréal, sont de passage au Château Frontenac.

— o —

Mademoiselle Gabrielle Gibaut, de Montréal, passe quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame Maurice Royer.

— o —

M. E.-C. Piedaleu, de Montréal, est de passage à Québec.

— o —

Le colonel et madame W.-H. Clark-Kennedy, qui ont passé quelque temps en Angleterre et en Ecosse, arriveront à Montréal, en fin de semaine.

— o —

Madame Maurice Robitaille, de Los Angeles, Californie, est actuellement à Montréal, l'invitée de M. et madame Raoul Robitaille, avenue Coolbrook, après avoir passé quelque temps à Valleyfield.

— o —

Madame C.-H. Hays et madame L. Grier, de Montréal, partiront le 16 février pour Phoenix, Arizona et Pasadena, Californie.

— o —

M. et madame J.-A. Laferté, de Montréal, et leur fille, Pauline, sont partis pour un séjour de plusieurs mois en Floride et aux Antilles.

Madame Pierre-F. Casgrain est de retour d'Ottawa.

— o —

Madame Louis Gélinas, de Montréal, a passé quelques jours à Sainte-Agathe, l'invitée de madame Ernest Savard.

— o —

Mademoiselle Laurette Rhéaume, de Winnipeg, arrivera prochainement à Montréal, et sera l'invitée de sa tante, madame A.-E. Moisan, pendant quelque temps.

ST-SAUVEUR

Exercice du chemin de la croix.
Il y aura exercice du chemin de la croix, ce soir, à 7 heures 30, à l'église paroissiale. Cet exercice sera immédiatement suivi d'une séance de confessions.

Confessions.
Demain après-midi, à 3 heures et demain soir, à 7 heures 30, auront lieu deux séances de confessions, à l'église paroissiale.

Grand'messe, demain.
A l'église paroissiale: 5 h. 30, pour les Ames; 6 h. 15, pour Imelda Roy; 7 heures, en action de grâces; 7 h. 45, pour dame Napoléon Pouliot.

LA POLICE SE PREOCCUPE DE GEORGE MASON

On prend les empreintes digitales de ce jeune homme de 18 ans détenu à la prison de Québec depuis un mois en attendant qu'on l'identifie.

La Sûreté provinciale de Québec s'occupe activement, depuis hier midi, de connaître l'identité de George Mason, le jeune homme de 18 ans, qui est détenu depuis près d'un mois à la prison de Québec et au sujet duquel toute une correspondance a déjà été échangée avec d'autres villes. A la demande même du lieutenant-colonel Léon Lambert, commissaire-adjoint de la Sûreté provinciale, M. Maurice Deschênes, expert en empreintes digitales aux quartiers généraux de la sûreté, s'est rendu à la prison, hier après-midi, afin de prendre les empreintes du prévenu. Ces empreintes seront envoyées à Ottawa de même qu'à Washington et autres centres du Canada et des Etats-Unis avec la photographie du jeune homme.

Nous avons appris, hier, que le jeune Mason et un de ses compagnons, du nom de Campney, actuellement à l'Hôtel-Dieu, sont ceux que les agents de la sûreté provinciale ont détenus, au cours du mois d'octobre dernier, en rapport avec la visite inattendue que reçurent deux vieillards à St-Raphaël. On se rappelle que la maison toute délabrée de ces deux vieux avait été prise pour un hangar et que deux individus s'y étaient introduits de force.

Comme le Soleil le rapportait hier, avec nombreux détails, les autorités restent très sceptiques sur l'identité et le cas particulier de Mason. A toutes les questions qu'on lui pose, ce jeune homme répond seulement qu'il voudrait bien être remis en liberté.

Réunion des anciens de Queen's

Une cinquantaine de membres de la succursale québecoise de l'association des Anciens de l'Université Queen's à Kingston, se sont réunis à un dîner dansant donné au Château Frontenac, mercredi soir, en l'honneur du Dr R.-C. Wallace, principal de Queen's.

A la table d'honneur, on pouvait remarquer M. et Mme J.-A. Tremblay, Dr R.-C. Wallace, l'Evêque Carrington, l'hon. Frank Carrel, M. Louis St-Laurent et le Révd A.-M. Gordon.

Après quelques mots de bienvenue à l'adresse du Dr Wallace et des autres invités d'honneur, le président a souligné le fait que lors de sa visite au Canada le Président Roosevelt avait été reçu Docteur Honoris Causa par l'Université.

Dr H.-J. Rowley, en présentant la santé de Queen's, a payé un tribut tout spécial à la nature de l'enseignement qui y est donné.

Le Dr Wallace a répondu à la santé de l'Université et a parlé brièvement des différents problèmes qui sont actuellement à l'étude dans cette institution. Le nombre des étudiants à Queen's sera bientôt de 2,000, a-t-il dit. Le Dr Wallace a dit quelques mots du nouveau laboratoire sanitaire récemment établi à Queen's et qui est le mieux outillé au Canada. Queen's prend une part des plus actives dans l'étude de la sécurité publique au point de vue sanitaire. Une école de relations internationales a été récemment établie à Queen's afin de pouvoir étudier les problèmes qui touchent à la fois la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, et le Canada.

En août 1941 Queen's célébrera son 100e anniversaire et les plans de cette célébration sont à l'étude.

Le Rvd A.-M. Gordon a remercié le Dr Wallace. M. Louis St-Laurent C.R., a ensuite dit quelques mots à titre de gradué honoraire de Queen's. Après les remarques de M. St-Laurent, l'hon. Frank Carrel, président honoraire de l'Association a présenté des films pris par lui et qui sont une étude des plus intéressantes de la vie de certains animaux.

A St-Jean-Baptiste

Hier soir, à la kermesse de la paroisse St-Jean-Baptiste, le banquet des Zouaves et des Cadets St-Jean-Baptiste, a eu lieu. Ce banquet, qui comme les précédents, remporta un franc succès, était présidé par M. J.-H. Paquet, commandant de la compagnie No 1 des Zouaves. Parmi ceux qui y assistaient, on remarquait: M. Huot, président des Cadets, M. l'abbé Léo Paquet, aumônier, M. l'abbé Pettigrew, curé de Stoneham et ancien aumônier, ainsi que plusieurs notables. Demain aura lieu le banquet des voyageurs de commerce.

Chaque soir de cette vente de charité, toute personne qui entre dans la salle de la kermesse, même si elle n'achète aucun article, a droit à un billet pour le tirage d'un prix de présence consistant en un voyage à Montréal. Voici les personnes gagnantes jusqu'à date : Mlle Cécile Leclerc, 365 rue St-Jean; Mme Boiteau, 34 rue St-Gabriel; Mlle Ruel, 94 rue St-Gabriel; M. Hermas Goulet, 33 rue Ste-Claire, et Mlle Rochon, 360 rue St-Olivier.

La session en Alberta

Edmonton, 10 (P.C.) — La huitième session de la huitième législature albertaine s'est ouverte, hier, au milieu d'une cérémonie très brillante. Le lieutenant-gouverneur de l'Alberta, l'hon. J.-C. Bowen, a passé une garde d'honneur en revue et 15 coups de canon ont marqué l'ouverture officielle du Parlement pour l'année 1939.

Le discours du Trône constate une amélioration des conditions générales à travers la province; amélioration de l'éducation; augmentation des services médicaux et l'aide apportée à 6,000 jeunes chômeurs grâce à divers plans d'entraînement. Parmi les mesures prévues dans le discours du Trône, on remarque: annulation de quelques dettes agricoles, établissement de nouvelles succursales du Trésor provincial à travers la province; extension du réseau routier dans les régions rurales; recherches de marchés pour le charbon albertain. Le discours du Trône révèle que l'Amirauté anglaise s'intéresse grandement aux puits de pétrole de la vallée Turner.

Un nouveau brise-glace

La construction d'un brise-glace pour le compte du gouvernement fédéral aux chantiers maritimes Davie, à Lauzon, est de nature à réjouir la population ouvrière de cette localité étant donné qu'elle se voit assurée d'avoir du travail pour plusieurs mois. En effet, les travaux commenceront sous peu, suivant ce que nous annonçait hier, M. Dave Craig, surintendant de la Davie Shipbuilding & Repairing Co. Ltd. Comme on le sait, ce nouveau brise-glace est destiné à remplacer le "Lady Grey" qui compte déjà de longues années de service. Les plans du nouveau navire ont été préparés par les architectes navals du gouvernement fédéral. La nouvelle unité de la flotte du gouvernement fédéral ressemblera au "Lady Grey" tout en étant naturellement plus moderne. Cette construction d'un nouveau brise-glace est la réalisation d'un projet qui était à l'étude depuis longtemps.

★ Visite d'un grand savant des E.-Unis

(Suite de la page 3)

notre ville. Le congrès groupait les ornithologistes les plus distingués de l'Amérique du Nord

Le Dr Chapin est un savant de particulière distinction et sa visite à Québec sera saluée avec enthousiasme. Il fut le disciple de William T. Davis, naturaliste réputé de Staten Island et il accompagna Herbert Lang au cours d'une importante mission au Congo Belge. Le Dr Chapin n'était encore qu'un tout jeune homme que déjà il avait la réputation d'un grand savant. Il a fait des travaux d'observations dans les montagnes Rocheuses du Canada en 1915. On peut dire en un mot que le Dr Chapin a poursuivi ses études de la nature sous tous les cieux. Il a fait un grand nombre de publications vivement appréciées.

On aimera entendre cet éminent conférencier le 28 février prochain sous les auspices de la Société Provancher d'Histoire Naturelle. L'entrée sera gratuite. On peut se procurer des cartes dès maintenant en s'adressant au Secrétariat, 38, rue Sherbrooke, ou après des membres de la Société.

4 fois plus populaire que tout autre thé!

4 FOYERS POUR 1! De tout le thé acheté dans nos magasins, le DOMINO est employé dans 4 fois plus de familles que toute autre marque prise séparément.

Ce sceau vous garantit que le Thé DOMINO a subi avec succès toutes les épreuves relatives à la pureté, la qualité, la saveur et l'arôme, et a été approuvé par les Cuisines d'Essai des Magasins Dominion.

AUPRES DES CLIENTS DES MAGASINS DOMINION

PARMI nos clients, le Thé DOMINO se vend plus que toute autre marque dans la proportion de 4 pour 1. Et comme c'est un thé qui donne une valeur *additionnelle*, il se fait de *nouveaux* amis tous les jours. Après l'avoir comparé avec d'autres marques de thé — valeur pour valeur — des milliers de nos clients ont adopté le délicieux Thé DOMINO.

Essayez vous-même ce produit vraiment supérieur. Savourez-en la saveur riche et délicate, et sachez que c'est *un mélange de premier choix*. Le prix, toutefois, en est *modique* parce que nous achetons notre thé en quantités très considérables.

Bénéficiez de cette économie !

Servez à votre famille un thé plus délicieux qui vous coûtera meilleur marché. Achetez de ce Thé DOMINO dès demain ! Profitez en même temps des autres spéciaux Dominion. Pour épargner de l'argent, achetez aux Magasins Dominion.

FABRICATION CANADIENNE

SPÉCIAUX DE DEMAIN AUX MAGASINS DOMINION

"DOMESTIC SHORTENING" 2 paquets 1 lb .23 — paquet 4 lbs .43 — seau de 20 lbs 2.19

FEVES AU LARD CLARK 3 boites 21 onc. .25

KETCHUP AUX TOMATES CLARK 2 bouteilles 12 onces .25

Ne manquez pas de vous procurer le **SUPPLÉMENT EN COULEURS** *de votre journal favori* **LE SOLEIL** avec l'édition régulière de demain

Escarmouche entre MM. René Chaloult et M. Duplessis

M. Chaloult : — C'est que je croyais avoir déjà entendu le premier ministre dire et répéter souvent que le Conseil économique, nous l'avions déjà par la nomination de M. Minville et de tel autre technicien et tel autre expert à certaines fonctions dans le gouvernement. Il a souvent dit : "Voilà notre Conseil économique". Or, ce n'est pas cela que nous entendions par Conseil économique. Nous voulions lui donner la place du Conseil législatif. Nous persistons, de ce côté de la barricade, à préconiser cette transformation."

LONGS DISCOURS

Plus loin, le député de Kamouraska s'interrompt un moment, et reprend : "Je comprends que je suis un peu long et qu'on en a un peu soupé des discours, des deux côtés de la Chambre. On me le pardonnera peut-être. J'ai un peu de temps à prendre dans cette Chambre où je n'ai pas ennuyé personne l'an dernier.

"**M. Duplessis** : — A ce temps-là, ceux qui ont été député pendant dix ans parleront pendant dix ans.

M. Chaloult : — Je n'ai pas l'intention de parler pendant dix ans. Parlant plus loin de l'esprit même du pacte confédératif, **M. Chaloult** fait de considérables commentaires. A un moment donné, il fait sursauter quelques membres de la droite, bons conservateurs, en s'écriant; "M. Bennett, de sinistre mémoire, c'est une définition bien naturelle après ce qu'il a fait..."

Plus loin encore, sur l'attitude des députés du Québec aux Communes, M. Chaloult déclare : "Reconnaissons-le, nous avons eu avec M. W. Lacroix (député libéral de Montmorency aux Communes) un homme de véritable esprit national à Ottawa qui a su se lever pour la sauvegarde de nos droits. Il convient aussi de féliciter M. Georges Héon, le conservateur M. Héon, pour le courage qu'il a aussi manifesté dans son discours, en représentant bien la mentalité des nôtres." Le député reprend son discours. Le premier ministre se lève après environ une demi-heure.

M. Duplessis : — Je ne veux pas interrompre le député, mais à 5 h. nous aurons une sanction par le lieutenant-gouverneur de la loi du crédit agricole. S. Exc. le lieutenant-gouverneur m'a demandé d'être prêt à 5 h. et comme il est près de 5 h. nous pourrions peut-être suspendre la séance tout de suite. Nous allons aller dans la salle du Conseil législatif et nous reviendrons entendre le député de Kamouraska."

La séance est suspendue pour environ un quart d'heure.

Au retour des députés, **M. Chaloult** reprend son discours.

M. Chaloult : — Décidément, je ne suis pas chanceux. J'allais tout à l'heure parler de l'Instruction publique et le ministre s'y trouvait. Maintenant, le ministre (M. Paquette) n'est pas revenu.

M. René LaBelle (U.N. St-Henri) : Ca va abréger votre discours.

"ENCOURAGEMENTS"

Plus loin, **M. Chaloult** parle de quelques réformes dans l'instruction et dit : "J'en parlerai encore tout à l'heure".

M. Hermann Barette, (U. N. Terrebonne) baillant : — Ca c'est encourageant pour nous autres.

Le député de Kamouraska continue.

M. Chaloult : — Il y a dans cette Chambre des personnalités qui sont loin de s'être affirmées. A dessein on les maintient dans l'ombre. Comme Polyeucte, ils rêvaient de renverser les idoles, au collège. Ils n'ont pas pu oublier ce passé qui est trop présent pour eux, car il n'y a pas trois ans, ils renouvelaient les mêmes serments. Il y avait parmi ces gens, le député de l'Islet **M. Jos. Bilodeau**), le député de Bellechasse (**M. Emile Boiteau**), le député de Bonaventure (**Me Henri Jolicoeur**) qui restent pour moi des amis. Ce sont eux qui étaient des oppositionnistes systématiques, qui voulaient garder envers et contre tous leur indépendance. Ce sont des gens dans lesquels je n'ai pas perdu encore toute confiance, malgré le rôle qu'on leur fait jouer aujourd'hui.

M. Boiteau : — Le député de Kamouraska a parlé de ses rêves de jeunesse. C'est en plein cela; des rêves. Les rêves de jeunesse sont finis quant à moi. Je vis et je réalise.

M. Bouchard : — Oui, vous réalisez (rires).

M. Chaloult : — C'est là un aveu que je trouve triste. Si encore le député avait dit qu'il réalise ses rêves de jeunesse, ce serait plus dans l'idéal qu'il s'était proposé. Mais que fait-il ?

M. Boiteau : — Si le député veut venir dans Bellechasse en discuter devant les électeurs.

M. Chaloult : — Nous y sommes allés dans Bellechasse, et nous y retournerons avec plaisir. J'espère que la prochaine fois nous nous entendrons avec le député et que nous revendiquerons les mêmes principes avec le même esprit d'indépendance, cette belle indépendance d'autrefois. Nous ne demanderons pas aux électeurs d'être fanatiquement rouges ou fanatiquement bleus. Il me semble qu'on devrait en avoir fini une fois pour toutes de l'esprit de parti. Que l'on dise donc en Chambre, même quand on est du côté du gouvernement, en quoi l'on diffère du gouvernement sur certains points. Il y en a sûrement, mais on n'ose pas les dire !

M. Chaloult continue son discours et semble avoir terminé, lorsque, sur le coup de six heures, il demande l'ajournement du débat.

M. Duplessis: — J'avertis charitablement la Chambre, sans faire allusion à personne en particulier, que le gouvernement ne peut pas supporter des longueurs interminables dans les discours. Le chef de l'Opposition a parlé 2 heures, le député de Rivière-du-Loup, 2 heures; le député de Québec-Centre 4 heures. Le député de Laval à parlé 3 heures; le député de Dorion aussi et le député de Kamouraska est en train de se rendre à 5 heures de discours. C'est trop. Cela n'a pas de sens commun, et nous n'avons pas été élus pour cela.

M. Casgrain:—Je n'ai parlé qu'une heure et un quart.

M. Duplessis: — Je ne fais allusion à personne en particulier; je ne veux être blessant pour personne, mais ce n'est pas raisonnable. C'est un parlement d'action, ici; il y a sur l'ordre du jour des projets de loi intéressants et importants. Plus la session dure, plus cela coûte cher au peuple, et nous avons tellement besoin d'argent pour la colonisation, l'agriculture, l'hygiène, l'instruction publique, que nous n'avons pas les moyens de perdre de l'argent à entendre des discours qui n'aboutissent à rien. Ce débat sur l'adresse s'est éternisé en longueur. Nous allons siéger ce soir, demain avant-midi, après-midi et demain soir, et s'il le faut . . . .

M. Candide Rochefort (dissident de l'U. N., Ste-Marie): — Samedi, siégeons aussi samedi.

Voix à droite : — Ça te fait rien, toé, t'es toujours parti.

M. Sauvé: — A l'ordre.

EVOCATIONS

M. Duplessis : — Je demande à la Chambre de se limiter dans ses discours.

Voix à gauche : — Et la session de 1936 ?

M. Duplessis : — Ceux qui prennent plus qu'une heure pour s'expliquer n'ont pas des affaires bien claires . . .

M. Casgrain : — Le premier ministre parle toujours bien au-dessus d'une heure dans sa réplique au chef de l'Opposition (rires).

M. Chaloult : — Parlant sur ce que je suppose un point d'ordre, je ferai remarquer au premier ministre qu'en 1936 il y a eu une session dans cette Chambre. Le gouvernement d'aujourd'hui qui était l'Opposition d'alors ne s'est pas fait de scrupule, non seulement de parler longtemps, mais d'étirer les discours à plaisir, au point que ceux-là ne voulaient plus absolument rien dire.

M. Sauvé : — Il n'y a point de point d'ordre. Le premier ministre s'est levé sur une question de privilège, il a fait ses remarques. Je ne sais sur quel règlement le député de Kamouraska pourrait s'appuyer pour continuer de parler, mais moi je sais bien qu'il en existe un qui me dit qu'à 6 heures je dois partir.

M. Bouchard : — J'aimerais savoir du premier ministre à quelle heure nous allons revenir en Chambre ce soir. Il y a un diner à Spencerwood...

M. Duplessis : — Nous n'avons pas été élus pour diner.

M. Bouchard : — A quelle heure devrons-nous revenir. Je comprends que la coutume veut que nous ne revenions qu'à 8 h. 30, mais les règlements disent autre chose, et le premier ministre pourrait bien s'aviser de . . .

M. Duplessis : — Les règlements veulent que nous revenions à 7 heures 30; la coutume à 8 heures 30. Nous reviendrons à 8 heures

La séance est suspendue jusqu'à 8 heures.

CHIMERES DANGEREUSES

M. Chaloult, posant le problème de l'équilibre entre la population ouvrière et rurale, dit que c'est une chimère de vouloir transformer la majorité des ouvriers en agriculteurs prospères. Comme ils forment une des principales classes du peuple canadien-français, tâchons de relever leur standard de vie, ce qui ne nous empêche pas de nous intéresser principalement à l'agriculture.

Le député de Kamouraska étudie ensuite la question ouvrière proprement dite. — "Lorsque l'on aura abattu les monopoles, qui dictent souvent à la province sa législation sociale, il deviendra plus facile de légiférer de manière à améliorer progressivement le sort de nos ouvriers."

Le salaire ne suffit pas, il appartient à l'Etat d'engager les patrons à admettre leurs ouvriers dans le partage des bénéfices. **M. Chaloult** dit que cette évolution de l'économique sera facilitée par le syndicalisme qui est un droit naturel pour l'ouvrier. Les syndiqués ont droit à l'atelier fermé.

—"Nous regrettons infiniment, dit M. Chaloult, que la solution des problèmes complexes ouvriers soit laissée à l'initiative de ministres et de députés qui, le plus souvent, les connaissent très peu et n'ont aucun loisir pour les étudier. Pourquoi ne pas confier toute notre législation ouvrière, si importante pour la paix sociale, à un Conseil du Travail, composé d'ouvriers et de patrons compétents, assistés de sociologues et de juristes ?"

M. Chaloult réclame ensuite des allocations familiales pour encourager les familles nombreuses. —"Où prendre l'argent ? dit-il. Qu'on taxe les riches, les capitalistes, les étrangers."

Il demande également des congés payés.

LES CULTIVATEURS

M. Chaloult passe ensuite aux problèmes agricoles. En 1871, nos campagnes contenaient 80.5 pour cent de la population de la province. En 1911, la population rurale était tombée à 51.8 pour cent. En 1931, à 36.9 pour cent. Pour 1941, l'on craint une autre diminution. Cet état de chose est alarmant.

Le député dit qu'il approuve les réformes de M. Gouin concernant les machines agricoles, les engrais chimiques, le drainages. A son avis, la réforme qui importe le plus est l'ouverture des marchés. Là encore il faudrait atteindre les monopoles.

M. Chaloult ajoute qu'il faudrait arracher une plus grande partie de nos forêts aux capitalistes au profit des cultivateurs. Les salaires des bûcherons, à son avis, ne devraient pas être inférieurs à $75. par mois pour compenser les millions que les exploitants ont faits.

LE CONSEIL ECONOMIQUE

Le député reproche au gouvernement de ne pas avoir aboli le Conseil législatif pour le remplacer par un Conseil économique. — "Ce Conseil, dit-il, aviserait le gouvernement sur la législation économique et sociale. Il remplirait un rôle utile tandis que l'organisme actuel n'est qu'un instrument coûteux et pompeux."

Parlant de la démocratie et de la dictature, il dit que la valeur d'un gouvernement dépend moins de sa forme que des hommes qui le dirigent. Pour se maintenir, la démocratie a besoin d'une abondante transfusion : le Corporatisme social.

M. Chaloult réclame la refonte de nos lois sur le mariage.

Le député de Kamouraska traite des problèmes nationaux. Il soutient que le gouvernement doit s'inspirer d'une politique canadienne-française pour la majorité de la population : l'intérêt général prime l'intérêt particulier.

—"Le gouvernement doit rendre la majorité canadienne-française maitresse de ses destinées, dit-il, par conséquent de son économique, support matériel de sa culture. Si, pour cela, il faut nationaliser, qu'il nationalise. Aux grands maux, les grands remèdes. Cette ferme politique n'exclut pas la prudence". Il expose que la Confédération nous garantit l'application de ces droits.

LES MINORITES

—"Il est faux, continue **M. Chaloult**, que nous nourrissions le moindre préjugé à l'égard d'aucun autre peuple. On ne trouvera pas un mot qui justifie ce reproche." **M. Chaloult** ajoute qu'il n'est pas question de brimer la minorité anglaise.

Il déclare ensuite que cette politique pro-canadienne-francaise ne produira ses fruits que si l'on élargit notre autonomie provinciale.

—"Nous tenons, dit-il, à complimenter notre gouvernement provincial sur son attitude courageuse à cet égard. Le premier ministre s'est proclamé défenseur de nos droits. A maintes reprises, il a signifié formellement à Ottawa sa volonté de n'en pas céder une parcelle. Cette détermination est conforme au meilleur esprit de notre programme et à la tradition nationaliste canadienne-française."

M. Chaloult expose que cette autonomie doit être poussée plus loin, être augmentée graduellement. Il affirme qu'il n'est pas question de séparatisme. Il réclame également l'application intégrale du pacte Confédératif dans son esprit lui-même et du statut de Westminster faisant du Canada un pays souverain.

Sur ce point, **M. Chaloult** veut l'abolition des appels au Conseil privé, un drapeau national, l'arrêt de l'immigration, la participation à la conférence de Lima.

—"Politique canadienne-française dans le Québec, canadienne-anglaise dans l'Ontario, autonomie provinciale, droits égaux pour les deux races partout au Canada, voilà, dit **M. Chaloult**, notre formule de coopération à l'unité canadienne que nous acceptons volontiers, si on la croit encore possible."

L'EDUCATION

Il y a eu des progrès marqués dans ce domaine. L'éducation nationale commence à préoccuper nos éducateurs. Des réformes nombreuses s'imposent.

L'une des plus pressantes est la transformation du Conseil de l'Instruction publique. — "Nous admettons volontiers, le principe de sa composition, moitié par des clercs, moitié par des laïcs. Mais tous les évêques sont-ils par définition des éducateurs, des Mgr Courchesne pour ne nommer que celui-là ?" **M. Chaloult** suggère que l'on pourrait tolérer des mandataires lorsque les évêques le jugent opportun.

La nomination des laïcs du Conseil par le gouvernement, à son avis, est un non-sens. A côté d'hommes de valeurs, on y voit des politiciens usés ou discrédités. Ils devraient être désignés par les universités et les maisons d'enseignement.

Le nombre des représentants devrait être diminué.

M. Chaloult parle ensuite de la nécessité de donner une orientation plus pratique à l'enseignement. Ces réformes s'accompliront par la coopération de l'Etat avec l'autorité religieuse.

PARTIS POLITIQUES

Enfin, le député de Kamouraska, se propose de montrer dans quelle mesure nos différents partis politiques peuvent contribuer à l'application des doctrines qu'il a exposées.

Il dénonce d'abord l'esprit de parti et dit qu'il a eu une mauvaise influence sur notre politique. Parlant de l'Union nationale, **M. Chaloult** dit qu'il y a beaucoup de personnalités attachantes qui ne se sont pas manifestées et qui" vont céder bientôt à leur conscience de patriotes, à la voix de l'opinion publique, à celle de plus en plus pressante de leurs véritables amis".

Il dit que d'autre part, il a confiance dans certains libéraux. Parlant de **M. Godbout**, il fait l'éloge de sa personnalité en lui reprochant l'imprécision de sa doctrine. Pour ce qui est de **M. Bouchard**, le député de Kamouraska, dit que plusieurs préjugés à son endroit se sont évanouis. Il rend hommage à son intelligence, son courage et son audace. Il rappelle que le Chef de l'Opposition a quitté un jour le fauteuil présidentiel pour combattre le trust.

—"Il y a eu une éclipse, dit-il. Nous n'en voulons pas connaitre la cause. Nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'un oubli d'un moment doive ternir une carrière"

POUR L'ENTENTE

M. Chaloult soutient que son groupe est disposé à s'entendre avec "tous les hommes de bonne volonté". Il dit qu'ils sont prêts à collaborer avec n'importe quel parti, pourvu qu'on donne des garanties suffisantes de l'accomplissement du programme.

—"Ignorer, dit-il, qu'avant quelques années, il sera assez difficile, parce qu'on a abatardi notre peuple, de réaliser nos principales réformes sans le concours des vieux partis, serait une naïveté impardonnable".

M. Chaloult releva un passage du discours du notaire Boiteau, dans lequel le député de Bellechasse suggérait aux dissidents de présenter un projet de loi et de montrer ce dont étaient capables leurs cerveaux.

"Nous acceptons la suggestion, dit **M. Chaloult**, mais je ferai remarquer que l'expérience a déjà été tentée. Nous sommes prêts à recommencer. Nous notons qu'il y a du changement dans cette Chambre et nous en sommes heureux. Je ne sais pas si on s'en souvient, mais j'ai déjà suggéré la ormation d'un organisme de refrancisation. Le projet est resté sur la table. Mon honorable ami de Valleyfield a donné son nom à un parc. Je ne lui en veux pas pour cela, je suis même content pour lui. Mais j'avais déjà suggéré qu'on donne des noms historiques à nos parcs, ou places publiques. On n'a pas donné suite à nos idées. Je suis tout de même prêt à collaborer. Je m'engage à ne pas créer d'embarras au premier ministre. M. le président, il me semble qu'il y a lieu de collaborer quand des idées de survivances sont en cause. Il ne s'agit pas alors de nous disputer sur des questions de mots. Je regrette le peu d'entente, le peu d'amitié, le peu d'harmonie qui existe dans cette Chambre.

"Je regrette d'être obligé de parler de moi. Le moi est haïssable, je le sais, mais j'en parle à la demande de certains de mes amis. On a répandu une rumeur folichonne pendant mon absence. On a dit que je n'avais pas siégé parce que j'avais eu peur du gouvernement. Peur de quoi ? Je l'ignore.

M. Duplessis : —Nous savons tous que le député de Kamouraska n'a pas siégé parce qu'il était malade. Je n'ai entendu personne lui imputer d'autres motifs d'absence. Plus que cela. Le gouvernement a compris que mon honorable ami était malade et a donné des ordres pour que son indemnité parlementaire lui soit payée quand même.

M. Chaloult : — On me permettra de faire une rectification. Il y a une loi qui prévoit le [illegible]ment de l'indemnité en cas de maladie. Le gouvernement n'avait pas besoin de donner d'ordres à ce sujet. Ce n'est pas une charité qu'on m'a fait. Ce qu'a dit le premier ministre n'est pas exact.

M. Duplessis : — Pour payer l'indemnité dans un cas comme celui-ci, il faut le consentement de la Chambre. Encore une fois, je ne veux pas faire de peine à mon honorable ami. Je veux qu'il sache que nous ne lui avons jamais imputé d'autres motifs que la maladie.

M. Chaloult : —J'ai examiné les statuts. Ceux-ci sont formels. Quand un député est malade, il doit être payé quand même. Il n'est pas besoin du consentement de la Chambre. Je ne veux pas laisser l'impression que j'ai reçu la charité.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Chaloult reprit son discours et déclara qu'il n'avait pas peur de personne. Reprenant un mot classique, il ajouta : :"Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte."

Le député de Kamouraska ajouta qu'il regrettait que le ministre de l'Instruction Publique ne soit pas à son siège, car il avait des choses à lui dire. La droite lui demanda de ne pas se gêner et **M. Chaloult** répliqua : "Je veux être chic."

M. Patrice Tardif : — Je ferai remarquer qu'il n'y a pas de ministre de l'Instruction Publique.

M. Chaloult : — Il en remplit le rôle. Je l'appelle comme cela, car je n'aime pas le mot "secrétaire provincial". Je puis aussi l'appeler ministre de la Santé, si l'on préfère. Le ministre est député de Labelle. C'est un lourd héritage. Il y a un homme qui a été député de ce comté à Ottawa pendant de nombreuses années et qui a fait honneur à sa race. Ce fut un grand Canadien".

M. Chaloult ajouta que le discours de M. Paquette sur l'adresse l'avait désappointé. "J'ai compris," dit-il, "qu'il avait cédé à certaines exigences et qu'il avait peut-être été forcé de se soumettre par suite de la solidarité politique. Il est possible aussi qu'il ait dépassé sa pensée. Le député de Labelle a dit que le député de Québec-Centre avait quitté les rangs de l'Union Nationale sans aucune raison plausible. Je vais essayer de démontrer que nous avons quitté l'Union Nationale pour des raisons plausibles. Et les circonstances viennent aujourd'hui confirmer nos raisons. Nous nous sommes présentés devant l'électorat avec un programme. Le premier ministre a laissé entendre que le programme de l'Action Libérale Nationale n'était pas le sien. Ce programme a été publié sous le chiffre de l'Union Nationale."

M. Chaloult lut alors un article du "Devoir", en août 1936, donnant le compte rendu d'un discours de M. Duplessis à Mont-Joli. Il était dit que le député des Trois-Rivières avait déclaré vouloir transformer le Conseil Législatif en Conseil Economique.

M. Duplessis. — Une motion a été présentée demandant l'abolition du Conseil Législatif. J'ai suggéré une transformation du Conseil Législatif, sur la base d'un Conseil Economique, mais je reste en faveur des deux Chambres. Abolition et transformation ne sont pas la même chose.

Pour démontrer qu'il avait eu des raisons plausibles de quitter l'Union Nationale, M. Chaloult fit ensuite une énumération des articles du programme qui d'après lui, n'ont pas été réalisées.

"Conquête des marchés locaux et étrangers," dit-il. "Il n'y a rien eu de fait dans ce sens. Electrification des campagnes. On m'objectera qu'on a électrifié quelques campagnes. Tout le monde sait que ce n'est pas là l'esprit de notre programme. Industrie moyenne et complémentaire. Encore rien de fait dans ce domaine. Code du travail.

M. Duplessis : — C'est fait.

M. Chaloult : C'est la première nouvelle.

M. Duplessis : —C'est fait.

M. Chaloult : —Tant mieux. J'attends la législation qu'on nous présentera à cet effet.

M. Duplessis : — La codification, c'est la réunion des lois. Nous avons commencé par passer des lois, puis nous avons nommé une commission pour les codifier.

M. Chaloult : — Le premier ministra sait que ce n'est pas cela que nous entendons par code du travail. C'est condenser et coordonner la législation ouvrière.

Combattre le trust de l'électricité, poursuivit M. Chaloult. Je m'attends tout de suite à l'objection des centrales. Ce n'est pas cela que nous entrevoyions. Briser le trust du papier.

M. Duplessis :— Quand nous sommes arrivés au pouvoir, il y avait une crise. Nous avons commencé par assainir les finances. Il y avait aussi une tendance à la centralisation. Nous avons divisé la production.

M. Chaloult : — Tout cela, c'est subtil mais ça ne rencontre pas l'article de notre programme. Le premier ministre sait que le trust existe encore, que les bûcherons sont mal traités, qu'il y a encore de l'exploitation.

LE TRUST DU CHARBON

M. Chaloult souleva ensuite la question du charbon et de la gazoline.

M. Duplessis : — En ce qui regarde le trust du charbon, nous avons soumis le cas à des avocats éminents. Nous avons voulu savoir s'il nous serait possible de faire arrêter le sénateur Webster. On nous a répondu après avoir mûrement étudié la question qu'il n'y avait pas de procédures pratiques à prendre contre le sénateur Webster. De plus, pour combattre le trust du charbon, nous avons voulu tenter l'exploitation de nos tourbières. Nous avons fait des démarches dans ce sens en Angleterre. Quant à la gazoline, je dois dire que nous avons fait payer $35 à l'Imperial Oil ce que l'ancien gouvernement lui faisait payer $5. et nous avons fait baisser les prix.

M. Chaloult : — Je regrette de le dire, mais la réponse du premier ministre ne me satisfait pas.

M. Duplessis : — Mon honorable ami sait-il que l'affaire du charbon relève d'Ottawa ?

M. Chaloult : — Pourquoi alors le chef de l'Opposition a-t-il mis cela dans son programme ?

M. Duplessis : — Nous sommes les représentants de la province de Québec et nous voulions faire entendre à Ottawa la voix du peuple de Québec.

M. Chaloult : — Quand le gouvernement de Québec a-t-il exercé son influence contre les trusts ? Cependant, quand le premier ministre était dans l'opposition, il voulait faire arrêter le sénateur Webster.

M. Duplessis : — Le député de Québec-Centre était pour cela et moi aussi. Mais il faut avoir le droit de le faire. Nous avons consulté des avocats éminents, M. St-Laurent, M. Geoffrion et ils nous ont dit que nous ne pouvions prendre de procédure pratique.

M. Chaloult : — La Législature était à votre disposition et on peut faire beaucoup de choses avec la Législature.

M. Chalout dit que le premier ministre, avocat avisé comme il l'est, aurait certainement pu trouver le moyen de faire arrêter le sénateur Webster.

M. Chalout: — Nous avons l'exemple du président Roosevelt qui se bat depuis sept ans contre la dictature économique. Il a subi des échecs retentissants, il est vrai, mais il a aussi obtenu de grandes et glorieuses victoires.

M. Duplessis: — Si le député veut prendre des procédures, qu'il en prenne, s'il pense qu'il en a le droit. Je m'engage à faire payer les frais par la province.

M. Chaloult: — Je ne suis pas procureur-général. Ce n'est pas à moi à prendre ces procédures. D'ailleurs, je m'exposerais à des poursuites en dommages. Le procureur-général, lui, pourrait prendre des procédures sans s'exposer à des poursuites.

M. Chalout cite quelques autres articles du programme de l'Action Libérale Nationale: vote obligatoire, réglementation des souscriptions électorales par les compagnies à responsabilité limitée, etc. Autant de promesses, dit-il, qui n'ont pas été remplies. Tout celà pour dire au ministre de l'Instruction publique que nous avions des motifs pour nous séparer de l'Union Nationale.

Mais pourquoi vous être séparés si vite, avant même d'avoir vu le gouvernement à l'oeuvre? nous dit-on. Les circonstances, poursuit le député de Kamouraska, ont prouvé que nous avions raison. Le député de Québec-Centre avait prévu que les choses se passeraient comme elles se sont passées. La veille même de l'assermentation, disait dans son discour le ministre de l'Instruction publique, le député de Québec-Centre considérait encore le premier ministre comme un grand homme. Ceci n'est pas exact. Car la veille, j'ai rencontré le député de Québec-centre qui m'a dit, la mort dans l'âme, qu'il appréhendait beaucoup que notre programme ne serait jamais réalisé.

OFFRES DE MINISTERE

On nous dit encore: vous vous êtes séparés parce que vous n'avez pas eu de ministères. M. le président nous avons vécu ces événements. Je sais bien, pour ma part car j'étais là, qu'on a offert un ministère au député de Québec-Centre qui a refusé.

M. Duplessis: —Je demande au député de bien se rappeler ce qui est arrivé. Les ministres avaient été choisis quand le député de Québec-Centre est venu me trouver aux Trois-Rivières. Jusque là, il était de bonne humeur et tout allait bien. Sa mauvaise humeur a commencé le jour où il a su qu'il ne serait pas ministre. Des députés sont venus me trouver et ils m'ont demandé d'admettre le député de Québec-Centre dans le ministère. Je regrette, M. le président, d'avoir à dire tout celà, mais on m'y force. J'ai répondu aux députés que je ne voulais pas du député de Québec-Centre comme ministre parce qu'il n'avait pas assez de jugement. Les députés ont insisté. Je leur ai dit alors que j'étais prêt à donner au député de Québec-Centre le titre de ministre sans portefeuille.

M. Chaloult : — C'est ce que j'ai dit, qu'on était prêt à lui donner un ministère et qu'il a refusé.

M. Duplessis: —Ce n'est pas un ministère, ça.

M. Chaloult: — Le premier ministre dit que le député de Québec-Centre n'avait pas assez de jugement pour être ministre, mais il trouvait donc qu'il en avait assez pour être président de la Chambre puisqu'il lui a offert le fauteuil de l'Orateur.

M. Duplessis: —Etant donné que dans ce groupe-là ils voulaient tous avoir des "jobs", j'ai offert à chacun d'eux la position qui semblait lui convenir le mieux dans les circonstances. Le président actuel de la Chambre était choisi, à ce moment-là. Nous l'avions choisi pour sa compétence, son autorité et son impartialité. Mais les députés savent que l'Orateur, de par ses fonctions, ne parle pas; et je suis convaincu que le député de Québec-Centre aurait été à sa place.

M.Chaloult: —Le député de Québec-Centre n'avait pas assez de jugement pour être ministre, mais on lui a offert la présidence du conseil économique, la présidence de la Commission de l'Electricité.

M. Duplessis: —Jamais. J'ai offert au député de Québec-Centre de le nommer sur la Commission des Eaux Courantes. Il m'a dit: est-ce que je vais être président? J'ai dit: non parce que M. Mercier est un honnête homme et il restera président.

Le Dr Hamel: — Le premier ministre m'a offert la présidence de la Commission de l'électricité. J'ai dit quels pouvoirs me donnerez-vous? Il m'a répondu que l'on verrait ça plus tard. J'ai dit qu'une commission sans pouvoirs, ça ne m'intéressait pas. Le matin même de l'assermentation on m'a offert un ministère sans portefeuille. J'ai refusé parce qu'on ne voulait pas prendre le député de Montmagny.

M. Duplessis: —Si je comprends bien, ils voulaient tous être ministres.

M. Grégoire: —La veille de l'assermentation du cabinet, le premier ministre m'a offert un ministère. J'ai répondu que c'est d'abord au député de Québec-Centre que cette offre devait être faite. Comme le premier ministre insistait, j'ai dit que j'avais la mairie de Québec et que ça me suffisait, que ça prenait tout mon temps. (Le premier ministre rit bruyamment). Le premier ministre sait que c'est vrai et la population me croira de préférence au premier ministre.

M. Sauvé: — C'est la seconde fois au cours du même débat que cette question est soulevée. D'un côté, on dit blanc; et de l'autre, on dit noir. Comme je l'ai déjà expliqué, je suis absolument incapable de trancher le débat. Je ne peux pas me prononcer, puisque je n'ai pas assisté au marchandage. J'ai été élu Orateur à l'unanimité de mes collègues. Je ne l'ai pas demandé, j'ai accepté, tout simplement. Je demande qu'on s'en tienne au cadre du débat sur l'Adresse. On évitera ainsi des incidents désagréables.

M. Grégoire: —Puis-je ajouter un mot?

L'Orateur: Ça fait déjà plusieurs fois que cette affaire est discutée en Chambre.

M. P. Tardif: —Prenez donc votre pilule.

TURBINE ET ENCYCLIQUE

M. Chaloult : — Le premier ministre semble toujours disposé à me faire la leçon. Cela est de nature à prolonger le débat. S'il était silencieux, cela irait plus vite.

Le député de Québec-Centre n'a pas agi par dépit. Les députés de Québec-Centre et de Montmagny n'étaient pas tellement gens à vouloir des portefeuilles puisqu'ils les refusaient tous. Ils n'en voulaient pas à moins qu'on leur donne au préalable l'assurance formelle de procéder à la réalisation de leur programme. Ce sont là des faits aujourd'hui historiques, et il importe qu'ils ne soient pas déformés.

Le secrétaire de la Province, oh ! que je regrette qu'il ne soit pas là ce soir ! a dit du député de Québec-Centre qu'il se promenait avec une encyclique d'une main et une turbine dans l'autre. Lui dire cela, lui l'héritier du comté de Labelle ! (ancien comté de M. Henri Bourassa). Le député de la Rivière-du-Loup parlait l'autre jour de la façon dont avait été accueilli par le premier ministre, alors chef d'Opposition, le mot de M. Taschereau, disant : "Nos adversaires vous offrent des encycliques, nous nous vous offrons du pain".

Faudra-t-il suivre l'ancien régime jusque dans ses détails et l'imiter même dans ses calembours ?

Un ministre de l'Instruction publique, dire des choses pareilles sur les encycliques, faire de l'esprit de cette sorte, lui un lettré, car je veux bien supposer qu'il l'est (rires). ! Ce ne sont pas là des arguments. Ce que nous voulons ici, c'est de la législation sérieuse.

Voix à droite : "Assisez"-vous, on va en faire.

M. Chaloult : — Qu'on se livre à d'aussi piètres, d'aussi plats calembours, dans le Salon de la Race ! Sans doute, le ministre de l'Instruction publique a dépassé sa pensée.

Je me retiens d'en dire davantage parce qu'il est absent. Pourquoi ne pas s'être plutôt attaqué au discours du député de Québec-Centre. C'était un discours bien documenté. Il aurait été mieux d'essayer de le démolir par des arguments. Mais personne de la droite ne s'est attaqué au discours lui-même. On ne fait que des mots d'esprit, et quel esprit ! Ce n'est pas là une méthode digne des représentants du peuple.

M. H. Béique (U. N. Chambly) : — Oui, oui.

M. Chaloult : — Que l'on discute, mais que l'on discute avec des arguments. On aura beau faire contre le député de Québec-Centre, c'est un homme qui monte dans l'estime de la population. Je suis fier de mon chef (le député de Québec-Centre). C'est une âme noble. Je ne doute pas de sa sincérité, et je crois que pas un député n'en doute. Je suis convaincu que le premier ministre lui-même n'en doute pas ! Il a travaillé avec la plupart des députés. Ils connaissent tous sa grandeur d'âme, son désintéressement (silence).

FONDS ELECTORAUX

Il me reste à parler d'une autre affaire qui a déjà fait l'objet de bien des déclarations. D'abord M. Edouard Lacroix (député libéral de Beauce aux Communes) a parlé de ces fonds électoraux en accusant le premier ministre d'avoir reçu $150,000 du trust de l'électricité pour sa campagne. Le député de Québec-Centre a aussi parlé de ces fonds électoraux. Le premier ministre a fait aussi des déclarations. Il en a fait une récemment et je me suis demandé s'il reconnaissait avoir reçu de l'argent ou s'il ne le reconnaissait pas.

Il y a d'abord une déclaration du premier ministre en date du 9 mars 1937 disant qu'il y a eu $10,000 de la Montreal Tramways; une autre en date du 2 mars 1937 où il nie avoir reçu $150,000, ou $9,000 ou même $1,500.

M. Duplessis : — Je regrette d'avoir à rétablir les faits si souvent. Il n'y a pas de contradictions dans ce que j'ai dit. En 1935, dans les conditions mentionnées antérieurement, il y a eu souscription, je l'ai appris, cela, beaucoup plus tard, après les élections, il y a eu une souscription de $10,000 de faite à l'Action Libérale Nationale. J'ai dit et je répète que cet argent est allé en partie à Paul Gouin pour qu'il se fasse élire dans l'Assomption; au député de Québec-Centre pour son élection, au député de Montmagny pour son élection. Je répète la même chose.

M. Hamel:—Je n'ai pas reçu un seul centin en 1935, ni de M. Gouin ni du premier ministre, ni d'aucun organisateur, et je défie qui que ce soit d'affirmer le contraire.

Mais j'ai donné de l'argent, par exemple, à vos ministres, à vos députés pour les aider dans leurs élections.

M. Duplessis:—D'où cela venait, cet argent ?

M. Hamel:—De ma petite caisse.

M. Duplessis:—Caisse personnelle ?

M. Hamel:—Caisse de souscripteurs qui étaient de mes amis. J'ajoute que le premier ministre m'a dit à moi, à l'époque, qu'il avait reçu $12,000 de la Montreal Power, mais pour être juste, je dis aussi qu'il m'a confié ne pas savoir que l'argent venait du trust.

M. Duplessis:—Je n'ai jamais dit cela. Ce que j'ai dit et je le répète c'est qu'il y a eu $10,000 qui ont été souscrits par la M. L. H. & P. et j'affirme et je répète, sachant bien ce que je dis, que cette somme est allée dans l'Assomption pour l'élection de M. Gouin, dans Montmagny pour l'élection du député actuel, et dans Québec-Centre.

M. J.-E. Grégoire (Montmagny): —Cette déclaration est tout à fait contraire aux faits. En 1935, c'était la pauvreté partout dans l'Action libérale Nationale. Nous n'avions pas un traitre sou. Je le sais bien par expérience. J'ai conduit moi-même dans ma voiture, des orateurs et des organisateurs payant leur compte à l'hôtel. Dans Montmagny même, c'était la pauvreté complète. Plus tard, cependant, j'ai su qu'une somme de $400 avait été envoyée à quelqu'un, je ne sais pas qui. Je sais que certains journaux ont dit à l'époque le contraire. Mais j'affirme, ce soir, que tels ont été les faits dans Montmagny, et je sais qu'en les rétablissant, après ce que vient de dire le premier ministre, je serai cru.

M. Chaloult:—Avant de terminer, puisque c'est notre intention de collaborer je suggère au gouvernement de voter une loi pour réglementer les souscriptions aux fonds électoraux. Je sais bien qu'en 1936, nous étions dans l'opposition, mais tout de même on était assez large. Je me suis dit qu'une partie de l'argent avait bien pu nous être donnée par les trusts, mais je me suis dit aussi qu'on s'en servirait pour faire la lutte aux monopoles.

M. HEPBURN

Avant de terminer, il est une autre chose que je voudrais demander au premier ministre. Je l'ai entendu faire l'éloge de M. Hepburn, le premier ministre de l'Ontario. Je n'ai pas objection à l'amitié des deux premiers ministres. Mais M. Hepburn a fait des déclarations importantes dernièrement. Avant de partir pour Sydney, il a dit qu'il était impérialiste. Tout dernièrement en Australie, il a dit que le Canada serait disposé à fournir encore une armée d'un demi-million d'hommes si l'Angleterre était prise dans un conflit. Je constate que les deux premiers ministres sont bons amis, qu'il paraissent s'entendre sur plusieurs points. Il peut y avoir de l'incertitude de causée par la déclaration de M. Hepburn. Si le premier ministre ne dit rien, ne craint-il pas que cela soit mal interprété et qu'on prétende qu'il est du même avis que M. Hepburn.

M. Duplessis:—Est-ce une question ?

M. Chaloult:—Oui c'est la dernière.

M. Duplessis:—Très bien. Je comprends que ce n'est pas l'intention du député de me poser des questions embarrassantes et qu'il n'est guidé que par son souci de me rendre service. Il sait aussi que je n'ai pas l'habitude de me soustraire à mes obligations. Je n'ai pas fait le voyage avec M. Hepburn. Je n'ai pas non plus lu ses déclarations dans les journaux. Cependant si les déclarations qu'on lui prête sont exactes, ce n'est pas l'opinion du premier ministre de la province et du député des Trois-Rivières. Bien plus je citerai le député de Kamouraska. Il a dit tantôt que le député de Québec-Centre était pour lui une idole, qu'il l'aimait, qu'il l'admirait.

M. Chaloult:—Je veux bien laisser parler le premier ministre, mais il a répondu à ma question.

M. Duplessis:—Qu'on me laisse répondre.

M. Chaloult:—Le premier ministre m'a répondu et de façon satisfaisante.

M. Sauvé:—Je ne puis interrompre le premier ministre. Il est à donner son opinion comme le lui a demandé de le faire le député de Kamouraska.

M. Duplessis:—Je dis que le député de Kamouraska a fait l'éloge du député de Québec-Centre. Il a même dit que malgré toute son admiration pour lui il lui arrive de différer d'opinion avec lui. J'ai une grande admiration pour le premier ministre d'Ontario, dont je connais la loyauté et la sincérité. Si les déclarations qu'on lui prête ont été faites, je n'hésite pas à dire qu'elles ne correspondent pas avec mes vues.

LE CAS LEDUC

M. Chaloult:—Avant de terminer je voudrais dire un mot du député de Laval. On a dit qu'il avait commis des abus, que le ministre actuel offrait plus de garanties d'honnêteté. Ce sont des insinuations. Ces déclarations, je les ai trouvées pénibles. Quand on songe que le député de Laval a de grands enfants, on s'imagine mal qu'on ait pu laisser ainsi pendant six mois planer des doutes sur lui, sans même lui offrir la chance de se défendre.

M. Leduc:—On vient de me mettre en cause.

M. Sauvé:—Est-ce un point d'ordre ?

M. Leduc:—Non mais l'on vient de faire allusion à moi!

M. Sauvé:—Si le député me dit immédiatement que ce n'est pas un point d'ordre, je ne peux lui permettre de se lever.

M. Chaloult:—On a quelque chose à reprocher à M. Leduc ou rien à lui reprocher. Si on a quelque chose à lui reprocher qu'on le dise immédiatement et il pourra se défendre. Si l'on n'a rien à lui reprocher, je trouve pour le moins le procédé inqualifiable.

M. Chaloult termine son discours en offrant sa plus entière collaboration et en demandant qu'on s'élève au-dessus des considérations purement partisanes.

M. H.-L. AUGER

L'orateur suivant est **M. Henry-L. Auger**, ministre de la Colonisation. Il débute en félicitant le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône. Il félicite aussi l'orateur de la Chambre. Après quelques considérations à l'adresse du chef de l'opposition, l'invitant à faire une critique constructive, que le gouvernement ne craint pas, car il est toujours anxieux de travailler dans l'intérêt du peuple, il parle de l'ancien ministre de la voirie. "Quant aux attaques du député de Laval, contre le premier ministre, dit-il, elles ne me semblent pas celles d'un gentilhomme. Pour ma part, je n'hésite pas à dire que je n'ai pas confiance dans le député de Laval.

M. Casgrain : Je soulève un point d'ordre. Un membre de la Chambre n'a pas le droit d'employer de telles paroles à l'égard d'un collègue.

M. Leduc : Ces paroles du ministre de la Colonisation sont pour le moins une appréciation que ne doivent pas permettre les règlements de la Chambre.

M. Duplessis : Je dis que le ministre de la Colonisation est absolument dans l'ordre lorsqu'il emploie de telles paroles. Il dit qu'il n'a pas confiance dans le député de Laval, et il l'a prouvé d'ailleurs dans le temps. On a le droit de dire que l'on n'a pas confiance dans un député, puisqu'il est permis de présenter une motion de non confiance dans tout le gouvernement ou même dans un ministre. C'est absolument conforme à la formule du parlementarisme. Le ministre dit qu'il n'a pas confiance au député de Laval. Si d'autres ont confiance en lui, c'est leur affaire. Pour moi, je nai pas confiance au député de Laval.

MM. Drouin, Bertrand, Gagnon, Chaloult et Bilodeau parlent tour à tour sur le point d'ordre. On signale que cette phrase peut s'interpréter dans deux sens, l'un inoffensif et l'autre injurieux pour le député de Laval.

M. Sauvé : Au cours de la discussion sur le point d'ordre, l'on a prétendu que cette phrase pouvait s'interpréter de deux façons, l'une inoffensive et l'autre injurieuse. Si je prends cette distinction je dois dire que le ministre de la Colonisation est dans l'ordre puisque je ne puis lui prêter l'intention de blesser le député de Laval.

M. Auger reprend son discours et se lance dans une démonstration de l'oeuvre accomplie par le gouvernement. Il procède par comparaison avec l'ancienne administration. Il montre que le premier geste du nouveau gouvernement fut de mettre le crucifix à la place d'honneur dans les deux Chambres ainsi que dans les principaux bureaux du Parlement.

M. Candide Rochefort : Pour montrer que les Canadiens-Français sont crucifiés.

M. Auger montre que le gouvernement a rétabli le bulletin de vote avec talon afin d'empêcher la substitution de personnes dans les élections. Il dit ce que le gouvernement a fait pour empêcher de truquer les listes électorales en créant un bureau de revision de trois membres, un nommé par le gouvernement, l'autre par l'opposition et un troisième par les deux précédents. Il ajoute que c'est le nouveau gouvernement qui a fait disparaître la loi Dillon. Autrefois, ajoute-t-il, les sièges électoraux vacants restaient libres durant des mois. Depuis que nous sommes au pouvoir les élections se sont faites en dedans d'un mois. Autrefois l'on n'avait aucun sentiment de piété pour les vieillards, les mères nécessiteuses et les aveugles. Aujourd'hui, ils reçoivent leurs pensions. Les jeunes gens étaient abandonnés et nous leur sommes venus en aide. Les bûcherons étaient laissés sans défense aux mains d'exploiteurs. Nous avons fait augmenter leurs salaires et nous leur avons procuré de meilleures conditions de travail. L'accidenté a maintenant la liberté de choisir son médecin. Grâce au crédit agricole, le cultivateur est assuré de son patrimoine. Les communistes étaient libres autrefois. Aujourd'hui grâce à la loi du cadenas nous avons mis un frein à leur propagande désastreuse. Aujourd'hui aussi le colon est maître du bois qui se trouve sur son lot.

M. Auger dit que le département a tenu à établir dans la mesure du possible, des colons dans les régions ou le voisinage des régions organisées, qu'il a construit écoles et chapelles pour les besoins des colons.

M. Auger affirme que sous le régime Taschereau, il restait des milliers de milles de chemins à faire pour relier les établissements des colons aux grandes artères de la province. Depuis deux ans, 5,200 milles ont été construits.

Il affirme que sous l'ancien régime on bâtissait des ponts sans chemins pour y arriver, et des chemins interrompus faute de ponts; il cite le cas d'un pont dans la région de Rimouski et qui servait non aux colons mais pour les messieurs qui allaient chasser et pêcher.

Le ministre signale la disparition des arrestations sans mandat dans certaines offenses contre la loi des liqueurs, et la nouvelle loi qui interdit aux ministres de détenir des directorats de compagnies, pendant qu'ils sont ministres.

INDUSTRIES NOUVELLES

M. Auger signale le développement de diverses industries nouvelles grâce à la politique du département, ainsi la fabrication de bois de placage par l'utilisation des billes de souche, le développement de l'industrie du cnarbon de bois, et l'extraction d'une teinture vermillon à très bon marché dans la fa-

(Suite à la page 10 4e col.)

ESTOMAC INDOLENT
Tonifiez estomac et foie
Evacuez intestins et reins
Souffrez-vous d'épuisement des "nerfs", maux de tête, excès de bile, indigestion? Contractez-vous facilement le rhume? Souffrez-vous parfois de douleurs "rhumatismales"? Si ces malaises sont attribuables à la constipation, essayez immédiatement les tablettes d'herbes indigènes de Bliss à 4 ACTIONS tous les soirs durant quelques semaines et remarquez le grand soulagement qu'elles apportent si fréquemment. Vous aurez le bénéfice de NEUF ingrédients d'origine végétale qui dégagent les intestins et les reins, tonifient l'estomac et aident le foie à évacuer beaucoup de bile. Assez pour 200 jours, seulement $1! Aussi à 60c et boîte d'essai à 25c. Chez votre pharmacien. Pour échantillons de ces TABLETTES, écrivez à Bliss, 136, est, rue St-Paul, Montréal.
HERBES INDIGENES DE BLISS

MAINTENANT 15 COMPRIMÉS AU MEME BAS PRIX
VOUS ÉPARGNEZ 20% et
SOULAGEZ PROMPTEMENT
DOULEURS PERIODIQUES
MAUX de TÊTE - NÉVRALGIE - les RHUMES
La GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES
essayez
COMPRIMÉS ANTI-DOULEURS
di-so-ma
AUSSI EN FORMAT ÉCONOMIQUE DE 100 COMPRIMÉS

LA FÉCONDE CARRIÈRE D'UN PAPE ILLUSTRE

De tous les successeurs de Pierre, Sa Sainteté Pie XI fut surement l'un de ceux qui ont le plus efficacement contribué à faire respecter la suprématie de l'Eglise par les pouvoirs temporels. Homme d'action, réaliste et animé d'une volonté ferme, Pie XI était exceptionnellement laborieux.

Dès le début de son regne, Pie XI révéla par plusieurs gestes un exceptionnel esprit de conciliation qui devait inspirer toute sa politique. L'un des événements qui jetteront le plus de gloire sur son nom, c'est sans doute la réconciliation du Saint-Siège et de l'Italie. On sait que les accords signés le 11 février 1929, dans le palais apostolique de Latran, par le Cardinal Gasparri plénipotentiaire du Souverain Pontife, et par Mussolini, plénipotentiaire du roi Victor-Emmanuel, mirent en effet fin à la rupture des relations diplomatiques entre le Vatican et Rome, source de tant d'angoisse pour la population catholique pendant une période de 59 ans.

Le reglement de la question romaine était la réalisation d'un désir cher au Très Saint Père. Ce désir d'établir la paix chrétienne, il l'avait formulé dès son avènement sur le trône de Pierre. En effet, au moment de son élection, le nouveau Pape déclarait: "Je veux que ma première bénédiction aille, comme un gage de paix, à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Eglise et au monde entier. Je la donnerai du balcon extérieur de Saint-Pierre". Ce geste qui fit tressaillir le sol d'Italie d'un patriotique frisson devait être suivi peu après de la première encyclique du Pontife révélant toute sa pensée et son idéal: "Pax Christi in regno Christi". La paix du Christ, Pie XI l'offrit à toutes les églises chrétiennes, il l'offrit au monde paien, il l'offrit à sa noble patrie.

Devenu Vicaire de Jésus-Christ sur cette terre le 6 février 1922, sept ans plus tard, Pie XI était le premier pontife depuis Pie IX à régner comme souverain temporel en même temps que comme Chef spirituel. Il fut aussi le premier, depuis 59 ans, à étendre ses bénédictions au roi, à la reine et aux princes d'Italie et pour la première fois depuis 1870 l'on peut voir le Pape franchir les limites du Vatican.

PREMIERE SORTIE

Par ce geste, Sa Sainteté Pie XI rompait avec les histoires de ses prédécesseurs, prisonniers volontaires. Une foule énorme l'escorta jusque sur la place Saint-Pierre et lui manifesta son profond respect de même que son filial attachement. Mais ce qui accentua davantage l'ère de liberté qui se levait sur la Chrétienté ce fut le voyage du Pape le 20 décembre 1929, alors que le Pontife traversa Rome en automobile pour se rendre à Saint-Jean de Latran, l'église-mère, pour y célébrer son cinquantenaire de prêtrise. Le jour suivant, il commemorait en l'Eglise de Saint-Pierre la célébration de la première messe devant une foule pénétrée de ferveur qui remplissait à craquer le vate temple.

Ses moindres gestes étaient empreints d'une impressionnante solennité et il savait donner à ses actes la plus haute portée. La messe d'expiation par exemple, qu'il célébra le 19 mars 1930, à l'occasion de la campagne anti-religieuse de la Russie soviétique prit le caractère d'une protestation solennelle qui produisit un profond retentissement sur le monde chrétien.

Dans une circonstance semblable, il invita le monde à prier pour les catholiques mexicains alors que, en 1926, le gouvernement de cette république chassait les prêtres de leurs églises. Cette demande du Chef de la Chrétienté fut interprétée comme une protestation énergique contre des mesures aussi barbare. La controverse s'aggrava cependant et dégénéra en une révolte ouverte un an plus trad, quand le gouvernement décida la déportation de tous les evêques mexicains. Profondément affligé par ces persécutions religieuses, le Saint-Père ordonna à ses prêtres de se tenir à l'écart de la politique et leur défendit de porter les armes. Les prières et les protestations furent le mot d'ordre du Vatican durant ces trois années de conflits. Quand, après l'orage révolutionnaire, les prêtres purent enfin revenir à leurs églises restées desertes, inspirés par les directives papales, ils manifestèrent le plus grand esprit de conciliation.

L'EDUCATION

L'encyclique du grand Pape sur l'education de la Jeunesse est aussi l'un des actes qui marquent d'un lustre particulier sa féconde, carriere. Ce précieux document, qui fit l'admiration de tous les éducateurs de la terre, fut le premier à être rédigé dans les langues modernes en même temps que dans la traditionnelle langue latine. La condamnation des écoles mixtes eut un profond retentissement particulièrement aux Etats-Unis. Il en fut ainsi également pour la déclaration papale à l'effet que les enfants ca- éducation dans les écoles soumises tholiques et la jeunesse devaient recevoir leur éducation dans les écoles soumises à l'Eglise.

Monté sur le trône de Pierre à l'âge de 65 ans, alors que le monde était encore palpitant des émotions de la Grande-Guerre, Pie XI apparut dans toute la majesté que commande le Souverain Pontificat. D'une infinie bonté, le magnanime pontife se pencha avec tendresse sur le monde affligé et étendit sa sollicitude à tous les pays affectés par l'horrible tourmente. Tous les peuples bénéficièrent de son influence bienfaisante. Il institua un système efficace de secours pour les Russes exilés, s'attachant non seulement à soulager leurs souffrances mais aussi à rapprocher l'Eglise russe de Rome. Pie XI combla de ses bienfaits l'Autriche appauvrie et l'Allemagne vaincue, puis il étendit également sa munificence à l'Irlande, à la Grece et à l'Asie Mineure. On dit qu'il distribua plus d'un million de piastres en aumônes, de ses propres deniers, dans les 19 premiers mois de son règne.

LA PAIX MONDIALE

L'un des plus grands soucis du Pape fut de travailler énergiquement au rapprochement des peuples soulevés les uns contre les autres à l'occasion de la Grande Guerre.

Quand la Conférence de Gênes se réunit au printemps de 1922, il exposa le point de vue du Saint-Siège dans une lettre adressée à l'évêque de cette ville et que le Cardinal Gasparri fut chargé de lui remettre. Des représentants de 29 gouvernements européens participèrent à ces importantes assises et le présence de la Russie contribua à renouer les relations entre l'Union soviétique et les autres pays d'Europe. Cependant les pourparlers échouerent. La Belgique, appuyée par la France, exigeait avec insistance la restitution des biens confisqués ou détruits en Russie.

Du point de vue de l'Eglise, cette conference offrait aux puissances la première occasion de se réunir, après la guerre, pour étudier de concert des problemes relatifs au domaine financier et économique sous l'angle de la reconstruction plutôt que de la réparation. L'action du Pape Pie XI sur cette délicate question fut bien accueillie en Allemagne.

Une autre question de grande importance qui s'offrit à l'attention du Saint-Père fut celle des relations de la France avec le Vatican. Le coup porté au Saint-Siège par l'expulsion des ordres religieux en 1905 avait été atténué lorsque le nonce papal put retourner à Paris en 1921.

L'AMERIQUE

Un des premiers actes officiels de Sa Sainteté Pie XI fut destiné à l'Eglise d'Amérique lorsque, un mois après son accession, il promulga un décret fixant à 15 jours au lieu de dix l'intervalle entre la mort du Pape et la réunion des Cardinaux chargés de l'élection de son successeur. L'expérience avait démontré que dix jours ne permettaient pas aux cardinaux américains et aux princes de l'Eglise du Canada et de l'Argentine de se rendre à Rome assez tôt pour la réunion. A la mort de Benoit XV, le cardinal O'Connell, parti immédiatement de Boston, arriva à Rome plusieurs heures après l'élection du Pape. Le nouveau Pontife exprima personnellement au prélat américain son regret du fait que les Etats-Unis n'avaient pas été représentés à cette élection. Il expliqua que les cardinaux avaient sérieusement étudié la possibilité de prolonger les sessions mais que devant la rigidité des constitutions, ils en vinrent à la conclusion qu'ils ne pouvaient pas le faire légalement. Quelques semaines après son avènement le Saint-Père prenait les mesures nécessaires pour étendre ce délai.

LES MISSIONS

Mais si Pie XI fit plusieurs reformes opportunes, il n'en tint pas moins avec fermeté à la position historique de l'Eglise et s'employa de toutes ses ressources à étendre son influence et à accroitre son prestige. Les activités missionnaires furent l'objet d'une particulière sollicitude de sa part et il accorda à la Congrégation de la Propagation de la Foi le plus généreux appui.

CONGRES ET EGLISES

Les Congres Eucharistiques, paralysés pendant les années de la guerre, reprirent avec plus de fréquence que jamais. Sous la surveillance personnelle du Saint-Père des réunions des Catholiques de toute la terre furent organisées successivement tous les deux ans à Rome, à Amsterdam, à Chicago, à Sydney et à Carthage. Ces grandes assises se succèdent tous les deux ans depuis 1922 et Pie XI lui-même déclarait qu'elles exercent une énorme influence pour la perpétuation du respect et de la loyauté des fidèles de toute la terre à l'Eglise.

L'un des principaux soucis de Sa Sainteté Pie XI fut aussi le rattachement à Rome des églises orthodoxes de Russie et des églises orientales. Aussi favorisa-t-il de toutes ses énergies le mouvement tendant à l'unité de la famille chrétienne, établissant nettement toutefois que ce rapprochement n'était possible qu'en autant que les églises séparées feraient leur entiere soumission au Saint-Siège. Dans une encyclique admirable, publiée en octobre 1928, le Chef de la Chrétienté établit de façon non equivoque le point de vue de Rome à ce sujet.

ACHILLE RATTI qui devint pape sous le nom de PIE XI photographié alors qu'il était préfet de la bibliothèque ambrosienne à Milan. Cette photographie fut prise lors d'une cérémonie en mémoire de son prédécesseur à la bibliothèque Monsignor Ceriani. On voit PIE XI auprès de la croix, à droite

ANNEE SAINTE

L'année 1925, déclarée année sainte, par le Souverain Pontife, fut marquée par un regain de ferveur dans tous les milieux catholiques du monde entier. Selon le rite initial d'une coutume très ancienne, le Saint-Père frappa de sa crosse la porte close de l'église de Saint-Pierre et douze mois plus tard il la referma au cours d'une cérémonie d'un caractère d'égale solennité. L'année jubilaire de 1929, commémorant le cinquantième anniversaire de l'élévation au sacerdoce de Sa Sainteté, écrivit une page mémorable dans les annales de la Chrétienté. Des pèlerinages s'organisèrent de par le monde et Rome vit affluer des catholiques de tous les coins de la terre apportant leurs hommages au Pontife jubilaire. Des cérémonies grandioses eurent lieu dans tous les temples et la famille chrétienne universelle prit part à la célébration de ce remarquable jubilé.

LE FASCISME

La dénonciation du programme d'éducation fasciste provoqua une courte controverse entre le Vatican et M. Mussolini. Pie XI soutint avec fermeté que l'éducation de la jeunesse de la terre revenait à l'Eglise et il dénonça la doctrine du dictateur italien d'après laquelle cette charge d'une importance si capitale était l'affaire de l'Etat. Les accords de 1929, solutionnant la question romaine, comportaient bien une clause autorisant l'instruction religieuse dans les écoles primaires et secondaires, mais elle n'avait pas une portée suffisante.

LA FEMME

Gardien de la morale chrétienne, le Saint-Père s'alarma de l'indécence des modes féminines qu'il dénonça énergiquement. Il s'éleva particulièrement contre les concours de beauté, les réunions athlétiques pour jeunes filles et la danse moderne, s'appliquant à rétablir la juste conception du rôle de la femme et à exalter la grandeur de la maternité. Pie XI promit en même temps une généreuse récompense au modiste qui fabriquerait le modèle de robe qui fût le plus attrapant tout en étant modeste. Les conditions du concours étaient que le modèle de robe devait être à collet haut, manches longues et d'une hauteur de quelques pouces seulement de terre. Il résuma les volontés de l'Eglise sur le costume féminin dans une encyclique, rappelant que plusieurs femmes avaient enduré le martyre plutôt que de faillir à la pudeur. Dans une autre encyclique, publiée en mai 1928, le Saint-Père déclarait: "La modestie chrétienne a été lamentablement oubliée dans les habitudes de vie et le vêtement des femmes particulièrement, cependant qu'un appétit insatiable pour les choses périssables de ce monde, une recherche effrénée de la faveur populaire et un dédain de l'autorité légitime et de la parole de Dieu, prédominent, ébranlant la foi par le fait même".

SA JEUNESSE

Ne a Desio, près de Milan, le 31 mai 1857, du mariage de Francesco et de Thérese Ratti, celui qui devait devenir plus tard le Chef de la Chrétienté reçut le nom d'Achille Ratti. Son pere était un ouvrier en soie qui devint gérant de cette entreprise et plus tard associé de son patron. Dès ses jeunes années, le futur pape manifesta les plus riches aptitude et les archives des institutions qu'il fréquenta portent des remarques fort élogieuses en regard de son nom. Il fit ses débuts dans une école de campagne dirigée par Dom Guiseppe Volonteri et il y étudia jusqu'à l'âge de dix ans. Son éducation académique fut complétée au Séminaire de Saint-Pierre le Martyr, sous la surveillance de son oncle, Damiano Ratti, et à l'Ecole des Hautes Etudes de Monza. Le jeune Ratti manifesta de telles aptitudes pour les mathématiques que certains de ses professeurs, malgré ses inclinations vers la prêtrise lui conseillerent de suivre des cours de mathématiques à l'Université de Turin. A cette époque, il arrivait au terme de ses études théologiques et négligeant la recommandation de ses professeurs, il entra au Séminaire Lombard, à Rome, en octobre 1879.

PRETRE

Le 20 decembre de la meme année, il était élevé à la dignité sacerdotale puis le lendemain, il célébrait sa première messe en l'église de San Carlo Al Corso, à Rome. M. l'abbé Ratti continua ses études au Séminaire et il se spécialisa en philosophie, en théologie et en droit canonique. La mort de son père avant le terme de ses études lui porta un rude coup et le jeune prêtre se trouva en butte à des soucis financiers. M. l'abbé Ratti n'en reussit pas moins a couronner brillamment ses études en obtenant, en 1882, avec un remarquable succès, ses grades au Séminaire, et le diplôme de Philosophie de l'Académie Pontificale de Saint-Thomas d'Aquin, institution établie par le Pape Léon XIII pour promouvoir l'enseignement du docteur angélique. Les succès du jeune prêtre furent si marquants qu'avant son départ de Rome, il eut l'immense privilège d'être présenté à Sa Sainteté Léon XIII avec Lualdi, condisciple avec lequel il avait subi les examens et qui devait devenir plus tard directeur du Séminaire Lombard et cardinal de la sainte Eglise Romaine.

Tous deux devaient également participer au Conclave pour le choix du successeur de Sa Sainteté Benoit XV.

Le futur Pape retourna à Milan où, à la demande de son archevêque, Mgr Nazri di Calabiana, il prit charge des cours d'éloquence sacrée au seminaire théologique. Même après son accession au trône de Pierre, l'ancien professeur aimait se rappeler cette phase de sa carrière dont le souvenir l'impressionnait particulièrement.

C'est alors que se manifesta son goût exceptionnel des recherches historiques. Constatant ses remarquables aptitudes, Mgr Ceriani, préfet de la Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, le poussa à assumer la charge de docteur de cette institution. Cette Bibliothèque si riche en manuscrits et en travaux très anciens et d'une grande valeur, avait été fondée en 1609 et avait toujours été confiée aux soins du clergé. D'abord docteur de la Bibliothèque en 1888, Don Ratti en devint le préfet en 1907, à la mort de Mgr Ceriani. Il manifesta dans ses nouvelles fonctions une intense activité et multiplia ses travaux. Il écrivit plusieurs ouvrages courts, d'un grand intérêt, sur l'histoire de l'Eglise et un long ouvrage, en trois volumes, dû à sa plume féconde, provoqua la haute appréciation de Sa Sainteté Léon XIII. Une recherche originale lui permit d'écrire une étude inédite de la vie de Saint Charles Borromée qu'il publia à l'occasion du troisième centenaire de la canonisation du saint. Don Ratti découvrit aussi l'existence de 43 lettres originales de Pie II de même que plusieurs autres importants documents relatifs aux guerres des rois de Naples contre les Papes.

ALPINISTE

Ce fut pendant son séjour à la Bibliothèque Ambrosienne que le futur Pape développa dans ses loisirs son goût pour l'alpinisme. L'arrivée des vacances était le signal du départ pour de hardies expéditions. Il endossait joyeusement le costume d'alpiniste et, havre-sac au dos et bâton à la main, il gravissait les cimes. Pour refaire ses forces, il demandait à l'air pur et à la poesie des sommets des Alpes un renouveau de vigueur. Il se familiarisa avec les monts de la Suisse aussi bien qu'avec ceux de l'Italie. Il fut l'un des membres actifs du club Alpin d'Italie et décrivit dans plusieurs brochures les beautés incomparables de ces cimes merveilleuses. Plusieurs de ses ouvrages sont demeurés comme les plus exactes cartes routières et les meilleures sources d'information générale pour les alpinistes. L'un de ses plus beaux exploits, particulièrement intéressant à noter, c'est sa découverte d'un sentier nouveau pour l'ascension du mont-Rosa, un des rochers les plus inaccessibles des Alpes italiennes. Il découvrit son secret un jour à des soldats qui luttaient péniblement contre les aspérités du rocher et les conduisit lui-même dans le sentier plus facile et moins périlleux dont il avait fait la découverte. En témoignage de gratitude, les soldats baptisèrent ce sentier "la voie Ratti", nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Lorsque Don Ratti reçut la tiare, le club Alpin d'Italie lui adressa un message de félicitations, témoignage auquel il fut particulièrement sensible. Pie XI conservait aussi jalousement un morceau de roc provenant du point culminant du célèbre mont Everest dont des alpinistes anglais avaient fait l'ascension.

Jusqu'à 1911, les activités d'Achille Ratti furent surtout consacrées à la Bibliothèque Ambrosienne, mais il trouva aussi moyen de se dévouer comme chapelain du monastère dominicain de Cenacolo, célèbre pour sa fameuse peinture de Leonardo da Vinci, illustrant "La dernière scène". Son influence considérable en ce monastère stimula le travail des moines au profit de la jeunesse de ce diocèse.

AU VATICAN

En 1911, Mgr Ehrle, préfet de la Bibliothèque Vaticane, manifesta le désir de se désister des lourdes responsabilités de sa tâche et il recommanda Don Ratti au Pape Pie X. Sa Sainteté le nomma alors préfet coadjuteur à la Bibliothèque Vaticane. Au moment de la déclaration de la Grande Guerre, le coadjuteur de Mgr Ehrle lui succéda dans sa charge de préfet et reçut en outre les titres de protonotaire apostolique et de chanoine de Saint-Pierre. A ce titre, Mgr Ratti représenta le Vatican au centenaire de l'Université d'Oxford la même année. De Milan qu'il habitait jusque-là il vint élire domicile au Vatican où il devait révéler les qualités d'un grand diplomate pendant les sombres années de la Grande Guerre. Ses travaux augmentaient de jour en jour sa notoriété et l'acheminaient sûrement vers la tiare.

Il prit contact avec le chapelain général désigné par le Pape pour surveiller les activités des aumôniers militaires et il devint l'arbitre du différend provoqué par les insinuations des chefs militaires à l'effet que l'Eglise, à la suite des intrigues autrichiennes, était responsable de la défaite désastreuse des Italiens à Caporetto. On dit qu'il fournit au Cardinal Gasparri les informations nécessaires pour réfuter de façon non équivoque cette accusation injuste.

EN POLOGNE

Le traité de Brest-Litvovsk, le 3 mars 1918, entre la Russie Soviétique et l'Allemagne, changea radicalement les conditions dans tout l'Est de l'Europe. Benoit XV portait alors la tiare depuis la mort de Pie X en 1914. Sa Sainteté décida qu'il était opportun d'envoyer un représentant du Saint-Siège dans les pays particulièrement affectés par les affres de la guerre, et surtout en Pologne. Mgr Ratti était donc au milieu de ses livres, lorsque, en avril 1918, Benoit XV le choisit pour l'envoyer en Pologne et dans les pays limitrophes en qualité de Visiteur apostolique. Le Pontife avait remarqué les aptitudes peu communes de ce Préfet de Bibliothèque pour l'action et pour le gouvernement. On raconte que Mgr Ratti, exposant au Pape ses inquiétudes et son incapacité pour une telle charge, reçut pour toute réponse cette question: "Monseigneur, quand partez-vous pour la Pologne?" —Demain, Très Saint-Père". C'était son dernier mot. Le Visiteur s'en alla vers les pays slaves. Pareille mission devait l'initier merveilleusement aux transformations de l'Europe d'après-guerre. Elle le mettait en contact avec un très grand nombre de personnages influents du monde politique et ecclésiastique, en Allemagne, en Autriche, en Pologne, en Lithuanie et même en Russie. Elle le familiarisait avec le rôle délicat de conciliateur en des conjonctures particulièrement difficiles, au milieu de la violence et de la susceptibilité des pasions qui divisaient la Pologne et la Lithuanie.

NONCE PAPAL

Plusieurs mois se passerent en voyages incessants sur les frontières du monde latin, slave et germain. Survint la débâcle allemande, qui assurait l'indépendance entière de la Pologne. Mgr Ratti était tout désigné pour être le premier Nonce du nouvel Etat. Il fut sacré évêque titulaire de Lepanto en la Cathédrale de Varsovie par le Cardinal Kakowski, dont il était devenu l'ami et le conseiller. Pendant la guerre russe, quand menace l'invasion bolchévique, les diplomates croient devoir s'éloigner de la capitale de la Pologne. Le Nonce, intrépide, demeure à Varsovie. Son courage lui valut l'admiration universelle.

Survint alors la question épineuse de la Haute Silesie. D'abord critiquée par la presse polonaise, l'attitude de Mgr Ratti fut ensuite unanimement approuvée et le gouvernement polonais louangea vivement l'esprit de justice du Nonce papal. Dans sa douleur de voir la Russie sous le joug de l'impiété, Mgr Ratti demande au Pape Benoit XV de le laisser partir pour le pays des Soviets. "Pour sauver ce grand peuple, écrit-il, il faut plus que des prières, il faut du sang catholique, du sang de prêtres".

CARDINAL

Au printemps de 1921, à la mort du Cardinal Ferrari, le Saint-Père rappela Mgr Ratti de Varsovie pour le créer Cardinal et le nommer au siège archiépiscopal de Milan. Ce devait être là la dernière préparation du futur Pape à remplir dignement la charge de pasteur universel. Mais avant de prendre solennellement possession de son siège episcopal, déclarait-il lui-même, à Mgr Rumeau, évêque d'Angers, lors du pèlerinage national italien à Lourdes: "J'ai tenu à me rendre à Rome pour recevoir la bénédiction de notre Père commun; puis à venir à Lourdes, pour obtenir la protection de notre Mère Immaculée". Ces paroles achèvent de nous révéler son âme pieuse autant que forte. Georges Goyau écrivait: "Il y a je ne sais quoi d'émouvant dans ces années si brèves et si denses, au cours desquelles Mgr Ratti joignit soudainement à sa vieille experience d'humaniste, l'expérience d'un diplomate et celle d'un chef de diocèse, et toutes ces tâches imprévues, qui pour lui se multipliaient, et qui dérangeaient à jamais sa calme existence studieuse, l'acheminaient vers la tiare".

En montant sur le siège archiépiscopal de Milan, le nouveau titulaire avait choisi pour devise ces paroles qui revêtaient dans le cas un caractère vraiment prophétique: "Raptim transit", signifiant: "Il passe vite". Exactement huit mois plus tard, le 6 février 1922, vers 11 heures, au quatorzième scrutin, le Cardinal Ratti était élu Pape presqu'à l'unanimité des votes, après la mort de Sa Sainteté Benoit XV survenue le 22 janvier 1922. Le nouveau Pape, conciliateur par excellence, serviteur dévoué de la paix, prit le nom de Pie XI.

PAPE

Sa Saintete le Pape, Evêque de Rome et Vicaire de Jésus-Christ, successeur de Pierre, prince des Apôtres, Pontife Suprême de l'Eglise universelle, patriarche de l'Ouest, Primat d'Italie, Archevêque et Métropolitain de la province romaine, devait être reconnu en 1930, Souverain des Dominions temporels de la Sainte-Eglise Romaine et Souverain de la Cité du Vatican.

Le zèle missionnaire de Pie XI, ses efforts pour ramener les églises schismatiques orientales sous la tutelle de Rome, son encyclique pressant les Chrétiens du monde entier de revenir dans le giron de l'Eglise, le succes de ses initiatives pour rétablir le calme en France, de même que les heureux résultats de son influence pacificatrice sur le Mexique et la Russie contribueront moins à grandir le nom de Sa Sainteté Pie XI dans l'histoire de l'Eglise que le reglement de la question romaine, le traité de Latran dont il fut l'instigateur et le négociateur.

Au moment de son élection, le nouveau Pape avait déclaré: "Je veux que ma première benédiction aille, comme un gage de paix, à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Eglise et au monde entier. Je la donnerai du balcon extérieur de Saint-Pierre". Cette bénédiction donnée par un grand amour à l'Eglise universelle et à la patrie du Pontife ne réglait pas la question romaine, mais elle manifestait la suprême intention du nouveau chef de la Chrétienté: réaliser la paix du monde par la réconciliation chrétienne des peuples. Néanmoins, l'émotion inconnue qui avait secoué la nation italienne se changeait en un vaste et profond espoir. L'heure de la réconciliation avec le Saint-Siège approchait. Cette réconciliation, on la sentait nécessaire et on la croyait possible.

LE POUVOIR TEMPOREL

Peut-être faut-il faire remonter son origine non pas aux premiers pourparlers du mois d'août 1926, mais au discours que prononçait Mussolini au mois de février de cette même année, déclarant qu'une réforme des lois ecclésiastiques s'imposait. Aussitôt, en effet, le Pape écrivait au Secrétaire d'Etat:

"Qu'aucune législation en matière ecclésiastique n'était possible sans un accord préalable avec le Saint-Siège." Il fallait trouver une solution qui satisfit les justes exigences des deux parties. Difficile problème! Un accord politique devrait éliminer la question romaine, puis un concordat réglerait les conditions de l'Eglise et de la religion en Italie. Pendant tout le cours des délibérations, autant le Pape se montra intransigeant sur les principes et les points essentiels, autant il fut large et généreux dans les choses secondaires, selon la déclaration du marquis Pacelli, avocat du Saint-Siège. Devant les énormes responsabilités à assumer, le Saint-Père éprouvait un impérieux besoin de prier. C'est principalement à la messe qu'il implorait le secours divin. Puis la lumière faite, il procédait promptement et formulait sa pensée en termes clairs et précis. Sa prière,

(Suite à la page 9 1ère col.)

En 1919, alors qu'il était légat papal à Varsovie, Mgr ACHILLE RATTI (PIE XI) contribua beaucoup au rapprochement de l'Eglise avec le gouvernement polonais. On le voit sur cette photographie, avec M. HERBERT HOOVER, ancien président des Etats-Unis et alors directeur des travaux de secours. A droite, se trouve le maréchal PILSUDSKI. En arrière de Mgr RATTI, avait pris place, M. IGNACE PADEREWSKI, président de la Pologne. SA SAINTETE BENOIT XV loua l'oeuvre diplomatique de Mgr RATTI en cette occasion.

Le PAPE PIE XI assis à son pupitre en train d'écrire. Cette photographie date de l'année de son accession au trône pontifical.

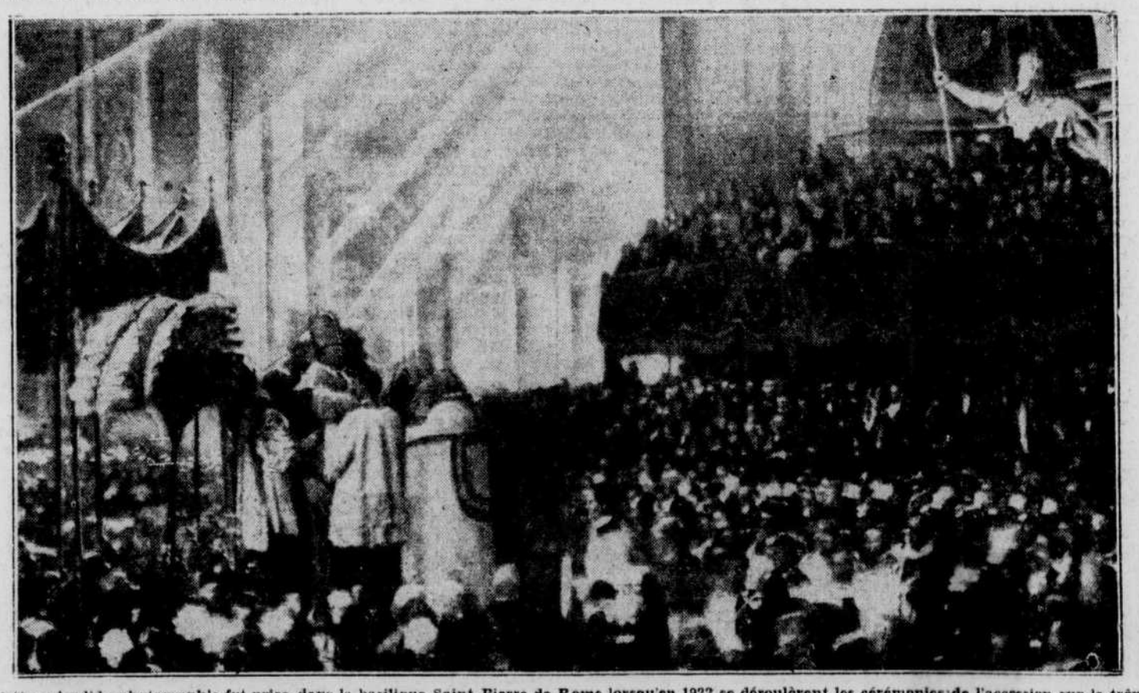

Cette splendide photographie fut prise dans la basilique Saint-Pierre de Rome lorsqu'en 1922 se déroulèrent les cérémonies de l'accession sur le trône de saint Pierre de SA SAINTETE LE PAPE PIE XI. Les rayons du soleil jouaient sur les ornements sacerdotaux comme pour annoncer tout l'éclat de ce glorieux pontificat du cardinal ACHILLE RATTI.

LA FÉCONDE CARRIÈRE D'UN PAPE ILLUSTRE

SA SAINTETE LE PAPE PIE XI revêtu de tous les ornements pontificaux et coiffé de la tiare, cette mitre à trois couronnes réservée au pape. C'est le symbole de la dignité papale.

(Suite de la page 8)

alors, n'oubliait ni le roi, ni le Duce afin que le Saint-Esprit les éclairât à leur tour.

De longues et laborieuses tractations, qui se prolongeaient pendant trois ou quatre heures, occupèrent une trentaine de mois. Le Pape était toujours présent, actif, jamais fatigué ; toujours attentif, jamais troublé. Il examinait tout, se rendait compte de tout.

Les trois traités furent signés le 11 février 1929, par le secrétaire du Pape, Son Eminence le Cardinal Gasparri, et le premier ministre Mussolini. Ils prirent effet le 7 juin suivant après avoir reçu l'approbation de Sa Sainteté le Pape Pie XI et du roi Victor-Emmanuel. L'une des clauses capitales de l'accord politique est la mutuelle et définitive reconnaissance des deux Etats, et tout d'abord la reconnaissance, par l'Italie, de cette qualité d'"Etat" au Saint-Siège. Cette reconnaissance impliquait donc l'abrogation de la loi des Garanties, de 1870, en tant que décision unilatérale. La Papauté était désormais chez elle dans le Vatican et sa situation même en droit n'avait plus rien de précaire. Elle était non seulement propriétaire, mais elle était propriétaire souveraine.

Pie XI a voulu, il a exigé que l'indépendance du Souverain Pontife fût garantie par un Etat: moyen si l'on veut, mais moyen indispensable. Il a voulu, il a exigé que la reconnaissance de cet Etat fût bien claire dans le traité. Telle tentative pour offrir au Saint-Siège une souveraineté relative, une somme d'attributs et d'honneurs souverains dans le genre de ceux qu'offrait la loi des Garanties fut fermement écartée. Il a donc voulu une vraie souveraineté. Mais, ce principe reconnu, quelle ne fut pas sa générosité! Le Pape donne au royaume d'Italie la ville de Rome et les Etats pontificaux.

Comment apprécier la magnificence d'un tel don ! Peu importe pour le Pontife romain l'étendue du territoire ou le nombre des habitants. La Cité Vaticane suffit au Pape-Roi. Mais, en retour de ce don royal, il réclame de sa patrie la reconnaissance des lois canoniques, qui assurent la sainteté et l'indissolubilité du mariage chrétien. A l'Eglise revient tout ce qui concerne l'essence et la célébration du sacrement; de l'Etat dépendent les effets civils des unions contractées selon la loi de l'Eglise. Pour la défense du mariage chrétien, le Pape eut sacrifié sa vie; lui-même a fait cette héroïque déclaration.

D'après les clauses du Concordat, l'Eglise possède la liberté de pouvoir aux nominations ecclésiastiques. A l'occasion, le nombre des sièges épiscopaux sera réduit, et la carte religieuse de l'Italie modifiée. L'enseignement religieux déjà accordé aux écoles élémentaires est étendu à l'enseignement secondaire, ou aux écoles moyennes. De plus, le Pape a réclamé la reconnaissance formelle des organismes dépendants de l'action catholique, à une double condition: qu'ils agiraient sous la dépendance immédiate de l'Eglise, et que leurs activités se développeraient en dehors de tout parti politique, selon la directive sans cesse recommandée par le Saint-Siège aux associations catholiques.

Les accords du Latran scellaient la reconciliation entre la Papauté et la royauté italienne. Ils étaient conclus pour le plus grand bien spirituel du monde, puisque le chef de la grande famille catholique recouvrait sa liberté. Ils étaient conclus pour le plus grand bien spirituel de l'Italie, puisque ce noble pays recevait la paix religieuse, la paix du Christ. "Pax Christi Italiae reddita", la "Paix du Christ rendue à l'Italie", c'est l'inscription de la médaille pontificale de l'année 1929!

Quels chants de reconnaissance s'échappèrent des coeurs et vibrèrent sur les lèvres dans les églises de l'univers catholique à la ratification solennelle des instruments diplomatiques! Le conflit suscité il y a soixante ans, par le brèche de la Porta Pia, était enfin réglé. Le Pape avait proclamé l'universelle royauté du Christ. Le Christ, à son tour, faisait reconnaître la royauté de son Vicaire: "Tu dixisti, rex sum ego", tu l'as dit, en effet je suis roi.

Chez le Pape Pie XI la solution de la question romaine était aun tant le fruit de son amour pour l'Eglise que son patriotisme chrétien. Sa mission de paternité universelle n'eut rien à souffrir du dévouement à son pays. Si quelques âmes ont pu craindre qu'une telle réconciliation ne compromit l'exercice du suprême sacerdoce, elles furent pleinement rassurées par l'énergique revendication des droits souverains et des prérogatives apostoliques du Vicaire de Jésus-Csrist que fit entendre Pie XI en toute circonstance nécessaire. Cette royauté relève sans doute le prestige du souverain pontificat au regard des fidèles qui admirent le Chef conduisant d'une main si ferme ces redoutables négociations; mais elle frappe surtout nos frères séparés qui voient dans cette gloire humaine et dans cette majesté de la terre une puissance qui le grandit et le porte au sommet de ce monde.

Libre enfin, le Pontife romain pouvait sortir du Palais du Vatican. La dernière sortie de Pie XI avait été pour demander à Dieu, à Saint-Jean de Latran, et en gravissant les degrés de la Scala Santa, la force de subir l'épreuve qui venait et de gravir aussi le calvaire tout proche. L'épreuve passée, la première sortie de Pie XI fut pour remercier Dieu, et pour mettre d'une manière solennelle et visible sous sa protection l'oeuvre de paix et de reconciliation désormais accomplie.

LE MEXIQUE

Une autre question qui requit toutes les ressources diplomatiques de Sa Sainteté Pie XI et l'action de son esprit conciliateur fut bien celle de la rupture du Mexique avec le Saint-Siège. Issue de la rébellion contre Sainte-Anne en 1850, cette difficulté dégénéra en un conflit armé en 1926. Les "lois de Juarez", édictées en 1855 et 1857 avaient supprimé les cours ecclésiastiques pour l'audition de causes civiles, avaient défendu à l'Eglise de posséder un domaine temporel si ce n'est pour des raisons d'ordre strictement religieux et avaient établi les écoles libres. Pendant le long régime de Porfirio Diaz, ces statuts étaient restés lettres mortes mais lorsque le dictateur fut renversé, les révolutionnaires firent revivre les principes de Juarez dans la Constitution de 1917. Ni l'administration Carranza pas plus que celle d'Obregon n'avaient inséré ces clauses dans le statut, mais le président suivant, Plutarco Elias Calles, un anti-clérical d'une grande violence, ouvrit les hostilités aussitôt qu'il eut reçu du congrès mexicain le pouvoir de légiférer par décrets. Les Archevêques et les Evêques du pays notifièrent alors Calles que le clergé catholique se refuserait unanimement à reconnaitre la validité des mesures préconisées jadis par Juarez et réalisées par le nouveau président.

Les principaux points de la législation de Calles étaient les suivants: établissement des écoles libres; tous les services religieux devaient se faire dans des endroits accessibles au public et sous la surveillance du gouvernement, d'où conséquemment, suppression des voeux monastiques et des ordres religieux; le mariage devenait rien autre chose qu'un simple contrat civil; limitation du nombre des prêtres dans un endroit donné; refus aux membres du clergé du droit de voter ou de remplir des charges publiques ou de toucher des héritages d'un parent dont le lien excédait le quatrième degré ; et enfin le refus d'un procès devant jury aux personnes accusées d'infractions à l'une quelconque de ces lois. Le président Calles publia un décret comportant 33 clauses. Dès lors cette législation inqualifiable prenait force.Les membres du clergé étaient désormais tenus de s'enregistrer, les églises étaient confiées aux soins de l'Etat et le port du vêtement ecclésiastique sur les places publiques était interdit. En août, la plupart des membres du clergé catholique romain avaient dû fuir leur pays ou avaient été déportés. C'est alors que l'Etat se rendit coupable d'un pillage sacrilège et opéra la spoliation des biens ecclésiastiques. Les vases sacrés incrustés de diamants et d'or, les ornements du culte, oeuvres d'art et d'une valeur inestimable, tout tomba aux mains des vandales.

Ces photographies de SA SAINTETE furent prises au Vatican il y a quelque temps alors que PIE XI prononçait un discours devant la foule immense rassemblée devant son palais.

Les temples devenus la propriété de l'Etat furent ouverts aux fidèles qui y vinrent par milliers prier et méditer, mais aucun office n'était autorisé par le gouvernement à moins que les prêtres ne consentissent à se soumettre aux lois, ce qui n'aurait été rien moins que la légalisation de la persécution. Le plus grand préjudice porté au peuple par l'administration anti-cléricale fut sans contredit la privation des sacrements comme le baptême, le mariage et l'Extrême - Onction. Quelques ministres du culte bravaient cependant l'orage révolutionnaire et trouvaient moyen de dispenser clandestinement aux fidèles les secours de la sainte religion. La tempête souffla sur le Mexique avec la même violence inouie pendant plus de trois ans. De nombreux efforts avaient été tentés pour rétablir la paix mais ceux-ci étaient restés vains. Un jour, le président Calles, le R. P. John J. Burke, un prêtre américain, et Dwight W. Morrow, l'ambassadeur américain, se rencontrèrent à San Juan de Ulua et plus tard Calles eut une entrevue secrète avec Mgr Ruiz'y Flores, archevêque de Michoacan. Tous deux ébauchèrent les termes d'un accord qui ne put cependant obtenir l'agrément du Saint-Siège. Le renversement du régime Calles fit renaitre l'espoir mais celui-ci s'évanouit à la suite de l'assassinat du président Obregon par un jeune homme qui prétendit avoir été l'instrument d'un complot religieux.

Finalement,M. Morrow, agissant de son propre chef, entreprit des négociations, aidé par le révérend Edmund Walsh, de l'Université de Georgetown, et le Dr Miguel Cruchaga, ancien ambassadeur du Chili aux Etats-Unis. Le 21 juin, une entente était annoncée par le président Portes Gil et Mgr l'Archevêque Ruiz. Le fondement de cet accord reposait sur trois points principaux, à savoir : le gouvernement laissait à la hiérarchie catholique le soin de désigner les pdêtres qui devraient s'enregistrer conformément à la loi ; l'instruction religieuse était permise dans les églises bien que défendue dans les écoles ; et enfn, les prélats se réservaient le droit de solliciter une modification de la Constitution en vertu des mêmes droits reconnus à tout cieoyen mexicain.

Sa Sainteté le Pape Pie XI hésita à approuver ce pacte et l'on craignit qu'il ne le rejetât, mais finalement le Pontife consentit à le sanctionner et les églises furent rouvertes. Il serait dificile de traduire la joie avec laquelle fut saluée cette ère nouvelle qui se levait sur le sol mexicain après ces années de persécutions barbares.

LA SCIENCE

Plusieurs caracéristiques intéressantes se dégagent de la brillante personnalité de Sa Sainteté le Pape Pie XI. Il convient de noter particulièrement son goût profond pour l'étude, ses rares aptitudes pour les mathématiques et son attrait pour l'alpinisme qiu devaient développer chez lui un si vif intérêt pour la science et les explorations. Estimant que la science moderne a contribué à confirmer la réalité des miracles bibliques, Sa Sainteté ne vit aucune raison de conflit entre elle et la religion.

Il encouragea plusieurs entreprises dont la malheureuse expédition de Humberto Nobile sur le dirigeable Italia. Quand Nobile fut abandonné par le gouvernement italien, après que son expédition eut échoué, Pie XI le reçut au Vatican, lui remit une médaille et le remercia pour sa contribution à la science humaine.

Pape moderne, Pie XI publia un ouvrage sur ses expériences passées d'alpiniste. Il encouragea le jeu de balle-au-camp et introduisit la radio dans l'enceinte du Vatican. Il autorisa la prise de vues mouvantes de lui-même et de sa suite et ordonna l'installation de haut-parleurs dans la cathédrale de Saint-Pierre qui porteraient sa voix aux quelque soixante-dix mille auditeurs qui envahissent le vaste temple les jours de grandes solennités.

LES VISITEURS

Linguiste de grand talent, Pie XI reçut des visiteurs français, anglais et allemands avec lesquels il put s'entretenir facilement dans leurs langues respectives. On relève sur la longue liste de ses visiteurs des noms de personnalités royales, de savants et d'artistes distingués, voire de vedettes du monde pugilistique. Mentionnons le roi Fuad d'Egypte, chef d'une nation mahométane; le prince héritier du Japon, qui devait régner sur un peuple voué au culte du Shintoisme et du Bouddhisme; le roi George et la reine Marie d'Angleterre, couronnés comme défenseurs de la foi protestante; Gene Tunney et Johnny Dundee, fameux boxeurs américains. Il reçut également les hommages du roi Alphonse et de la reine Victoria d'Espagne, ainsi que du roi Albert et de la reine Elisabeth, de Belgique.

Le cardinal GASPARRI et le premier ministre BENITO MUSSOLINI signent le traité de Latran par lequel comme nos lecteurs le savent, l'Italie reconnut en 1929, la souveraineté du pape sur le Vatican et mit fin à l'état de choses engendré par la politique nationaliste de Cavour et qui avait détruit les états pontificaux.

Photographie de SA SAINTETE PIE XI prise au Vatican peu après son 79e anniversaire de naissance (31 mai 1936). Il lève la main pour donner la bénédiction papale.

VIGUEUR PHYSIQUE

Des goûts personnels simples, des exercices réguliers et ses ascensions de jeunesse dans les montagnes contribuèrent à développer et a conserver chez Sa Sainteté une remarquable vigueur physique. Très avancé en âge, le Pontife était encore alerte et plein d'énergie. Le 14 mai 1930 par exemple, dans la soixante-treizième année de son âge, il montait jusque dans le dôme de Saint-Pierre pour se rendre compte de l'importance des fissures qui s'étaient produites dans les murs de l'édifice.

Malgré sa surprenante vigueur physique, la chaleur de l'été à Rome le fatiguait beaucoup ces dernières années et c'est en 1929 et 1930 qu'apparurent les premiers symptômes de la maladie. La nouvelle de l'indisposition du Très Saint-Père produisit une douleureuse impression sur toute la famille chrétienne et dans le monde entier. Mais les médecins de Sa Sainteté déclarèrent après de minutieux examens que l'affection dont il souffrait n'avait pas un caractère de très grande gravité. L'énergique Pontife, en dépit des recommandations des médecins, n'en continua pas moins à vaquer à ses lourdes occupations avec une égale énergie.

L'ESPAGNE

La guerre civile d'Espagne et les massacres de prêtres et de civils dont elle fut marquée affectèrent énormément le Très Saint-Père. Inquiet et malade, le Pontife n'en consacra pas moins toutes ses énergies à l'étude de ces sombres événements. Les prélats qui l'entouraient, à sa villa, au cours de l'été 1936, affirmèrent que l'anxiété qui étreignait le Saint-Père à la pensée des troubles d'Espagne, détruisaient tous les bons effets de son séjour sur les hauteurs de Castel-Gandolpho. Néanmoins, Sa Sainteté se levait presqu'à l'aube selon sa coutume et quelques instants plus tard, elle discutait des questions d'Espagne avec le secrétaire d'Etat papal, Son Eminence le Cardinal Pacelli.

Celui que l'on appelait, dans les chancelleries européennes, le Pape de la conciliation, après qu'il eut signé les accords de Latran, ordonna des cérémonies expiatoires pour demander pardon au ciel du massacre des prêtres et des religieuses en Espagne. Pie XI reçut tous les prêtres et tous les prélats d'Espagne qui allèrent chercher refuge en Italie.

LE CINEMA

Malgré l'inquiétude que lui causaient les troubles d'Espagne et l'état précaire de sa santé, Pie XI rédigea une lettre encyclique, publiée le 29 juin 1936, la plus longue qui ait jamais été adressée à l'épiscopat des Etats-Unis. Dans ce mémorable document, Sa Sainteté exprimait sa satisfaction et son approbation de la campagne alors entreprise pour l'épuration du film. Le Saint-Père demandait aux évêques et aux fidèles du monde entier de suivre cet exemple qui venait des Etats-Unis. Le Pape s'adressait spécialement aux pères et aux mères de famille à qui il demandait la plus entière coopération pour ce travail de l'épuration du film.

LA MALADIE

La surprenante vigueur du vénérable Pontife et ses travaux incessants n'empêchaient pas cependant la cruelle réalité d'une maladie inquiétante. Pie XI souffrait de l'inflammation de l'endocarde, cette membrane qui tapisse l'intérieur du coeur. En juin 1936, il avait subi un examen général et les médecns s'étaient montrés assez encourageants sur l'état de santé du Saint-Père. Cependant, Pie XI, constatant la gravité d'une telle affection, étant donné son âge, il comptait quatre-vingts ans, se preparait à rendre sa belle et grande âme à Dieu. Il visita, au cours de l'été 1936, les cryptes qui renferment la dépouille mortelle de plusieurs de ses prédécesseurs en l'église Saint-Pierre de Rome et fit une longue méditation à l'endroit qu'il s'était lui-même choisi pour son dernier repos. Suivant une tradition remontant à plus de soivante ans, il s'agenouilla au tombeau de saint Pierre et pria longuement. C'était le jour de la fête du premier Pape.

On se souvient encore de l'émotion qui envahit le monde catholique lorsqu'au début de décembre 1936, on apprit la maladie grave de Pie XI, dont il devait d'ailleurs triompher au bout de quelques semaines. Il tomba malade durant les exercices de la retraite vaticane. Le 4 décembre, un communiqué informait le monde de la maladie du Saint-Père ; les prières se multiplièrent dans tout l'univers pendant que les chancelleries s'enquièrent par leurs représentants, de l'état de l'auguste patient. La veille de Noël, il fait un grand effort pour adresser un message de paix au monde entier ; on se rappelle encore la voix émue du souverain pontife en cette ultime circonstance, où, aux prises avec une maladie grave, il avait voulu quand même apporter à l'univers une parole de paix et de réconfort. Lentement, le pape reprit des forces. Vaillant et confiant, ayant mis tout son espoir dans la Fleur du Carmel, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, lentement il s'éloigna des portes du tombeau. Le 6 février, lors du 15ème anniversaire de l'élection du cardinal Ratti sur le trône de saint Pierre, le monde entier apprenait avec joie que le Saint-Père avait franchi l'étape la plus dangereuse de sa grave maladie. Guérison miraculeuse, devait-on dire par la suite, guérison attribuée à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Le PAPE PIE XI avec le chapeau rouge symbole de son rang. Il était alors cardinal. De son nom de famille ACHILLE RATTI, il fut nommé archevêque de Milan en 1921 et créé cardinal par le PAPE BENOIT XV. Un an plus tard, il devenait pape.

PATHETIQUE DISCOURS

Tourmenté par la maladie et par l'épreuve, l'auguste Pontife prononça néanmoins de sa chambre de malade le 24 décembre 1936 un des discours les plus émouvants qui aient jamais été entendus à travers le monde. Le Saint-Père parla d'une voix palpitante devant un microphone tenu par l'abbé Soccorsi, directeur de la station radiophonique du Vatican. Il appela de ses voeux "l'union de tous les hommes de bonne volonté contre la propagande de l'ennemi — le communisme — et pria Dieu d'accepter ses souffrances pour sa gloire, pour la conversion de tous ceux qui se sont égarés, pour la paix et le bien de l'Eglise entière, en particulier pour l'Espagne. "En Espagné, dit-il, toutes les forces de destruction répandues dans le monde se sont liguées pour l'expérience suprême. Voici une nouvelle menace, plus dangereuse que jamais, pour l'Europe et la civilisation chrétienne."

Parlant des souffrances que lui causait une grave affection l'immobilisant depuis plusieurs semaines, Sa Sainteté continua : "La bonté divine nous accorde l'occasion de contribuer aux prières, aux travaux et aux sacrifices de tous par des souffrances personnelles qui, jusqu'à présent, nous avaient été merveilleusement épargnées, et dont la même bonté divine nous récompense par une admirable union de prières. Ces prières qui montent de toutes les parties du monde, sont offertes pour le père commun des fidèles."

"Vénérables frères et fils bien-aimés", dit-il, 'c'est l'ardeur de surmonter les obstacles du temps et de l'espace qui nous séparent, comme celles des vicissitudes de la vie humaine, qui m'anime aujourd'hui. Nous avons parlé du saint temps de Noël parce que la raison primordiale qui nous fait désirer et sentir votre présence est précisément celle-ci : pouvoir vous donner et échanger avec vous de très cordiaux souhaits pour chaque grâce spirituelle, pour chaque don de Dieu et pour les abondantes bénédictions qu'il répand chaque fois que revient ce temps de Noël, béni à travers les âges.

"Par malheur, contre la volonté de Dieu, qui apporta la paix aux hommes de bonne volonté, se dresse la méchanceté de nombreux ennemis de l'Enfant-Dieu qui voulut se faire homme et habiter parmi nous, plein de grâces et de vérité, pour que nous puissions tous puiser à son abondance."

Avec les accents d'un profond chagrin dans la voix, le Pontife parla ensuite des horribles ravages de la guerre d'Espagne. "Il semble", dit-il, "que la propagande et les forces du mal dont nous avons parlé se soient concertées pour faire dans ce pays la suprême expérience de toutes les forces destructives dispersées dans le monde. Voilà une nouvelle menace, plus dangereuse que jamais, pour l'univers et surtout pour l'Europe et sa civilisation chrétienne. Voilà les signes avant-coureurs de la terrifiante réalité qui se prépare pour l'Europe et le monde, s'ils ne se hâtent pas de prendre les mesures de défense qui s'imposent.

Le Saint-Père souligna ici avec beaucoup de fermeté et de précision les méthodes de propagande des agents du mal et fustigea les doctrines subversives qu'ils professent. Puis il conclut en évoquant les paroles de saint Paul, infatigable apôtre de la paix du Christ : "Le vrai Dieu n'est pas un Dieu de dissension, mais un Dieu de paix." Le Père de la Chrétienté termina en lançant un vibrant appel au monde entier, appel plus pressant que jamais. "Nous demandons à Dieu d'entendre nos prières, dit-il, pour le rétablissement de l'ordre dans lequel seul peut exister la paix, et pour la réalisation de la justice sociale sans laquelle l'ordre est impossible"

Ce pathétique message à la chrétienté par son Chef vénérable parlant de son lit de malade impressionna vivement tous les peuples catholiques. Les journaux du monde entier firent écho à l'enseignement lumineux de l'Auguste Pontife et à son appel vibrant en faveur de l'union de tous les hommes de bonne volonté contre la propagande de l'ennemi.

LE NAZISME

La violation du concordat par le gouvernement hitlérien et les menées antichrétiennes du régime naziste inspirèrent une nouvelle lettre encyclique que le Saint-Père promulgua au milieu de mars 1936. Le Pape démontrait magistralement que les principes de la foi catholique ne s'accordent pas avec l'enseignement philosophique du nazisme et il dénonçait l'encouragement donné par le gouvernement allemand au mouvement antichrétien.

La lettre papale était divisée en trois parties. La première était consacrée à la violation du concordat conclu avec l'Allemagne le 23 juillet 1933 pour mettre fin au conflit qui existait entre elle et le Saint-Siège. Dans la seconde, le Souverain Pontife parlait de la foi en Dieu, dans le Christ, dans la véritable église, de l'autorité du Pape, de la morale ainsi que des droits et devoirs des parents. Il réaffirmait dans la troisième partie de cet important document qu'il continuait d'aimer quand même ceux des catholiques allemands qui avaient abandonné la bonne voie et il priait pour la restauration de la paix réelle entre l'Eglise et l'Etat.

Rappelant la conclusion du concordat, le Pape déclarait qu'il l'avait signé malgré les graves imperfections qu'il comportait, parce que, disait-il, "Nous croyions qu'il favoriserait les intérêts de l'Eglise et du peuple allemand.

"Si ses clauses n'ont pas été respectées, l'Eglise n'en est pas responsable. L'autre partie a fait une injuste interprétation du concordat, s'est soustraite à ses engagements, s'est appliquée à détruire son essence et, finalement, a plus ou moins violé ses stipulations et violé la loi non écrite gouvernant son action.

Cependant le Pape n'annulait pas le concordat pour les raisons suivantes : "Notre souci paternel du bien des âmes qui Nous sont confiées", disait-il, "Nous conseille de ne pas abandonner les espoirs qui subsistent, si maigres soient-ils, d'un retour au concordat et à une réelle compréhension".

Puis s'adressant aux catholiques allemands, le Pape poursuivait : "Nous ne manquerons pas de continuer à défendre vos droits auprès des chefs de votre peuple, insoucieux des succès et des revers temporaires et mû simplement par Notre conscience et Nos devoirs de pasteur. Nous continuerons de Nous opposer à une attitude qui cherche à vous dépouiller de droits garantis, par une ma-

(Suite à la page 10 1ère col.)

Cette photographie rappelle la première émission radiophonique faite au Vatican. C'est en 1931 qu'elle eut lieu. L'appareil émetteur avait été donné par le sénateur MARCONI que l'on voit entre le SAINT-PERE et le cardinal PACELLI.

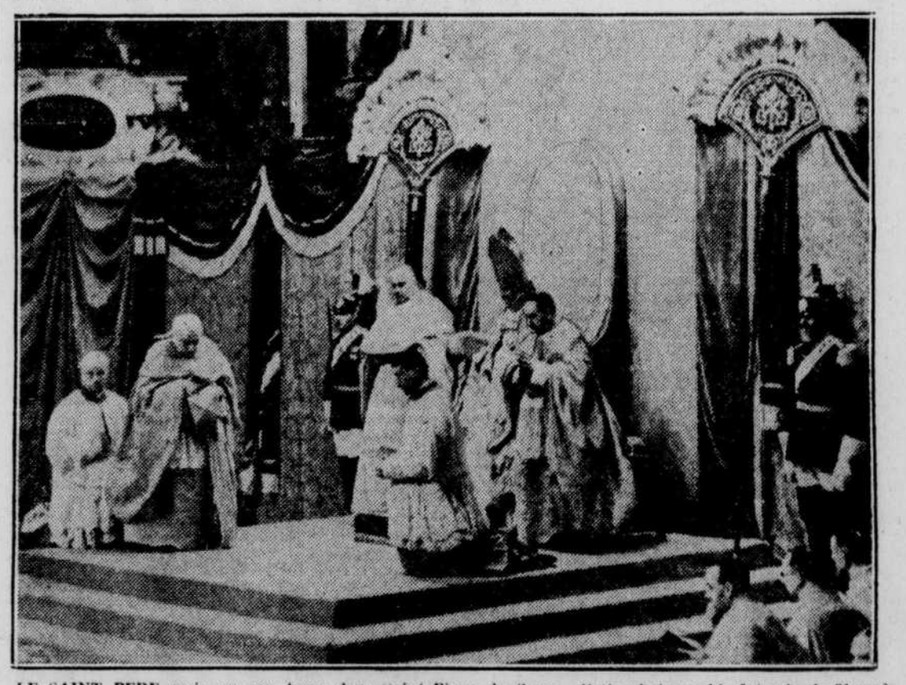

LE SAINT PERE assis sur son trone dans Saint-Pierre de Rome. Cette photographie fut prise le 31 mai 1936 à l'occasion du 79e anniversaire de sa naissance. Vingt-trois cardinaux et des milliers de pèlerins de toutes les parties du monde assistaient à cette cérémonie. On le voit en prière avec à sa droite, un membre de la garde papale.

LA FÉCONDE CARRIÈRE D'UN PAPE ILLUSTRE

(Suite de la page 9)

nifestation de force ouverte ou cachée".

Le Pape exposait ensuite les principes de la foi catholique et dénonçait les doctrines nazistes puis il concluait : "Dieu Nous est témoin que Nous n'avons pas de plus grand désir que le rétablissement de la paix réelle entre l'Etat et l'Eglise en Allemagne. Si, cependant, sans qu'il en dépende de nous, la paix ne doit pas régner, alors l'Eglise défendra ses droits et ses libertés au nom du Très Haut dont le bras, même aujourd'hui est toujours aussi long"

LE COMMUNISME

Quelques jours plus tard était promulguée la mémorable encyclique papale "Divini Redemptoris" contre le communisme. Publié alors que les agents de Moscou lançaient une vaste et intensive campagne à travers le monde, le message du Saint-Père produisit la plus profonde impression.

Dans cette longue encyclique, Sa Sainteté réprouvait le communisme comme la ruine de la famille et de la société. Concluant une vigoureuse attaque contre les forces qu'il n'avait cessé de combattre même depuis sa maladie, Pie XI déclarait que, seule, l'Eglise catholique peut opposer un remède efficace à l'action dissolvante du communisme. Il consacrait plusieurs paragraphes à démontrer que la religion catholique, dans la famille et dans l'Etat, est l'agent le plus efficace pour combattre cette action destructive.

Après avoir accusé les communistes d'exploiter les souffrances de la classe ouvrière en promettant à celle-ci le redressement de plusieurs abus indéniables, le Pape engageait les patrons chrétiens à combattre le communisme par la reconnaissance des droits inaliénables du travailleur. Il adjurait les prêtres, dans le monde entier, de combattre au premier rang dans la grande lutte contre les doctrines subversives et exhortait les fidèles à se retremper dans la pratique de la religion.

Le vénérable Pontife terminait en demandant à tous les états chrétiens de prévenir, sur leur territoire, les ravages de la campagne athéiste. "La doctrine du communisme", déclarait-il entre autres choses, "est fondée sur le matérialisme pur, qui rejette toutes les valeurs spirituelles. Ainsi est détruite la liberté de l'homme. Ainsi lui nie-t-on tous les droits de sa personnalité humaine. L'homme devient comme une dent de roue dans la machine collectiviste qui a tous les droits sur lui. La hiérarchie et l'autorité deviennent nulles. La dignité et l'indissolubilité du mariage n'existent plus. La famille est profanée, la femme arrachée à son foyer et au soin de ses enfants. La religion n'est plus considérée que comme "l'opinion du peuple" et on l'attaque par tous les moyens à sa disposition. Enfin l'idée même de Dieu est rejetée et devient l'objet de la réprobation."

LE MEXIQUE

Dans une nouvelle lettre encyclique publiée le 27 mars 1937, veille de Pâques, le Saint-Père faisait un appel au clergé et aux laïcs du Mexique en faveur d'une vie chrétienne plus intensive comme gage de la vraie paix et de la vraie prospérité. Cette lettre encyclique n'était pas une polémique-argumentative ou démonstrative, mais exclusivement un conseil du Saint-Père. Le Pontife affirmait que dans "tout pays" le secret et la garantie de la vraie prospérité est dans la vie chrétienne dans toutes ses attributions et ses multiples oeuvres.

C'est vrai pour le Mexique, ajoutait le Pape, et c'est pourquoi le clergé et le peuple devraient s'efforcer de rendre toujours plus intense et plus effective la vie chrétienne et apostolique. Il invitait ensuite les laïcs à coopérer avec le clergé en travaillant à rendre plus profonde la vie chrétienne dans le champ des activités privées et publiques en secourant les classes nécessiteuses religieusement, moralement et économiquement par des oeuvres sociales chrétiennes. "De cette manière", concluait-il, "vous contribuerez efficacement au bien-être de votre pays."

LE PAPE PLEURE

L'apparition du vénérable Pontife aux fêtes pascales, après plusieurs mois de réclusion nécessitée par la maladie, fut saluée avec la joie la plus profonde par l'innombrable foule des fidèles qui avaient envahi la Basilique de St-Pierre de Rome. Aussi, elle donna lieu à des manifestations d'attachement et de piété filiale qui émurent le Saint-Père jusqu'aux larmes.

Le Souverain pontife sentit apparemment l'émotion l'envahir lorsque les gardes suisses le portèrent, assis sur son trône, hors de la Basilique, après la cérémonie qui venait d'offrir un si beau spectacle de foi ardente et de piété profonde. Rendu à l'extérieur, il fit tourner son trône de tous côtés afin de pouvoir donner sa bénédiction aux quelque 150,000 fidèles qui l'entouraient. Les cris de "Viva il Papa" retentirent avec force. Mais ces acclamations étaient quelque peu teintées de tristesse. Tous les coeurs se serraient à la pensée que c'était put-être la dernière fois que le bin-aimé Pontife, âgé de 79 ans, apparaissait ainsi en public.

Tous entendirent clairement la voix du Pape, portée par des hauts-parleurs, lorsqu'il prononça la bénédiction. Il ajouta ensuite: "Et puisse cette bénédiction apostolique, que Nous donnons de tout Notre coeur à cette ville et au monde, être aussi considérée comme le signe de Notre gratitude paternelle pour les prières et les offrandes spirituelles faites partout pour Nous, dans cette ville et dans le monde entier pendant Notre maladie"

AU CONGRES DE MANILLE

Deux autres événements méritent particulièrement d'être mentionnés. C'est d'abord le discours du Pape à la Radio aux quelque 500.000 catholiques rassemblés à Manille à l'occasion du 33e congrès eucharistique international, le 7 février 1936, puis la visite en France de S. Em. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Dans son discours aux congressistes de Manille, le Saint-Père dit sa satisfaction très vive des démonstrations de foi et de piété auxquelles venaient de donner lieu les fêtes eucharistiques, véritable triomphe pour Jésus-Christ, puis il ajouta: "C'est notre espoir que d'un amour plus ardent pour Notre-Seigneur dans l'auguste sacrement de l'autel et la communion plus fréquente avec Lui, il résulte un accroissement quotidien de dévouement aux missions et d'entreprise pour la promotion de l'activité missionnaire. Car c'est de cette source que provient la lumière pour notre esprit, l'ardeur pour nos âmes et la fécondité céleste pour nos travaux et nos bonnes oeuvres.

"Alors que dans notre époque, trop d'hommes, aveuglés par des enseignements faux, trompés par l'appat du gain ou par la séduction du vice, ou luttant férocement entre eux dans un mutuel esprit d'envie et de rivalité, sont entraînés loin de Jésus-Christ, la voie, la vérité et la lumière, et font une misérable fin, puissiez-vous, Vénérables Frères et Enfants bien-aimés, vous rapprocher davantage dans une union plus intime avec Lui, et, même au moment où vous Lui offrez en gage de réparation l'honneur qui Lui est dû, faire tendre toutes vos énergies vers cette fin: que vos frères égarés et tous ceux qui "sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort" parviennent le plus tôt possible par Lui à la lumière, la vérité et la vie.

La voix du Saint-Père marquait un contraste frappant dans ce discours avec celui que les radiophiles avaient pu entendre le 24 décembre précédent. La façon dont le Pape a prononcé son allocution radiophonique attestait en effet de l'extraordinaire amélioration survenue dans son état de santé, ranimant l'espoir de ses fils affectionnés.

Infatigable travailleur et doué d'une énergie indomptable, le Pape manifestait une étonnante activité. Il recommença à donner des audiences et reçut plusieurs personnages ecclésiastiques et laïques dans l'appartement noble de l'étage inférieur du Vatican. Il reprit même les audiences accordées naguère aux nouveaux mariés. Il consacrait encore chaque jour, malgré ses quatre vingts ans, plusieurs heures à l'étu-

LE CANADA

L'immortel pape n'a jamais ménagé ses faveurs à l'adresse des catholiques du Canada. Il a été émerveillé de la floraison merveilleuse des oeuvres catholiques chez nous, du magnifique contingent fourni à l'évangélisation depuis son accession au souverain pontificat, et des progrès de la religion dans notre pays.

NOS SAINTS MARTYRS

Pie XI a béatifié et canonisé les Saints Martyrs Canadiens, et on se souvient encore des grandioses célébrations qui eurent lieu à Québec et à Rome en ces circonstances solennelles alors que l'Eglise du Canada était honorée de façon éclatante.

L'intérêt du Saint-Père s'est manifesté à plus d'un titre. Il a donné à l'Eglise du Canada deux cardinaux, le regretté cardinal Raymond-Marie Rouleau, décédé en 1930, et S. E. le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., nommé en 1933. A plusieurs reprises, le Saint-Père a fait l'éloge du clergé canadien et de notre peuple. Dernièrement encore, il adressait un magnifique hommage au Collège Canadien de Rome, qui vient de célébrer le 50ème anniversaire de fondation.

LE CONGRES NATIONAL

Faut-il rappeler enfin le triomphe du Congrès Eucharistique de juin dernier, alors que Pie XI nomma le cardinal Villeneuve légat "a latere" et qu'il envoya une mission papale composée de six membres pour participer à ce grand événement A l'issue de la messe pontificale de clôture, dimanche le 26 juin, dans le décor unique des Plaines d'Abraham, dans la splendeur ensoleillée d'une journée idéale, en présence de plus de soixante évêques et de cent milles fidèles, les ondes laissèrent tomber les dernières paroles de l'allocution du Souverain Pontife : "Nous implorons plus particulièrement le Christ en faveur du peuple canadien, dont le pays est aujourd'hui le lieu de rencontre de tant d'hommes appartenant à tant de nations différentes, de races différentes, et Nous lui demandons les grâces de paix, de l'union et de la charité, qui proviennent de la divine Eucharistie, et ce pour obtenir pour nous l'union dans la foi et la pureté dans les actions. Que les bénédictions du Dieu tout-puissant, le Père, le Fils et le Saint-Esprit descendent sur vous et y demeurent à jamais".

MEURTRE AU MANOIR

par M. E. CORNE

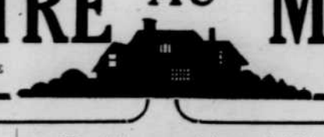

Grand roman illustré

CHAPITRE 33

Pierre venait à peine de disparaître, lorsque l'assistant Blais introduisit le comte Orsini. A son entrée, je le regardai attentivement. Il y avait à mon sens, plusieurs questions auxquelles cet homme, que l'on voulait marier à Daphné, devait répondre.

"Vous désirez me voir ?", demanda-t-il, en se présentant devant le chef de police qu'il salua à la façon militaire.

"C'est vrai", dit le chef. "Voulez-vous vous asseoir".

"Merci ! Puis-je fumer une cigarette ?"

"Oui", répondit brièvement Gravel qui ne semblait pas aimer particulièrement ce type d'homme.

"Merci" répéta le comte qui, paraissant oublier le ton d'hostilité du chef, tira un bel étui de sa poche et alluma une cigarette dont le papier portait ses initiales. Il laissa monter dans l'air une fumée odorante.

"Avec votre permission !", c'était Marc Larue qui, après avoir tiré un cigare de son étui, se courbait devant le noble et lui demandait la permission d'allumer. L'autre eut une expression désagréable.

"Maintenant nous pouvons parler", continua le détective. "Il y a plusieurs choses qui ne sont pas claires pour moi"

"Non ?". Le comte Orsini semblait fort étonné.

"Non. Par exemple, je ne peux comprendre comment il se fait que vous soyez au Manoir".

"Mais, c'est très simple ! Je suis venu pour l'annonce des fiançailles !"

"Oh, oui ! J'avais oublié ! Je suppose que, à cause des circonstances, les fiançailles seront retardées ?"

"Mais naturellement". La voix du comte exprimait cependant le désappointement.

"Nous devrons attendre un temps raisonnable".

"C'est regrettable ! On dirait que quelqu'un ne veut pas que ces fiançailles soient annoncées, n'est-ce pas ?"

"Vous pensez cela ? Je me suis demandé si je n'avais pas des ennemis dans cette maison".

"Pierre Grégoire, par exemple, ne doit pas être très fier de voir son amie vous épouser !"

"Zut ! Celui-là !"

"Et Mademoiselle Lebanin elle-même ....?"

Le comte laissa échapper un mot impoli et dit : "Ah, vous avez entendu des mensonges à mon sujet ? Mais qu'est-ce qu'une jeune fille, innocente, connait au sujet de ces choses Elle finira par m'aimer ; je lui apprendrai à m'aimer".

"J'ai entendu une rumeur à l'effet que les fiançailles n'auront pas lieu".

"Ce n'est pas vrai ! Elle m'épousera ! J'y verrai !"

Marc le regarda fixement : "Aux Etats-Unis, les jeunes filles ne se marient pas sans avoir fait leur choix. Madame Lebanin n'est plus de ce monde....".

"C'est un contrat d'honneur !", répliqua le comte qui perdait de son assurance.

"Nous verrons à ce sujet. Maintenant un autre sujet.

"Un autre sujet ?"

"Oh, nous ne venons que de commencer ! Reposez-vous. Il n'est pas bon de se monter comme cela !"

"Allez !"

"Très bien ! Je veux savoir où et quand vous avez connu Mlle Lebanin".

"En France — la Rivièra. Le temps — l'hiver dernier".

"En France, — et vous l'avez demandée en mariage alors ?"

"Oh, monsieur Larue ! Dans mon pays, on ne fait pas de proposition à une jeune fille ! Il faut arranger cela. Pendant des mois, j'ai correspondu avec madame, sa grand'mère".

"Oui ? Curieuse coutume ! Et madame Lebanin vous a approuvé ?"

"Certainement ! J'ai un titre ; j'ai de la famille !"

"Et elle avait l'argent !"

"Nous avons fait un juste échange !"

"J'oserais dire oui dans le sens où vous l'entendez. Ici, nous croyons au mariage par amour !

"Vraiment ! Curieuse coutume !"

"Monsieur Horace avait-il consenti à cet accord?"

"Le père ? Je le crois. C'est un bon fils; il a du s'entendre avec madame".

"A propos", lança soudain Marc, "aviez-vous déjà rencontré quelques-uns des invités qui sont ici?"

"Non. Ce sont tous des étrangers".

"Vous êtes venu directement de Paris?"

"Directement. Je suis arrivé, la semaine dernière, sur le Franconia".

"Vous et Ludwig ?"

"Ludwig ?" Le monocle du comte tomba de son oeil. "Mon valet?"

"Oui".

"Sans doute ! Il voyage toujours avec moi".

"C'est un gentil garçon ?"

"Gentil ?" Je constatais que le comte semblait croire les Américains d'un sans gêne sans borne. Parler d'un valet, ce n'est pas très chic !

Marc Larue continua: "Il est fort content de vous et dit que vous êtes très généreux".

"Généreux ?" Le comte se demandait sans doute où Marc voulait en venir.

"Oui. Il m'a montré une paire de souliers que vous lui avez donnés. De beaux souliers—presque pas usés. Juste pour me prouver ce qu'il me disait au sujet de votre générosité".

"Ah, les souliers !" Le comte se troubla. "Ils étaient trop petits !"

"Et ils craquaient", ajouta Marc. "Peut-être avez-vous remarqué cela?"

"Non ! Je ne remarque rien !"

"Avez-vous des questions, Gravel?"

Le chef Gravel regardait Larue avec étonnement et répondit: "Non!"

"Très bien. C'est tout, monsieur le comte !"

"C'est tout ?"

"Oui".

"Je puis m'en aller?"

"Vous pouvez".

Il salua à la militaire et se retira.

Marc Larue me regarda et me dit: 'Je l'ai troublé. Laissons-le aller maintenant. C'est bon l'inquiétude pour une conscience troublée".

"Mais" demandai-je, "pourquoi le comte tenait-il tant au petit papier? A moins qu'il ait commis le crime... et il n'avait aucune raison pour cela".

"Le temps le dira, Rita !"

Le chef Gravel dont la patience était à bout interpella Larue: "Combien de fois vous ai-je demandé de vous tenir tranquille? Que veut dire tout cela au sujet de souliers et de papier? J'ai droit de le savoir".

Marc sourit et secoua la tête.

'En autant que je travaille seul, mes renseignements m'appartiennent, chef".

"Et mes renseignements à moi, vous les prenez tous n'est-ce pas?".

'Oui. Chef, je n'ai pas l'intention de vous tenir au secret. Aussitôt que le temps sera venu, je vous dirai tout ce que je sais".

Il était passé quatre heures dans l'après-midi. Je me sentais fatiguée et je songeai que la nuit viendrait bientôt et que le meurtrier était encore au large. Un meurtrier qui avait déjà frappé deux fois et qui n'hésiterait pas à assassiner de nouveau s'il le fallait.

"Fatiguée? demanda Philippe et il m'encouragea: "Pensez aux belles histoires que vous aurez à raconter à vos petits-enfants".

Je n'étais pas d'humeur à rire et je répondis: "Si jamais je me marie. Combien de temps cette farce va-t-elle durer?"

"Très bien, ma douce !!" dit-il, "Allez-vous reposer cela vous fera du bien".

(à suivre)

★ Escarmouche entre MM. René Chaloult et M. Duplessis

(Suite de la page 7)

brication du charbon de bois.

Il raconte les essais encouragés et stimulés par le département pour l'emploi de gazogènes, ou moteurs qui fonctionnent au charbon de bois, moteurs qui permettront l'éclairage, le chauffage et surtout la traction motrice à très bon compte. Il cite nsotamment les essais de M. H.-J. Alain, de l'Ecole technique des Trois-Rivières dans ce domaine, grâce aux encouragements donnés par le département.

M. Leduc dit que ça n'a pas été un grand succès. **M. Auger** répond que M. Alain a fait venir des gazogènes de plusieurs pays d'Europe et qu'il est à perfectionner un appareil conditionné aux nécessités de notre pays. Deux tracteurs, et des camions équipés aux gazogènes fonctionnent très bien. Puis s'adressant au député de Laval, il demande comment il se fait que ce dernier a forme une compagnie pour exploiter les gazogènes.

M. Leduc fait alors une mise au point.

— Lorque j'étais ministre de la voirie, nous avons voulu coopérer avec le ministre de la colonisation pour développer l'emploi de gazogènes. Nous avons fait venir des gazogènes qui ont été installés sur des camions et qui ont accusé une économie de 60 à 70% dans le coût du combustible.

De plus un gazogène a été installé sur un compresseur et a donné des résultats satisfaisants et remarquables. Et finalement nous avons ordonné la construction d'un gazogène de 150 c. v. qui marche à merveille. Mais je suis parti du ministère et on n'a pas voulu payer celui qui avait encouru les frais et fait les installations, et on lui a fait perdre $4,000 et on l'a ruiné.

Ce n'est pas une compagnie qui a fait cela, mais une personne privée qui a voulu utiliser cette invention vieille de deux siècles qui a travaillé pour réaliser quelque chose de grand pour l'intérêt des cultivateurs et des colons et qu'on a ruinés.

M. Auger répond que M. Leduc a travaillé dans son dos pour s'approprier le mérite de l'emploi des gazogènes, qu'il s'est même servi des employés de la colonisation dans ce but, sans avertir le ministre.

M. Auger déclare que M. Alain travaille à cette affaire, et le département veut procéder, étape par tape, afin que le public ne soit pas déçu.

Il demande ensuite à M. Leduc : "Si, comme le prétend le député de Laval les gazogènes existent depuis des siècles, pourquoi a-t-il attendu pour commencer après le ministère de la colonisation ?

M. Leduc veut répondre, mais M. Trudel, assistant-orateur, déclare qu'il n'y a pas de question de posée, et M. Leduc doit s'asseoir.

Plus loin, M. Auger parle des ponts de son département. Il dit que depuis le nouveau gouvernement les ponts construits par le ministère de la colonisation sont plus économiques, plus pratiques et plus attrayants. Jusqu'ici, dit-il, nous devions importer en grande partie du bois de la Colombie pour fabriquer les poutres nécessaires. Or, des expériences récentes faites à l'Ecole Technique de Montréal sous la direction de M. Victor Riendeau ont démontré que l'on peut utiliser les bois de chez nous très avantageusement. Cette découverte représentera une économie de près de $500 pour un pont de 100 pieds de longueur.

En passant, **M. Auger** demande aux compagnies industrielles de recourir davantage aux services des diplômés de nos écoles techniques et polytechniques.

LA COLONISATION

Le ministre parle aussi de la colonisation industrielle, en particulier de la culture du tabac à cigarettes dans le comté de Joliette. Il rend hommage à M. Antonio Barrette, député de Joliette, pour le travail accompli dans ce domaine. Il dit combien le gouvernement s'intéresse à cette entreprise et mentionne qu'en 1938 il a été récolté en notre province 2 millions de livres de tabac à cigarettes pour une valeur de $500,000.

M. Auger parle des travaux de drainage faits par son ministère dans le but de convertir certains marais et certaines savanes en des régions propres à la culture maraîchère.

Il dit que l'industrie de la chèvrerie convient à notre province, qu'il n'y a pas de plus bel endroit pour faire l'élevage des chèvres que les Laurentides, que le lait de chèvre sert à fabriquer les meilleurs fromages.

Abordant l'étude du plan Rogers-Auger, le ministre dit qu'il en coûte environ $2,500 à $2,600 pour établir une famille sur un lot de colonisation et que le gouvernement fédéral ne paye sur ce montant que $333.33.

En réponse à une question de M. Laurent Barré, député de Rouville, le ministre dit que ce montant de $2,500 comprend les différents octrois accordés aux colons, l'ouverture des chemins, la construction des écoles et chapelles, etc.

Plus loin, le ministre parle de l'établissement des fils de cultivateurs. Il déclare que sous l'ancien régime, les octrois donnés à cette fin étaient distribués par l'entremise des députés qui en faisaient souvent une question de patronage. Depuis septembre 1936, dit-il, tous les chèques sont envoyés directement aux pères qui établissent leurs fils sur des terres. Le nombre des établissements de fils de cultivateurs a de beaucoup augmenté. Il y en a eu 1,386 pour l'année 1936-37, 1,566 pour l'année 1937-38 et plus de 1,000 pour les six premiers mois de 1938-39.

Le ministre déclare aussi que les primes de labour étaient souvent distribuées frauduleusement sous l'ancien régime. Il y a des lacs pour lesquels on a donné des primes de défrichement, dit-il.

Le ministre de la Colonisation parle de voirie. "Nous avons, dit-il, construit des chemins qui constituent aujourd'hui des raccourcis. Nous en avons un qui évite 40 milles dans le Témiscouata. Nous en avons un autre de Ste-Anne-des-Monts à Cascapédia qui raccourcit de 300 milles.

"Dans Charlevoix-Saguenay, région négligée par l'ancien régime, nous avons fait faire un chemin depuis Portneuf-en-Bas jusqu'à la Baie-Comeau. Les communications fluviales avaient aussi été négligées, de sorte qu'autrefois, le foin qui était de $8 la tonne dans Maskinongé, se vendait $58 la tonne sur la Côte Nord.

M. Drouin : — L'hon. ministre peut-il nous dire quand le chemin de la Côte Nord vers la Baie James sera terminé ?

M. Duplessis (à M. Auger) : Dans le plus court délai possible.

M. Auger :—Dans le plus court délai possible (rires et applaudissements).

Le ministre ajoute, au sujet des secours directs, que le gouvernement a voulu recevoir des travaux en échange de l'argent qu'il payait en secours. "C'est ainsi, dit-il, que nous avons fait construire des ponts, des ponceaux, des maisons."

M. Auger termine son discours en faisant l'éloge de M. Duplessis dont il vante les qualités d'honnêteté, d'intégrité, ajoutant que c'est réconfortant d'être loyal à un tel premier ministre.

M. Candide Rochefort demande l'ajournement du débat.

M. Duplessis demande, à la fin de la séance, de référer nombre de bills au comités des bills privés et des bills publics.

Ce sont les bills de Valleyfield, des Trois-Rivières, de Farnham, aux bills privés ; le bill de la succession J.-B.-E. Letellier, bills publics ; le bill de Châteauguay, aux bills privés ; un bill éteignant une hypothèque sur des lots de deux paroisses de Rimouski, aux bills publics ; bill modifiant la charte des Pères de St-Benoit-du-Lac, aux bills privés ; les bills de Lachine, de Victoriaville, de Verdun et de la Commission de Verdun, aux bills privés.

M. Duplessis :—Il y a certains députés qui ne s'attendaient pas à siéger demain après-midi, et qui seraient dérangés dans leurs affaires personnelles. Il a été convenu au cours de la séance, entre nous et le chef de l'Opposition, que l'adresse sera votée mardi. Il y aura deux députés qui parleront du côté de l'Opposition, et qui prendront de deux heures à deux heures et quart.

M. Bouchard : — Evidemment, à part celui qui voudra parler sur l'amendement que l'opposition veut présenter à la motion demandant qu'on vote l'adresse.

M. Duplessis :—Eh ! bien, alors, si il doit y avoir d'autres orateurs que ceux dont nous avions convenu au cours de la séance, nous allons siéger demain. Il y a longtemps que le débat dure, et pourquoi ? Pour remercier le lieutenant-gouverneur d'avoir lu le discours du Trône. Cela n'a pas de sens. On m'a déclaré personnellement tout à l'heure que les deux députés de l'Opposition qui doivent parler sont les députés de Ste-Marie et de Berthier. Il faut savoir à quoi s'en tenir, autrement nous siégerons demain. Donc, vous n'en avez que deux.

M. Bouchard :—Deux plus celui qui présentera l'amendement. Je ne peux m'engager.

M. Duplessis :—Je veux le savoir.

M. Hamel :—En vertu de quel règlement le premier ministre veut-il savoir ce qui doit se passer de ce côté-ci, mardi prochain. En vertu de quel règlement veut-il empêcher les députés de parler ?

M. Duplessis :—Alors, ajournement demain à 11 h.

M. Bouchard :—Il y a un règlement qui dit qu'on ne peut considérer tout de suite une motion à l'effet de siéger demain à 11 h. Jusqu'ici nous n'avons tenu qu'une séance par jour.

M. Duplessis :—Nous avons beaucoup d'ouvrage. Ce n'est pas par goût que nous retenons la députation, mais nous voulons en finir des discours de 4 et 5 h. et qui n'ont pas de bon sens. On me demande en vertu de quel règlement je m'informe de la longueur des discours ? En vertu du mandat que nous avons reçu du peuple de mener et de ne pas nous laisser mener.

M. Bouchard :—Voilà une tempête dans un verre d'eau. Pourquoi retarder tous les députés de la Chambre pour cela.

M. Duplessis :—Je veux être raisonnable. Si l'opposition veut parler mardi après-midi, nous nous réserverons le mardi soir.

M. Bouchard veut argumenter.

M. Duplessis :—L'opposition insiste tellement. Son chef a un sourire extraordinaire. Je comprends qu'il veuille rentrer à St-Hyacinthe. Nous lui avons envoyé un beau fauteuil et c'est légitime qu'il désire s'asseoir dessus une première fois, chez lui. Mais je veux que ce soit bien compris que nous adopterons l'adresse mardi, sinon ...

M. Bouchard (moqueur) :—Faites donc pas de menaces, ça va bien comme cela.

La Chambre s'ajourne à mardi après-midi à 3 h.

Conférence de M. Henri Boisvert

A la salle paroissiale de Saint-François d'Assise, dimanche le 12, à 8 heures, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le notaire Henri Boisvert fera une conférence, afin de définir notre société nationale et déterminer les devoirs de chacun de ses membres.

Il y aura aussi exécution de quelques pièces musicales. C'est M. Arthur Savard qui a été chargé de réaliser cette seconde partie du programme.

L'entrée est gratuite. Les dames sont particulièrement invitées. La soirée est sous les auspices de la section Saint-François d'Assise de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Des mains RÉVÉLATRICES l'accusaient

Humiliée par ses "MAINS DE VAISSELLE" puis...

La belle porcelaine—sa jolie robe—tout semblait faire ressortir la rougeur de ses mains qui criaient la vaisselle. Quelle misérable soirée!

Quelle humiliation inutile! On parla du Lux pour la vaisselle. Bientôt elle eut les mains plus douces, plus blanches! Le Lux n'a aucun alcali nuisible pour tarir les huiles de la peau. L'employer équivaut à un traitement de beauté dans le plat à vaisselle. Achetez la grande boîte économique.

LUX pour la vaisselle— bannit les "mains de vaisselle"

Lingerie

Pour DAMES et JEUNES FILLES

Profitez de ce spécial extraordinaire POLLACK

Un Achat Spécial d'un Surplus de Stock d'un manufacturier hautement renommé. Toutes des valeurs jusqu'à $2.95.

Ce manufacturier a bien voulu nous solder son surplus de stock et ses échantillons de salles de ventes ... ce qui nous permet de vous offrir cette occasion superbe d'acheter de la lingerie de haute qualité à un tel bas prix cette semaine chez Pollack.

VALEURS REG. DE 2.95 SPECIAL....

1.95

PYJAMAS DE SATIN OU DE CRÊPE
VALEUR DE 2.95

Pyjamas 2 pièces garnis de broderie ou de dentelle. Teintes rose thé, ou bleu.— Tailles petites, moyennes et grandes

1.95

ROBES DE NUIT DE CRÊPE OU SATIN
VALEUR DE 2.95

Robes de nuit de crêpe ou de satin uni ou imprimé. Avec épaulettes ou sans manches. Encolures en pointe ou haute. Garnitures de dentelle ou de broderie effet à la main. Rose thé, bleu, blanc.

1.95

JUPONS COMBINAISONS DE CRÊPE OU SATIN

JUPONS COMBINAISONS de crêpe ou satin coupé sur le biais ou sur le droit. Bretelles ajustables. Belles garnitures de dentelle ou de broderie. Blanc, noir, rose thé, bleu-marine.
Tailles : 32 à 46.

1.95

Chemises Enveloppes, Gilets de Lit, Ensembles de Danse

VALEUR $2.95.—C'est un des plus beaux lots de lingerie que nous avons offert depuis bien longtemps et nous vous conseillons de venir le plus de bonne heure possible pour choisir

1.95

Premier plancher

Maurice Pollack Ltée
75 85 ST JOSEPH TEL 4 4661
CENTRE DE LA MODE ET DE L'ECONOMIE

Section de nouvelles générales, radio, finances, théâtres, sport

LE SOLEIL

Le tirage du "Soleil" dans la ville de Québec et un rayon de 8 milles est supérieur à celui de tous les autres quotidiens locaux réunis.
(Les rapports certifiés de l'A. B. C. établissent ce qui précède)

58e ANNEE—No 37 DEUXIEME SECTION QUEBEC, VENDREDI 10 FEVRIER 1939 PAGE ONZE

Les cardinaux américains assisteront au conclave qui élira le nouveau pape

En vertu d'un amendement apporté par le pape défunt aux règlements régissant la tenue d'un conclave, les cardinaux les plus éloignés pourrort y assister — Son Eminence le cardinal Villeneuve est déjà à Rome — Qui sera le prochain pape ?

Cité Vaticane, 10. (P. A.) — Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise, les cardinaux du continent nord-américain auront l'occasion de participer à l'élection du nouveau pape. C'est une conséquence d'une décision prise par le pape défunt, S. S. Pie XI, qui décréta que l'espace de temps entre la mort du pape et l'élection de son remplaçant serait de 15 jours, auxquels s'ajouteraient, si nécessaire, 3 jours de grâce, soit en tout 18 jours.

Cette décision de Pie XI fut prise lorsque le cardinal O'Connell, de Boston, fit entendre de vigoureuses protestations en 1922 à la suite de la mort de S. S. Benoit XV. Ce pape mourait le 22 janvier 1922 et le cardinal O'Connell prit le premier navire en partance, le "S. S. Wilson". Comme il était à bord du train entre Naples et Rome, le conclave qui s'était réuni pour choisir le successeur de Benoit XV élisait le cardinal Achille Ratti qui prenait le nom de Pie XI.

Le prélat américain se rendit en toute hâte au Vatican. Le conclave, comme c'était la coutume, siégeait encore bien que le pape fût choisi. Les cardinaux étaient encore enfermés dans cette partie du Vatican où le conclave avait eu lieu. Le cardinal O'Connell avait alors exprimé son désappointement d'arriver trop tard pour participer à cette importante élection. Il fit part de ses griefs au nouveau pape lui-même, S. S. Pie XI.

Le Saint-Père lui répondit qu'il réalisait très bien la situation. Il expliqua que l'expansion prise par le catholicisme dans le Nouveau Continent avait nécessité la nomination de cardinaux et que les règlements régissant la tenue d'un conclave, ne prévoyaient que le cas des prélats européens. Il fit donc les changements requis afin de permettre aux cardinaux les plus éloignés de pouvoir se rendre à Rome pour le choix du Pape. Ceci n'affectait pas seulement les cardinaux américains, mais aussi ceux du Canada, du Brésil et de l'Argentine.

A peine les échos de la grosse cloche qui avait annoncé la mort de Pie XI s'étaient-ils éteints que les pronostics à savoir qui serait le prochain pape commençaient déjà à se faire connaitre.

En supposant que le Sacré-Collège s'en tiendra à ce qu'a été la tradition depuis des siècles, les pronostics suivants peuvent être établis:

1o Le nouveau pape sera un Italien;

2o Il sera un membre actuel du Sacré-Collège.

Depuis les jours de St-Pierre, il y eut 38 papes qui n'étaient pas de nationalité italienne. Le dernier remonte cependant à 1522 alors qu'Adrien VI, un Hollandais, fut élu.

Les archevêques des sièges italiens les plus importants, qui ont une grande expérience administrative ont habituellement le plus de chances d'être choisis. Pie XI était archevêque de Milan, Benoit XV, archevêque de Gênes, Pie X patriarche de Venise. Les cardinaux de nationalité italienne, occupant des sièges archiépiscopaux importants sont les suivants: le cardinal Ascalesi archevêque de Naples, le cardinal Fossati, archevêque de Turin, le cardinal Dalla Costa, archevêque de Florence, le cardinal Boetto, archevêque de Gênes, le cardinal Piezza, patriarche de Venise, le cardinal Lavitrano, archevêque de Palerme, le cardinal Schuster, archevêque de Milan.

Ces sept prélats sont âgés de 54 à 67 ans. Au cours des derniers siècles, les papes élus étaient d'un âge variant entre ces deux chiffres.

Mgr FORBES

Ottawa, 10. (P.C.) — Par coïncidence, Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, se trouvait à Rome aujourd'hui lorsque le Pape mourut. Il s'y trouvait également lors du décès de Sa Sainteté Benoit XV au commencement de 1922.

LE CARDINAL HINSLEY

Londres, 10 (A.P.) — Le cardinal Hinsley, archevêque de Westminster, doit partir pour Rome demain. La grande cathédrale byzantine de Westminster est aujourd'hui pleine de fidèles qui prient pour le repos de l'âme du Saint-Père.

A l'assemblée annuelle de l'église anglicane, l'archevêque de Canterbury, premier dignitaire ecclésiastique protestant d'Angleterre, a demandé aux évêques et laïques de se lever pour honorer la mémoire du pape, qu'il appela "un homme de vaste savoir, d'une piété sincère et ardente."

EN FRANCE

Paris, 10 (C.P.-Havas) La mort du pape a causé un chagrin universel en France, où les fidèles se sont réunis pour prier dans toutes les églises. On attend par ailleurs les instructions du cardinal Verdier, présentement à Rome.

Le masque de Pie XI

Cité du Vatican, 10. (P. A.) — Le sculpteur Arelio Mistruzzi doit mouler le masque du Souverain Pontife au cours de la journée et le corps sera ensuite embaumé, revêtu des ornements pontificaux et transporté dans la chapelle Sixtine, où les dignitaires religieux et civils défileront autour du cercueil. Le projet de placer le cercueil dans la salle du Trône a été abandonné.

Message de M. Borne

Son Honneur le maire Lucien Borne a adressé aujourd'hui à Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, actuellement à Rome, un câblogramme exprimant les sympathies de la ville de Québec et de la population de notre ville à Son Eminence le cardinal Pacelli, camerlingue de la Ste Eglise à l'occasion de la mort du Pape. Voici le texte du message de Son Honneur le maire Borne :

Québec, 10 février 1939.
Cardinal J.-M.-R. Villeneuve,
Collège Pontifical Canadien,
117 des Quatre Fontaines,
Rome, Italie.

Le Maire, le Conseil de Ville et la population de votre ville épiscopale prient Votre Eminence d'agréer et de transmettre à S. E. le cardinal Pacelli leurs condoléances les plus vives dans le grand deuil qui afflige l'Eglise par la mort de son auguste pontife Sa Sainteté Pie XI.

LUCIEN BORNE,
Maire de Québec

Le carême à St-Hyacinthe

Le R. Père Arsène Roy, O.P., ancien prieur du couvant dominicain de Québec, prêchera la station quadragésimale en la cathédrale de St-Hyacinthe. Le distingué religieux prêchera aussi les quatre grandes retraites du carême. Le R. Père Roy, qui loge au Séminaire depuis cien prieur du couvent dominicain est parti hier pour Ottawa où il prêchera la retraite annuelle des SS. du Précieux-Sang. Le Père Roy ne reviendra au Séminaire qu'après Pâques.

LA DEPOUILLE MORTELLE DU PAPE A LA CHAPELLE SIXTINE

Cité vaticane, 10. (P. A.) — La dépouille mortelle de Pie XI, décédé ce matin comme les cloches de Rome allaient sonner l'angelus, a été transférée en grand apparat cet après-midi de la chambre mortuaire à la chapelle Sixtine, où elle restera jusqu'à demain en attendant sa translation à St-Pierre-de-Rome. C'est dans cette chapelle du 15ème siècle que s'ouvrira, probablement le 25 février, le conclave qui doit choisir un successeur au pontife défunt.

La chambre mortuaire du Saint-Père a presque la simplicité d'une cellule de moine. Son modeste mobilier offre un contraste frappant avec les splendeurs qui s'offrent partout à la vue dans le palais du Vatican. Pie XI endura ses dernières souffrances et mourut sur un modeste lit de cuivre. C'est là que son corps reposa, un chapelet dans ses mains jointes, avant la translation de cet après-midi à la chapelle Sixtine. L'obscurité qui régnait dans cette chambre mortuaire aux stores abaissés n'était éclairée que par 4 cierges.

Cité vaticane, 10. (P. A.) — La parenté de Pie XI est peu nombreuse. Elle lui était profondément attachée. Sa plus proche parente est une soeur, Camilla Ratti, sa cadette de 7 ans. Après l'élection de son frere au souverain pontificat, elle vint à Rome habiter un couvent et le visitait une fois par semaine, surtout le dimanche, où il consacrait une heure aux membres de sa famille.

Vient ensuite sa nièce, la marquise Persichetti-Ugolini, fille de son frère Fermo, un riche marchand de soie. Son mari, un noble des Abruzzes, représente la République dominicaine comme ministre auprès du Saint-Siège. Les deux fillettes de la marquise, Maria-Pia et Franca-Maria, étaient la joie du pape dans ses dernières années. Il demandait qu'on les lui amène souvent, et, bien qu'il se servit rarement du téléphone, il recevait leurs félicitations par ce moyen le jour de Noël.

Son neveu, le comte Franco Ratti, ingénieur consultant, remplissait la fonction honorifique et non rétribuée de président du gouvernement civil de la Cité vaticane.

MESSAGE DU T. H. M. KING

Ottawa, 10. (P. C.) — M. Mackenzie-King a fait parvenir au Vatican, par l'entremise du ministre d'Angleterre, le message suivant :

"Je vous prie de transmettre à S. Exc. le secrétaire d'Etat pontifical l'expression de la sympathie du gouvernement canadien dans le deuil qui frappe le Vatican et l'Eglise catholique romaine par la mort de Sa Sainteté Pie XI. Le gouvernement canadien désire s'associer à ceux des autres pays en exprimant combien lui est sensible la mort de Sa Sainteté le pape Pie XI. Le profond chagrin ressenti par les fidèles de l'Eglise catholique dans toutes les parties du monde sera partagé dans tout le Canada, où le dévouement du pape Pie XI au progrès spirituel de l'humanité avait valu à Sa Sainteté l'admiration et l'estime de toute la nation."

Une violente tempête de neige fait rage à Québec

Poussée par un vent de 40 milles à l'heure une neige abondante tombe sur Québec et le district — Les tramways subissent des retards — Une collision — La voirie.

Une violente tempête de vent et de neige s'est élevée à Québec, cet avant-midi, vers 10 heures. A 1 heure, cet après-midi, l'Observatoire notait que le vent soufflait à une vitesse de 40 milles à l'heure. La chute de la neige était aussi très abondante et commençait déjà, ce midi, a créé de grands embarras aux compagnies d'utilités publiques. A la Traverse de Lévis, où les traversiers ont été fortement incommodés depuis une semaine à cause de l'abondance de la glace, on nous apprend que le service s'est fait régulièrement depuis le début de la matinée. Il se peut cependant qu'au milieu de l'après-midi les traversiers éprouvent quelques difficultés.

Aucun accident grave n'a encore été signalé depuis le début de cette tempête. Un taxi a cependant subi de lourds dommages au cours d'une collision, à l'angle de la rue de la Couronne et du Boulevard Charest. C'est le seul accident survenu jusqu'ici. Les tramways ont subi des retards et les automobilistes doivent conduire avec beaucoup de prudence.

Cette tempête de neige, d'après l'observatoire peut se prolonger jusqu'à demain.

Le département des travaux publics de la ville a commencé à mettre tout son matériel en oeuvre pour enlever la neige. Un couple de cent hommes seront mis incessamment au travail dans les principales rues afin de faire disparaître la neige le plus tôt possible.

Le ministère provincial de la voirie a également envoyé de puissantes charrues sur les circuits d'hiver afin de tenir les routes ouvertes et éviter des désagréments aux automobilistes.

M. Duplessis à Trois-Rivières

M. Maurice Duplessis se rend aujourd'hui à Trois-Rivières où il assistera, demain, aux funérailles de son oncle, M. Armand Genest. M. Genest — frère de la mère du premier ministre — est mort il y a deux jours.

L'OPINION DE BENES SUR LA GUERRE

Débarquant à New-York, l'ex-président de la Tchécoslovaquie déclare que la guerre n'est pas inévitable en Europe — Il a confiance aux démocraties.

(De notre édition de 5 h., hier)

New-York, 9. (A. P.) — L'ex-président de la République tchécoslovaque, Edouard Bénès, en arrivant à New-York aujourd'hui, a déclaré qu'il ne jugeait pas la guerre inévitable sur le vieux continent. Il répondit: "Cela va sans dire" lorsqu'on lui demanda s'il croyait que les démocraties pourraient éviter la guerre en s'unissant étroitement.

M. Bénès, en route pour Chicago, où il va faire des conférences sur les problèmes de la démocratie, n'a voulu parler ni de l'accord de Munich, ni de l'avenir de l'Allemagne, ni des ambitions d'Hitler. Il a exprimé l'opinion que son propre pays, malgré la perte des régions sudètes, cédées à l'Allemagne, se consoliderait dans l'ordre politique, culturel et éducatif.

"J'ai grand espoir dans l'avenir de l'Etat tchécoslovaque, dit-il. Cet avenir ne m'inspire pas d'inquiétudes".

M. Bénès s'en va à Chicago comme professeur en visite sous les auspices de la Fondation Walgreen pour l'étude des institutions américaines. Il donnera des cours à l'Université jusqu'au 20 mai et se fera entendre aussi dans la semaine du 6 au 14 juillet, sous les auspices de la Fondation Wait Harris pour l'étude des relations internationales.

Croiseur anglais bombardé durant un raid sur Minorque

Un raid aérien sur l'île de Minorque, hier, faillit annuler les plans d'une capitulation paisible de l'île — Le croiseur anglais "Devonshire" légèrement endommagé par des éclats d'obus.

Londres, 10. (P. C.-Câble). — Les leaders insurgés de l'île de Majorque ont ouvert une enquête aujourd'hui sur un raid aérien conduit contre le port de Mahon hier, et qui vint près de détruire les plans pour une capitulation paisible de Minorque.

Des éclats d'obus des canons antiaériens frappèrent le croiseur anglais "Devonshire", en mission de paix, alors que le comte de San Luis, émissaire insurgé de Majorque, conférait à bord du vaisseau, avec les chefs républicains de Minorque, une autre des Baléares qui est aux mains du gouvernement loyaliste depuis le début de la guerre civile.

Les rapports reçus à Londres indiquent aucune perte de vie sur le croiseur et de légers dommages seulement. Le navire partit ensuite pour Marseille avec 450 réfugiés.

Suivant les officiels du gouvernement ici, la Grande-Breagne consentit à transporter le comte de San Luis à Minorque à la condition que les insurgés voient à ce qu'il n'y ait aucun raid aérien pendant que le navire serait dans le port.

Malgré cette entente, des avions nationalistes, qui ont été identifiés comme étant des appareils italiens de la base de Majorque, survolèrent le port de Mahon pendant les négociations et laissèrent tomber plusieurs bombes sur la ville.

Les canons du Devonshire ne tirèrent pas sur les "raiders" mais des éclats provenant des obus républicains endommagèrent légèrement le navire. Des protestations ont été faites immédiatement auprès du comte de San Luis et des autres chefs insurgés, qui ont promis de faire enquête sur l'incident.

Il devient de plus en plus clair que la France et la Grande-Bretagne ont remporté une importante victoire diplomatique par leur participation à la capitulation de Minorque. Il était rumeur que les forces italiennes de Majorque avaient l'intention d'attaquer l'île mais de la manière que les choses se sont passées, la capitulation a été accomplie par les forces espagnoles seulement.

Lorsque la Grande-Bretagne mit le Devonshire à la disposition du général Franco pour organiser une conférence avec les chefs républicains de Minorque, il était stipulé que les troupes italiennes et allemandes ne devraient prendre aucune part dans l'occupation de l'île. Cette demande avait été faite à cause de l'importance stratégique de Minorque vis-à-vis de la France et ses communications nord-africaines.

Le premier ministre Chamberlain a annoncé à la Chambre des Communes qu'il ferait une déclaration lundi, en rapport avec la visite du "Devonshire" à Minorque.

Un délai

Le juge Galipeault, de la Cour d'Appel, a étendu jusqu'au 13 mars le délai de signification de l'appel inscrit par la Couronne de la sentence prononcée contre Sam Freeman, de New-York. Celui-ci plaida coupable à l'accusation d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement fédéral en installant une distillerie clandestine à St-Anselme de Dorchester. Me Antoine Rivard occupait pour la Couronne.

A l'amende

Un vétéran du nom de Désiré Grosloulis, qui a perdu une jambe et subi des mutilations à une main, a été condamné à $40. d'amende ou six semaines de prison par le juge Hugues Fortier.

Grosloulis refusa d'obéir à des policiers du C. P. R. qui lui intimèrent à trois reprises l'ordre de cesser de mendier dans la gare du Palais. La dernière fois, Grosloulis frappa un constable. Il a plaidé coupable à une accusation d'assaut.

Me Pierre de Guise a fait valoir devant le juge que Grosloulis avait un honorable dossier militaire et que la cour devait se montrer clémente. Me J.-P.-A. Gravel agissait comme avocat du C. P. R.

Voies de fait

Un citoyen de cette ville a été condamné à $25 d'amende et aux frais, ce matin, en Cour du Recorder, pour s'être porté à des voies de fait, hier soir, dans un restaurant du Palais. Le prévenu a frappé une jeune femme à coups de pieds et de poings.

George Mason

George Mason, le jeune homme dont les autorités policières ainsi que le major McElhiney s'occupent depuis plus d'un mois, ne semble pas avoir donné son nom véritable. Ce matin, le major McElhiney a reçu de l'inspecteur Finley de la Cour juvénile de Toronto, un message l'informant qu'aucun nom de Mason n'apparraissait à Toronto.

Prévenu récalcitrant

Le constable Favreau, de la police du C.P.R. a arrêté, hier soir, un individu qui a déjà un dossier judiciaire fort chargé. L'inculpé a résisté au constable qui voulait le conduire à la station de police. Le prévenu, qui est infirme, se défendait avec ses béquilles et essayait de mordre le policier.

Hôpital poursuivi

Un hôpital de Québec est actuellement poursuivi en Cour supérieure par un père de famille qui se plaint qu'on ait pratiqué une autopsie, sans autorisation, sur son enfant mort. L'enfant, âgé de quelques mois, décéda à l'hôpital. Le père constata l'autopsie et réclame la somme de $399. à titre de dommages-intérêts pour le choc moral et la souffrance que la famille a éprouvés. Me Louis Lemay représente le demandeur. En certains cas semblables, des hôpitaux ont été condamnés à verser des indemnités nominales seulement.

Pour assaut

Une dame a été condamnée à un dollar d'amende pour assaut sur une de ses servantes. Celle-ci était représentée par Me Antonio Laplante à qui le juge Fortier a donné gain de cause.

Jugement le 17

Le jugement dans la cause de Raymond Côté, de St-Vallier, accusé d'avoir transporté des sacs d'engrais chimique avec des bidons de lait, sera rendu le 17 courant.

Accident à un skieur

Un skieur, Guy Pelletier, domicilié 129 rue Scott, a été la victime d'un accident, hier après-midi, vers 4 heures 30, sur les Plaines d'Abraham. Dans une descente, en arrière du musée provincial, le malheureux jeune homme alla s'arrêter sur un arbre où il s'infligea une fracture à une jambe et quelques autres contusions. Il a été transporté à l'hôpital St-Sacrement par l'ambulance de la maison Arthur Cloutier.

Les élections à Dosquet

Dosquet, 10. (D.N.C.) — La nouvelle mise en nomination fixée par le lieutenant-gouverneur-en-conseil, parce qu'au cours de celle du début de janvier dernier aucun candidat ne voulait poser sa candidature comme maire ou conseiller, a donné le résultat suivant: maire, M. Octave Poitras; conseillers: MM. Aimé Bergeron et Donat Gingras. La lutte pour le troisième siège se fera entre MM. Herménégilde Laroche et William Viger.

Aspirants policiers

Les aspirant policiers, qui ont été choisis, au début de la semaine par le comité de discipline de la police, ont subi leurs examens écrits, hier soir, dans une des salles du poste No 3, en présence du chef A.S. Bigaouette, du sous-chef J.-J. Gagnon, de l'inspecteur C. Brulotte et du sergent-major G. Girard. Il s'agissait d'examen de français, d'anglais, d'arithmétique et d'histoire. Tous ont passé excepté trois qui ont été refusés.

Aujourd'hui, tous ces cadets subissent un nouvel examen médical chez M. le docteur H. Laliberté, médecin du fonds de pension de la police. Ils avaient d'abord subi un premier examen chez M. le docteur J. Mercier, médecin régimentaire. Ils ont également été soumis, ce matin, aux empreintes digitales.

Une fois tous ces examens passés, les noms des cadets seront de nouveau soumis au comité de discipline et enuite au comité administratif.

Crème sale

Un cultivateur de Ste-Famille, I. O. a été accusé, ce matin, en cour du recorder d'avoir été trouvé en possession de crème sale. Il a été trouvé coupable et condamné à $20 d'amende et aux frais. En moins de deux ans, c'est la cinquième fois que le prévenu est ainsi accusé.

$25 d'amende

Une vagabonde, bien connue par la police, a été traduite en cour du recorder, ce matin, sous l'accusation d'avoir été trouvée ivre et d'avoir causé du désordre en cassant des vitres, a été condamnée à $25. d'amende et aux frais.

Chômeur honnête

Un fait assez remarquable s'est produit, hier après-midi, au bureau de la Commission municipale du chômage. Un chômeur reçut une somme de $12.75, quand il aurait dû recevoir une somme de $11.75. Le citoyen retourna de nouveau au bureau de chômage, fit remarquer l'erreur et remit le dollar auquel il n'avait pas droit. M. Cimon, président de la commission, a félicité le sans-travail de son honnêteté.

Les sympathies de Mussolini

Rome, 10. (P. A.) — Mussolini a dit aujourd'hui que la mort du pape Pie XI était "une source de grande douleur pour l'Eglise et pour la nation italienne". Il a appelé Pie XI "le pape de la conciliation", allusion à l'accord de Latran, qui réconcilia l'Eglise avec l'Etat italien et qui fut signé il y aura exactement dix ans demain. Le roi Victor-Emmanuel a ordonné à la cour de prendre le deuil pour dix jours. Les écoles sont fermées aujourd'hui de même que toutes les places d'amusement et le seront aussi le jour des funérailles.

Lachance & Tanguay ont gain de cause

La maison Lachance et Tanguay a obtenu gain de cause en Cour de Magistrat contre le comité conjoint de l'industrie de la chaussure qui prétendait que la défenderesse avait renvoyé l'un de ses employés parce que celui-ci avait réclamé le salaire prévu à la convention collective.

Le juge Emile Gagnon a admis la version de Lachance et Tanguay à l'effet que l'employé avait été engagé temporairement seulement et qu'il avait été congédié à cause de son incompétence, lorsque le volume des commandes diminua.

"Le patron, dit le juge, qui a des raisons valables de le faire, n'est pas privé d'exercer son droit de donner congé à un employé du fait qu'au même moment il se fait une enquête sur les conditions de travail dans son établissement et que l'employé renvoyé y est concerné".

Me Gérard Lacroix occupait pour l'employeur.

"Aux lundis sociaux"

Le R. Père Thomas Landry, O.P. sera le conférencier des "lundis sociaux" la semaine prochaine. Le R. Père Landry est un éducateur de particulier mérite et il est aussi un conférencier très recherché. Directeur des retraites fermées à Saint-Hyacinthe, cet minent religieux est aussi titulaire d'une chaire d'enseignement à l'Université de Montréal. La conférence du R. Père Landry aura lie à 8 heures 15 lundi soir prochain, en la Salle des Promotions de l'Université Laval.

La Pologne

Varsovie, 10 (P.A.) — Le Parlement polonais s'est recueilli aujourd'hui au milieu des fêtes du 20ème anniversaire de la création de la nouvelle Pologne pour rendre hommage au pape Pie XI, qui, comme premier nonce papal en Pologne, partagea les malheurs qu'eut à subir le pays après la grande guerre.

Jumeaux nés à 120 heures d'intervalle

Kansas-City, 10. (P. A.) — Deux jumeaux viennent de naitre ici à 120 heures d'intervalle. Mme Milo DeDonnell donna naissance à un garçon de quatre livres dimanche matin et, ce matin, elle a donné naissance à un autre garçon de cinq livres, ce qui place un intervalle de cinq jours ou de 120 heures entre les deux naissances.

Acquitté

Le juge Thomas Tremblay a acquitté M. Léopold Lapointe, déclarant que la conduite du prévenu n'offrait aucune matière à procès criminel, que la preuve offerte ne révélait point un vol. Me Louis Lemay défendait Lapointe.

Récidiviste

Un individu, qui avait comparu, hier matin, en cour du recorder, sous l'accusation d'avoir été trouvé ivre, a de nouveau été arrêté, hier soir, et condomné, ce matin, sous la même accusation. Hier, le prévenu avait demandé la clémence de la cour qui lui a été refusée, ce matin.

CINQ ANS DE BAGNE

(De notre édition de 5 h., hier)

Kirkland Lake, Ont., 9, (C. P.) — Joseph J. Russell, de Québec, 31 ans, a plaidé coupable aujourd'hui devant le magistrat Atkinson à l'accusation de vol à main armée, et a été condamné à 5 ans de bagne. Russell, qui avait déjà purgé une sentence de 10 mois dans une prison du Québec en 1932 pour recel d'objets volés, se présenta revolver au poing chez un marchand drapier d'ici samedi soir, prit $57 dans un tiroir, et se sauva ensuite. Il fut pris par le constable Richardson. Son revolver n'était pas chargé.

"Je ne pouvais pas trouver d'ouvrage, a-t-il dit en matière d'excuses au tribunal. Je souffrais depuis 4 ans et j'avais besoin d'une opération".

"C'est le premier vol à main armée qu'on ait vu depuis longtemps au pays de Kirkland Lake", déclara l'avocat de la Couronne, J. B. Robinson, en s'opposant au plaidoyer de Russell.

ENSEVELIS VIVANTS

(De notre édition de 5 h., hier)

Pottsville, Penn., 9. (A. P.)—Cinq hommes ont été ensevelis sous terre aujourd'hui dans le comté de Schuylkill, où l'on pratiquait selon une technique défectueuse des trous dans une mine de charbon. Pendant qu'on s'efforçait d'atteindre trois hommes, sans y parvenir, un appel fut lancé pour deux autres accidentés dans un puits d'anthracite distant de quelques milles seulement.

Une protestation originale

● Les usagers d'un train qui relie Gotham à la gare Ardsley de New-York ont décidé de porter des masques à gaz sur ce train à wagon unique mû par un moteur dont les gaz, disent-ils, sont irrespirables. Ce wagon est divité en trois parties, dont la première est réservée au conducteur, la deuxième aux bagages et la troisième aux passagers.

Fumez
Black Cat
—elles ont meilleur goût!

AVEC OU SANS BOUT DE LIEGE 10 pour 10¢ 25 pour 25¢

UNE LOI DECLAREE ULTRA VIRES

Le juge G.-F. Gibsone maintient un bref de prohibition contre une ordonnance de la Loi des Salaires Raisonnables de Québec qui fixait une échelle de taux pour les ouvriers en réparations de chaussures dans le district de Montréal, et décrète que cette clause est anticonstitutionnelle.

(De notre édition de 5 h., hier)

Montréal, 9. —(PC) — Dans un jugement qui marque le premier revers de la législation sociale du premier ministre Duplessis, le juge G.-F. Gibsone a déclaré anticonstitutionnelle et ultra vires la loi des salaires raisonnables affectant les ouvriers de réparations des chaussures. Le juge a décrété que la section de la loi qui fixe une échelle de taux constituait une restriction illégale du commerce ; sans vouloir toucher aux droits de la province de fixer des salaires minima pour les ouvriers, le juge a maintenu que le gouvernement n'a pas le droit d'entrer dans le domaine de l'échelle des prix qui sont imposés au public en compensation d'un service.

En déclarant anticonstitutionnelle la section de la loi par laquelle les autorités provinciales cherchent à fixer les prix, le juge s'est inspiré du statut fédéral qui déclare illégales toutes les combines qui fonctionnent contre l'intérêt public en fixant un prix commun pour une certaine catégorie de produits.

La loi relative aux salaires des ouvriers (I Georges VI, Chap. 49) n'a jamais autorisé le gouvernement provincial à fixer, par ordre en Conseil ou par décret, les prix des réparations des chaussures Par conséquent, le paragraphe 5 de l'Ordre en Conseil no 2044 relatif à l'industrie de la réparation des chaussures, qui établissait une échelle de taux pour les diverses réparations des chaussures dans les limites de l'Ile de Montréal est illégal et nul.

C'est ce qui ressort d'un jugement rendu par l'hon. juge Gibsone, de la Cour Supérieure, dans lequel il a maintenu un bref de prohibition en faveur de Mme Becky Lazarovitch, faisant affaires sous le nom de "La Patrie Shoe Repairing" contre le Comité conjoint des racommodeurs de chaussures et la Cour des Sessions de la Paix.

Mme Lazarovitch avait été accusée d'avoir violé la Convention Collective sanctionnée par l'Ordre en Conseil no 2044 en annonçant publiquement une échelle de taux inférieure à celle prescrite par le paragraphe 5.

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

Le bon coup!

Gin de Kuyper

MAISON FONDÉE EN 1695

PICARD ET LE PROBLEME DU SYNDICALISME

Dans une causerie au Forum de l'air de la Chambre de Commerce des jeunes, M. Gérard Picard expose les problèmes et les aspirations des Syndicats catholiques.

Au Forum de l'Air de la Chambre de Commerce des Jeunes, mercredi soir, sous la présidence de M. François Fortier, le conférencier était M. Gérard Picard, président du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec et secrétaire général de la C. T. C. C.

Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes ont posé des questions à M. Picard, notamment sur les associations patronales, le chômage, les réformes urgentes désirées par la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, et on a aussi posé des questions sur l'assurance-chômage, la conciliation, l'arbitrage, la grève, les cartels syndicaux, etc.

M. Picard, après avoir exposé que les Syndicats Catholiques désiraient ardemment l'organisation et le développement des associations professionnelles patronales, a suggéré que la Chambre de Commerce de Québec étudie la possibilité et l'opportunité de se transformer en un conseil général des associations patronales de Québec et du district.

De même, en causant du problème du chômage, le conférencier a émis le voeu que l'Union Catholique des Cultivateurs et la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada puissent se rencontrer de temps à autre, par leurs officiers supérieurs, pour étudier certains problèmes d'intérêt commun, et soumettre aux autorités des suggestions qui seraient incorporées dans un mémoire conjoint de ces deux organisations.

Parmi les mesures que la C. T. C. C. considère comme très urgentes, le conférencier a énuméré, entre autres, les suivantes : Un Conseil économique, ou du moins un Conseil Supérieur du Travail ; un Code du Travail ; une Magistrature du Travail ; et des modifications aux bills 19 et 20 qui ont été incorporés dans la législation provinciale, l'an dernier.

Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes qui ont participé au Forum de l'Air, mercredi soir, au poste CKCV, et ont interrogé le conférencier, sont : MM. François Trottier, Frs Turgeon, Alfred-E. Boivin, Gérard Lachance, Fernand Royer, Beaudry, Benoit Myrand, C.-H. Labrèque et L.-P. Servais.

★ Discours de John-Hall Kelly sur la situation forestière

(Suite de la dernière page)

En attendant que cette législation nous soit soumise il sera peut-être bon de passer succintement en revue la loi actuelle et la politique suivie jusqu'à présent en rapport avec nos forêts.

"En 1856 dans le but **"de rendre utiles les ressources des territoires boisés et ne pas les maintenir dans leur état improductif,** le gouvernement a accordé, pour la première fois, des licences pour la coupe de bois sur le domaine public. Les ventes sont devenues bien nombreuses par la suite et, avant longtemps, la province s'est trouvée confrontée avec deux catégories de détenteurs de limites à bois : — ceux qui coupaient du bois sur leurs terrains, et les autres qui les détenaient avec l'intention de s'enrichir en les vendant à d'autres. Dans les endroits où on a érigé et mis en fonction des moulins à scie le pays s'est développé au point de vue industriel et agricole car, dans ces endroits, les cultivateurs avaient des marchés pour les produits de leurs terres et aussi de l'emploi durant l'hiver dans les chantiers.

De l'autre côté, dans les endroits où les forêts étaient détenus seulement pour la spéculation la pauvreté se faisait sentir. De plus, le détenteur des forêts qui détenait sa propriété seulement pour la spéculation s'objectait presque toujours à ce que des lots soient pris dans ses limites pour la colonisation et, ne pouvant obtenir des terres pour la culture des milliers de jeunes gens et des pères de familles furent forcés de quitter la campagne pour aller gagner leur vie dans les grandes villes et souvent aux Etats-Unis. **Aujourd'hui nous faisons grands frais, et cela avec plus ou moins de succès pour induire les fils de ceux qui ont été chassés de la campagne d'y retourner pour défricher les terres qu'on a refusé de vendre à leurs parents quelques années auparavant.**

Vers 1875, dans le but d'obliger les licenciés de développer la forêt, un ordre-en-conseil fut passé déclarant que le gouvernement pourrait charger une rente plus élevée aux licenciés des limites qui refusaient de faire la coupe du bois. Pour éviter le paiement de cette rente élevée tous les licenciés se sont mis à couper du bois et, comme résultat, il y a eu surplus de production qui a submergé le marché pour bien des années.

Pulpe et papier

Au commencement de ce siècle l'attention des manufacturiers de papier fut attirée vers nos forêts. Encouragée par la législation de Sir Lomer Gouin, passée en 1910, qui prohibait l'exportation du bois de pulpe à l'état brut provenant des terres de la Couronne, la province, en peu de temps, produisait au-delà de 50 p. c. du papier manufacturé au Canada. Cependant, cette industrie a commis de graves erreurs qui, dans son propre intérêt et dans l'intérêt de la province, devraient disparaître.

Il sera inutile d'insister de nouveaux sur les résultats néfastes de la surcapitalisation. Le gouvernement, en décretant qu'il sera illégal d'hypothèquer une propriété pour plus que sa valeur réelle, a adopté une politique saine et constructive.

Il faudra que la législature délègue au gouvernement l'autorité nécessaire pour faire disparaître les abus. Prenez le cas suivant : Avant que Québec se soit lancé dans la manufacture de la pulpe et du papier, il se faisait beaucoup de bois marchand qu'on vendait partie dans la province et la balance à l'étranger. Malgré l'abondance de bois que nous avons dans nos forêts Québec, ne produit pas aujourd'hui assez de bois marchand pour suffire à nos propres besoins, et nous sommes obligés d'aller chercher la balance dans les autres provinces. En 1930, Québec employa quatre cents dix millions de pieds de bois marchand ; la moitié de ce chiffre, ou exactement deux cents trois millions de pieds, fut importée des autres provinces. Si ce bois avait été coupé dans nos propres forêts, comme il aurait du l'être, ceci aurait donné en gages seulement, calculé à dix piastres du mille pieds, la somme de deux millions de dollars. Vendu à trente piastres du mille pieds cela aurait représenté un total d'au delà de six millions de dollars. L'année passée nous avons importé un tiers du montant de bois marcrand utilisé.

Les compagnies de pulpe et de papier sont en grande partie responsables pour la perte de notre commerce de bois marchand. Il est vrai que ces compagnies avaient besoin de grandes étendues de terrain forestier pour justifier la construction de moulins à pulpe et à papier mais, dans de nombreux cas, sans cause ni justification quelconque, on a créé des réserves forestières dans des endroits où ces réserves n'auraient jamais dû exister. Ces compagnies ont acquis beaucoup plus de terrain qu'elles en avaient besoin, des moulins à scie ont été fermés et la machinerie enlevée et dans le temps de le dire des centaines de familles qui s'étaient établis autour de ces coulins ont été privés de leur moyens de subsistance.

LA GASPESIE

M. Kelly parle ensuite de la Gaspésie.

"Autrefois", dit-il 'dans chaque vallée, il existait des moulins à scie qui fournissaient de l'emploi à la population qui vivait aussi des produits de la terre et de la pêche. Vint alors la course pour l'acquisition des limites à bois et on a cessé les opérations dans presque toute la forêt de la Gaspésie. A partir de l'est de la péninsule jusqu'à Matapédia, soit une distance de cinquante milles plus longue que celle qui existe entre Québec et Montréal, tous les grands moulins furent fermés, la machinerie enlevée et des milliers de travaillants furent privés de l'ouvrage. **Sous prétexte d'établir des réserves forestières pour des moulins situés en dehors de la province ou à des centaines de milles de la Gaspésie on a réduit la population à la pauvreté.** A cause de cette politique néfaste, en 1933, sur une population de 70,000 âmes au delà de 25,000 vivaient du secours direct. Le nombre de ceux qui dépendent des travaux publics pour leur soutien cet hiver est énorme.

Ce qui est arrivé dans la Gaspésie fut répété sur une échelle moins grande dans d'autres parties de la province. Cette politique en vertu de laquelle des compagnies locataires du domaine publique peuvent, à leur volonté, et sans consulter le gouvernement, priver des centaines de familles de leurs moyens de subsistance, et bouleverser ainsi la vie économique de bien des paroisses est mauvaise et injuste.

La Gaspésie est en position de fournir une très grande partie du bois marchand dont on se sert dans cette province et que l'on importe d'ailleurs, et elle peut aussi fournir une très grande quantité de bois pour le marché européen, tel qu'on le faisait dans les années passées.

L'année passée cette législature a sanctionné le principe que des compagnies détenant des forêts inexploitées ne peuvent empêcher le développement de nos paroisses et de retarder la colonisation et une législation fut adoptée autorisant l'expropriation de la seigneurie détenue par la compagnie Fraser dans le comté de Témiscouata.

Pour que les forêts dans plusieurs vallées bien déterminées de la Gaspésie puissent être développés en même temps que l'agriculture et les pêcheries, les limites à bois maintenant détenues par certaines compagnies devront retourner à la Couronne. Ceci pourra être fait sans causer des injustices à ces compagnies en échangeant ces terrains gaspésiens pour des forêts dans d'autres parties éloignées de la province. Le gouvernement pourra alors procéder à mettre à exécution dans différents endroits de la Gaspésie une politique forestière bien définie, à base agricole, tel que la chose se pratique depuis 1937 à la Grande-Vallée, dans la Gaspésie, où les limites de la Brown Corporation ont été échangées pour des terrains situés ailleurs. Cette échange a couvert une étendue de cent soixante milles carrés. Cette politique déjà inaugurée à la Grande-Vallée est saine et constructive et contribuera plus que n'importe quoi pour relever la Gaspésie. Dans d'autres parties de la Gaspésie les licenciés pourront rester en possession de leurs limites à condition qu'ils soient obligés de sauver une partie des millions de pieds de bois qui ont été attaqués par les insectes ce qui, si ce bois n'est pas coupé, constituera une menace pour le reste de nos forêts gaspésiennes; et pourvu aussi que ces compagnies soient obligées de couper une certaine quantité de bois de pulpe chaque année sur leurs limites. A défaut de quoi la couronne devrait rentrer en possession de ses propriétés qui ont été obtenues sous prétexte que la forêt ne resterait pas improductive.

CULTIVATEURS ET COLONS

Les manufacturiers de papier font actuellement des démarches pour contrôler le surplus de production résultant de la construction d'un trop grand nombre de moulins. Dans mon opinion, il est également important de contrôler la quantité de bois coupé chaque année dans la province. Aujourd'hui, on coupe du bois sur les terres de la couronne, sur les lots de colons et des cultivateurs et sur les terres seigneuriales. Sur les terrains des particuliers, on coupe actuellement plus que le rendement annuel de ces terrains. En plus, nos cultivateurs et nos colons n'obtiennent pas un prix raisonnable pour leur bois. Ce bois qui est souvent vendu en bas du prix coûtant est transporté ensuite aux Etats-Unis pour être transformé en pulpe et papier. Ce papier fait alors concurrence avec le papier canadien que nous vendons aux Etats-Unis.

La quantité de bois coupée dans la province sur les terrains privés aussi bien que sur les terres de la couronne ne devra pas, en autant que possible, dépasser le rendement annuel. Naturellement ceci ne s'applique pas aux terrains que l'on veut mettre en culture où il faut tout abattre. Des zones devront être établies autour des moulins dans lesquelles zones les propriétaires de ces moulins seront obligés d'acheter le bois coupé sur les terrains privés à un prix qui sera basé sur le coût de la production et selon le prix du marché du papier.

Avec une telle politique les colons et les cultivateurs auraient l'assurance de pouvoir vendre leur bois et, avec une organisation intelligente, les manufacturiers seraient assurés d'une certaine quantité de bois chaque année provenant des terrains privés, et la balance pourra être coupé par les licenciés sur leurs limites. Je réalise qu'il sera difficile de mettre à exécution un tel plan mais ces difficultés ne sont pas insurmontables. Il est vrai qu'avec ce système la couronne sera privée d'un certain montant de droits de coupe qui provient à l'heure actuelle du bois coupé sur les terres de la couronne. De l'autre côté, la couronne y gagnerait car, avec l'amélioration de la situation des colons et des cultivateurs, une plus grande prospérité régnera et le revenu provenant d'autres sources de taxation sera augmenté d'autant. Aussi le gouvernement serait appelé à débourser moins en travaux de chômage.

MONOPOLE DES FORETS

Dans le passé n'importe qui pouvait acquérir des limites à bois d'un autre propriétaire en payant, en plus du prix d'achat, une taxe au gouvernement qui a varié de cinq à vingt dollars sur chaque mille carré transporté. Comme résultat de cette politique certaines compagnies se sont accaparé de très grandes étendues de terrain qui dépassent leurs besoins et, à côté, il y a d'autres compagnies qui ont à peine du bois pour quelques années à venir. Une étude devrait être faite de cette situation pour voir quel effet la fermeture des moulins pourrait avoir sur les paroisses environnantes et pour empêcher telle fermeture si la chose est possible.

De plus, en ce qui concerne les transports des limites à bois le gouvernement devrait avoir le dernier mot à dire car, il peut fort bien arriver qu'une telle vente produise les mêmes résultats dont souffre la Gaspésie.

En juin 1937 un arrêté-en-conseil fut adopté augmentant la taxe sur chaque transport de limites à bois à $50 du mille carré. Ceci réduira les ventes de limites à bois pour fins de spéculation seulement. Je note que cet arrêté-en-conseil ajoute qu'à l'avenir tout transport devra être approuvé par le ministre des Terres et Forêts. Ceci constitue une grande amélioration. Il y a seulement une suggestion que je désire faire en rapport avec ceci. Excepté dans des cas de limites de peu d'étendue, le transport devra être sujet aussi à l'approbation du lieutenant-gouverneur-en-conseil.

DROITS DE COUPE, TAXES ET SALAIRES

Nous avons trois catégories de moulins à papier dans la province: ceux qui opèrent à profit, ceux qui rencontrent leurs dépenses et ceux qui opèrent à perte.

Nonobstant le fait que nous avons construit trop de moulins il est extrêmement important que les moulins actuels continuent d'exister. Chaque fois qu'un moulin à papier cesse ses opérations c'est autant de paroisses où il faut avoir recours aux travaux de chômage pour faire vivre une partie de la population.

Les droits de coupe sont pratiquement les mêmes dans toute la province. Le gouvernement contribuera au succès du développement de nos forêts si l'on divisait la province en zones et si les droits de coupe et autres taxes étaient basés sur le coût de production dans ces différentes zones.

La même chose s'applique en rapport avec les salaires et le prix du travail. Le coût de la vie n'est pas le même dans tous les endroits de la province. Sachant que le papier ne peut se vendre au delà d'un tel prix les gages devraient être fixés en prenant en considération le prix de la vente du papier.

AMENDEMENTS SUGGERES

Le gouvernement ne peut exercer que les pouvoirs qui lui sont délégués par la législature. En vertu de la loi actuelle le gouvernement n'a pas l'autorité voulue pour mettre à exécution quelques-unes des suggestions que je viens de faire.

Aujourd'hui si le gouvernement venait à la conclusion que dans un endroit quelconque appartenant à tel licencié le bois devrait être coupé, il ne peut se tourner vers ce licencié et lui dire : "Dans votre cas vous couperez tant de bois cette année, à défaut de quoi le gouvernement vous chargera une rente foncière plus élevée que celle qui est chargée aux autres licenciés qui n'exploitent pas leurs limites dans d'autres parties de la province".

Avec la loi actuelle, pour atteindre ce cas particulier le gouvernement serait obligé de dire que sur toutes les limites qui ne sont pas exploitées dans la province il devra être coupé une certaine quantité de bois sans quoi tous ceux qui n'exploitent pas seront obligés de payer une rente foncière plus élevée. Ceci sera une politique dangereuse car on risquera d'avoir surplus de production de bois.

Pour rencontrer cette objection et pour donner au gouvernement le pouvoir d'obliger certains licenciés de faire chantier et pour empêcher l'acquisition d'une trop grande étendue du domaine forestier par certaines compagnies, en 1934, j'ai proposé, et cet Honorable Conseil a adopté un projet de loi rappelant la loi ci-haut mentionnée, pour le remplacer par le suivant :

"(5) Le Lieutenant - Gouverneur - en - Conseil peut passer les arrêtés nécessaires pour mettre à effet les dispositions de la présente loi suivant leurs vrais sens, ou dans le but de pourvoir aux cas qui peuvent se présenter et pour lesquels il n'est pas établi de dispositions par la présente loi.

"Ces arrêtés peuvent être généraux ou spéciaux. Les arrêtés généraux s'appliquent à toute la province ou à toutes les limites détenues sous licence par toute personne, compagnie ou corporation. Les arrêtés spéciaux s'appliquent à certaines parties de la province seulement ou à une ou plus des limites à bois détenues sous licence par toute personne, compagnie ou corporation".

Lorsque cette loi fut étudiée par la Chambre Basse les propriétaires de limites à bois se sont opposés énergiquement. Ils donnaient comme raison principale que cette loi ouvrait la porte à la discrimination. Ils prenaient pour acquis que le gouvernement abuserait de son pouvoir.

Comme résultat de cette opposition de la part des licenciés la loi en question fut amendée à la Chambre Basse de manière de la rendre presqu'inutile.

Pour que le gouvernement puisse régler quelques-uns des cas que j'ai mentionné ci-haut et bien d'autres qui se présenteront à l'avenir, il serait opportun d'insérer dans la loi nouvelle une clause semblable à celle ci-haut mentionnée qui fut adoptée par cette Honorable Conseil.

Destitution à ville Lasalle

Montréal, 10. (D. N. C.) — Au cours d'une séance orageuse qui a duré presque cinq heures, le conseil municipal de Ville Lasalle a définitivement destitué le chef de police de cette localité, M. Willie Larente. Son remplaçant est M. Jos.-Emile Benoit, qui est automatiquement entré en fonctions. Toutefois, le directeur Willie Larente ayant été nommé par arrêté ministériel, le conseil s'adressera au juge en chef suppléant de la Cour Supérieure pour le prier de désigner un juge pour faire enquête sur les faits et les motifs invoqués pour la destitution du directeur de la police.

UNE REUNION DES ECHEVINS DE BEAUPORT

Au cours d'une séance spéciale, le conseil de ville de Beauport, étudie diverses questions d'intérêt général.

Les membres du conseil de ville de Beauport ont tenu une séance spéciale et étudié la possibilité de la construction d'un chemin sur l'ancienne voie du C. N. R., une résolution se rapportant à cette question a été adoptée et une délégation conduite par M. A. Chrétien, maire s'est rendue au conseil de comté appuyer ce projet.

L'étude du rapport de MM. Boulet & Boulet, vérificateurs de la ville a été remise à une réunion spéciale qui aura lieu samedi. Le rapport ayant trait au règlement des licences de chiens a été discuté ; tous les intéressés qui n'auront pas payé d'ici à huit jours seront sous le coup de la loi.

Les contribuables en retard depuis assez longtemps dans le paiement des taxes et qui ont reçu un dernier avis seront obligés de s'exécuter autrement la loi suivra son cours. Une somme de $15.00 a été souscrite pour contribution au Bulletin Paroissial. MM. les estimateurs seront avisés de faire l'estimé de la propriété Godin, à Everell. M. l'architecte A.-D. Dionne a été nommé inspecteur des échafaudages. Cette décision a été prise à la demande du Ministère du Travail. Les inspecteurs des mauvaises herbes sont M. Léonidas Godbout et M. Aimé Marcoux. Une requête présentée par les résidents de la rue Galarneau concernant l'entretien par la ville de cette rue en hiver à été accordée malgré que cette route ne soit pas verbalisée. La longueur exacte de chemin entertenus par le département de la voirie est de 5 milles .95. Le rapport de M. U. Thivierge, concernant la pesanteur du pain est satisfaisant. Le rapport financier du mois a été accepté. Les comptes et factures ont été approuvés et paiement autorisé. Celui du département de la voirie au montant de $743.75 a été remis à plus tard. Aucun cas d'assistance publique n'a été soumis. Messieurs les directeurs du Quebec Power se réuniront le 16 février prochain pour discuter le service qui sera donné aux résidents de la Côte de Beaupré jusqu'au Kent House. Une résolution a été envoyée au autorités demandant un service direct de tramways du Kent au Palais, rue St-Paul avec correspondance dans toute les parties de la ville. De plus il a été suggéré qu'une station soit érigée rue Marcoux pour accommoder les résidents de la partie ouest de l'Avenue Royale ainsi que les résidents de la rue St-Jules et St-Michel et qu'un service plus fréquent d'autobus soit donné surtout au heures de travail. En d'autre temps les contribuables seraient satisfaits d'un service d'autobus à toute les 30 minutes.

N'ayant plus rien à délibérer la séance est levée sur l'ordre de Son Honneur le Maire.

TISSOT REND HOMMAGE AU SPORT DU SKI

Le professeur de ski Eric Tissot, parlant au club Kiwanis, fait l'historique de ce sport populaire et il en définit les avantages au point de vue économique.

La neige était autrefois une ennemie qui tenait les gens prisonniers. Elle est devenue une amie de ceux à qui elle permet de s'évader sur des skis. Ainsi s'exprimait, hier, le moniteur de ski Eric Tissot devant les membres du Club Kiwanis. Le jeune diplômé de l'école suisse de ski passe l'hiver à Québec. Il enseigne à ceux qui aiment les grands espaces blancs la technique d'un sport connu depuis plus de mille ans en Norvège, en Suède et en Finlande.

M. Tissot a retracé l'histoire du ski et raconté qu'une épopée nordique parle des hommes qui descendent les montagnes sur de minces planches polies. Un roi s'enfuit vers la Norvège en skis. On le poursuivit afin de le ramener sur son trône. La piste qu'il suivit est celle de Vasa sur laquelle se disputent maintenant des concours internationaux. Cette fuite royale dont l'histoire fait mention date de 1521.

Les Norvégiens introduisirent le ski en Suisse vers 1880. La technique norvégienne ne convenait pas aux Alpes. L'expérience fournit la technique alpine. Il existe maintenant une commission nationale du ski. On apprend aux enfants qui fréquentent les écoles d'état à glisser en ski, on les équipe même lorsqu'ils n'en ont pas les moyens. La Suisse a compris qu'une nation en santé était une richesse hors d'atteinte.

M. Tissot exposa ensuite que les sports d'hiver avaient aussi une valeur économique. Les hôtelleries suisses reçoivent des milliers de visiteurs d'hiver. Au-dessus des brouillards et de l'humidité, on fréquente maintenant les Alpes ensoleillées. Il n'y aura pas eu d'Amérique sans navires, dit M. Tissot, et l'on peut presque dire qu'il n'y eut pas d'Alpes avant les skieurs.

Le conférencier dit ensuite son plaisir d'être à Québec. Lorsqu'il débarqua à Halifax, la ville était couverte de brûme. Dès la Rivière-du-Loup, il trouva un pays ensoleillé. Il vanta ensuite le centre du lac Beauport. D'une excursion dans le parc national des Laurentides, il a rapporté l'impression que la région pouvait recevoir les skieurs pendant six mois. Si, dit-il, la publicité de Québec est bien faite, la neige se transformera pour tous en poussière d'or.

Présenté par M. Raoul Fortier, qui présidait le déjeuner, M. Tissot a été remercié par M. Gaston Amyot. A la table d'honneur, on remarquait aussi MM. Geo. Trakas, Lucien Brousseau, Gérald Martineau, et quelques autres.

St-James

RHUM des crus célèbres des PLANTATIONS de St-JAMES aux Antilles

EST A UTILISER CONTRE LA GRIPPE DANS LA FAMILLE EN GROGS CHAUDS AU THÉ AU LAIT

17

St-JAMES ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers rhums du monde.

Armoires, tables, chaises à repeinturer?
Egayez-les avec l'Email "Cilux"

CANADIAN INDUSTRIES C-I-L LIMITED PEINTURES

PEINTUREZ-LES MAINTENANT! Voyez votre marchand C-I-L

DÉMANGEAISON
...ARRÊTÉE EN UNE MINUTE...

Souffrez-vous les tortures de la démangeaison causée par l'eczéma, dartres, pieds d'athlète, éruptions ou autres affections cutanées? Pour obtenir un soulagement rapide et heureux, recourez à la **Prescription D. D. D.** liquide, rafraîchissante, antiseptique. Ses huiles bienfaisantes calment l'irritation de la peau. Claire, non graisseuse et non tachante, elle sèche vite. Fait cesser instantanément la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c. aux pharmacies vous convaincra, ou argent remis. Demandez la **Prescription D.D.D.** 209

CHEZ WOODHOUSE

VENTE DE MI-HIVER

--- DE ---

Manteaux de Fourrure

REDUCTION A MOITIE PRIX

4 MANTEAUX EN PATTES DE CARACUL REG. $57.50
En vente, chacun $28.75
PAS DE DEPOT — La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $1.59. Pas d'intéret — Pas de supplément.

1 MANTEAU DE SEAL FRANÇAIS REG. $79.50
En Vente $39.75
PAS DE DEPOT — La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $2.21. Pas d'intéret — Pas de supplément.

1 MANTEAU EN MOUTON GRIS REG. $97.50
En vente $48.75
PAS DE DEPOT—La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $2.71. Pas d'intérêt—Pas de supplément.

1 MANTEAU EN LAPIN RAYE REG. $97.50
En vente $48.75
PAS DE DEPOT—La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $2.71. Pas d'intérêt—Pas de supplément.

1 MANTEAU EN BROADTAIL BRUN (GARNI D'ECUREUIL) REG. $89.50
En vente $44.75
PAS DE DEPOT—La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $2.49. Pas d'intérêt—Pas de supplément.

1 MANTEAU EN TAUPE REG. $89.50
En vente $44.75
PAS DE DEPOT—La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $2.49. Pas d'intérêt—Pas de supplément.

2 MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE REG. $165.
En vente $82.50
PAS DE DEPOT—La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $4.59. Pas d'intérêt—Pas de supplément.

2 MANTEAUX DE RAT MUSQUE REG. $189.
En vente chacun $94.50
PAS DE DEPOT—La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $5.26. Pas d'intérêt—Pas de supplément.

1 MANTEAU EN SEAL D'HUDSON REG. $269.00
En vente $134.50
PAS DE DEPOT — La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $7.48—Pas d'intérêt — Pas de supplément.

2 MANTEAUX en CHAT SAUVAGE REG. $259.00
En vente chacun $129.50
PAS DE DEPOT — La Première Mensualité Assure la Livraison — 18 MENSUALITES DE $7.20—Pas d'intérêt — Pas de supplément.

PORTEZ UN COSTUME-TAILLEUR

Notre dernière vente de costume-tailleur eut un si beau succès que nous continuons cette offre pour deux autres jours seulement. Nous avons choisi les plus beaux worsteds hommassés et les plus belles coupes. Voici les caractéristiques qui font de cette offre une VEDETTE.

VEDETTES
- MANCHES LEGEREMENT SOULEVEES
- TAILLE SERREE
- COLLET PLIE COUSU A LA MAIN
- GOUSSETS A PATTES OU FENDUS
- NOUVEAU GENRE DE JUPE
- JUPE AVEC "ZIPPER"
- DEVANTS "HYMO"
- DOUBLURE EN SATIN

TISSUS
- TOUT LAINE
- "WORSTED" HOMMASSE
- RAYES
- CHEVRONS
- PATRONS JOLIS
- BASE EN TRICOT
- "BEDFORD" CORDE

COULEURS
- GRIS
- NOIR
- BLEU MARINE
- BRUN

GRANDEURS
- 12 à 20
- 38 à 44

ORDINAIREMENT $29.95

$17.75

CES COSTUMES SONT FAITS D'APRES VOS PROPRES MESURES ET SANS AUCUNS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

PAS DE DEPOT
PREMIERE MENSUALITE ASSURE LA LIVRAISON
10 MENSUALITES DE $1.78
PAS D'INTERET — PAS DE SUPPLEMENT

WOODHOUSE & CIE LIMITEE 65 rue de la Couronne QUEBEC

London, Birmingham, Liverpool, Manchester, Nottingham, Hull, Newcastle-on-Tyne, Southampton, Middlesborough, Sunderland, Bristol, Cardiff, Edinburgh, Glasgow, Belfast, Dublin,
MONTREAL — 105, Ste-Catherine Ouest

Votre Annonce dans LE SOLEIL a Pleine Valeur du fait que Celui qui la lit a Payé pour se procurer son journal

DEMAIN chez WOODHOUSE

65 RUE DE LA COURONNE

DIVANS — DE — STUDIO — A — RESSORTS

PAS DE DEPOT 24 MOIS POUR PAYER

Nous nous attendons à ce qu'une foule record d'acheteuses économes envahissent le magasin dès 9 heures demain matin... et nous sommes certains que vous serez du nombre !

Ne manquez pas de profiter de cette remarquable occasion. Splendides divans, de très belle qualité, avec trois bons coussins (non pas exactement comme l'illustration), matelas à ressorts, couverture durable. Comme le fait voir le cliché, on peut facilement transformer ces divans en lits jumeaux ou en lit double.

REG. $22.00

$15.95

SANS INTERET · SANS SURCHARGE

200 SEULEMENT ! PAS DE COMMANDES C. O. D. OU D'APPELS TELEPHONIQUES.

GRATIS !

AVEC TOUT ACHAT DE MEUBLES DE $100.00 OU PLUS

PAS DE DEPOT 24 MOIS POUR PAYER

PAS D'INTERET PAS DE SUPPLEMENT

PREMIERE MENSUALITE ASSURE LA LIVRAISON

AUBAINE ! LITERIE

TROIS ARTICLES

Si vous voulez un bon lit complet, à prix d'aubaine, voici de quoi vous satisfaire. Lit en métal, solide construction, matelas de feutre de coton d'excellente qualité et résistant sommier à câbles. L'ensemble est semblable à l'illustration.

REG. $17.95 **$12.95**

MOBILIER de STUDIO

TROIS MEUBLES

Nouveau mobilier de studio comprenant trois morceaux, divan avec appui-bras enrichis de belles sculptures. Berçante et fauteuil. Une réelle occasion d'économiser plus de $12.00 sur cet achat. Vous pouvez vous le procurer dans les teintes de brun, vert ou rouille.

REG. $52.50 **$39.95**

PAS DE DEPOT

La Première Mensualité Assure la Livraison.
24 MENSUALITES DE $1.67
PAS D'INTERET — PAS DE SUPPLEMENT

MOBILIER DE STUDIO SEMI - CHROME

TROIS MORCEAUX

Création 1939. Un nouveau bas prix pour un mobilier de trois morceaux. Les fauteuils sont entièrement montés sur ressorts afin de vous assurer plus de confort. Le divan très confortable le jour est transformé facilement en un confortable lit double ou deux lits jumeaux au choix. Tous les appuis-bras sont bien finis et sculptés.

REGULIER $59.00

$42.50

PAS DE DEPOT

La Première Mensualité Assure la Livraison.
24 MENSUALITES DE $1.77
PAS D'INTERET — PAS DE SUPPLEMENT

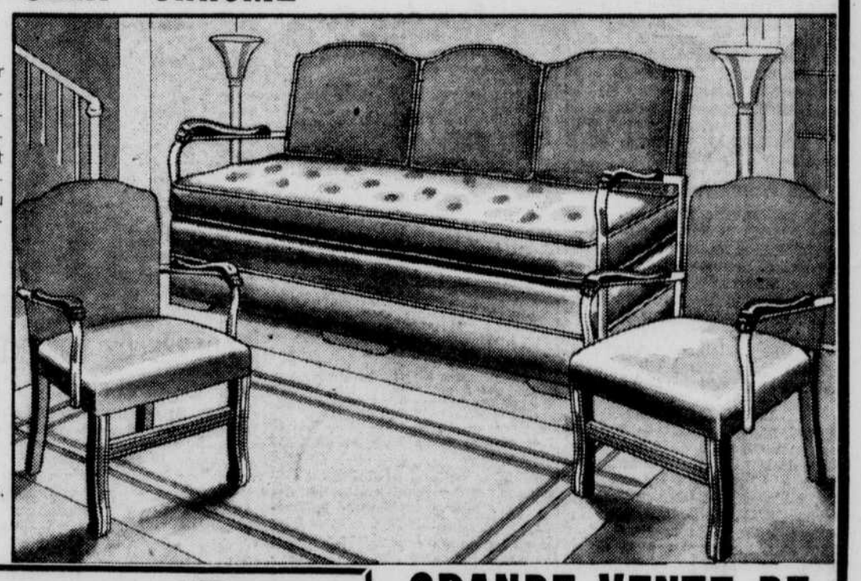

---- ECHANTILLONS DE PLANCHER ----

Un divan de Studio recouvert d'un joli reps rouille attrayant et durable. SANS INTERET SANS SURCHARGE	SPECIAL $19.75	REG. $24.50
Un divan de Studio recouvert de très joli Homespun, construction entièrement à ressorts. SANS INTERET SANS SURCHARGE	SPECIAL $23.50	REG. $29.00
Un divan de Studio recouvert d'un reps rouge vin bien résistant. SANS INTERET SANS SURCHARGE	SPECIAL $26.75	REG. $33.00
Un divan de Studio se transformant facilement en deux lits et recouvert d'une tapisserie qui durera. SANS INTERET SANS SURCHARGE	SPECIAL $29.00	REG. $36.50
Un divan de Studio recouvert d'un reps très durable et de colori très gai. SANS INTERET SANS SURCHARGE	SPECIAL $32.50	REG. $39.00
Un divan de Studio recouvert de velours Belge à motifs très attrayants. SANS INTERET SANS SURCHARGE	SPECIAL $34.50	REG. $43.00

VOTRE DERNIERE CHANCE D'ECONOMISER DURANT CETTE

GRANDE VENTE A 20% DE RABAIS

COMPLETS et PALETOTS pour GAYCONS

TAILLES 28 A 32

PRIX ANTERIEUR $11.95
MOINS 20% DE RABAIS .. $ 2.40
SOLDE **$9.55**

PAS DE DEPOT — La Première Mensualité Assure la Livraison — **10** MENSUALITES DE **.96** — Pas d'intérêt — Pas de supplément

COMPLETS et PALETOTS pour ADOLESCENTS

TAILLES 32 A 37

PRIX ANTERIEUR ... $16.50
MOINS 20% DE RABAIS $ 3.30
SOLDE **$13.20**

PAS DE DEPOT — La Première Mensualité Assure la Livraison — **10** MENSUALITES DE **$1.32** — Pas d'intérêt — Pas de supplément

VENTE DE FEVRIER DE COMPLETS A DEUX PANTALONS

Cet assortiment se compose d'une collection complète de très élégants complets à deux pantalons dans tous les plus nouveaux patrons et nuances. Modèles impeccables à devants, droit ou croisé. Tous sont confectionnés de matériels ayant, non seulement une belle apparence, mais possédant aussi la qualité pour durer longtemps et donner entière satisfaction.

TAILLES : 35 à 44

REGULIER $26.50

SPECIAL : $19.50

PAS DE DEPOT — La Première Mensualité Assure la Livraison.
40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE **.49** OU
10 MENSUALITES DE **$1.95**
PAS D'INTERET — PAS DE SUPPLEMENT

TOUS CES PALETOTS D'HIVER A 20% DE RABAIS

WOODHOUSE & Cie Limitée 65 rue de la Couronne

Londres Birmingham Liverpool Manchester Nottingham Hull Southampton Cardiff Belfast Edimbourg Glasgow Dublin New-York **MONTREAL.** *105, rue Ste-Catherine Ouest.*

GRANDE VENTE DE

MATELAS A RESSORTS

Vous vous assurerez un sommeil vraiment réparateur si vous achetez l'un de ces matelas comportant des centaines de souples ressorts d'acier bien trempés et recouverts d'épaisses couches de feutre de coton. Bords roulés, couverture en coutil bleu de bonne qualité. Joli dessin de médaillon. Toutes les grandeurs ordinaires.

REG. $14.95

$8.95

Les valeurs cèdent un peu de terrain dans un marché très peu actif

Les chefs de file ont perdu des fractions à Wall Street

NICKEL 50¾

New-York, 10 (P.A.) — La Bourse de New-York, a donné des signes de ralliement, ce matin, bien que plusieurs chefs de file se soient montrés irréguliers. Les cours étaient un peu plus fermes dans Western Union, Standard Oil of New Jersey, Sears Roebuck, Consolidated Edison et Anaconda. On notait des reculs dans U. S. Steel, Bethlehem Stel, Montgomery Ward, Douglas Aircraft et U. S. Rubber.

La revue de l'agence Dun & Bradstreet estime que les ventes de détail durant la semaine ont augmenté de 2 à 7 pour cent sur celles de la semaine correspondante de 1938. L'excédent des réserves des banques de la Federal Reserve a diminué de $20 millions durant la semaine.

A 11 H. 30

Les valeurs les plus en vedette a New-York ont encore fléchi, ce matin, mais dans une proportion peu importante. L'activité faisait défaut et le roulement n'a pas dépassé 120,000 actions durant la première heure. On notait des reculs dans U. S. Steel à 57 5-8, Bethlehem Steel à 66 5-8, Chrysler à 73 3-8, U. S. Rubber, Boeing, Douglas Aircraft, Westinghouse, General Electric, Southern Pacific, Southern Railway, American Telephone et U. S. Gypsum. Les cours étaient plus fermes toutefois dans Western Union, Consolidated Edison, Electric Power & Light, Sears Roebuck, J. I. Case, Anaconda et International Harvester.

Les valeurs canadiennes ont cédé des fractions. Dominion Steel B cotait 10, Noranda 79 7-8, Nickel 50 3-4, Smelters 54 1-4 et Abitibi privilégié 15 1-2. McColl Frontenac commun était actif en mieux de 1-8 de point à 6 1-8 et le titre privilégié de la même société a coté 88. Sur le marché minier, Stadacona a coté 85 sous, Siscoe $1.40, O'Brien $2.80, Home Oil $2.26 et Eldorado $1.94. Dans le compartiment des obligations canadiennes, Abitibi Paper a coté 54 1-2 offert 55 1-4 demandé et Brown Company 41 1-4 offert 42 demandé.

A MONTREAL

Montréal, 10, (P. C.) — Les valeurs canadiennes ont gagné des fractions au début de la séance d'aujourd'hui, à Montréal. British Columbia Power a monté de 3-8 de point à 23 5-8 et Shawinigan Power de 1-8 de point à 21 3-4 McColl Frontenac a gagné 1-8 de point à 6 1-8. Brazilian, Pacifique Canadien, Imperial Oil et Nickel étaient inSmelsters, Nickel, Noranda et Hudmi-point à 54 1-2.

CURB DE MONTREAL

Montréal, 10 (P.C.) — British American Oil a gagné 1-8 de point à 22 1-4 sur le Curb de Montréal, ce matin, Canada Dominion Sugar a gagné 1-4 de point à 28 3-4. Consolidated Paper, Fairchild, Ford of Canada et Beauharnois Power étaient inchangés. Sur le marché minier, les prix ot fléchi de 2 à 10 sous. Wright Hargreaves céda 10 sous à $8.60. Stadacona a baissé de 3 sous à 86 sous, East Malartic perdit 2 sous à $2.45 et Home Oil a baissé de 5 sous à $2.25.

LES MINES A TORONTO

Toronto, Ontario, 10. (P. C.(— Les titres miniers étaient peu actifs et plus faibles, ce matin, sur le marché de Toronto. Les bas métaux comme changés, Smelster a baissé d'un deson Bay Mining ont perdu des fractions. Les cours ont fléchi dans les mines d'or pour MacLeod Cockshutt, Preston, East Malartic, Augite et quelques autres. Home Oil a baissé de 6 sous et Okalta perdit un sou.

LES CEREALES

Winnipeg, 10. (P.C..) — Le blé était en recul de 1-8 de sou ou en mieux de 1-8 de sou le boisseau, ce matin, à Winnipeg. Mai 61 7-8 sous, juillet 62 1-2 sous et octobre 63 sous. L'avoine de mai était inchangée à 29 1-8 sous, le lin de juillet était inchangé à $1.45 1-2 et le seigle de mai a baissé de 1-8 de sou à 42 3-8 sous. L'orge n'a pas été coté à l'ouverture.

Le blé américain a haussé un peu à Chicago, ce matin. Liverpool était plus lourd. Le blé ouvrit en recul de 1-4 de sou ou en mieux de 1-8 de sou. Mai et juillet 67 1-2, 3-8 sous. Les prix ont ensuite remonté d'un quart de sou. Le maïs était inchangé ou en recul d'un quart de sou. Mai 48 3-8, 1-2 sous et juillet 49 5-8 sous.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 10. — (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants qui furent compilés en livres sterling: augmentation de 3,049,000 dans la circulation au total de 474,997,000; augmentation de 108,000 dans l'encaisse métallique au total de 127,304,000; diminution de 2,942,000 dans les réserves; augmentation de 3,090,000 dans les dépôts publics; diminution de 6,003,000 dans les dépôts privés; diminution de 265,000 dans les valeurs du gouvernement et augmentation de 330,000 dans les autres valeurs. La proportion entre la réserve et le passif est de 33.7 pour cent au lieu de 35.0 pour cent la semaine précédente.

STOCKS DE TABAC

Ottawa, Ont., 10. — Les stocks de tabac non ouvré en mains à la fin de 1938 s'établissent à 74,740,171 livres, dont 67,779,854 de tabac canadien et 6,960,317 de tabac importé. Le 31 décembre 1937 les stocks étaient de 54,332,443 livres, dont 47,335,460 livres de tabac canadien et le reste de tabac importé.

Dividendes

Langley's Limited, $1 par action privilégiée 7 pour cent, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.
DIVIDENDES ajouté — — — ,9.:uAs
Commoil Ltd, 1 1-2 sou par action, payable le 28 février aux actionnaires inscrits le 17 février.

Réélu président

● M. John-C. Newman, de Montréal qui a été réélu président de The J. S. Mitchell Company à l'assemblée annuelle tenue récemment à Montréal.

PRODUITS DE LA FERME

LES DENREES SONT FERMES

Les prix des denrées étaient stationnaires, hier, à Montréal.

Montréal, 10. — (P.C.) — Les prix sont généralement restés fermes et stationnaires hier sur le marché des produits de la ferme.

Aux détaillants, le beurre de fabrique imprimé se vendait 23 et 24 sous la livre et le solide 22 1-2 à 23 1-2. Le beurre de l'Ouest livré à Montréal s'offrait à 22 1-4. Le pasteurisé No 1 du Québec était coté à 22 1-4 aux grossistes. Arrivages: 838 boites.

Les fromages blanc et coloré de l'Ontario rapportaient 12-12 1-8 sous la livre. Aucun arrivage.

En caisses usagées et gratuites, les oeufs classifiés s'offraient à 22 1-2 sous la douzaine les A-gros, 18 1-2 à 19 les A-moyens, 17 1-2 à 18 les A-poulettes et les B-gros. Arrivages: 500 caisses.

aPtates: No 1 du Nouveau-Brunswick, 80 lbs, $1.05-$1.10; No 1 Montagnes du Nouveau-Brunswick, 50 lbs, 70-72; No 1 Montagnes de l'Ile du Prince-Edouard, 90 lbs, $1.25-$1.30; No 1 blanches de l'Ile du Prince-Edouard, 90 lbs, $1.20-$1.25; de la Floride, 50 lbs, $2.25.

MARCHE DU BEURRE

Montréal, 10. (P. C.) — Le beurre du Québec marque 92 a coté 22 1-8—3-8 sous la livre, ce matin, sur le Canadian Commodity Exchange. Sur le marché à terme du beurre, février a coté 22—22 1-2 sous, mars 22 1-8—5-8 sous et novembre 23 1-2—24 1-2 sous.

Prix de gros

A MONTREAL
Séance du 9 février 1939

Prix au comptant :		
Blé Nord No 1		0.72
Blé Nord No 2		0.69
Blé Nord No 3		0.64
Avoine d'engrais No 1		0.36¾
Avoine Ouest No 3		0.37
Orge Ouest No 3		0.48¼
Maïs australien		0.73
Maïs jaune des E.-U., No 2		0.63
Par boisseau a Montréal ex-magazin		
Graine moulue à engrais :		
Son		$22.25
Gru rouge		$23.25
Gru blanc extra		$25.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).		
Grain séché de brasserie, au gros par tonne		$24.
Do au détail, par tonne		$26.
Avoine roulée gruau par sac de 80 lbs livré au commerce y compris taxe de vente)		$2.45
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix par lots de wagons, nouvelle par baril	$2.90	$3.00
Qualité de choix par lots irréguliers, nouvelle par baril	$3.00	$3.20
Farine de maïs blanc par baril et de chanvre livrée, moins 10 sous du comptant		sacs pour $4.00
Par lots irréguliers		$4.30
Farine de blé du printemps :		
Par baril en sacs de chanvre de 80 livres livrés à Montréal, moins 10 sous pour du comptant.		
Première patente		$4.85
Deuxième patente		$4.35
Patente à boulanger		$4.15
Foin pressé :		
Extra No 2		$10.50
No 2		$10.00
No 3		$ 8.50
(Par tonne f.o.b. Montréal)		
Patates :		
Québec nouvelle No 2 en sacs de 80 lbs	0.75	0.85
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 80 lbs	$1.05	$1.10
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 80 lbs	0.70	0.72
Ile du P.-E. Montagnes en sacs de 90 lbs	$1.25	$1.30
Ile du P.-E No 1 blanches, en sacs de 80 lbs	$1.20	$1.25
Floride en boites de 50 lbs		$2.25
Oeufs :		
Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants, en cartons, et 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac		
A-1 gros		0.31
A-1 moyens		0.26
A-1 poulettes		0.25
A-gros		0.26
A-medium		0.23
A-poulettes		0.22
B		0.22
C		0.21
Beurre :		
No 1 Québec pasteurisé frais et reclassé		0.22¼
Fromage :		
Ontario blanc et coloré	12	12½
Mélasse :		
Canne à sucre, Indes Occidentales (fina blacktrop) par gallon f.o.b. Montréal, quantité de 61 à 60 barils de 45 gallons		0.14
Wagons citernes approximativement 6,700 gallons		0.10 3-4
Volailles :		
Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A, et 1 à 2 sous de moins pour classe B :		
Dindons	0.26	0.28
Volailles de choix	0.19	0.22
Canards domestiques		0.21
Cannetons du lac Brome		0.27
Poulets nourris au lait	0.26	0.29
Poulets de choix	0.24	0.28
Oies		0.21

RIVERSIDE SILK

Galt, Ont.: 10. — (P.C.) — Les profits nets de Riverside Silk furent de $78,957 en 1938 au lieu de $82,095 en 1937. Le surplus de la compagnie est passé de $502,410 à $511,993. Le fonds de roulement, qui était de $306,487, est maintenant de $348,621.

Cours de 12 h.30

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

10 février 1939

	Ferm. hier	Ouv. auj.	12.30
Bathurst Paper A	7¾	7½	7½
Bell Telephone	169⅝	169½	170
Brazilian Traction	8¾	8¾	8¾
B. C. Power A	23¼	23⅝	23⅝
Building Prod A	16	16	16¼
Canada Cement	8	8	8
Do priv	..	97¼	97¼
Canada Steamship		2¼	2¼
Canadian Car	17¼	..	..
Do priv	32½	..	..
Can Ind Alc A	2½		
Can Ind Alc B	3¼		
Canadian Pac. Ry	5¼	5¼	5¼
Cons Smelters	55	54½	54
Distillers Seagram	18¼		
Dominion Bridge	33½		
Dominion Tar	5	5	5
Dominion Steel B	10¼	10⅛	9⅞
Dominion Textile	58	58	58
Electrolux	13¼	13¼	13¼
Foundation Co	1	9½	9⅝
Gatineau Power	13¼		
Gatineau Power priv	..	90¾	90¾
Gen. Steel Wares	6½		
Gen. Steel W pv	78		
Gurd Charles	5¼		
Gyp. L & Alab	5¼	5⅝	5⅝
Hol. G. M.	14⅜	14¾	14¾
Hudson Bay M.	33½	33½	33½
Imperial Oil	16¾	16¾	16½
Imp. Tobacco	16¼	16⅜	16⅜
Intern. Nickel	51⅜	51	50¾
Int. Petroleum	26½	26⅜	26½
Lake of the W.	14¼		
Massey Harris	..	5¾	5¾
McColl Front.	6	6⅛	6
Montreal Power	30½	30½	30⅝
Mont. Tramways	71		
National Brew.	42	42	42
National Steel Car	55		
Noranda	80	80	79¾
Power Corp	11	11	11
Price Brothers	15½		
Shawinigan	21⅝	21⅝	21
St. Law. Corp	3½	..	
St. Law. Corp. priv	12½	12	
Steel of Can.	73	73	73
Steel of Can. pv	70	70	70
Winnipeg E. 'A'	175	..	
Winnipeg E. 'B'	165	..	
BANQUES			
Can. Nationale	167	167½	167
Commerce	174		
Montréal	210	210	210
Nouvelle-Ecosse	305		
Royale	188	188	188
OBLIGATIONS			
Mont. Power 3% 1939	50	50	50

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521

10 février 1939

	Ferm. hier	Ouv. auj.	12.30
Abitibi Paper	3⅜	3¼	3¼
Abitibi Paper p.	15½	15½	15½
Asbestos Corp.	103		
Beauharnois Power	3⅜	3⅜	3⅜
B. & Distillers	4½		
B. American Oil	22⅛	22¼	22¼
Canada Malting	34⅞	34⅞	34⅞
Can. Breweries p.	..	21½	21½
Can. Vickers	8¼	7½	7½
Can. Vickers p.	31		
Comm. Alcohols	170		
Cons. Paper Cp.	5¾	5⅝	5⅝
Fairchild Aircraft	4⅜	4½	4½
Fleet Aircraft	9¼	9¼	9¼
Ford Motor "A"	21	21	21
Lake St. J. P.	..	18	18
MacLaren Paper	13½	...	...
M.-Harris p.	45½	...	...
W.-Gooderham	47½	...	...
W.-G. & Worts. p.	20	...	...
Mines et huiles :			
Aldermac Copper	40¼	40	40
Base-Metals	..	20	20
Beaufor	12½		
Bulolo Gold	..	26½	26¼
C. & Edmonton	...	210	210
Cartier-Malartic	...	5	5
C. Cadillac	22	22	22
C. Patricia	258		
C. Chibougamau	...	23	23
Dalhousie Oil	...	48	48
Dome Mines	...	31¾	31½
East Malartic	247	245	245
Eldorado Gold.	200	194	192
Francoeur	20	20	20
Home Oil	230	231	226
Howey Gold	...	37	37
Kirkland Lake	140	140	141
Lake Shore	47½	47½	47½
Lebel Oro	...	6¼	6¼
Macassa Mines	550	545	545
McIntyre-Porcupine	53½	53	53
McKenzie R. Lake	123	123	122
O'Brien Gold	285	280	280
Pandora Cadillac	11	11	11
Pamour	420	420	420
Pato Cons	235		
Perron Gold	176	175	175
Pickle Crow	530	530	520
Powell Rouyn	205	201	202
Royalite Oil	...	39½	39½
Siscoe Gold	140	140	140
Siscoe Gold	140	140	140
Sladen Malartic	...	67	67
Stadacona Rouyn	89	87	89
Sullivan Cons	89	88	88
Teck Hughes	450	435	450
Th. Cadillac	23	...	...
Ventures	550	...	...
W. Cadillac	12½	13½	12

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par ROSS BROTHERS & CIE. LTD, 72 rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-4091

10 février 1939

	Ferm. hier	Ouv. auj.	12.30
Acme Gas	06¼B	06¼B	..
Ajax Oil	16B	16B	..
Alberta Pac Oil	16½B	16½B	..
Aldermac	40	40	40
Amm Gold	13½	14	14
Anglo Huronian	30	300B	..
Arntfield	13	12	12
Ashley	08B	08B	..
Astoria Rouyn	04B	04B	..
Augite Porcupine	66	64½	65
Bagamac	18	17B	..
Bankfield	27½B	28	27½
Base Metals	20	20	20
Bidgood	22	22	22
Big Missouri	25B	25	25
Beattie	134	133	133
Chesterville	128	126	126
Bobjo	18¼	18	18
Bralorne	10¾	10¾	10¾
Brown Oil	20B	20B	..
Buffalo Ankerite	14B	14	14
Calgary & Edm.	210B	210	210
Calmont Oil	37	37B	..
Can. Malartic	96	95	95
Cariboo Gold	220B	220B	..
Central Pat	256	255B	..
Central Porcupine	08	07½B	..
Chromium Min.	70	80	..
Comm. Petroleum	25B	..	..
Coniaurum	143	142	142
Cons. Chibougamau	23½	22	22
Cons. Smelters	55	54½	54
Darkwater	07B	07¼B	..
Davies Petroleum	35½	35	38
Dome	31½	31¼	31¼
Dorval Siscoe	07	06	06
East Crest Oil	08½	08¼B	..
East Malartic	247	245	245
Eldorado	198	195	193
Falconbridge	515	500B	..
Fanny Farmer	21⅛	21½	21½
Federal Kirkland	05	05½B	..
Firestone Pet	09½B	09½B	..
Foundation Pet	11½B	11½B	..
Francoeur	19	20	20
Gillies Lake	06¼	06¼	06¼
Glenora Gold	03B	02B	..
God's Lake	21B	21B	..
Goldale Mines	24	23B	..
Gold Belt Min.	60	56B	..
Gold Eagle Mines	07	07½B	..
Gunn r	50	50	50
Hard Rock	160	157	156
Harker Gold	08½B	08½B	..
Hollinger	14¾	14⅝	14⅝
Home Oil	230	225	225
Homestead Oil	19	18B	..
Howey Gold	27B	27	27
Hudson Bay Min	34B	33½	33½
Int. Nickel	51¼	51	50⅝
Int. Petroleum	26¼	26¼	26¼
Jacola Mines	09½	09¼B	..
Jellicoe Cons.	09	09	09
J. M. Cons.	07	07¼B	..
Kerr Addison	194	194	192
Kirkland Lake	140	140	139
Laguna Gold	07B	07B	..
Lake Shore	47⅝	47¼	47½
Lamaque Gold	610	600	600
Lamaque Contact	02	02⅛B	..
Laps Cadill c	49	48	47
Lava Cap	72	72	73
Lebel Oro	06	06¼	06¼
Leitch Gold Mines	73	73	73
Little L. L.	330	325	325
Macassa	550	545	545
MacLeod Cockshutt	280	275	275
Madsen Red Lake	48	50	50
Man. & Eastern	01¼	01B	..
McIntyre Porcupine	53½	52½B	..
McKenzie Red Lake	123	123	122
McVittie Graham	10	10	10
McWatters	56	56B	..
Mal rtic G. F.	58	56	56
Merland Oil	04B	04B	..
Mining Corp	178	175	175
Moneta Porcupine	129	132	132
Naybob Gold	38	38	38
Newbec	06¾	06½	06½
Nipissing	170B	170	170
Noranda	79⅞	79½	79½
Normetal	53	50B	..
O'Brien Gold	280	380	270
Okalta Oil	113	112	112
Omega Gold	41	40	40
Oro Plata	48	45	45
Pacalta Oils	06½B	06½B	..
Pamour Porcupine	420	420	420
Paulore Gold	05½	05½	05½
Paymaster	51	52	50
Perron Gold	174	176	175
Pickle Crow	530	525	525
Powell Rouyn	205	201	202
Premier	215	215	205
Preston E st Dome	163	162	159
Reno Gold	28	25B	..
Royalite Oil	39B	39	39
San Antonio	141	139	139
Shawkey	03	03B	..
Sherritt Gordon	118	116	115
Siscoe	137	137B	..
Sladen Malartic	66	65	65
Slave Lake	09⅜	10	10
Stadacona Rouyn	89	86½	85
St. Anthony	15½	15¼	15
Sullivan	85	85B	..
Sylvanite	350	345	345
Teck Hughes	455	435	520
Texas Can. Oil	113B	110B	..
Towagmac	32B	32B	..
Uchi Gold	140B	145	140
Venture	550	..	..
Waite Amulet	730	725	725
Wendigo Gold	14B	14B	..
Wood Cadill c	17½	13	13
Wright Hargreaves	865	865	865
CURB			
Brett Tretwey	03⅜	03¾	03⅝
Coast Copper	200	180B	..
Dalhousie Oil	45B	42B	..
Foothills Oil	70B	65B	..
Pend Oreille	164	155B	..
Temiskaming Min	11½	11B	..

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006.

10 février 1939

	Ferm. hier	Ouv. auj.	12.30
Allied Chemical	174½	172¼	172¼
American Can	94⅛	..	..
Amer. Smelting	44¾	44⅜	44¼
Am. Tel. & Tel.	155¾	155½	155½
A. Water Works	12⅞	12⅝	12¾
Anac. Copper	28⅝	29⅛	28⅞
Atchison Ry	34⅞	34⅞	34¼
Auburn	3⅝	..	..
Aviat. Corp.	7	7	6⅞
Bald. Loco	13¾	13¾	13⅜
Balt. & Ohio	6⅛	..	..
Boeing Aircraft	28½	27¾	27¾
Beth. Steel	67¼	66¾	66½
Byers A. M.	10	..	..
Can. Dry Ginger	17¾	..	..
Case J. I.	84	85	85
Ches. & Ohio	34⅞	35⅛	34⅞
Chrysler	74⅛	74⅛	73⅞
Coca Cola	131½	..	..
Collins & Aikman	28	..	..
Colum. Gas	8	7¾	7⅞
Cons. Edisin	32¼	32½	32¾
Comm. Credit	53¼	53⅝	52⅝
Cont. Can	39	38¾	38⅞
Crown Cork	33	32⅞	32½
Deere & Co.	19¼	19	18⅞
Doug. Aircraft	69¾	69½	69
D. de Nemours	148¾	..	..
East. Kodak	174¼	..	..
Elec. P. & &L.	10¾	10⅞	10¾
Firestone	21½	..	..
Gen. Electric	40½	40¼	39⅞
Gen. Motors	47½	47⅛	47⅜
Goodyear	31⅜	31¼	31⅛
Houston Oil	6⅞	..	..
Hud. Motors	7⅛	..	..
Int. Harvester	57¾	58	57
Int. Nickel	50⅞	50¾	50⅝
Int. Paper	11¾	11½	11½
Int Paper Priv	42½	42	42
Int. Tel. & Tel.	8½	8½	8⅜
Johns Manv.	94	91	91
Kenne. Copper	36½	36½	36⅛
Lambert	14⅞	..	..
Lowes Inc.	48¾	48¼	48¼
Mont. Ward	49½	49	48¾
Mack Trucks	27	26½	26
Nash Kelvinator	7¾	7¾	7¾
N.-Y. Central	17⅞	17⅜	17¾
National Lead	23¾	23¼	23¼
N.-Y. Ship	13	..	..
North American	24¾	24⅝	24½
Packard	4⅛	4⅛	4⅛
Paramount	10⅜	10⅜	10¼
Pennsylvania	20	20	19⅞
P. Ser of N. J.	34¾	35	34⅞
Radio Corp.	7	7	7
Radio Keith	2⅝	..	..
Remington Rand	14¾	14¼	14¼
Republic Steel	20⅝	20⅛	20
Schenley	15	15	15
Simmons Co	27½	27	27
Socony Vacuum	12⅝	12½	12⅝
Stand. Brands	7	7	6⅞
Stand. Gas	3⅝	3½	3½
Stand. Oil, N. J.	49⅝	49¾	49
Taxas Corp.	43⅞	43⅞	43⅞
Union Carbide	82½	82½	82½
United Corp.	3¼	..	..
Union Pacific	95⅝	..	..
United Aircraft	38⅝	38¼	38½
U. S. Pipe	41½	41½	41½
U. S. Alcohol	22¾	..	..
U. S. Smelting	55⅛	..	..
U. S. Steel	58¼	57½	57⅝
Do Priv.	115	..	..
Vanadium	25	24½	24½
Warner Bros	5¼	5¼	5¼
West. Air Brake	27¼	26	26
West. Elec.	108	107	108
Woolworth	47½	47¾	47¾
Yellow Truck	18	17¾	17⅝
Zenith Radio	17½	17⅝	17⅝

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Edifice Price, rue Ste-Anne, Québec. Tél. : 2-1591.

10 février 1939

	Ouv. auj.	12.30
Alum. of Canada	121	121
Alum. of Am.	115½	115½
Am. Cqanam B.	22¾	22¾
Am. Superpower	⅜	⅜
Brazilian	9	9
Brown Co. p.	16⅛	16⅛
Cities Service	8⅜	8⅜
Cons. Gas of Balt	74	74
Elec. Bond & Share	11⅛	11⅛
Ford of Can A	21⅛	21½
Ford Motors	3¾	3¾
Gulf Oil	36½	36½
Humble Oil	64¾	64¾
Imperial Oil	16¾	16½
Int. Petroleum	26⅜	26½
Nat. F. & Gas	13	13
Niagara & Hudson	8½	8½
Pennroad	1⅞	1⅞
St. Regis Paper	2⅞	2⅞
Taggart	4⅝	4⅜
United L. & P.	2½	2⅝

ALDRED INVESTMENTS

Montréal, 10. — (P.C.) — Les revenus bruts de Aldred Investment Corporation (Canada) se sont chiffrés par $77,021 durant l'année 1938 au lieu de $84,135 en 1937. Le déficit après toutes les charges fut de $2,286, à rapprocher d'un surplus de $4,926 l'année précédente. Le compte de surplus, qui était de $32,142, est passé par conséquent à $29,830. La société a racheté à escompte durant l'année pour $31,500 de ses propres obligations, ce qui lui a donné un surplus de $14,476. Elle a réalisé un profit additionnel de $1,329 avec la vente de valeurs. Ces sommes ont été portées au compte de surplus de capital. L'actif total de la société est de $2,362,140, à rapprocher de $2,378,765 un an plus tôt.

UNITED FUEL INVEST.

Toronto, Ont., 10. — (P.C.) — United Fuel Investments Ltd a gagné des recettes consolidées de $177,657 durant les neuf derniers mois de l'année 1938 au lieu de $444,199 en 1937 et de $315,159 en 1936.

Elu administrateur

● l'honorable Sénateur Lucien Moraud, qui vient d'être appelé à faire partie du conseil d'administration de la Wabasso Cotton Company, Limited. M. Moraud est directeur de la Beauharnois Power Corporation, de la Canadian Equitable Corporation, de la compagnie Sun Trust, et de la société des Prévoyants du Canada.

COMPENSATIONS AU CANADA

Montréal, 10. — Les compensations bancaires au Canada durant la semaine finissant mercredi ont augmenté de 7.1 pour cent comparativement à la semaine correspondante de 1938. Elles se sont élevées à $287,195,129 dans 29 villes au lieu de $268,173,470 en 1938.

BURLINGTON STEEL

Montréal, 10. — (P.C.) — Burlington Steel Co. Ltd a gagné des profits nets de $90,684 durant l'année 1938 au lieu de $202,400 en 1937. Les profits nets ont représenté 65 sous par action commune. Après le paiement du dividende, le compte de surplus s'est trouvé être de $341,088, à rapprocher de $334,403 l'année précédente. Le fonds de roulement de $812,915 accuse un gain de $30,279 sur 1937.

BANQUE DU CANADA

Ottawa, Ont., 10. — (P.C.) — Les dépôts du gouvernement à la Banque du Canada ont augmenté de $46,000 durant la semaine du 8 février 1939. Les dépôts des banques à charte ont diminué de $1,358,000 et les billets en circulation ont diminué de $1,893,000. La proportion entre la réserve nette et les billets et dépôts était de 59.40 pour cent cette semaine au lieu de 58.48 pour cent la semaine dernière.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 9 février 1939

OBLIG. du DOM.:	Off.	Dem.
2½ 1 Juin 1943	102¼	103¼
2½ 15 Oct 1939	100½	101½
3 1 Juin 1950-55	99⅝	100⅜
3 15 Oct 1942	104	105
3 perpétuelles	93¼	94¼
3¼ 1 Juin 1946-49	103⅝	104⅜
Do 1956-66	102	103
3½ 15 Oct 1944-49	104⅝	105⅜
4 15 Oct 1943-45	108	109
Do 1939	101½	102½
Do 1947-52	108	109
4½ 1 Sep 1940	104½	105¼
4½ 15 Oct 1944	111¾	112¾
4½ 1 Fev 1946	112⅛	13⅛
4½ 1 Nov 1946-56	110¾	111¾
Do 1947-57	111	112
Do 1948-58	111⅝	112¾
Do 1949-59	112	113
5 15 Nov 1941	108¼	109¼
5 15 Oct 1943	112⅜	113⅜
CNR - GAR. par le DOM.:		
2 1943	100¼	101¼
2¼ 1944	100½	101½
3 1944	103¾	104¾
3 1945-50	99¾	100¾
3 1948-52	98⅞	99⅞
3 1948-53	98¾	99¾
4½ 1951	114¼	115¼
4½ 1956	116	117
Do 4½ 1957	116	117
4¾ 1955	118	119
5 1954	118⅞	119⅞
5 1949-69	119⅛	120⅛
PROVINCIALES:		
Alta 4 1954	55	58
Do 4½ 1956	56½	59½
B C 5½ 1945	101	103½
Do 4½ 1953	97	100
Man 5 1947	94	97
Do 4½ 1956	79	83
N B 3 1951	93	95
Do 4½ 1961	105½	107½
N S 3 1950	97	90
Do 4½ 1960	111	113
Ont 4 1962	108	110
Do 4½ 1949	110¼	112¼
Que 3 1951	96¼	97¾
Do 3¼ 1949	98¼	99¾
Sask 4 1954	61½	64½
Do 4½ 1951	78	82
MUNICIPALES:		
Mtl 4 1945	98	99½
Do 4½ 1971	98¾	100¾
Que 4½ 1950	101	103
T Riv 4½ 1956	101	103
Mtl Cath Sch 4 1946	98	100
Mtl Metro 4½ 1962	98½	100½
Do 4 1947	97½	99½
RAILS et NAV.:		
Can Atl 4 1955	96½	98½
C P R 3 1945	88	90
Do 3½ 1951	86	90
Do 4 1949	91	93
Do 4½ 1944	93½	95½
Can SS 5 1957	81½	83½
UTILITES:		
Assoc Tel 5½ 1955	75½	77½
Beauh 5 1973	104½	
Do 5 1978	98½	101
Bell Tel 5 1960	124	127
B C Pow 4½ 1960	99½	101½
Calg Pow 5 1960	103	105
C N Pow 5 1953	102½	104½
Gat Pow 5 1953	102½	104½
Gat Pow 5 1949	103	106
Do 5 1956	104½	106½
Do xr 5 1949	102	104
Int H El 6 1944	78½	80½
Maclaren P 5½ 1961	103	105
M L H & P 3½ 1956	104	106
Do 3½ 1963	102	104
Do 3½ 1973	101	103
Mtl Tram 5 1955	68½	71
Do 4½ 1955	65	69
Do 5 1941	97	99
Pow Corp 4½ 1959	103	105
Que Pow 4 1962	102	104
Sag Pow 4¼ 1966	105¼	107½
Shaw 4 1961	103	105
Twin City 5½ 1952	56	59
Untd Secs 5½ 1952	59	62
Wpg El 4½ 1960	102	104
Do 4-5 1963	63	65
Do 4-5 1966	44½	46½
INDUSTRIELLES:		
Abitibi 5 1953	54½	56½
Brown 5½ 1946	41	43
Can Cem 4¼ 1951	104	106
Can Int P 6 1949	98½	100½
Can Vick 6 1947	99½	101½
Cons P 5½ 1961	45	47
Dom Coal 4½ 1952	102½	104½
Dom Stl & C 6¼ 1955	99½	102½
Donn P 4½ 1956	73	76
East Dair 6 1949	42	45
For Pow Sec 6 1949	47½	
Fraser 6 1950	99	102
G S Wares 4½ 1952	96¼	99
Great L P 5 1955	83	86
Lake St J 5 1961	49	52
Do 5½ 1961	89	93
Maple L Mlg 5½ 1949	46½	49
M and O P 6 1947	33	35
Mtl D Dock 1948	82	85
Price 5 1957	97	100
Do 4 1957	94	97
Restigouche 6 1948	96½	99
IMMEUBLES:		
Dom Sq 6 1948	47	50
Mtl Apts 5½ 1948	60	65
Ogilvy Real 5½ 1951	62	65½
Shbk St Real 3½-4 1952	43	..
Windsor H 6½ 1943	65	..

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 10. (P. A.) — Le dollar canadien a baissé de 1-64 de sou au cours de $0.99 1-2 sur le marché des changes étrangers, ce matin. La livre sterling a gagné 1-16 de sou à $4.68 15-16 et le franc français était inchangé à $0.0268 7-8. A Londres, l'or en barres était inchangé à 148 shillings 3 1-2 pence, l'équivalent de $34.76 l'once, et l'argent en barres a baissé de 1-16 de point à 20 3-16 pence. A Paris, les rentes 3 pour cent ont coté 84.20 francs, les 4 1-2 pour cent A ont coté 87.60 francs et les 4 1-2 pour cent 1937 ont coté 155.95 francs. Le change sur Londres était de 177.01 francs à la livre sterling et le change sur New-York de 37.7575 francs au dollar américain.

LA SEANCE D'HIER

Faute d'acheteurs, les valeurs mobilières ont cédé du terrain durant la séance d'hier, à New-York. Les aciéries ont entraîné les autres groupes à la baisse. Le roulement total fut de 546,720 actions au lieu de 611,330 actions la veille. Le cours moyen de 60 titres représentatifs perdit 7-10 de point à 49.9. McColl Frontenac fut très actif à Montréal mais en gagna qu'un quart de point à 6. Nickel a baissé à 51 3-8 et les autres titres canadiens étaient irréguliers. Le roulement sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 128,500 actions, comprenant 112,500 parts minières et 16,000 parts industrielles. A Toronto, les valeurs minières ont fléchi sur toute la ligne mais dans des proportions peu importantes. Stadacona céda 3 sous à 89 sous.

Les papeteries canadiennes les plus spéculatives ont fléchi d'un demi point à Montréal. Les autres valeurs à revenu fixe étaient stables. A New-York, les obligations de premier choix étaient solides et les valeurs de deuxième classe avaient tendance à fléchir. Le blé canadien a baissé de 1-2 sou à 3-4 de sou à Winnipeg. Mai 61 7-8 sous, juillet 62 5-8 sous et octobre 62 7-8 sous. Les ventes pour l'exportation furent de 200,000 boisseaux. Le blé américain a baissé de 1 sou à 1 1-4 sou à Chicago. Mai 67 1-2—3-8 sous et juillet 67 1-2. Le maïs perdit un sou à 1 3-8 sou. Mai 48 1-2—5-8 sous et juillet 49 3-4—7-8 sous.

Le dollar canadien a monté de 3-64 de sou à $0.99 33-64 à New-York. La livre sterling a gagné 1-4 de sou à $4.68 7-8 et le franc français de 1-8 de point à $0.0264 7-8. Le belga a perdu 2 points à 16.88 à cause de la démission du cabinet belge.

LES PRIX DE GROS

Ottawa, Ont., 10. — Le nombre-indice des prix de gros demeure à 73.2 la semaine terminée le 3 février. Il est au même niveau que de bonne heure en juillet 1936 et de 14.5 points inférieur au sommet de 87.7 atteint en juillet 1937. La semaine correspondante de l'an dernier il était à 83.6.

L'indice des prix des matières premières industrielles continue de monter, passant de 64.5 la semaine du 27 janvier à 64.7. Les groupes stables demeurent à 88.1, mais le groupe variable passe de 52.4 à 52.7; ce dernier groupe est supporté par les matières premières manufacturières et les aliments.

Les produits de la ferme canadienne passent de 64.9 à 65.0. Les produits des grandes cultures avancent de 54.8 à 55.1 à cause des augmentations dans le grain, les pommes de terre et la paille, tandis que les produits animaux tombent de 81.9 à 81.7 par suite de réductions dans les peaux, les oeufs et la laine qui ont renversé l'augmentation dans le bétail.

COMPENSATIONS A QUEBEC

Les compensations bancaires dans la ville de Québec se sont chiffrées cette semaine par $4,607,873, alors qu'elles avaient été de $4,121,662 la semaine dernière et de $4,706,031 la semaine correspondante de l'année dernière.

SHAWINIGAN POWER

Montréal, 10 — (P.C.) — L'assemblée annuelle de Shawinigan Water and Power Company a été tenue hier à Montréal. Les directeurs furent réélus et le rapport financier a été approuvé par les actionnaires. M. J.-A. Aldred, président, a déclaré que la somme de $175 millions qui a servi à l'exploitation et au développement de l'entreprise avait contribué sensiblement à la prospérité du Canada et de la province de Québec en particulier. "Je crois que ce travail constructif constitue une oeuvre dont les actionnaires et les administrateurs de la compagnie Shawinigan peuvent être fiers," a ajouté M. Aldred.

Elu administrateur

● M. John-I. Rankin, qui vient d'être nommé directeur de la Crown Trust Company. M. Rankin est président de la St-Lawrence Paper Mills Co., Ltd, et directeur de plusieurs compagnies.

UN RAPPORT TRES FAVORABLE

La Caisse Populaire de St-Malo a continué à progresser en 1938.

La Caisse Populaire de St-Malo a tenu son assemblée annuelle mardi, le 7 février dernier. Le rapport général du conseil d'administration sur les opérations de cette caisse pour l'année finissant le 30 novembre 1938 est des plus satisfaisant.

L'actif, qui était de $322,533.44 est passé à $339,502.26, soit une augmentation de près de 15 p.c. durant l'année.

Le nombre des sociétaires, qui était de 620, est de 641; les déposants à l'Epargne, qui étaient de 1029, sont maintenant de 1061.

Les prêts ont marqué la même progression, et les placements sur débentures ont aussi augmenté afin de garder une plus grande partie de notre actif immédiatement réalisable.

Signalons comme très intéressant que le total des dépôts, qui était de $208,020.08 en 1937, est passé à $233,265.84, soit une augmentation de $25,265.84.

Le rapport est signé par M. Philémon Garneau, président de la Caisse, et par M. Roland LeMay, secrétaire.

COURS DE DOW JONES

New-York, 10. — Voici les cours préliminaires de Dow Jones pour la clôture de la séance d'hier sur la Bourse de New-York: 30 titres industriels à 143.99, en recul de 1.44 point; 20 chemins de fer à 30.01, en recul de 0.35 point; 15 utilités publiques à 26.47, en recul de 0.62 point.

DOMINION STORES LTD

Montréal, 10. — Dominion Stores Limited a informé la coulisse de la Bourse de Montréal que seuls les actionnaires enregistrés le 20 février, 1939, auront le droit de voter à l'assemblée générale du lundi 13 mars, 1939.

FAILLITES AU CANADA

Toronto, Ont., 10. — L'agence Dun & Bradstreet of Canada annonce qu'il y a eu 24 faillites commerciales au Canada durant la semaine du 2 février 1939 au lieu de 29 la semaine précédente et de 22 la semaine correspondante de l'année dernière. Dans la province de Québec il y a eu 15 faillites commerciales durant la semaine sous revue, soit le même nombre que la semaine précédente. Dans l'Ontario, il y en a eu 5 au lieu de 6 la semaine précédente.

PRETS AUX COURTIERS

Washington, 10. — (P. A.) Les prêts aux courtiers et aux agents de change consentis par les banques faisant partie de la Federal Reserve se chiffraient cette semaine par $636 millions, en diminution de $7 millions sur la semaine précédente. A la date correspondante de 1938, les prêts s'élevaient à $572 millions.

L'ARGENT-METAL

Montréal, 10 (P.C.) — Les cours de l'argent-métal ont fléchi de 60 points, ce matin, sur le Canadian Commodity Exchange. Février a coté 41.00.

INFORMATIONS MINIERES

Hallnor Mines

Nous avons annoncé ces jours derniers la mise en paiement d'un premier dividende de 12 sous sur les actions de Hallnor Mines, dividende payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 22 février. Hallnor est entrée en production en juin 1938. Le premier dividende est donc annoncé neuf mois après cette date. Il va nécessiter un déboursé de $240,000. Noranda Mines détient approximativement 1,800,000 parts de Hallnor de sorte qu'elle se trouvera toucher plus de $216,000 du dividende qui sera payé en mars prochain.

Malrobic Mines Ltd

Les actions de Malrobic Mines Ltd ont été rayées de la Bourse de Toronto à la demande de la compagnie qui a l'intention de se réorganiser. Cete compagnie a 4,499,006 actions en circulation. Elle détient des claims de 500 acres dans le canton Malartic. Elle possède aussi des intérêts dans quelques terrains aux Etats-Unis. Les opérations avaient été suspendues à la propriété de Malartic en mars 1935.

Stadacona Rouyn

La production de Stadacona Rouyn Mines Ltd en janvier 1939 a été de $77,365 avec le traitement de 12,591 tonnes de minerai. En janvier 1938, la production de la compagnie avait été de $53,476 avec le traitement de 13,194 tonnes de minerai.

McWatters Gold Mines

Les revenus de McWatters Gold Mines provenant du traitement du minerai ont été de $105,857 durant le dernier trimestre de l'année 1938. Les profits nets d'exploitation de la société ont été de $36,185 durant cette même période. Les revenus bruts avaient été de $96,666 et les profits nets d'exploitation de $34,340 durant le trimestre précédent.

Wood Cadillac Mines

La compagnie Wood Cadillac Mines Ltd a avisé la Bourse de Toronto qu'elle a touché $217,500 provenant de la vente d'actions sous option au cours des deux dernières années et que, conséquemment, 300,000 actions mises en syndicat ont été libérées.

Morris Kirkland Gold

Le creusage du puits de Morris Kirkland a progressé de 142 pieds durant le mois de janvier 1939 à un point situé à 80 pieds au-dessous du niveau de 1,250 pieds. Lorsque le puits aura été creusé jusqu'à la profondeur de 1,625 pieds, on creusera des galeries à l'est et à l'ouest du niveau de 1,375 pieds.

AVIS

AVIS PUBLIC EST PAR CES PRESENTES DONNE que la Maclaren-Quebec Power Company (ci-après nommée la "requérante") a présenté à la Commission de l'Electricité de la Province de Québec une requête qui a pour objet de l'autoriser à :

A. Racheter le ou vers le 15 mai 1939 les obligations première hypothèque fonds d'amortissement 5½% trente ans, série "A", actuellement en cours, échéant le 1er février 1961, de la requérante, à leur prix de rachat, savoir 103% de leur principal, et les obligations première hypothèque fonds d'amortissement 5½% trente ans, série "B", échéant le 1er septembre 1964, de la requérante, à leur prix de rachat, savoir 105% de leur principal, dans chaque cas avec intérêt accru à la date de rachat ; et

B. Emettre:

(1) $18,000,000 en principal d'obligations première hypothèque fonds d'amortissement 4% vingt ans, série "A", (étant partie de $20,000,000 en principal autorisé d'obligations première hypothèque) à dater du 15 mai 1939, à échoir le 15 mai 1959, portant intérêt au taux de 4% par année, principal, intérêt et prime, s'il y en a, payables en monnaie courante de la Puissance du Canada ; et

(2) $2,000,000 en principal, étant ce qui reste desdits $20,000,000 de principal autorisé d'obligations première hypothèque, ce reste à ne pas échoir avant le 15 mai 1959 et porter intérêt à pas plus de 6% par année, ladite émission ne devant avoir lieu que d'après les et sujette aux termes et conditions mentionnées dans ladite requête ; et

(3) $4,000,000 en principal d'obligations seconde hypothèque 5% dix ans, à dater du 15 mai 1939, à échoir le 15 mai 1949, portant intérêt au taux de 5% par année, principal, intérêt et prime, s'il y en a, payables en monnaie courante de la Puissance du Canada ;

C. Réduire à $6,494,470.77 le montant de capital représenté par les 50,000 actions ordinaires actuellement en cours sans valeur nominale ni valeur au pair du capital-actions de la requérante.

Les émissions proposées (dont il est question au paragraphe B ci-dessus) ont pour objet de fournir les fonds nécessaires au payement du prix de rachat de $12,000,000 en principal desdites obligations première hypothèque fonds d'amortissement 5% trente ans, série "A" échéant en 1961, et $6,000,000 en principal d'obligations première hypothèque 5% trente ans, série "B", actuellement entre les mains du public, le produit du surplus non requis pour ces fins devant servir à réduire les autres dettes existantes de la requérante ou pour les fins corporatives générales de la requérante.

L'objet de la réduction (dont il est question au paragraphe P. ci-dessus) dans le montant de capital représenté par les 50,000 actions ordinaires actuellement en cours, sans valeur nominale ni au pair, du capital-actions de la requérante est de faire baisser le montant du capital représenté par lesdites actions ordinaires du montant de l'escompte sur et des frais d'émission des obligations actuellement en cours et du déficit accumulé de la requérante le 30 novembre 1938 et de la prime payable sur le rachat des obligations actuellement en cours.

AVIS EST EN OUTRE donné que toute personne désirant faire des représentations concernant les questions ci-dessus énumérées devra communiquer avec la Commission de l'Electricité de la Province de Québec, 132 rue Saint-Jacques ouest, Montréal, P. Q., le ou avant le 11 février 1939.

Montréal, le 9 février 1939.

MACLAREN-QUEBEC POWER COMPANY
Albert MacLaren,
Président

LESAGE, PROTEAU Ltée
COURTIERS EN ASSURANCES
111, Côte de la Montagne, QUEBEC

NOUS CONSTRUISONS

Si tous les québecois, au lieu de toujours critiquer ce qui, souvent, n'existe que dans leur imagination, savaient regarder les beautés qui les entourent, ils seraient vite remplis d'admiration et ne chercheraient plus qu'à vanter leur ville en toutes occasions. Ils oublieraient même qu'ils aient pu avoir l'idée de maugréer contre les petits inconvénients dont ils auraient pu souffrir.

J.-A. LESAGE

VOULEZ-VOUS ECONOMISER DE L'ARGENT? CERTAINEMENT! ALORS POURQUOI, AVANT DE VOUS ASSURER, NE PAS TOUJOURS DEMANDER NOS TAUX?

LESAGE, PROTEAU Ltée
Successeurs de LAVOIE & LESAGE LTEE

ECOUTEZ, AUJOURD'HUI

Vendredi, 10 février

4.00 p.m.--CBF-CBM--Les chefs-d'oeuvre de la musique.
5.15 p.m.—CKAC — Classiques légers.
5.30 p.m.—CBF - CBV — Récital de chant.
6.00 p.m.—CBF - CBV — Les plus beaux disques.
7.00 p.m.—CBF - CBV — La Pension Velder.
7.00 p.m.—GSB. 31.5 m., 9.51 meg. Programme d'airs anciens et modernes. Emission de Londres.
7.15 p.m.—CBV — Rolande Dion, soprano, et Cécile Bédard, pianiste.
7.30 p.m.—CBF - CBV — Solistes et orchestre sous la direction de Marhorie Payne.
8.00 p.m.—CBF - CBV — Radio-Théâtre. C'est la Vie.
8.30 p.m.—CBF - CBV — Jeux radiophoniques.
9.00 p.m.--CBF - CBV - WEAF - WTIC -- L'Heure de la Valse avec Frank Munn, ténor, le choeur Manhattan et l'orchestre d'Abe Lyman.
10.00 p.m.—CBF - CBV — Les chefs-d'oeuvre du piano avec Léo-Pol Morin.
10.30 p.m.—CKCV — Informations du Soleil.
10.45 p.m.—CBF - CBV — Les Belles histoires des pays d'En aut.
10.50 p.m.—GCB. 31.5 m., 9.51 meg. "Royal Palaces". Le Palais St-James. — Emission de Londres.
11.00 p.m.—W3XAL. 49.1 m., 6.10 meg. 3ième acte de l'opéra Carmen de Bizet.
11.00 p.m.—CHRC — Informations de l'Evénement-Journal.

ECOUTEZ, DEMAIN

Samedi, 11 février

10.45 a.m.—CBF - CBM — Quatuor de voix d'hommes. Emission de la NBC.
11.00 a.m.—CKAC - WABC — Le conservatoire de musique de Cincinnati, sous la direction d'Alexander von Kreisler, avec Severin Eisenberger, pianiste comme soliste. Au programme on entendre : la Symphonie no 103, en mi bémol, d'Haydn, et le Concerto pour piano et orchestre, de Mozart.
11.30 a.m.—CBF - CBM — "Milestone in Music". Emission de la NBC.
1.00 p.m.—CKCV — Radio-Journal Le Soleil.
1.45 p.m.—CKAC - WABC — "Moods for Moderns"
1.55 p.m.—CBF - WJZ — Opéra relayé du Metropolitan Opera de New-York — Le Barbier de Séville, de Rossini, est de nouveau à l'affiche du Metropolitan, pour la matinée de samedi.

Nino Martini, ténor, tiendra le rôle du Comte d'Almaviva, Richard Bonelli, baryton, celui de Figaro ; Elo Pinza, basse, celui de Don Bazile et Virgilio Lazzari, basse, celui de Bartolo. Lily Pons chantera le rôle de Rosine et Gennaro Papi sera au pupitre de chef d'orchestre.

"Un vieux barbon, Bartolo, s'apprête à épouser sa pupille Rosine qu'il tient sequestrée. Le comte Almaviva aidé par Figaro, barbier de Bartolo, prend les nippes d'un bachelier, se baptise Lindor et pénètre dans l'appartement clos : il vient y suppléer don Bazile, le maître organiste, qui enseigne la musique à Rosine. Bartolo a tout préparé pour que son mariage par devant notaire, soit signé cette nuit même. Mais le Comte et Figaro ont là la clef de la jalousie et ils escaladent le balcon. Le notaire est là. Et c'est Almaviva qui signe, Bazile acheté, qui contresigne, tandis que Bartolo va chercher le guet... L'alcade se refuse à appréhender un comte. Et comme tout est signé, Bartolo signe aussi, à ce mariage par . . . substitution.

3.30 p.m.—CKAC - WABC — Les Cordes poétiques. Les oeuvres inscrites à ce programme sont : Temple Dance, de Grieg ; Narcissus, de Nevin; Alas That Spring Should Vanish, de Harrington; Pizzicato Gavotte de Latann; Visions, de Tschaikowsky; Sicilana de Tuma; Kel Nidri, de Bruch; Tango des Amours de Milton; Juba Dance, de Dett.
6.00 p.m.—CBF - CBV — Les plus beaux disques.
6.15 p.m.—CHRC — Causerie sur l'Hygiène sous les auspices du Ministère de la Santé. Le Dr Nap. Larochelle parlera de "l'Arthrite chronique"
6.15 p.m.—CBF - CBV — Tante Miche.
6.30 p.m.—GSB. 31.5 m., 9.51 meg. Music Hall. Emission de Londres
7.00 p.m.—CHRC — Causerie sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste
7.45 p.m.—CBF - CBV - CBM — Albert Pratz, violoniste, et Léo Barkin, pianiste.
8.00 p.m.—CKCV — Interviews dans la rue.
8.30 p.m.—W2XAD 31.4 m., 9.58 meg. Concert all of the Air.
8.30 p.m.—WOR - WGN — Cordes symphoniques.
8.30 p.m.—CKCV — Marguerite Paquet, contralto, et Cécile Bédard, pianiste.
10.00 p.m.—CBV - CBF — L'orchestre symphonique de la NBC dirigé par Arturo Toscani. Programme consacré à la musique de Brahms.

Les oeuvres inscrites sont la Symphonie no 4, en mi mineur, opus. 98, Valses Liebeslieder, pour pianos et voix mixtes, opus. 52 et l'Ouverture Académique, opus. 80.

Les pianistes qui exécuteront avec l'orchestre les Valses Liebeslieder, sont Eric Leinsdorf, chef d'orchestre au Metropolitan Opera et Joseph Kahn de l'orchestre symphonique de la NBC. Le choeur se composera de seize voix choisies parmi celles que l'on entend aux auditions de la NBC. Brahms avait cinquante-deux ans lorsqu'il termina sa Quatrième Symphonie en mi mineur. Comme il s'est particulièrement intéressé à Sophocle quelques musicographes ont cru que la mélancolie qui se dégage de quelques-unes de ses compositions reflétait la pensée du tragique grec.

Les Valses que l'on entendra ensuite avec le concours des deux pianistes mentionnés plus haut révèlent un autre Brahms. Ce sont des chansons d'amour écrites sur le temps de la valse.

Pour terminer, l'orchestre jouera l'Ouverture Académique, opus. 80. L'Ouverture académique fut composée en guise de remerciement de l'auteur, lorsque, en 1880, il reçut le titre de docteur en philosophie del 'Université de Breslau. L'oeuvre parut en 1881. Elle se compose de deux mouvements, un allegro et un maestoso, et les thèmes en sont en partie inspirés par trois chansons d'étudiants, dont le célèbre Gaudeamus igitur.
10.30 p.m.—CKCV—Informations du Soleil.
11.00 p.m.—CHRC — Informations del 'Evénement-Journal.

LAMBTON

Fête intime .

Soirée chez M. Roméo Baillargeon.

Sur invitations, plusieurs amis se rendirent chez M. et Mme Roméo Baillargeon pour y passer une agréable veillée.

Nous y comptions: M. et Mme Jos. Godbout, M. et Mme Elie Bédard, M. et Mme Harold Boulanger, M. et Mme Joseph Gauthier, M. Georges Arguin, Paul Duquet, Alfred Labreeque, Antonio Gosselin, Albert, Hilaire et Eudore Arguin, Edouard Bureau, Antonio, Henri-Louis, Engelbert, Robert, Léonard et Narcisse Bureau, Roméo et Gérard Lapierre, M. et Mme Rosolius Lapitrre, Miles Monique Godbout, Laurette et Loraine Bureau, Thérèse Lapierre, MM. Valmore Deveau, Théophile Dumas, Réal Bédard, Achille Bédard, Frank et Fernand Blais, Philippe Lacroix, Arthur Gaulin, Etienne Boulanger, Georges Blanchette, Orpha, Charles-Edouard Gauthier, Albert Bolduc, MM. et Mmes Lionel Lachance, Raoul Labrecque, Elzéar Bureau, MM. Nap. Toulouse, Edy Latulippe, Albert Gendron, Willie Rue, Léo Gagné, Jean-Paul Paradis, M. et Mme Philémon Arguin, M. Narcisse Couture, Mlle Gendron et M. Clément Proteau.

UNE BLOUSE QUI SE TRICOTE EN UN CLIN D'OEIL

par LAURA WHEELER (no 1568)

De frosses aiguilles, du coton brillanté ou de la laine fine, sont tout ce qu'il faut pour l'exécution de cette charmante blouse que vous porteriez avec un plaisir toujours nouveau. Vous aurez le choix de manches longues ou courtes. Une commençante peut la faire. Le patron est accompagné d'instructions détaillées.

Adressez votre commande: **Service des patrons "Le Soleil", coin de la Couronne et St-Vallier, Qué.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours.

No 1568
Nom.. .. ..
Adresse.. .. ..
.. ..

N. B. — Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

MOTS CROISÉS

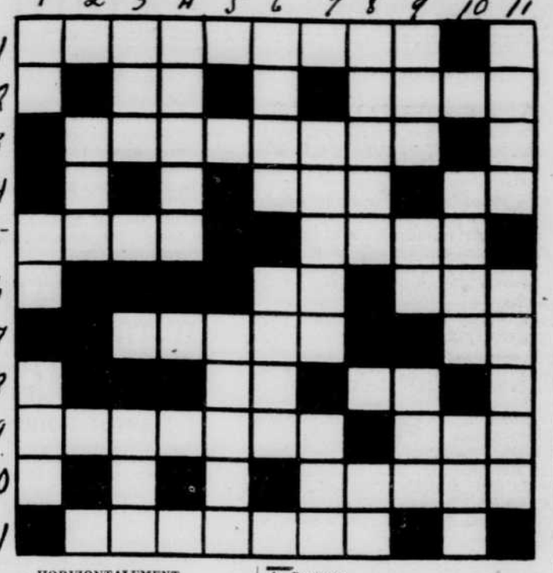

HORIZONTALEMENT

1—Amincir du bois.
2—Usages. — Groupes d'iles près de Venise.
3—Morceaux de bois scié en long.
4—Type représentatif des Etats-Unis.
5—Lame de fer avec dents. — Premier en son genre.
6—Abrév. de "locution". — Portion de circonférence.
7—Instrument pour remuer le mortier. — Art. esp.
8—Petit ruisseau. — Préfixe.
9—Grand rabot. — Troublé.
10—Mont des Alpes.
11—Vin chargé que l'on clarifie.

VERTICALEMENT

1—Pr. pers. — Connu. — En forme d'oeuf.
2—Genre d'oiseaux grimpeurs.
3—Aucun. — Rivière en espagnol.
4—Coutume.
5—Fait des dessins sur une étoffe.
6—Arides — Mammifères carnivores.
7—Trou de lapin dans une garenne. — Boucher.
8—Substance gommo-résineuse. — EX.
9—Du verbe rire. — Adj. poss. — Fils en arabe.
10—Donne de l'air. — Meilleure partie du pain.
11—Forêt. — Petit morceau de métal qu'on enfonce pour fixer.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	T	A	I	L	L	E	U	R	■	■	D
2	■	M	■	O	■	■	I	O	L	E	■
3	A	I	G	U	I	L	L	E	S	■	■
4	R	■	U	■	■	■	I	N	■	O	C
5	E	P	I	N	G	L	E	S	■	■	O
6	■	L	■	E	O	N	■	■	■	R	U
7	P	A	T	R	O	N	■	D	R	A	P
8	I	T	E	■	■	G	■	R	A	V	E
9	F	I	L	■	S	■	B	A	T	I	■
10	■	N	■	■	E	D	A	M	■	■	E
11	■	E	T	■	C	I	S	E	A	U	X

Solution du dernier problème

ECOUTEZ LE REPORTER
— du —
"SOLEIL"
— à —
CKCV
tous les jours
(dimanche excepté)
1 h. p. m. et 10 h. 30 p. m

Une coupe des agapes à Hope

Les membres de la distribution du spectacle radiophonique de Bob Hope lui ont présenté une coupe des agapes pour avoir fini ex-aequo avec Bing Crosby dans une partie de golf Cette compétition était l'un des "clous" du tournoi de golf ouvert de Los Angeles. Le trophée avait la forme d'un bol à moustache rempli d'un bouquet de radis et de céleri. Et c'est Jerry (Moustache-de-Morse) Colonna qui a fait la présentation avec toute la dignité et tout l'aplomb approprié.

ECOUTEZ CE SOIR

"C'EST LA VIE"

RIRES! LARMES! ÉMOTIONS!

Vous raffolerez des histoires fascinantes de Tante Jeanne. Une présentation dramatique des fabricants du LUX et du savon de toilette LUX.

à CBV à 8h.
TOUS LES VENDREDI

"Artists and Models Abroad" au Capitol

● **JOAN BENNETT semble trouver que les épaules de Jack Benny sont un endroit confortable où s'appuyer, dans cette scène de "Artists and Models Abroad" dont les représentations commenceront demain, au Capitol.**

IMPERIAL
FILM FRANÇAIS "LE VERTIGE" avec Alice Field, André Burgere. Comédie "HOLD THAT CO-ED" avec George Murphy, Joan Davis. 1er ép. de "THE FIGHTING DEVIL DOGS". Aussi "SUBMARINE D-1" avec P. O'Brien et Wayne Morris.
COMMENÇANT DEMAIN
"L'HEURE SUPREME"
avec
James STEWART et Simone SIMON
aussi
'A COWBOY from BROOKLYN'
avec
Dick POWELL et P. LANE

Danielle Darrieux au Victoria

● **La ravissante DANIELLE DARRIEUX et JOHN LODER dans une scène du film "KATIA", à l'affiche dès demain au Victoria.**

DANS NOS THEATRES

Horaires des cinémas

CAMBRAI : "Maid of Salem" et "Hit Parade" Représentations à 1.00, 2.30, 7.00 et 8.30 heures.
CANADIEN : Prince de Minuit : 12.45-6.45. Le Messager : 2.15-8.15. L'Occident : 3.40-9.40.
CAPITOL : Représentations à 2h., 7h. et 8.20. "Road to Reno" à 3.25, 7.15 9.45. "Charlie Chan in Honolulu" 2.15 et 8.25.
CARTIER : "Carefree" et "Bulldog Drummond in Africa" Représentations à 2.00 et 7.00 heures.
CINEMA DE PARIS : La Soeur Blanche, 1.00-4h.05-6.30-9.35. Radio Vedettes 3.15-8.45. La Carte forcée 2.20-7.50.
EMPIRE : "Off the Record" et "All American Sweethearth" Représentation continuelle de 1.00 à 11.00 heures.
FRANCAIS : "Blind Alibi" 1.30-7.00-10.30. "The secret of Treasure Island" 2.40-8.10 Robin Hood 3.00-8.30.
IMPERIAL : "Hold that Co-Ed" 1.00-7.00. Le Vertige 2.20-8.20. "Submarine 3.55-9.55.
PRINCESSE : "Renegade Ranger" 1.00-3.58-7.00-9.58. "International Crime" 2.55-8.55.
RIALTO : Un Coup de Rouge 2.25-7.00-10.00 heures. Laurel et Hardy 3.35-8.35 Son of the Sheik 3-56-8.55.
VICTORIA : La route enchantée, 1.10, 3.40 6.10 et 8.45. Les nuits blanches de St-Petersbourg, 2.10, 4.45, 7.15 et 9.50.

Au gala de la chanson française, 13 et 14 février courant

Mlle Lucienne Manseau, notre charmante vedette québecoise, pour laquelle l'organisation du gala de la chanson française, qui aura lieu au Palais Montcalm, les lundi et mardi 13 et 14 février courant, a reçu un si grand nombre de demandes du public, que ceux-ci ont décidé de la faire figurer à leur gala. Les succès que Mlle Lucienne Manseau a remportés au Palais Montcalm ne se comptent plus. Artiste invitée lors de l'irradiation de Québec du programme radiophonique "Gala humoristique à la salle paroissiale" elle remportait deux semaines plus tard, un succès sans précédent sur le programme 'Québec en Parade", programme à l'affiche lors de la visite de notre Fridolin à Québec.

Dans le but de plaire au public de notre ville, les organisateurs du gala de la chanson française n'ont pas hésité un seul instant, pour engager une artiste aussi populaire que Mlle Manseau, et la faire figurer aux côtés des Lionel Daunais, Jules Jacob, Anna Malenfant, Allan McIver qui forment le trio lyrique, du roi de la chanson française, Jean Clement, Marthe Lapointe et Ernest Loiselle. Nous sommes assurés que cette artiste fera honneur à la ville de Québec, et que le public lui fera lundi et mardi prochains un accueil des plus chaleureux. — Communiqué.

CANADIEN (toujours 3 FILMS!)

2e FILM
Gaby MORLAY—Jean Pierre AUMONT
dans **"LE MESSAGER"**
3e FILM
HENRI GARAT — PAULEY, dans
"LE PRINCE DE MINUIT"

CAMBRAI Mardi, Mer. et Jeu. prochains. Mat. et soirs

CHARLES RIOUX présente
JEAN SABLON
Le prince charmant de la chanson française en personne.
Film en primeur
TOMMY KELLY
vedette de Tom Sawyer dans
PECK'S BAD BOY AT THE CIRCUS . . .
Billets en vente au théâtre aujourd'hui MAT. .50, SOIR .75 Taxe incluse

"Artists and Models Abroad" au Capitol

● **JOAN BENNETT semble trouver que les épaules de Jack Benny sont un endroit confortable où s'appuyer, dans cette scène de "Artists and Models Abroad" dont les représentations commenceront demain, au Capitol.**

A L'EMPIRE

● **LA MORT DANS LE CIEL attend l'aviateur dont l'héroïque histoire est racontée dans "DAWN PATROL", qui prend l'affiche demain au théâtre Empire.**

JEAN SABLON au CAMBRAI

● **Le prince charmant de la chanson française, Jean Sablon, qui, avant son départ pour Paris où il va tourner trois films, viendra à Québec au théâtre Cambrai, mardi, mercredi et jeudi prochains en matinée et soirée. Les billets s'enlèvent rapidement au théâtre où ils sont en vente.**

Une foule énorme au Palais Montcalm, hier matin pour se procurer des billets pour le Gala de la chanson française.

Hier matin, dès 9 hres une foule considérable se pressait aux guichets du Palais Montcalm, afin de pouvoir se procurer des billets pour assister au Gala de la Chanson française, qui aura lieu lundi et mardi prochains, les 13 et 14 février. Ces spectacles donnés dans le but de venir en aide aux enfants pauvres de notre ville, et leur procurer les chaussures dont ils ont besoin pour l'hiver, promet de remporter un succès sans précédent dans les annales artistiques de la vieille cité de Champlain. Il faut avouer que la qualité des artistes qui figurent à ce programme, laissait prévoir ce succès, car des vedettes telles que : Lionel Daunais, Jules Jacob, Anna Malenfant, Allan McIver, Jean Clement, Ernest Loiselle, Marthe Lapointe, Lucienne Manseau, Vincent Munroe, Fernande Vézina, Roland Seguin, et le fameux chanteur de Montparnasse, sont une attraction comme jamais Québec n'a eu l'occasion d'avoir.

Donner au public un bon spectacle pour un prix populaire, c'est un succès assuré. C'est ce que l'organisation du gala de la chanson française s'est efforcée de faire, en retour nous les félicitons de leur si beau succès.

Au dernier instant nous apprenons qu'il reste encore quelques bons billets pour ces spectacles, et qu'ils seront mis en vente dès ce matin à 9 hres. -- (Communiqué)

Le succès de Sablon dans la métropole

Jean Sablon chantera à Québec au théâtre Cambrai mardi, mercredi et jeudi prochains avant son départ pour Paris

Des contrats qu'il a signés avec des compagnies cinématographiques françaises forcent Jean Sablon à terminer, cette semaine, sa série de quatre semaines de représentations au cabaret Tic Toc La revue "Bon Voyage", qui porte ce titre à cause du prochain départ du populaire artiste français, en est actuellement à sa deuxième et dernière semaine depuis lundi soir dernier.

Sablon, qui remporte à Montréal un succès extraordinaire, est né d'une famille de musiciens. Son père a composé des opérettes et son frère est un important imprésario français Quant à sa soeur Germaine, elle est une des artistes les plus en vue à l'heure actuelle à Paris.

Sablon s'est fait connaître en Amérique par une série d'émissions par ondes courtes de France. Il eut un tel succès qu'il fut engagé par la National Broadcasting Company qui le fit venir à New-York. Il se fit entendre au programme "Hollywood Hotel" et au cinéma dans un film avec Ginger Rogers et Fred Astaire.

Sablon doit participer à deux films en France, après quoi il reviendra en Amérique. Il a signé des contrats avec les RKO Pictures.

Jean Sablon n'a pas voulu quitter le Canada sans revenir à Québec d'où il a reçu de nombreuses lettres de ses admiratrices. Il chantera au théâtre Cambrai mardi, mercredi et jeudi en matinée et en soirée. Les billets s'enlèvent rapidement au guichet du théâtre. Le Cambrai présentera avec Jean Sablon un magnifique programme de films en primeur.
(Communiqué)

FRANCAIS Ce soir le set de cristal
Richard DIX dans "BLIND ALIBI"
Sur demande générale reprise du plus grand succès de l'année
ADVENTURES of ROBIN HOOD
en couleurs avec ERROL FLYNN
SECRET OF TREASURE ISLAND ép. 5

RIALTO
AUJOURD'HUI
Rudolph Valentino et Vilma Banky dans "SON OF A SHEIK"
aussi Dorin et Saint-Granier dans "UN COUP DE ROUGE"
comédie Laurel & Hardy et plusieurs autres sujets
MATINEE 12c — SOIREE 20c

CINEMA de PARIS DERNIER JOUR

PAUL CAMBO
LOUIS JOUVET
MADELEINE OZERAY
JACQUES-ERWIN dans
LA SOEUR blanche ou RAMUNCHO de Pierre Loti
RADIO VEDETTES
COMMENCANT DEMAIN
TINO ROSSI dans
LUMIERES DE PARIS
En programme double avec
PIERRE BRASSEUR dans
GOSSE DE RICHE

CAMBRAI DERNIER JOUR . . .
CLAUDETTE COLBERT dans
'MAID of SALEM' et 'HIT PARADE'
Grosse production musicale
DEMAIN, DIMANCHE et LUNDI
William POWELL et Myrna LOY
"AFTER THE TIN MAN"
Clark GABLE "CALL OFF THE WILD"
MAT. 20 SOIRS .20-.30 Taxe incluse
MARDI, MERC., JEUDI EN PERSONNE
JEAN SABLON
Mat. 50c—Soir 75c—taxe incluse—Billets en vente

PRINCESSE
"RENEGADE RANGER" avec Georges O'Brien. Aussi "INTERNATIONAL CRIME avec Rod Larocque. Dernier ép. de "ZORRO RIDES AGAIN" 2ème ép. de "FLAMING FRONTIERS"
COMMENÇANT DEMAIN
"UNDER WESTERN STARS"
avec
Roy ROGERS aussi
"I AM THE LAW"
avec
EDWARD G. ROBINSON

CARTIER
AUJOURD'HUI: Fred Astaire et Ginger Rogers dans "CAREFREE" aussi John Howard et Heathel Angel dans "BULLDOG DRUMMOND IN AFRICA".
COMMENCANT DEMAIN

Aussi SHIRLEY TEMPLE dans 'JUST AROUND THE CORNER'
Mat. 17c — Soir 26c — Plus taxe

CAPITOL Mat. 25c Soirs .30-.40 plus taxe
AUJOURD'HUI: à 3h.25-7h.15-9h.45
UN FILM GAI QUI VOUS PLAIRA
Randolph SCOTT, Hope HAMPTON et Helen BRODERICK
THE ROAD TO RENO
Aussi à 2h.15 et 8h.25
CHARLIE CHAN
IN HONOLULU
avec SYDNEY TOLER
COMMENÇANT SAMEDI
Repr. complètes à 2h.-2h.30-7h.-8h.35
Voyez les sensationnelles créations de Schiaparelli. Lanvin, Patou et la cavalcade de beauté !
JACK BENNY - JOAN BENNETT dans "ARTISTS AND MODELS ABROAD"
A Paramount Picture

VICTORIA
Dernier jour
GABY MORLAY
"LES NUITS BLANCHES DE ST-PETERSBOURG"
CHARLES TRENET dans
"LA ROUTE ENCHANTEE"
Demain
Danielle DARRIEUX
et John LODER
dans
Katia
en programme double avec
LARQUEY PAUL AZAIS ROLAND TOUTAIN
dans
Artilleurs en Vadrouille
Le super fou-rire
Avec

CAPITOL--Lundi 13 Février
RICHARD TAUBER
"Le plus grand ténor de l'époque"
GRANDE VEDETTE DE CONCERT, D'OPERA ET DU CINEMA
Direction : G. ROYER et J.-M. RENAULT
Sièges additionnels sur la scène. Maintenant en vente au Contrôle du théâtre, $2.00 plus taxe
AUCUNE RESERVATION PAR TELEPHONE

MERCI PUBLIC QUEBECOIS???
Une foule énorme se rend au Palais Montcalm, se procurer leurs billets pour le gala de la chanson française.
Encore quelques bons billets, qui seront en vente, dès 9 hres ce matin, aux guichets.
AU PROGRAMME
LE TRIO LYRIQUE . . . Lionel Daunais . . . Jules Jacob . . . Anna Malenfant . . . Allan McIver . . .
"Le roi de la chanson française..." Jean Clément...
MARTHE LAPOINTE . . . LUCIENNE MANSEAU . . .
VINCENT MUNROE . . . PIERROT & COLOMBINE . . .
FERNANDE VEZINA . . . ROLAND SEGUIN . . .
PLUS
"Votre chanteur sans nom". Le plus parisien de nos chansonniers. "Le chanteur de Montparnasse".
ET
retour sensationnel de votre comédien favori de la radio . . .
ERNEST LOISELLE...
GALA DE LA CHANSON FRANCAISE...
PALAIS MONTCALM
13 et 14 février, (soirées seulement)
Lundi 35c — 50c — 75c
Mardi 50c — 75c — $1.00

Un million d'yeux se tournent vers le ciel . . . LA PATROUILLE DE L'AUBE S'EN VIENT.

avec
BASIL RATHBONE
DAVID NIVEN
DONALD CRISP - Melville Cooper
Barry Fitzgerald - Carl Esmond
A l'affiche "Off the Record" all American Sweetheart
aussi
"Men Are Such Fools"
avec Wayne Morris Priscilla Lane Hugh Herbert
DEMAIN EMPIRE

ALAIN MEDARD, CHEF DE CLAN — 113

Aventures d'une troupe de Scouts —

LE CHAMPION JUAN LOPEZ SERA OPPOSE A MAURICE GOSSELIN CE SOIR A LA TOUR

Cette rencontre servira d'attraction principale au programme de lutte hebdomadaire du Club Athlétique Champlain — Un rude match en perspective — Trois bonnes préliminaires.

BERTRAND ET THERIAULT S.-FINALISTES

Les amateurs de lutte vont assister, ce soir, à la Tour, à une intéressante séance. Un match Gosselin-Lopez est de nature à attirer tous les connaisseurs.

Mercredi soir, à Montréal, Maurice Gosselin a remporté la victoire contre Lopez. Le titre n'était pas en jeu. Une foule considérable assistait à ce match au marché St-Jacques. Gosselin s'est assuré de la première chute en vingt-deux minutes, mais Lopez, qui vient d'enlever le championnat mondial à 150 livres à Sam Chuck, s'est repris pour égaliser les chances en dix-neuf minutes. A la reprise des hostilités, il se montra tellement rude que l'arbitre le disqualifia.

De retour en ville, Gosselin nous a déclaré que cet engagement avait été l'un des plus rudes de toute sa carrière de lutteur. "Lopez est certainement l'athlète le plus dangereux que l'on m'ait opposé en ces dernières années. L'arbitre ne devait pas disqualifier Lopez et j'étais déçu de cette décision. Vendredi, je veux gagner le match, mais je prie l'arbitre de ne pas disqualifier Lopez".

Le prochain combat sera pour le championnat que vient de remporter Lopez. On peut prédire une rencontre des plus intéressantes.

Maurice Bertrand se mesurera à Wellie Thériault, dans la semi-finale de ce programme extraordinaire. Les situations les plus inattendues ne manqueront pas de se produire entre ces deux athlètes. Thériault, malgré son âge assez avancé, est un athlète qui peut faire reculer les meilleurs hommes. Bertrand a été le seul lutteur local à accepter cette bataille.

La balance du programme comprend un numéro de vingt minutes entre Geo. Cagney et Jack Britton ; un combat de vingt minutes également entre Paul Tremblay et Joe Colombo de même qu'un quinze minutes entre Aurèle Robin et Kid Levesque.

On est prié de se rendre à bonne heure, car la vente des billets fait prédire un record d'assistance.

Travail vs C.L.Q. ce soir chez les Employés Civils

VOIRIE vs BILODEAU-GAGNON

Les équipiers du Ministère du Travail tenteront de conserver leur record intact ce soir, à l'Aréna, quand ils rencontreront les joueurs de la Commission des Liqueurs au cours de la première joute au programme de la ligue interdépartementale des Employés Civils.

Détenteurs de la première position dans le circuit d'André Dassous, les Ministériels baisseront-ils pavillon devant les Commissaires, qui occupent la troisième place. Les amateurs qui suivent régulièrement les activités des clubs de l'A. E. C. connaissent la rivalité qui existe entre les deux équipes et tout indique que cette fois la rencontre sera joliment contestée.

En second lieu, le club Voirie fera face au Bilodeau-Gagnon et on anticipe que cette joute sera aussi ardemment disputée que la première.

Les clubs sont priés de noter quelles sont les prochaines joutes de la cédule revisée;

13 février: Bilodeau-Gagnon vs Agriculture; Travaux Publics vs Commission des Liqueurs.

17 février: Voirie vs Colonisation, Travail vs Procureur Général.

Voici le classement actuel des clubs:

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Travail	8	8	0	0	46	26	16
Procureur-Gen.	8	5	2	1	38	17	11
Agriculture	9	3	4	2	28	33	8
Com. Liqueurs	7	3	2	2	20	17	8
Colonisation	7	3	3	1	21	26	7
Bilodeau-Gagnon	5	1	2	2	15	22	4
Travaux P.	9	2	7	0	24	33	4
Voirie	9	2	7	0	21	41	4
	62	27	27	8	213	213	62

Rénion du club "Le Zouave"

Le club de raquetteurs "Le Lévis" est à organiser un grand festival sportif à l'occasion de la visite de tous les raquetteurs du district, dimanche le 12 février. Pour l'occasion, notre club se prépare avec un soin minutieux, pour que ses couleurs brillent avec un vif éclat.

Cette année, nous aurons des coureurs pour nous représenter dignement. Ils se sont entraînés sous l'habile direction de M. Charles Lainé, qui s'y connait dans ce sport. Le président compte que tous se donneront le mot afin que cette journée sportive soit un franc succès.

La bonne tenue des Zouaves, leur gaieté et leur entrain ont prévalu dans toutes les manifestations. M. Arthur Caouette, qui préside à la trente-cinquième saison active du club Le Zouave, est fier d'être le chef de ce groupement, et espérons que ce club continue de coopérer encore à faire revivre la raquette dans le district de Québec.

Le rassemblement se fera au chalet du club, à 8 h. 30 du matin Tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents. Ce soir, sortie en raquettes sous le patronage de M. Robert Savard, assistant-secrétaire.

Tous les anciens membres sont invités à se joindre à nous pour cette parade, qui est une sortie obligatoire de l'Union locale.

PAUL.

"Black Cat"

Le club Black Cat, de St-Fidèle, a défait les As de St-François d'Assise, de la ligue de hockey Juvénile, au pointage de 3 à 1, et lance un défi aux clubs Campagnards et Courville.

Pour arrangements, prière de s'adresser à M. Alexandre Vachon, 76, 11e Rue, St-François d'Assise, téléphone : 4-2294.

Matches de pool

Voici les résultats des matches de pool disputés récemment, entre les joueurs des salles Gros-Louis, du Village-Huron ; Georges Vandal, de Loretteville, et M. Bouchard, de St-Grégoire :

23 janvier : à la salle Gros-Louis: Georges Vandal, 476 points, Harry Gros-Louis, 566. La salle Gros-Louis gagne le concours.

25 janvier, à la salle Gros-Louis : M. Bouchard, 300 points, Harry Gros-Louis, 240. L'équipe Bouchard gagne par 60 points.

30 janvier, à St-Grégoire : Harry Gros-Louis, 177 points, M. Bouchard, 250. L'équipe Bouchard gagne par 73 points.

Bozz sur la liste inactive

Toronto, 10 (PC) — Conny Smythe, gérant des Leafs de Toronto, a annoncé hier que Buzz Boll avait été placé sur la "liste inactive" avec l'espoir que l'ailier serait prêt à revenir au jeu dans deux semaines.

Boll fut blessé gravement à un genou au début de la présente saison et récemment, il fut envoyé aux Stars de Syracuse pour se mettre en condition.

Smythe a déclaré que si Boll était trouvé en parfait état par les médecins dans deux semaines, il rejoindrait les Leafs, qui n'ont plus que 13 parties régulières avant la fin de la cédule. Si le genou n'est pas complètement guéri, Boll restera inactif pour la balance de la saison.

LA BOXE

Birmingham, Ala. — Sammy Magro, Birmingham, knockoute Battling Burroughs, Pascagoula, Miss. (8).

Pine Bluff, Ark. — Bog Sikes, 185, Pine Bluff, knockoute Lloyd Montgomery, 180, Bauxite, Ark. (7)

Philadelphie. — Joey Silva, 126, Los Angeles, et Johnny Marcelline, 124, annulent (10).

Atlantic City. —Bobby Green, 124, Philadelphie knockoute Johnny Mirabella, 125, New-York (1).

UNE SIMULTANEE A L'UNION COM. PAR MAUR. FOX

LE 19 FEVRIER

Les joueurs d'échecs de notre ville seront heureux d'apprendre que le champion du Dominion, M. Maurice Fox, de Montréal, viendra à Québec donner une simultanée, sous les auspices du club de l'Union Commerciale le dimanche 19 février, dans l'après-midi.

M. Fox n'est pas un inconnu en notre ville. Il y a quelque années déjà il y donnait une exhibition contre une quarantaine d'adversaires qui avait remporté un vif succès. En 1937 il participait au tournoi du Dominion tenu ici. L'année dernière ce brillant joueur remportait à Toronto le titre de champion pour la troisième fois, affirmant ainsi sa supériorité sur les meilleurs joueurs du pays. Ce sympathique gentleman ne s'est jamais fait prier pour encourager de sa présence ou aider de ses conseils les fervents du noble jeu. Il n'a que des amis dans tous les clubs et ceux qui ont eu le plaisir de se faire battre par lui ne manqueront sans doute pas la nouvelle occasion qu'il leur présente de prendre leur revanche. Ce n'est pas tous les jours, non plus, que nos amateurs ont l'avantage de se rendre compte de la sûreté de jugement dont doivent faire preuve les maitres et des ressources dont ils disposent pour se tirer des situations difficiles ou exploiter les faiblesses d'un adversaire.

Plusieurs amateurs ayant été empêchés par leur besogne d'assister à la dernière simultanée qui eut lieu un samedi soir, il a été décidé de fixer la prochaine un dimanche après-midi. Qu'on s'y rende de bonne heure en apportant pièces et échiquier.

Défi aux Aigles

Les Olympics de St-Frs d'Assise lancent un défi à tout club alignant des joueurs de moins de 16 ans, principalement aux Aigles de Limoilou, pour jouer sur le terrain de celui qui relèvera le défi. Pour information, s'adresser à 182 1-2, Dorchester, tél.: 9980.

Les compteurs de la N. H. L.

(Presse canadienne)

Voici les premiers compteurs de la N. H. L.:

	B.	A.	Pts
Gottselig, Chicago	13	19	32
Schriner, Americans	9	22	31
Blake, Canadiens	15	15	30
Anderson, Americans	10	19	29
Apps, Toronto	12	16	28
Barry, Detroit	9	18	27
Hextall, Rangers	14	12	26
Smith, Rangers	11	15	26
Watson, Rangers	10	16	26

Concordia gagne

Hershey, Pe., 10. (P. A.)—Le Concordia de la ligue Senior de Québec, a défait le Hershey, de la ligue Amateur de l'Est des Etats-Unis par 2-0, hier soir.

Ski à Lambton

Lambton, 10. (D. N. C.)—Alors que depuis si longtemps nos skieurs attendaient anxieusement la neige, ils ont pu enfin faire leur première excursion dimanche, le 5 février.

Deux grandes voitures remplies de ces amateurs se rendirent sur les côtes de notre beau lac St-François pour y prendre leurs ébats.

Faisaient partie de cette excursion : Mlles Ruth Morin, Yvette, Marie-Laure et Claire Gagnon, Hélène et Marie-Paule Vallée : MM. Dubé, Clément Bureau, Laberge, médecin vétérinaire, Robert Létourneau et Fernand Gagnon.

Les concours de l'A. S. Q.

Les directeurs de l'A. S. Q. ne seront pas inactifs au cours du présent mois, car en plus de mettre en exécution leur projet d'organisation de concours de pool, snooker et bridge, il est aussi question d'intéresser les nombreux adeptes du tapis vert en leur fournissant l'occasion d'assister à des rencontres entre salles de pool.

Les joueurs sont choisis au nombre de cinq par équipe pour figurer dans une série "home and home". Une rencontre de ce genre aura lieu le 15 février, à Loretteville pour se continuer le 20 février à la salle de l'Association Sportive de Québec, 1090 1-2 St-Vallier.

Les concurrents joueront des parties de 100 points et le club qui enregistrera le plus grand nombre sera comme vainqueur.

Pichenettes

Passez les As . . .

— o —

Parlez-moi d'autre chose.

— o —

T'en fais pas, ma luronne.

— o —

Les primeurs sont de saison.

— o —

Le mulet vient au monde à reculons.

— o —

Fin renard, Fox simulera la défaite.

— o —

L'enthousiasme ne vaut rien pour la glace.

— o —

Le micro ne guérit pas de la courte haleine.

— o —

Cam leur a servi de la moutarde après dîner.

— o —

Les radio-hoquets, ça c'est du grand opéra !

— o —

On ne piétine pas impunément les ergots de Blake.

— o —

Au stade on nous réserve des sièges de "par terre".

— o —

N. S. E., voilà les initiales de nos trois étoiles préférées.

— o —

Les Habitants ont mérité une terre en bois debout.

— o —

Un bon jour, il faudra trouver un substitut pour le public.

— o —

"J'l'l'avais bien dit que les Canadiens annexeraient les Américains"!

Les Diables Blancs vs F. de L'Islet

Les Diables Blancs, qui ont terminé la cédule régulière en première position dans la ligue Québec-District, se rendront à l'Islet en fin de semaine pour y jouer deux parties contre le club de l'endroit. Une partie aura lieu samedi soir et l'autre, dimanche après-midi.

Les Diables-Blancs auront leur équipe régulière de la ligue Québec-District. Voici les noms des joueurs qui feront le voyage : buts, Claude Lafrance ; défenses, René Fillion, Guy Blouin et Roger Dion ; avants, E. Evrard, Gariépy, Jean-Louis Gariépy, Georges Boisvert, Roland Fillion, Jack Reiger et Léon Paré ; Coach, Alexandre Saillant ; arbitre, Marcel Laforce.

LA LUTTE

North Bergen, N.-J.—Bronko Nagurski, 230, International Falls, Minn., tombe Babe Zaharias, 238, Pueblo, Colo. 30.01.

Hartford, Conn. — Danno O'Mahony, 256, Irlande, et Jack League, 221, Texas, divisent 2 chutes.

Pittsburgh. — Cy Williams, 224, Floride, couche Don Evans, 250, Buffalo, 25.00.

St-Louis. — Loi Thesz, 226, St-Louis, tombe (Blacksmith) Morgan, 276, Genoa, Tex. 26.41.

JEUNES VEDETTES AU TOURNOI DE BOXE AMATEUR

LUNDI SOIR

Au cours des prochaines séances de boxe amateur, les habitués de la Tour connaitront un jeune boxeur qui fera sensation. Il s'agit de Frank Nadeau, de St-Lambert de Lévis. Agé de 19 ans, Nadeau est un solide boxeur qui fera son apparition chez les novices. Pesant 150 lbs, il n'a jamais pris part à un tournoi; cependant, il a fait de la culture physique régulièrement, histoire de se tenir en santé. Etant employé à de durs travaux, il possède un punch formidable; il frappe aussi durement qu'un poids-lourd. Avis est donné à ceux qui lui feront face de se tenir à couvert.

Il est un autre boxeur que les amateurs reverront avec plaisir, Eug. Gagné que l'on désigne déjà comme le champion poids-coq dans le présent tournoi. Gagné a tout ce qu'il faut pour faire un bon boxeur. Rapidité, un oeil vif, jugement prompt sans oublier un solide coup de poing.

Bernard Triquet a démontré tout ce dont il est capable, lundi dernier. Se battant avec sang-froid il a porté des coups qui dénotent chez lui une aptitude vraiment remarquable pour le pugilat. D'ailleurs, nous aurons sûrement l'occasion de le revoir à l'oeuvre.

Boxe amateur à Montréal

Montréal, 10, (D. N. C.) — Le tournoi pour les championnats de boxe amateur de la ville s'est continué hier soir à la Y. M. H. A. Neuf combats ont été disputés au cours de la soirée d'hier, mais onze boxeurs sont avancés dans les éliminations, deux concurrents gagnant par défaut.

Les semi-finales dans les catégories poids-plume et poids-léger promettent d'être fort intéressantes. Hier, Daigneault et McInnis ont remporté des victoires chez les 126 livres, tandis que chez les 135, Eugène Tremblay et Ralph Walton ont triomphé de leur adversaire respectif.

Fin de cédule chez les As de Québec dimanche

VISITE DU ROYAL

Les As de Québec, qui remportèrent le championnat de la ligue Senior et celui de la province deux années de suite, termineront dimanche leur saison 1938-39 quand ils recevront la visite des Royals, à l'Aréna local. Cela veut donc dire que la saison présente sera un mois plus courte que les deux précédentes.

Pour cette raison et aussi parce que toutes les parties entre les Royals et les As sont dures et contestées, on s'attend à ce que l'aréna soit rempli à sa pleine capacité dimanche.

Bien qu'éliminés du détail, les As ont livré une belle lutte à Montréal mercredi, annulant à 3-3 avec le Victoria, qui travailla désespérément pour remporter la victoire. On peut prévoir une performance au moins égale de la part de l'équipe locale, qui fera tous ses efforts pour terminer la saison en beauté et, si possible, céder à d'autres la cave de la ligue.

M. Jack Latter, président des As, a annoncé que plusieurs juniors s'aligneront avec les As pour cette dernière partie. On songe déjà à la réorganisation de l'équipe locale pour l'an prochain et c'est l'intention des directeurs du club de donner aux jeunes une chance de montrer leurs capacités.

Lors de la partie d'exhibition "Perreault" contre les étoiles de la ligue Senior, une ligne complète des As Jrc fut utilisée, et ces trois joueurs firent excellente figure.

De très nombreux amateurs, qui ne connaissent pas encore la valeur des joueurs qui composent nos équipes juniors, se rendront compte par eux-mêmes dimanche que nous avons à Québec même de l'excellent matériel.

Verdun Jr à Thetford-Mines

Thetford-Mines, 10. (D. N. C.) — Les amateurs de hockey attendent avec impatience la venue du club Verdun, jr. de Montréal, qui sera à Thetford-Mines en fin de semaine, afin de donner deux parties d'exhibitions avec l'une des meilleures équipes locales, le Chappy.

Le club Verdun, jr. est appelé à remporter le championnat junior du Canada et la coupe emblématique Memorial. Nos joueurs auront donc à faire face à de brillants adversaires.

Les parties auront lieu samedi soir à 8 heures, et dimanche soir, à 7 h. 30, à la patinoire des Chappies.

Le club Chappy, qui recevra les visiteurs fait partie de l'Association Amateur de Hockey de Thetford-Mines dont M. Edouard Fillion est le gérant, et comprend l'alignement suivant : buts, L. Baillargeon et substitut, A. Paquet ; défenses : L. Baillargeon, E. Fillion, G. Fillion, J.-C. Fortin et G. Godère ; avants : A Lessard, L. Fillion, F. Fillion, N Fillion et M. Fillion.

Fête de nuit au Manoir St-Castin

Les préparatifs vont leur train, avons-nous appris, de M. Jules Plamondon, gérant du Manoir St-Castin, relativement à la fête de nuit de mardi soir prochain, le 14 février jour de la Saint-Valentin.

En plus d'un imposant contingent de skieurs québecois qui participeront au concours de slalom, figurera Paul Gstrein, l'instructeur du Château Frontenac. Tel que nous l'avons annoncé hier, il y aura parade aux flambeaux par les skieurs et raquetteurs du district de Québec patinage de fantaisie et autres attractions des plus captivantes.

On anticipe des foules au Lac Beauport lorsque ce déroulera l'intéressant programme dont nous publierons la teneur demain.

Ligue "Bons Sports"

Les trois parties cédulées pour le 22 janvier, et que l'on dut contremander à cause de la mauvaise température, seront jouées ce soir, comme suit:

Boischatel à Courville
Dominion Textile à Beauport
St-Pascal à Giffard

Un invitation toute spéciale est lancée aux amateurs de hockey de la côte de Beaupré.

Sur l'Esplanade

Un grand festival pour les enfants aura lieu demain après-midi, de 2 à 4 heures, sur les patinoires de l'Esplanade et du Parc Victoria.

Il y aura distribution de bonbons, ballons en caoutchouc et chapeaux en papier crêpé. Le festival prendra fin avec un feu d'artifice.

Ligue des Midgets

Voici la cédule des midgets et bantams pour ce soir et samedi ; et nous rappelons aux clubs qu'ils doivent être prêts à jouer pour l'heure indiquée dans la cédule :

Vendredi soir (ce soir) 6 h 45 p. m. Patinoire St-Sacrement :
Midget : Belvédère vs Bellevue.
Samedi à l'Académie Commerciale :
Midget : 9.30 a. m. : Bayard vs Sacré-Coeur.
Bantam : 10.30 a. m. : Athlétics vs Quebec Aces.
Bantam : 1.30 p. m. : Bulldogs vs Maple Leafs.
Midget : 1.30 p. m. : St-Joseph vs Québec. (Patinoire des grands)
Midgets : 2.30 p. m. : Maple Leafs vs Voltigeurs.
Bantam : 3.00 p. m. : Athletic vs Maple Leafs.
A Sillery, samedi :
Midgets : 1.30 p. m. : St. Pats vs Sillery.
Bantam : 2.30 p. m. : Lions vs St-Michel.
Patinoire Iberville, samedi :
Bantam : 9.00 a. m. : Flèches Rapides vs Iberville.
Midget : 10.00 a. m. : St-Fidèle vs Olympic.
Bantam : 7.00 p. m. : Castors St-Frs-d'Assise vs As St-Fidèle.
Midget : 8.00 p. m. : St-Frs d'Assise vs Etoile.
Patinoire Boisclair samedi.
Midget : 1.30 p. m. : St-Frs d'Assise vs Boisclair.
Patinoire Collège Stadacona :
Bantam : 1.00 p. m. : Richelieu vs Castors Stadacona.

Black Hawks disposent des Red Wings par 4-2

EN CINQUIEME POSITION

Chicago, 10. (P. C.) — Les Black Hawks de Chicago ont repris la cinquième position dans la N. H. L., hier en battant les Red Wings de Détroit par 4-2. C'était la première victoire du Chicago sur le Détroit cette saison.

Gus Giesebrecht du Détroit déjoua Mike Karakas dans les premières 22 secondes et les Hawks n'étaient pas encore revenus de leur surprise que Scotty Bowman ajoutait un autre point.

Le Chicago fit volte-face dans la seconde session et Joffre Désilets et Bill Thoms égalisèrent le score.

Dans la troisième Dahlstrom et Thoms déjouèrent Tiny Thompson pour donner la victoire aux Hawks.

Moins de 6,000 spectateurs assistèrent à la rencontre.

1ère période

1—Détroit, Griesebrecht (Lewis, Kilrea) . . . 0.22
2—Détroit, Bowman (Goodfellow) . 1.13
Punitions: Désilets, Howe et Young.

2e période

3—Chicago, Désilets (Dahlstrom, Gottselig) . . . 3.25
4—Chicago Thoms (March, Nortcott) 12.50
Punition: McKenzie.

3e période

5—Chicago, Dahlstrom (Désilets, Gottselig) 16.24
6—Chicago, Thoms (Thompson, March) 16.24
Punition: Désilets.

Boston Bruins battent les Rangers par 4-2

DIX POINTS EN AVANT

New-York, 10 (PA) — Les espoirs de Lester Patrick de voir ses Rangers rattraper les Boston Bruins dans le classement de la N.H.L. ont reçu un dur coup, hier soir, quand les meneurs de la N. H. L. ont défait les Newyorkais par 4-2 hier soir, devant 16,099 spectateurs au Madison Square Garden.

Roy Conacher, recrue de 22 ans venant des ligues amateurs de l'Ontario, compta trois points pour les vainqueurs, Bill Cowley l'aidant en chaque occasion, et Bobby Bauer ajouta un quatrième point cinq secondes avant la fin de la partie quand il s'échappa et lança dans un filet vide après que le gardien Dave Kerr eut été retiré pour être remplacé par un 6e avant.

Clint Smith envoya les Rangers en avant au début de la troisième période pendant que Jack Portland, défense des Bruins, était au pénitencier. Les Bruins égalisèrent 10 minutes plus tard et prirent l'avance au début de la période finale. Al Shibicky égalisa le pointage une seconde fois quatre minutes avant la fin, mais les Bruins reprirent l'avance un peu plus d'une minute plus tard.

Cette victoire a envoyé les Bruins à 10 points en avant des Rangers.

1ère période

1—Rangers, C. Smith (Watson, Dillon) 3.26
2—Boston, Conacher (Hollett, Cowley) 13.26
Punitions: Portland 2, Watson.

2e période

Pas de point.
Punitions: Heller et Hill.

3e période

3—Boston, Conacher (Cowley) . . . 2.25
4—Rangers, Shibicky (N. Colville, M. Colville) . . 16.11
5—Boston, Conacher (Cowey, Hill) 17.35
6—Boston, Bauer 19.55
Punition: Aucune.

A Charlesbourg

Dimanche soir, le 12 février, aura lieu le festival annuel du club de la patinoire Duhault, de Charlesbourg. Un intéressant programme a été préparé par M. Jos. Duhault et tout indique que de nombreux patineurs participeront aux différents concours et à la mascarade. Il y aura également patinage de fantaisie par un expert québecois.

De jolis prix seront remis aux patineurs les mieux costumés. Les intéressés sont donc priés de se préparer en conséquence.

Hockey à Dosquet

Dosquet, (D. N. C.) — Dimanche dernier, le club de Dosquet est allé rencontrer le Ste-Agathe et il revint avec une belle victoire de 2-1.

Le Dosquet lance un défi à tous les clubs des places environnantes, principalement au Ste-Agathe. Pour informations, Gérard Poitras, Dosquet, Co. Lotbinière.

Le Dragon Inc.

Une soirée intime aura lieu dimanche, au chalet du club de raquetteurs Dragon, 96 St-Jean. Pour la parade d'église à Lévis dimanche, les membres du Dragon sont priés de se réunir à la Traverse de Lévis pour 9 heures 45.

Prière de communiquer avec le président Lacombe, tél: 2-1251 ou avec le secrétaire, tél: 2-0267 pour obtenir toutes les informations désirées.

Série Memorial

Halifax, 10 — (PC) — Les provinces maritimes auront un nouveau champion junior de hockey à la fin de la présente saison En effet, les Halifax Canadiens, champions de l'an dernier qui représentèrent les maritimes dans la série Memorial, ont été éliminés de la course au championnat d'Halifax, mercredi soir, en perdant à 4-3 contre les Rough Riders de Darmouth.

Boisson de Choix Tonique Recommandé
LE PORTER Champlain
EST UN VRAI PAIN LIQUIDE
fabriqué Par la Seule Brasserie Indépendante Canadienne-Française...
LA BRASSERIE CHAMPLAIN LTÉE,
QUÉBEC

MANDRAKE, LE MAGICIEN 688 par LEE FALK et PHIL. DAVIS

Importé directement d'Ecosse
Old Parr
SCOTCH WHISKY
40oz. $5.15
26½oz. $3.40
16-R MACDONALD GREENLEES LTD., LEITH, SCOTLAND

Castors battent St-Patrick 8-3; As juniors et Lions font match nul à 4-4

L'échec de l'équipe irlandaise, hier soir, a permis aux Castors de retourner en première position dans le circuit Junior de hockey — Les lionceaux de Léo Bourgault enregistrent une nouvelle partie nulle.

A JEUDI PROCHAIN

Les Castors sont retournés seuls en première position dans la ligue Junior de hockey quand ils ont infligé une défaite de 8-3 au St-Patrick hier soir, tandis que les Lions de Léo Bourgault forçaient les As Jrs à annuler à 4-4.

Avant ce programme, l'avant-dernier de la saison, Castors et As étaient égaux en tête. Il suffira maintenant aux Castors d'annuler jeudi prochain contre les As pour terminer la saison en première place.

Dans la cave du circuit avec une seule victoire à leur actif, les Irlandais ont livré une belle lutte à leurs puissants rivaux dans la première période, qui se termina à 3-2 en faveur des Castors. La seconde session fut cependant toute à l'avantage des vainqueurs, qui scorèrent quatre points; les deux clubs comptèrent une fois chacun dans la période finale.

Larochelle et Marcoux, avec chacun deux points et un assist conduisirent l'attaque des Castors.

1ère période

1—Castors, Larochelle (Corriveau, Labrie) 3.06
2—Castors, Larochelle (Marcoux) 5.24
3—Castors, Renaud (Drapeau, Gailloux) 5.06
4—St. Patrick, Nash 8.17
5—St. Patrick, Edwards (Brown, Falardeau) 9.51
Punition: Labrie.

2e période

6—Castors, Drapeau 7.26
7—Castors, Belcourt (Labrie) . . 10.00
8—Castors, Marcoux (Larochelle) . 12.53
9—Castors, Marcoux (Belcourt) . . 13.27
Punitions: McLaren, Verreault, Tremblay, McLaughlin et Falardeau.

3e période

10—Castors, Corriveau 13.26
11—St. Patrick, Brown (Edwards, Verreault) 17.08
Punitions: Mercier, Falardeau.

MATCH NUL

La seconde partie de la soirée fut plus intéressante à cause de la force à peu près égale des deux équipes en présence. As et Lions durent se rallier à tour de rôle.

Les gars de Léo Bourgault prirent l'avance une minute à peine après la mise au jeu sur un but de Pissinis, mais Lemay égalisa pour les As 10 minutes plus tard. Un but de Lacourse donna l'avance aux As après 55 secondes dans la deuxième période, et ce fut au tour des Lions d'égaliser 10 minutes plus tard, Paquet comptant sur une passe de Couture.

Dans la période finale, O'Mally et Bibault portèrent le compte à 4-2 pour les As; on vit alors les Lions se ruer furieusement à l'attaque et finalement égaliser le pointage avec Thibault et Pissinis comme compteurs. Pissinis en était à son second point de la soirée.

1ère période

1—Lions, Pissinis (Paquet, Poitras) 1.06
2—As, Lemay (Lacourse, Fitzgerald) . . . 11.56
Punitions: Fitzgerald, Pissinis et Bibault.

2e période

3—As, Lacourse 0.55
4—Lions, Paquet (Couture) 10 11
Punitions: Bibault, Morin.

3e période

5—As, O'Malley (Bibault, Valiquette) . . . 2.07
6—As, Bibault 9.49
7—Lions, Thibault (Poitras, Boutet) . . . 13.58
8—Lions, Pissinis (Tibault, Poitras) . . . 14.59
Punitions: Leclerc, Boucher, Pissinis.

Tennis sur table

● ROGER GUIMONT, membre du Cercle Jacques-Cartier et champion de la ville et du district de Québec au tennis sur table, défendra son titre lors du tournoi de "ping-pong" dont l'ouverture aura lieu dimanche prochain.

LE TOURNOI DEBUTERA DIMANCHE A ST-SAUVEUR

C'est dimanche après-midi que se disputera, à St-Sauveur, le grand tournoi de tennis sur table pour le championnat de la ville et du district de Québec. Le champion de l'an dernier, Roger Guimont, sera présent et défendra son titre. Plusieurs autres bons joueurs se sont inscrits pour ce tournoi et feront la lute serrée au champion de l'an dernier. Le tirage a été fait hier soir, et il a donné des résultats satisfaisants. Nous publierons demain le tableau indiquant les rencontres de chacun des joueurs.

Plusieurs invitations ont été lancées et on remarquera dans l'assistance, le Rév. Père Maurice Laplante, aumônier de l'Oeuvre de St-Sauveur; Son Honneur le maire, Lucien Borne et quelques échevins, MM. A. Poulin, A. Duval, P. Garneau, A. Drolet, P. Bertrand, etc., etc.

Le trophée de la Maison Bouchard sera mis en compétition. Plusieurs autres prix seront décernés aux meilleurs concurrents.

Tous les amateurs québecois sont invités gratuitement à ce tournoi qui aura lieu aux salles de l'oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur Place St-Pierre.

Sympathies

L'Association Nautique du Lac Sergent désire offrir ses sincères sympathies à MM. Paquet, membres actifs de l'Association, à l'occasion du deuil qui les frappe par la mort de Mlle Julie Monier.

AU JACQUES-CARTIER

La compétition pour le trophée Déry est à l'affiche pour ce soir, à 8 h. 15, au club de curling Jacques-Cartier. Participeront aux matches de première ronde:

L.-P. Carbonneau	A. Boulet
H. Giguère	Jos. Cauchon
Henri Côté	J.-E. Pouliot
Geo. Jeffrey, skip	Emile Morency skip
J.-A. Juneau	Jules Paradis
G. Brousseau	Geo. Maitte
L. Simard	P.-A. Catellier
Wilf. Samson skip	Real Talbot skip
L.-P. Martel	Jos. Boulet
Lucien Dugal	Jules Giroux
L. Cantin	G. Brouilly
J.-A. Déry, skip	R. Blanchet, skip.

Le concours se continuera demain, ou dimanche.

Une mascarade

Ce soir, à la patinoire de l'école St-Michel de Sillery, aura lieu une mascarade. De jolis prix seront accordés aux patineurs les mieux costumés.

Puissante équipe

● Le hockey connait une popularité extraordinaire à Ste-Foye cette saison. Le club ci-dessus est celui de la "Jeunesse Libérale de Ste-Foye" une des bonnes équipes de la paroisse.

Apostoli, l'adversaire de Bill Conn ce soir

DANS UN COMBAT DE 15 RONDES

New-York, 10. (P.A.) —Fred Apostoli, qui ne manque jamais son coup quand il rencontre un rival pour la seconde fois, se mesurera ce soir à Billy Conn, le boxeur de Pittsburgh dont la réputation grandit avec une rapidité extraordinaire.

Conn a rencontré Apostoli en décembre. De sa gauche, il ébranla Apostoli pendant sept rondes, puis il manoeuvra pour résister à l'attaque tardive de son rival et remporter une décision en 10 rondes. Depuis lors, Conn a remplacé Lou Nova comme le "mahatma" de la boxe.

Sa valeur sera soumise à une dure épreuve ce soir. Apostoli n'a jamais manqué de s'améliorer la seconde fois qu'il rencontre un rival. Il croit que la durée plus longue de la bataille — 15 rondes — l'aidera et il admet qu'il prit l'Irlandais un peu légèrement dans leur premier combat.

Apostoli, reconnu à New-York comme le champion moyen du monde, ne mettra pas son titre en jeu. Conn, en effet, ne peut faire le poids. Il entrera dans l'arène à 168 livres à peu près, bien au au-dessus de la limite de 160 des poids-moyens, et il aura 7 ou 8 livres d'avantage sur Apostoli.

Toe Blake a conduit les Habitants à la victoire

Le brillant ailier des Canadiens a compté quatre points, hier soir, pour amener la défaite des New York Americans au pointage de 5 à 2 — Le record de Syl Apps est égalé.

BUT DE DROUIN

Montréal, 10 (PC) — Toe Blake a fourni une sensationnelle performance hier, pour compter quatre points et conduire les Canadiens à une victoire de 5-2 sur les New York Americans. C'était la première victoire des Canadiens sur les Amerks en six parties cette saison.

Blake, en comptant quatre points, a égalé le record de la saison pour une seule partie, Syl Apps du Toronto fut le premier à accomplir cet exploit récemment à Montréal contre les Canadiens. L'autre point des Canadiens fut compté par Polly Drouin avec un lancer d'un angle presqu'impossible.

Blake scora deux fois dans la première période, tandis qu'Eddie Wiseman comptait pour les Amerks. Art Chapman obtint l'autre point des Americans dans la deuxième période pour égaliser le score à 2-2. Le point que compta Drouin fut le point de la victoire, mais le spectaculaire Blake continua son travail pour scorer deux autres fois dans la période finale.

Dans leurs six parties avec les Amerks, les Habitants ont maintenant une victoire, les Americans deux, et les trois autres parties furent annulées.

Le petit Johnny Gagnon récolta un assist sur chacun des points de Blake. La partie fut jouée devant 8,000 spectateurs.

1ère période

1—Canadien, Blake (Gagnon) . . 3.49
2—Américains, Wiseman (Smith, Schriner) 18.18
3—Canadien, Blake (Gagnon, Buswell) 19.52
Punitions: Anderson et Evans.

2e période

4—Américains, Chapman (Schriner) 1.49
5—Canadien, Drouin (Lorrain, Trudel) 12.39
Punitions: Sieber, Jerwa, Gallagher et D. Smith.

3e période

6—Canadien, Blake (Gagnon, Haynes) 7.55
7—Canadien, Blake (Gagnon, Haynes) 13.25
Aucune punition.

Ligue Provinciale

Montréal, 10. (P. C.) — Ernest Comte, secrétaire-trésorier de la ligue Provinciale de hockey, a annoncé hier que la partie Shawinigan à Sherbrooke, qui fut contremandée le 31 janvier à cause d'une tempête, sera jouée le 19 février.

Deux autres changements dans la cédule ont été faits. Le Cornwall jouera à Lachine le 14 au lieu du 15 et le Shawinigan jouera contre le Valleyfield le 15 au lieu du 16.

Bridge à l'A. S. Q.

Tous les amateurs de bridge de la ville de Québec et de la banlieue sont invités à s'inscrire le plus tôt possible dans le grand tournoi organisé par les propriétaires de cette Association. De magnifiques prix seront distribués aux champions que l'on couronnera le 8 mai, à l'occasion du souper canadien qui commémorera le cinquième anniversaire de fondation de cette organisation sportive.

DERBY FAVORI

Le derby favori de Beauport sera couru le 19 février, à Beauport. Le départ se fera à la traverse Ste-Thérèse de Beauport, chez M. Ed. Guillot, et l'arrivée aura lieu chez M. Maurice Roy, barbier, 216 Ave. Royale. La distance est de 3 milles et les attelages seront d'un chien. Le prix d'entrée est de $1.00.

Pour informations, s'adresser à M. Maurice Roy ou à M. Arthur Grenier, 77 ave. Royale, Beauport. Tél. 4-6988.

Concours de pool à l'A. S. Q.

M. Norbert Renaud, directeur de l'A. S. Q., vient d'organiser une rencontre entre les joueurs de pool de l'A. S. Q. et ceux de la salle Hardy-Gros-Louis, de Loretteville.

La série sera "home and home" et elle débutera à Loretteville le 15 février prochain, pour se continuer à l'A. S. Q., le 20 février.

Chaque équipe alignera 5 joueurs qui se mesureront dans des parties de 100 points. L'équipe qui enregistera le plus grand nombre de points dans ces deux soirs sera reconnu comme vainqueur.

Voici l'alignement probable des deux clubs :

Hardy-Gros-Louis : Gérard Sioui, Geo.-Albert Sioui, Armand Picard, Paulo Vincent et Maurice Vincent.

A. S. Q. : Elzéar Guay, Norbert Renaud, François Verret, Rob. Lachance ou L. Garneau et Roland Dufour.

La Fonderie St-Anselme gagne

L'équipe de la Fonderie St-Anselme Limitée, qui n'a pas subi de défaite cette année, a continué sa série de victoires en disposant samedi dernier du club St-Maxime de Scott par le compte de 5 à 3 et, dimanche, en battant le club de St-Malachie par 6 à 1.

Quoique la partie de samedi ait été un peu rude, elle a beaucoup intéressé l'assistance.

Lors de la partie de dimanche avec St-Malachie, le club de la Fonderie St-Anselme était privé du pivot de son équipe, le Rév. Frère Provencher, qui a été blessé au cours de la partie de samedi. Il n'en a pas moins remporté une belle victoire.

Nous tenons à remercier les clubs de Scott et St-Malachie pour leur esprit sportif et profitons de l'occasion pour lancer un défi aux clubs suivants : Dorchester, Bellechasse ou tout autre club. S. v. p. s'adresser à L. Gagnon ou R. Marcil, St-Anselme.

L'Académie à Montmagny

Samedi soir dernier, l'Académie Commerciale de Québec se rendait à Montmagny pour rencontrer le club de l'endroit. Dans la première joute, disputée samedi soir, les Académiciens jouèrent avec brio pour disposer du Montmagny Amateur au score de 4-1. Drolet, cerbère des étudiants, mérite certainement des félicitations pour ses beaux arrêts. Tous les joueurs se sont illustrés.

Dimanche après-midi, le Montmagny Amateur réussit à venger l'échec subit la veille. La partie fut très rude. Plusieurs joueurs furent blessés assez douloureusement. Le Montmagny prit l'avantage dès le début de la première période sur un beau but de Marcel Tondreau. A la fin de la deuxième période, Montmagny menait par 4-2. Dans la troisième, le jeu devint de plus en plus rude. Laurent Paquet, du Montmagny compta trois points dans cette période finale et Marcel Paquet compta le troisième point des Académiciens, portant le score final de la joute à 7-3.

L'Académie en profite pour remercier le club de Montmagny de son amabilité, de même que les spectateurs qui firent preuve d'un bel esprit sportif.

Bill Cummings décédé accidentellement

Indianapolis, 9. (P.A.).— William C. "Wild Bill" Cummings, fameux conducteur de vitesse, a terminé sa dernière course hier—et il la perdit. La mort fut le vainqueur.

Ironie des choses, ce fut dans une automobile ordinaire qu'il trouva la mort ; il succomba à l'hôpital hier des blessures qu'il s'infligea dans un accident sur la route lundi soir.

Cummings, qui ne se fit jamais une égratignure sur les pistes de courses, ne reprit pas connaissance après l'accident. Il était très populaire dans le monde des courses. Tout le monde—conducteurs rivaux, mécaniciens, amateurs—l'aimait.

Il connut son plus grand triomphe en 1934 quand il remporta la victoire dans la course de 500 milles d'Indianapolis, finissant moins de 30 secondes en avant de Mauri Rose de Columbus. Sa vitesse moyenne avait été de 104.863 milles à l'heure, un record d'alors.

Lait. Laval gagne

L'équipe de la Laiterie Laval, département des voyageurs, a défait le club Baillargeon Express par 3-2, mercredi soir, à la patinoire Saint-Gérard au cours d'une joute très contestée et dénuée de rudesse.

Les vainqueurs attribuent pour une large part, leur victoire à Alcide Bouchard, solide et rapide joueur de défense.

HIER

DANS LA N. H. L.

Americans 2, Canadiens 5
Boston 4, Rangers 2
Chicago 4, Détroit 2

LIGUE JUNIOR

Castors 8, St-Patrick 3
As Juniors 4, Lions 4

CE SOIR

LIGUE PROVINCIALE

Shawinigan à Cornwall

LIGUE DES EMPLOYES CIVILS

Travail vs Com. des Liqueurs
Voirie vs Bilodeau-Gagnon

LES POSITIONS

LA N. H. L.

	J.	G.	P.	N.	Pp	Pc	Pts
Boston	34	25	7	2	95	43	52
Rangers	32	19	9	4	95	62	42
Americans	36	14	13	9	85	101	37
Toronto	35	12	17	6	80	76	30
Chicago	35	11	18	6	68	84	28
Détroit	33	11	17	5	69	90	27
Canadiens	33	8	19	6	69	105	22

LIGUE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	Pp	Pc	Pts
Castors	14	10	2	2	69	27	20
As Jrs	14	9	2	3	54	26	19
Lions	14	4	7	3	39	42	11
St-Patrick	14	1	13	0	22	89	2

TOE BLAKE

Entente Godbout et Jack Allen

Montréal, 10. (D. N. C.) — Deux anciens rivaux, Raoul Godbout et Jack Allen, viennent de conclure une importante entente et seront organisateurs des séances de boxe professionnelle l'été prochain, au Forum. Les deux nouveaux promoteurs, qui ont pris tous les arrangements nécessaires avec la direction de l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine, mardi, n'attendront pas à l'été pour se mettre à l'oeuvre. Ils organiseront leur première séance au mois de mars, croyons-nous.

Dave Castilhoux, le brillant pugiliste canadien-français, sera la principale vedette de ces séances et les deux promoteurs chercheront à présenter une bataille de championnat mondial au cours de l'été.

Castilloux doit rencontrer Phil Swick lundi soir prochain, à Toronto.

Lutte prévue entre le Canada et les E.-U.

TITRE AMATEUR DU MONDE

Zurich, Suisse, 10. (P. C.) — Une lutte entre le Canada et les Etats-Unis pour le championnat amateur mondial de hockey était prévue aujourd'hui, à la suite du tirage pour le groupe final.

Des 14 équipes de différents pays dans le tournoi, les deux seuls clubs de l'Amérique du Nord sont encore en lice avec la Suisse et la Tchécoslovaquie.

Aujourd'hui, le Canada rencontre les Suisses à Bâle, tandis que les Tchèques rencontreront les Américains à Zurich.

Hier, les Smoke Eaters de Trail, qui représentant le Canada, ont battu l'Allemagne par 9-0, les Tchèques ont éliminé l'Angleterre par 2-0 et la Suisse a disposé de la Hongrie par 5-2.

Bunny Dame et Mel Snowdon donnèrent une avance de deux points au Canada dans la première période au cours de laquelle les Allemands furent nettement déclassés. Dans la seconde session, les Smoke Eaters ajoutèrent cinq autres points par Ab Cronie, Bunny Dame, Johnny McCreedy, Mickey Brennan et Joe Benoit. Dick Kowcinak et Jimmy Morris scorèrent dans la troisième période.

Demain, à Bâle, les Smoke Eaters rencontreront les Tchèques tandis qu'à Zurich, la Suisse jouera contre les Etats-Unis.

Dimanche, le Canada et les Etats-Unis en viendront aux prises à Bâle, les Tchèques et les Suisses se rencontrant en Zurich.

Les Smoke Eaters défendent le titre gagné l'an dernier par les Sudbury Wolves et l'année précédente par les Kimberley Dynamiters.

McCoy vs Knox

Boston, 10. (P. A.) — Endurci par un entrainement de trois semaines dans un camp de mineurs, Al McCoy, poids-lourd de la Nouvelle-Angleterre, fera une troisième tentative ce soir, pour battre Buddy Knox, de Dayton, O., dans une bataille de 10 rondes, au Boston Garden.

McCoy perdit une décision à Knox, il y a deux mois.

Défi du Victoria

Le club Victoria relève le défi du St-Joachim pour jouer dimanche après-midi, le 12 février, et lance un défi à tout club de Québec dont les joueurs sont âgés de moins de 18 ans, pour jouer ce soir.

Pour arrangements, s'adresser à M. P.-H. Bouchard, tél.: 9849.

Polly Drouin dit— "C'est *un plaisir* que de *se tenir en forme* avec la bière BLACK HORSE"

LORSQUE ce bolide humain est sur la glace, les spectateurs ne manquent pas de sensations. Excellent scoreur, grâce à son lancer extrêmement rapide et précis, il se place au rang des plus brillants joueurs d'aujourd'hui.

Dès ses années d'amateurisme avec les Sénateurs d'Ottawa, Paul "Polly" Drouin fut reconnu comme un jeune homme d'une très grande résistance physique. Quelqu'un lui demandant comment il se tient en forme, Drouin répondit: "Je me suis vite aperçu que les meilleurs joueurs sont ceux qui ne faiblissent jamais—ceux qui s'astreignent à un entrainement bien équilibré. Après tout, l'entrainement ne doit pas être un travail de forçat. Je dors beaucoup . . . je mange une nourriture substantielle . . . et, après chaque partie, je prends le temps de me reposer. A ce moment, je prends toujours un ou deux verres de Bière Black Horse. Ça calme les nerfs, ça détend les muscles—et ça vous donne un appétit féroce! Essayez un ou deux verres de Black Horse et vous serez de mon avis!"

Polly Drouin
le brillant avant du Canadien, l'un des plus solides joueurs de la N.H.L.—et qui préfère une bière de bonne marque. "J'ai essayé toutes les marques, déclare "Polly", et je crois préférable d'en adopter une seule—parce que c'est un plaisir que de se tenir en forme avec la Black Horse."

La BIÈRE BLACK HORSE *Une source de pure satisfaction — et de bien-être*

FAITE À LA BRASSERIE DAWES, MONTREAL

MUTT ET JEFF — Il ne faut pas traiter ainsi un roi — Par Bud Fisher

LIQUIDATION FINALE de nos Pardessus d'Hiver

1er lot 150 PARDESSUS d'hiver: matériel de choix, coupe "DISTINGUEE", que nous vendions de $10.00 à $15.00. Prix final pour cette vente... 7.50
34 à 44 dans ce lot

2e lot 175 PARDESSUS Drap velours, Molton et Tweed assortis : coupe et matériel garantis : Valeur de $15.00 à 20.00. Liquidation finale 9.50
Point jusqu'à 42

3e lot Balance de nos Pardessus de qualité "ALPINE" PARDESSUS de qualité: Alpine, Taylor, Elezian, Fleece. Teinte à la mode et coupe garantie. "HARLAX BRAND" Ce sont des valeurs de $20.00 à $25.00 15.50

Pour cette vente nous offrons de substantielles réductions sur tous nos habits que nous avons divisés en 3 lots

Sur habits de 10.00 à 12.00 — 10%
Sur Habits de 12.00 à 15.00 — 15%
Sur Habits de 15.00 à 25.00 — 20%

QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Vallier (Coin St-Anselme)

"LE SOLEIL" LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DU SOIR A QUEBEC

POUR LOUER RAPIDEMENT VOS CHAMBRES : PUBLIEZ UNE ANNONCE DANS LE SOLEIL

"LE SOLEIL" LE PLUS GRAND MEDIUM DE PETITES ANNONCES A QUEBEC

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES, M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES, M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES, M. Alfred Morisset 6719

TARIF
DES ANNONCES CLASSEES DU

SOLEIL

1 insertion, — 25 mots ou moins . . .35
Chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque ligne comptant pour un titre) . . . . .35 en plus de l'insertion.

Annonce classée avec vignette. Double tarif

6 insertions consécutives pour le prix de 5 insertions
26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions, moins . . 10%

Contrat d'un an, 45 fois le prix de 6 insertions, moins 10%

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : .02, exception est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à 50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Les annonces devant paraître le jour même seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. Pour le samedi jusqu'à 5 heures 30 p.m., le vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Prix de l'abonnement au Soleil: Québec et Lévis: $6 par année, $3.00 pour 6 mois; $1.50 pour 3 mois. A la campagne $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois.

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

AUGER JULES, 28½ d'Assise. Tél.: 2-5109
ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 5e Rue. Tél.: 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél.: 6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél.: . . . 4-0249
GAGNON, J.-ALB., épicier, 884, Chemin Ste-Foy. Tél.: . . . 6862
CHANTAL MARCEL, 120, rue Bayard.
CLOUTIER Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél.: 7340
JOS. COTE, (Ltée),
Suc. No 2, 26, St-Jean 4-0574
Suc. No 3, 332, St-Jean 2-0203
Suc. No 4, 15, Buade 2-0268
Suc. No 5, 459, St-Jean 4-0592
Suc. No 6, 321, St-Joseph . . . 4-0082
Suc. No 7, 436 St-Jean 4-0431
Suc. No 8, 103, St-Joseph . . . 4-0454
Suc. No 11, 176, 3e Avenue . . . 4-0523
Suc. No 12, 27, St-Joseph . . . 2-0395
Suc. No 14, 365, St-Paul . . . 2-0117
Suc. No 13, 15, Ch. Ste-Foy . . 4-0262
DELISLE ALEX., restaurant 121, de la Couronne. Tél.: . . . 2-0376
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.: 4-5033
DION RENE, 786,St-Vallier. Tél.: 4-0473
DUBE J.-EDM 152, St-Jean. Tél.: 2-8231
DUBE, MAURICE, pharmacien, 269, St-Joseph. Tél.: 4-3423
DUBUC, F.-X. LEON, 114, 4e Rue. Tél.: 4-1962
FORTIN, Mme E. 74, 4e Ave., Qué.-Ouest. Tél.: . 2-5501
GAGNON, J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél.: . . . 4-0422
GARNEAU, L.-P., 470, St-François. Tél.: 3-0032
BIGAOUETTE, 1251B, St-Vallier. Tél.: 4-0421
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph. Tél.: 3-0738
357, St-Joseph. Tél.: 4-0562
GIROUX, ADELARD, 131, 8ème Rue. Tél.: 4-4481
GOSSELIN, J.-EMILE, 96½ de la Canardière. Tél.: . . 4-1320
HOUDE, M., 420 du Roi. Tél.: 3-3542
LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin Blvd. Charest et de la Couronne. Tél.: 2-0442
LANGEVIN, P.-E., 95, St-aul. Tél.: 2-0340
LEVESQUE, J.-A., 146½, 3e Rue. Tél.: 4-0320
TROTTIER, MATTY, 595, de la Canardière. Tél.: . . 4-0051
ROGER RENE, 297½, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY, Mlle B., 193, des Franciscains. Tél.: . . . 6944
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél.: 2-8083
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 81 Ave. Cartier, (Coin St-Cyrille. Tél.: 2-1235
ROULEAU, GEO. 149, St-Patrice. Tél.: 3-1431
TALBOT, MAURICE, 55½ Avenue Boisclerc, Québec . 2-2481
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. du "Soleil" Tél.: 7131

Agents

SERVEZ CLIENTELE THE, CAFE et 200 autres produits dans territoire réservé Travail facile, profits élevés. OFFRE 30 JOURS ESSAI SANS AUCUN RISQUE. Ecrivez aujourd'hui pour détails: CIE JITC LTEE, 1031 Dorchester Est, Montréal. 30janv-15fs-2B—83314

Ameublements à vendre

AMEUBLEMENT de salle à manger, 9 morceaux, à vendre $40.00. S'adresser 217 Des Commissaires. 3B—83979

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez

Appartements à louer

APPARTEMENTS meublées ou non meublés avec confort moderne, ascenseur, service du concierge, frigidaire, eau chaude à l'année. S'adresser à 10 MacMahon, tél.: 4-0208. 17jan-26fs-5R-82614

16 LAVAL — Appartement Laval, 6 pièces chauffé, glacière électrique, poêle à gaz, salle à manger, meublée, eau chaude à l'année. Endroit paisible, visible 1 h. à 4 hres Tél.: 2-3030. 7fév-6fs-5R—83788

123 AVENUE PARK, appt No 5, logement 5 chambres plus bain, frigidaire, bien chauffé. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 7fév-6fs-5R—83791

APPARTEMENTS A LOUER de 1 à 5 chambres aux appartements Lincoln, 14 rue St-Denis, près du Château Frontenac. S'adresser au concierge ou au bureau de la Cie Commerciale de Québec, 47 rue St-Louis, Québec, tél.: 2-7972. 7fév-26fs-5R—83794

A LOUER appartement moderne, 1er étage, No 20 avenue des Erables 6 pièces et chambre de bain tuilée, chauffé, eau chaude à l'année. Services de concierge Téléphoner: 3-4842. 9fév-6fs-5B—83891

Appartements à louer

PRES PARLEMENT — Suite 2 chambres, sur la rue, chauffée, poêle à gaz, chambre bain, eau courante, meublée ou non, moderne. S'adresser 56½, Artillerie, téléphone : 2-2923. 8-10-11fév-3fs-5R—83838

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tél. : Bureau: 4-2918. Résidence: 3-2459. 12août-j.n.o.-7R—74469

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, maison à vendre à Québec et en dehors, aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, 87, de l'Eglise, tél. 4-5312. j.n.o.-7T—77315

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser de La Bruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél.: 3-0755; soir: 3-2580. 6fév-26fs-7T—83740

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?
FINANCIAL LOAN BUREAU LTD.
Maison canadienne-française avancera de l'argent sur votre automobile, refinancera vos paiements trop élevés. Confidentiel, sans endosseur, 80 St-Pierre, tél.: 2-2526. Paul-E. Bilodeau, gérant. 3-4-6-8-11-14-16-18-20-22-25-28fév-12fs—7B—83557

Argent demandé

ON DEMANDE à empunter la somme de $5,000 sur 1ère hypothèque sur deux propriétés de rapport, évaluées à $9,800. Evaluation municipale. Ecrire à casier 215, Le Soleil, Québec. 3janv-j.n.o.-8B—81013

ON DEMANDE A EMPRUNTER $1,000.00 première hypothèque, trois maisons et grand terrain vacant à l'Ile d'Orléans. Evaluation municipale, $4,500.00. Ecrire Casier 554, Le Soleil. 8fév-6fs-8B—83719

ON DEMANDE à emprunter $2,000 à 5%, pour 5 ans, 1ère hypothèque. Bonne garantie. Pour renseignements, téléphone 9802. 10fév-2fs-8B—83769

Articles de ménage

PIERRE DENIS — Nous achetons ménage, tels que set chambre, set de salle, lits, sommiers, matelas, set rotin, cuisine, habit d'homme, fusils, carabines, poêles, fournaises, outils. Aussi quantité de meubles à vendre. Tout en bon ordre S'adresser 188 du Pont, tél. 4-0388. 24jan.-26fs-9H-83020

CAISSE ENREGISTREUSE, 1c à $99. Balances Toledo et Dayton, comptoir vitré, vitrine de comptoir, clavigraphe, pupitres, chaises de bureau, set à déjeuner, etc., à très bas prix. L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183 de la Couronne, tlé.: 2-2685. j.n.o.-9H—78120

NOUVEAU MAGASIN seconde main. Achetons, vendons tous genres de meubles, linges, etc., radios, glacières pour épicerie, restaurant, boucherie, set salle, poêle, bureaux, lits, commodes, moulin à coudre, bicycles, habits, linge de toutes sortes. Lauréat Parent, 983 St-Vallier, tél. 3-2955. j.n.o.-9T—71201

ETIENNE DESGAGNE, 24 St-Nicolas. Achetons à domicile linge, meubles de toutes sortes A vendre set de chambre à coucher, gramophone, moulin à coudre, laveuse électrique, etc., à bien bas prix, tél.: 4-0267. mer-ven-lun-au7avril-9R-63285

ACHETONS A DOMICILE, à vendre, sets de salle, boudoirs, à dîner, tables de cuisine et de chambre, studio, valises, garde-robes, buffet, laveuse électrique, moulin à coudre, poêles à l'huile, 2 et 3 feux, sleeping-bag, piano à table, sommiers, pharmacie, vitrine argenterie. M. Lévesque, 13 rue Lacroix, tél.: 2-7713. j.n.o.-9R—75111

A VENDRE — Deux lits jumeaux en acier sommiers avec lame d'acier, matelas à ressorts. Le tout en parfait ordre. S'adresser 514 rue St-François. 8fév-6fs-9B—83862

Meubles neufs et usagés

CHOIX considérable d'ameublements : — Studios, Salle à dîner, Chambre à coucher. Cuisines, Poêles, Radios, Laveuses électriques Vêtements pour dames, messieurs. Paiements faciles. Henri Turcotte, 33, Blvd. Charest, tél.: 2-3620. 24sept-jan-9R—76241

Moulin Singer électrique

V. DRAPEAU, 44 rue Ste-Thérèse, coin St-Germain, Québec. Vendons commodes, bureaux, secrétaire-bibliothèque, poêles, fournaises, divanettes, laveuses électriques, moulin cordonnier, guitares banjos, violons. Demandez liste de prix pour linge et meubles. Tél. 4-0194. J.n.o.-9T-75672

Enchères Marceau Enr.

12 ST-JOSEPH
10 BEAUX SETS Chesterfields, $25.00 à $49.00, set Studio 3 pièces, $30.00, belle valeur ou petits meubles fantaisie, toute beauté. $1.15 à $3.00, excellents pour cadeaux, aussi Sets chambres à coucher, salle à manger neufs et bien bon marché 23jan-26fs-9H—82932

Bois de construction

BOIS DE CONSTRUCTION — Merisier de plancher, bardeaux, B. C. Fir embouveté, moulures, épinette, préparé ou brut, etc. Il vous intéresserait de connaître nos prix. Bilodeau & Doré, marchands de bois, 280, St-Paul, tél.: 2-5035. 1mars-j.n.o.-Bois-Const-R—60754

Bureaux à louer

EDIFICE ST-CYR, grands et petits bureaux à louer, situés à 74 rue St-Joseph, pour informations s'adresser à 70 rue St-Joseph 18janv-26fs-18H—82691

EDIFICE "BIRKS". Bureau simple et bureaux doubles, meublés ou non-meublés. Bâtisse à l'épreuve du feu Tél.: 2-7018 "Birks, Bijoutiers, 16 rue de la Fabrique. 6fév-6fs-18R—83730

Bureaux à louer

GRANDS ET PETITS bureaux et magnifiques salles d'échantillons, très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'Administration, le "Soleil". 8mars-j.n.o.

Chambres et pensions

MANOIR HEBERT, 8 RUE HEBERT, ou 3½ Des Remparts, près Université. Place idéale, tranquille, pour personne désireuse d'avoir chambre recommandable, eau courante, douche. Pension, repas table d'hôte, prix spécial pour l'hiver, quelques chambres à $45.00, $48.00, $50.00 pour couple 2 messieurs, 2 demoiselles, nouveaux mariés. Prix spécial pour personne seule. Une visite vous convaincra. Tél.: 2-5921. 25août-j.n.o.-26R—74565

MAISON CHAMPLAIN, grands et petits boudoirs, confort absolu avec pension, premier plancher. Attention spéciale aux couples mariés ou toute personne distinguée. Libre actuellement 67 rue St-Louis, tél.: 2-1491 9fév-3fs-26B—83915

VOUS TROUVEREZ dans famille privée, chambre très propre et confortable, usage bain et téléphone, pension si désirée Prix modéré, 197 De la Couronne, tél.: 3-0372. 10fév-6fs-26B—83960

CROYEZ-LE...!..

Vous ne pouvez douter de l'efficacité d'une petite annonce dans le "SOLEIL", quand des centaines de gens en font usage chaque jour avec succès.

Suivez le courant

SIGNALEZ: 7131

Chambres à louer

A JACQUES-CARTIER — Grande chambre à louer dans famille privée, usage du bain et de téléphone. S'adresser par tél. : 9711. j.n.o.-27B—70934

GRANDE-ALLE :— Appartement, 2 pièces bien éclairées, meublées genre boudoir et cuisinette. Autre grande chambre meublée. Usage du bain, eau chaude et froide S'adresser 179 Grande-Allée. 4fév.-6fs-27B—83637

BELLE GRANDE chambre très ensoleillée, conviendrait pour deux personnes préférences 2 monsieurs.S'adresser 4½ Ste-Julie. 7fév-6fs-27B—83802

JOLIE GRANDE chambre à louer avec foyer meublée moderne, place centrale, près Parlement. S'adresser 4-3036. 7fév-6fs-27B—83815

CHAMBRE A LOUER avec confort moderne, près du Château, sans pension, homme préféré. Pour renseignements, S'adresser 55 rue St-Louis, 2e étage, tél. : 2-7625. 8fév-6fs-27B—83837

CHAMBRES, 2ème plancher, chambres très éclairées, personne prenant repas au dehors, 3ème plancher, chambre avec gaz, couple sans enfant. Petite chambre avec lavabo, 20 rue Garneau, tél. : 2-2422. 8fév-6fs-27B—83853

CHAMBRE A LOUER, centre St-Roch, usage bain, téléphone, poêle à gaz, dans chaque chambre, famille privée, 298 St-François, tél.: 4-0521. 19jan-26fs-27B—82725

GRANDE CHAMBRE très bien meublée avec pension 1ère classe. Système eau chaude, bain, téléphone, conviendrait pour 2 personnes. S'adresser 116 Lockwell. 9fév-6fs-27B—83920

PRES DU PARLEMENT grandes et petites chambres chauffées, bain et téléphone Messieurs préférées. S'adresser 76 St-Augustin, tél.: 4-3846. 9fév-26fs-27B—83919

JOLIE CHAMBRE à louer chez personne seule, semi-meublée divan studio ou lit, bain, véritable petit chez soi, conviendrait pour demoiselles ou dames honnêtes. Mlle M. Desjardins, 126 St-Olivier. 9fév-6fs-27B—83918

PRES CHATEAU-FRONTENAC—Beau boudoir avec foyer, 3 fenêtres sur la rue, eau chaude, étage bain, téléphone. Petite chambre, utilités de cuisine. $3.00 par semaine. Pas de touristes. S'adresser tél.: 3-0571. 8-10fév-27R—82644

RUE DE LA SALLE, chambre moyenne, bain, eau chaude, téléphone, remis à neuf, conviendrait pour personne mangeant en dehors. S'adresser 312 de la Salle, tél. : 4-1606 le soir. 10év-2fs-27B—83934

FLAT d'un appartement, meublé, chauffé, avec garde-robes, armoire, toilette et lavabo Porte privée seule. S'adresser 32, Père Grenier, (Montcalm), tél.: 3-1317. 10fév-2fs-27T—83966

PRES PARLEMENT, grande chambre boudoir sur rue, aussi petite chambre avec divan chromé très propre, confortable. Personne distinguée seulement. S'adresser 22 Lachevrotière, tél.: 2-1601. 10fév-2fs-27B—83968

GRANDE CHAMBRE à louer, lavabo dans la chambre, garde-robes, eau chaude, bain, conviendrait pour deux personnes. S'adresser Arcade 11D, d'Argenson, près Blvd Langelier 3ième étage. 10fév-2fs-27B—83957

SUITE 2 CHAMBRES, 3 fenêtres sur rue eau chaude, froide dans chambre, garde-robes. Usage bain et téléphone, couple marié sans enfant, meublée ou non, personne honnête, distiguée. S'adresser 24 Ste-Famille. 10fév-2fs-27B—83975

Chevaux, voitures

ATTENTION CULTIVATEUR — 2 belles juments gris-bleu, 1400 lbs à vendre, prix raisonnable aussi cheval pesant 1600 lbs, un autre 1200 lbs, tél. : 4-5002. Jules Fortier, marchand, Beauport-Est. 8fév-3fs-31B—83854

HENRI BLOUIN, reçoit régulièrement 2 chars par semaine de chevaux d'Ontario, pour cultivateurs et chantiers, domptés garantis, 1200 à 1700 lbs. J'ai aussi reçu chevaux de voitures, Coin St-Luc et Kirouac. Résidence 232, Kirouac, tél.: 3-2638. j.n.o.-31T—77902

CHEVAUX D'OUVRAGE et voitures à vendre 1200 à 1300 lbs. Aussi bonne jument pour cultivateurs, bas prix du marché. S'adresser Henri Bourassa, 154 Père Grenier, tél.: 7815. 9fév-3fs-31B—83895

Chevaux, voitures

CHEVAUX DE TRAVAIL à vendre. Aussi bonne berline à neige à vendre, bas prix. S'adresser L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 23déc-26fs-lun-mer-vend au 20fév-31T-81354

A VENDRE — Bon cheval habitué au travail. Pesanteur 1500 livres. Bon marché Cause plus besoin. S'adresser Jos. Bédard marchand de grain, Charlesbourg, téléphone: 3-0454. 10fév-2fs-31B—83978

Chauffage, bois, charbon

CHARBON COKE, 30 la poche, 3 poches 80c, 4 poches $1.10. Stove, Chestnut, 75c la poche Aussi charbon de toutes sortes à la tonne. A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. j.n.o.-au3mars-34H—74593

CYRILLE BUSSIERES commerçant bois chauffage et charbon, 49 St-Bernard, tél., 6827, bois franc 2 pds et 2 pds ½, scié, fendu, corde 10 pcs fendu prêt à chauffer, bien sec, $2.75 corde. Aussi croûtes merisier, slabs bouleau et bois d'allumage 6 grosses poches $1.00. Aussi chevaux de tout prix. j.n.o.-34T—61351

A.-B. FORTIN, érable, merisier, 2 pieds, 2½ pieds. Slabs de bouleau, merisier, épinette. Cour 59, St-Benoit. Résidence 80, Avenue Renaud, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché. j.n.o.-34T—53351

ATTENTION — Merisier, érable, 2 pds et 30 pouces, slabs de bouleau, croûtes de merisier. Aussi croûtes et slabs d'épinette $1.25 le cordon de 4 pieds. Livré dans toute la ville. P. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. j.n.i.-34T—61360

CHARBON Stove, Chestnut, Welsh, 75c la poche, Buckwheat 60c. Coke 30c, 3 poches 80c, charbon de bois 25c, charbon de forge 75c. Huile de chauffage. Alb. Royer 171 Aqueduc, tél.: 6618. j.n.o.-34T—74010

BOIS SEC A VENDRE, bois de chauffage de première qualité, scié et fendu si désiré, à vendre bon marché. R. Cantin, marchand général, Charlesbourg, tél.: 4-2885. 12jan-26fs-31B—82220

JULES DUTIL, 38, rue Bonaventure, tél.: 2-5798. Coke à la poche de 40 lbs, ou à la tonne. Prix spéciaux pour les fêtes. Chevaux à vendre ainsi que Grain, Foin à vendre. 23déc-lun-mer-ven au23fév-26fs-34T-81355

CYRILLE BUSSIERES, 39 rue Montmagny, St-Malo. Bois chauffage, merisier, érable, 2 pds 2½ pds. Croûtes de merisier, slabs de bouleau. Prix spécial pour provisions. Bois d'allumage, 6 grosses poches, $1.00, tél. : 6827. j.n.o.-lun-mer-vend-34T—51351

ERABLE, 24 pouces, $5.00 corde. Erable et merisier 12 pouces $2.50, 15 pouces $3.00 corde. Hallé & Lambert, 108, 3ème Avenue, Limoilou, tél. : 2-5821. merc-ven-lun-au15mars-34H—82669

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, érable, merisier, 24 pouces, $3.75 la corde. S'adresser Alcide Bélanger, Chemin Lac Beauport, coin du Chemin la Vermine, 11 milles de Québec, téléphone 4-4051. 8fév-6fs-34B—83871

ATTENTION SPECIALE. — Toujours en mains bon bois franc, sec 24 et 30 pouces, scié et fendu. Belles croûtes merisier et bois d'allumage Prix raisonnables Spécialité: Déménagement. Gabriel Plante, 45 Franklin, tél.: No. 4-0425. Après 6 hrs. p.m. 4-3814. 2mars-j.n.o.-34T—60811

• COMMERCE • PROFESSIONS • METIERS — LE GUIDE DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

Accessoires de Barbiers et Coiffeuses

ATTENTION COIFFEUSES permanents sans machine ZANA, boîte individuelle scellée, vous offrant quatre solutions différentes. Aussi machines permanentes. Cours gratis. Accessoires pour barbiers. Les plus bas prix. Hector Noreau, 8 rue St-Joseph, tél.: 4-4594. j.n.o.-C.D.H.--74402

LA MAISON ULRIC BEDARD, 878, St-Vallier a toujours grand assortiment machines permanentes sans fils, nouvelle machine Lido, automatique. Acme Junior Paristyl, machines à fils, usagées ou neuves, séchoirs, toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails. 14jan-26fs-C.D.T.—82489

COURS DE COIFFURE DONNE GRATIS avec diplôme en achetant machines à permanente au prix du gros. Assortiment de machines de tous genres, neuves et usagées. Conditions faciles. Demandez le catalogue des nouvelles machines. S'adresser Noël Godbout, Salon Martha, 71, rue St-Joseph, tél.: 4-3436. j.n.o.-C.D.T.—61314

Aluminium

Aluminium

LOT D'USTENSILES aluminium, vendus à prix plus bas du marché: Théières, cafetières 89c, bombes, marmites, rôtissoires, saucepans, vaisselles ferblanterie, granit, Chas-A. Parent, Enr., 106 St-Joseph, tél.: 4-2451 ou aux Utilités, 191 Ave des Oblats, tél.: 2-6502. 14jan-26fs-c.d.h.—82438

Bouteilles ! Bouteilles !

QUEL QUE SOIT LE PRODUIT que vous embouteillez, nous avons des bouteilles flacons (flasks), pour répondre à tous vos besoins tels que bouteilles de pharmacie de tous genres et de toutes dimensions. Jarres à confitures, marinades et miel, de toutes grandeurs, bouteilles pour sirop d'érable. S'adresser à L'Echange de Bouteilles de Québec, Enrg., 425 St-Joseph, tél.: 4-3898. j.n.o.-C.D.T.-80904

Chirurgiens-dentistes

DR DONAT ROY, Chirurgien - dentiste. Anesthésie au gaz. Heures de bureau, 9 h. à midi et 2 h. à 5 h. p.m., le soir, lun. mer., ven., de 7 à 8 h. 30. 173, 3e Ave Limoilou, téléphonez: 4-1252, rés.: 8202. 20août-12-C.D.H.--73787

DR LEONCE LESSARD, chirurgien - dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U. Anesthésie au gaz. Bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312. j.n.o.-C.D.H.—75624

Costumes pour mascarades

AU TRAVESTI — Costumes pour mascarades. Décors, maquillage et accessoires de théâtre. S'adresser Au Travesti, 83 Ave Cartier tél. : 2-3648 - 3-4019. 2fév-26fs-C-D-R—83488

Chauffage, bois, charbon

CHAUFFEZ-VOUS bon marché merisier, érable, 12 pcs, $2 50, 2 pds, $4 00 Slabs d'épinette sèches à l'abri $1.25 cordon, 4 pds Livraison rapide A Paquet, 335 Marie l'Incarnation, tél 4-3458 20janv-26fs-34T—82519

ACHETEZ LE COKE
Le seul combustible en sac dont la pesée est garantie
Prix 30c le sac
trois sacs pour 80c livré
La tonne (libre) $11.
Appelez 8088 pour votre projet de chauffage
QUEBEC POWER CO.
29oct.-J.n.o.-34T—78425

Coffre-forts, clefs

COFFRES-FORTS CLEFS—Achetons, vendons, ouvrons, réparons toutes marques de coffres-forts. Aussi coffres-forts neufs et usagés de toutes dimensions à vendre. Confection de clefs de toutes sortes. Compris clefs d'automobiles, cadenas et serrures à cylindres, etc. P. Aubut, 174½, rue du Pont. Tél.: 2-3440. j.n.o.-12mois-C.D.H.—63301

Commerce à vendre

STOCK D'EPICERIE à vendre avec ameublement, rue principale, bonne clientèle au comptant, abandon, cause de santé. S'adresser Philippe Parrot, 389 St-Joseph, tél.: 4-1526. 6fév-6fs-36B—83720

EPICERIE A VENDRE à Saint-François d'Assise, contenant stock et ameublement, en très parfait ordre. Ecrire à Casier 545 Le Soleil. 4fév.-6fs-36B--83703

(Suite à la page 19 1ère col.)

Lingerie de seconde main

Montreal Jobbing
21 - 21½ ST-JOSEPH, QUEBEC
CATALOGUE GRATIS: Notre catalogue pour le printemps et l'été 1939 est maintenant prêt, demandez-le. Vous y trouverez la description et les prix des marchandises neuves et de seconde-main. Faites affaires avec une maison honnête et responsable. Nos marchandises sont les plus grandes valeurs pour le prix. Trois chars de marchandises sont arrivés. Messieurs les marchands, les colporteurs ou autres clients sont invité à nous rendre visite. Demandez notre catalogue. Envoyez vos commandes service prompt et honnête. Notre assortiment de coupons et de fourrures est au complet. MONTREAL JOBBING, 21-21½ rue St-Joseph, Québec. j.n.o.-C.D.T.—63431

ONTARIO JOBBING, 31 St-Joseph, Québec. Spécial: 7 robes pour $1.00 Venons de recevoir 3½ chars de marchandises que nous écoulons à grande réduction, gros et détail Paletots, manteaux, robes, fourrure sous-vêtements, etc. Catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. Malle gratis. j.n.o.-C.D.T.—76546

Nouvelle importante
Nous avons stock énorme d'hiver à écouler à prix ridicule Linge propre et en bon ordre, Malle Gratis. Vendeur pedleur c'est le temps de faire de la grosse argent Hâtez-vous d'en profiter Prix spéciaux en gros. Ecrivez-nous immédiatement. Magasin de lingerie usagée, 1-D rue Ste-Thérèse, Québec j.n.o.-C.D.H.—74588

Epiceries

Biscuits

MILLIERS de livres de biscuits toutes sortes, sacrifiés à 09c livre, aussi assortiment complet lignes d'épiceries en cans à 09c. Chas-A. Parent, Enr., 106 St-JJoseph, tél.: 4-2451 ou Aux Utilités, 191 des Oblats, tél.: 2-6502. 14jan-26fs-C.D.H.—82439

Fournitures d'horlogerie

FOURNITURES D'HORLOGERIE en gros, toutes pièces Suisses ou Américaines pour réparation montres, horloges. Service de malle très rapide pour campagne. Réparations générales, prix défiant toute compétition. J.-E. Fradette, 113 Carandière, Québec, tél.: 2-6975. j.n.o.-C.D.H.—74301

Lingerie

La Cie Smith

CONFECTION pour dames et messieurs. Consultez-nous pour tous vos achats d'habits, manteaux, robes, etc. Notre assortiment est au complet et nos prix sont très populaires. Vendons à conditions faciles si désiré, très confidentiel, tél.: 2-5170. No 300 rue St-Joseph. j.n.o.—60531

Achetez les marchandises annoncées, soyez sûrs d'être satisfaits.

Matelas

REPARATIONS DE MATELAS—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacture matelas neufs. Réparations sommiers. S'adresser Louis Rousseau, 486, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 12mois-j.n.o.-C.D.B.—73032

Matelas Frontenac — Tél.: 5347

FRONTENAC MATTRESS, Enrg. Manufacturier matelas. Spécialité: Réparations tou sgenres matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés, 15 rue Boisseau, tél. : 5347. Ulric Pouliot, prop. 12jan-26fs-j.n.o.-C.D.T.—82260

Royal Mattress Company

NOUS SPECIALISONS dans la réparation de tous genres de Chesterfield, divan studio et matelas. Prix modéré, satisfaction garantie. Attention spéciale aux appels téléphoniques. S'adresser 167 Ave Rennaud, tél.: 3-0503. j.n.o.-C.D.T.—74338

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent sa place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

Médecins-chirurgiens

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes, 59 St-Joseph, Apt. 101, Québec. Heures du bureau, 10 à 11 heures a.m., et 2 à 4 heures, p.m. Le soir: 7 à 8 h., tél.: 4-4061. 3fév-26fs-C.D.T.-83565

Notaires

TASCHEREAU & TASCHEREAU notaires, 71, St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties: Administration de succession. Organisation de compagnies à fonds social. j.n.o.-C.D.S.—66741

Il n'y a pas de moyen plus rapide pour louer vos chambres que de publier une petite annonce dans le "SOLEIL"; plusieurs l'ont essayé avec succès.

Lingerie de seconde main

Catalogue Gratis

NE RETARDEZ PAS, demandez notre catalogue de linge neuf et seconde-main. Meilleurs prix en ville. Donnons prix de gros pour marchand et magasin. Nous avons un stock de $50,000 de toutes sortes de marchandises très propres. Satisfaction Garantie ou argent remis. Informez-vous de notre maison à vos voisins. Remarquez bien l'adresse, D. Assh, 30 St-Joseph, Québec. Linge seconde main et neuf. Gros et détail. C.D.H.—66052—69459

Augmentez vos chances de succès en affaires en ayant votre carte d'affaires dans le "GUIDE". C'est un moyen peu coûteux et qui rapporte du 100%.

Pressage-nettoyage

Teinturerie Dorchester Enrg.

$1.00 — Teinturier-Nettoyeur-expert. Vous offre son nettoyage du ton clair parfait, en plus de son procédé de stérilisation 100% efficace, au prix populaire : $1.00 Robes unies, complets, paletots de printemps. Teinture pour deuil dans les 24 heures suivant la réception des vêtements. 116-120 rue Dorchester, Québec, tél. : 4-2484. j.n.o.-C.D.H.—59560

($1.00)— P. Ferland —($1.00)

TEINTURIER — NETTOYEUR — EXPERT. La seule et véritable MAISON D'UN TON PLUS CLAIR, vous offre son nettoyage scientifique, au prix populaire de $1.00 pour robes unies, complets de 3 morceaux, paletots de printemps, etc. Notre procédé UNIQUE de traiter les tissus chimiquement prolonge la vie de vos vêtements. P. Ferland, 155-159, du Pont, tél.: 4-3531. 4juin-j.n.o.-H—68922

$1.00 NETTOYAGE $1.00
LA TEINTURE FRANÇAISE Ltée, 565, St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité : "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai 11août-j.n.o.-C.D.R.—75552

Un meuble qui n'est plus utile pour vous peut bien servir à d'autres. Publiez une petite annonce sous la rubrique "ARTICLES DE MENAGE" et voyez les intéressés à votre porte.

Réparation—Construction

Couverture garantie 20 ans

APPELEZ Gaudiose Brousseau & Fils Ltée 10, rue Fleurie pour toutes réparations ou constructions nouvelles de couverture Profitez du plan fédéral d'améliorations aux habitations 3 ans pour payer, tél : 2-3643 17janv-26fs-C.D.T.—82607

Réparation de lessiveuses

TELEPHONE 3-4536. Notre mécanicien passera chez vous évaluer la réparation de votre lessiveuse sans charge et sans obligations de votre part. Rouleaux d'essoreuses de tous genres. P.-L. Frenette, 284 St-Joseph j.n.o.-C.D.H.—65280

Quel que soit l'article que vous ayez à vendre il y aura toujours des acheteurs si vous avez l'heureuse idée de publier une petite annonce qui est lue chaque soir dans tous les foyers de Québec.

Réparation de meubles

REMBOURRAGE MEUBLES 5347 — Chesterfield Divans studios, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. Ulric Pouliot, prop., 15 rue Boisseau, Tél.: 5347. 11jan-C.D.T.—57486

Réparation de radios

CONFIEZ VOTRE radio pour réparation à un expert ayant 20 ans d'expérience et pouvant vous donner garantie écrite de 90 jours sur tout son ouvrage. Lucien Dupuis, tél.: 3-0496 ou 325, 3ième Avenue. 28jan.-26-Radio-H—82889

FAITES REPARER votre radio par un expert. Pièces de toutes sortes. Transport payé. Prix très bas. Garanti 5 mois. Radio Universel, 51, rue St-François, tél. : 3-2972. 24jan-26fs-C.D.B.-R.radio-83015

REPARATIONS DE RADIOS — Toutes marques. Ouvrage garanti, 90 jours Spécial $1.00 à $2.50 réparer, petits radios américains qui seront apportés Ouvert jour et soir. B Bastien, 813 St-Vallier tél.: 4-4484. 27janv-26fs-C.D.T.—83167

Sablage de plancher

PLANCHERS finis pâle. Ouvrage en général, tapisserie, peinturage, vernissage Attention particulière aux meubles. S'adresser H. Leblanc, 104, Ave Murray, tél.: 3-2873. 14oct-j.n.o.—52066

Salon de coiffure

ATTENTION — Le Salon Paulette, 764 St-Vallier, annonce une grande réduction sur ses permanents avec fils ou sans fil. Aussi tous genres de coiffures. Outillage des plus moderne. Coiffeuses d'expérience. Venez sans appointement ou tél. : 4-2754, Mme Lauzier, prop. j.n.o.-C.D.T.—53494

Salons de coiffure

Permanent $12.00 pour $1.50
SPECIAL pour 8 jours seulement. Permanent à l'huile indéfrisable, garanti avec machine moderne, sans fil ou avec fil, $12.00 pour $1.50. Spécialité, teinture de cheveux, ondulation à l'eau, papier, Marcel, Komol, Manicure, Massage, etc. Expertes coiffeuses à votre disposition. Pour appointement appelez 9370 ou Salon Lely, Mlle R Perron, prop., 118 rue St-Joseph, 2ième étage. 24janv.-26fs-C.D.H.—83021

Permanent $5.00 pour $1.50
SALON ROYAL, 16 St-Joseph, offre pour un temps limité un permanent à l'huile de grande qualité pour $1.50. Autre Permanent de $10.00 pour $2.50 Coiffures tous genres Donnez votre appointement à l'avance. Appelez Mlles Perreault et Pampalon, autrefois du Salon Laforme. Tél. 4-3360. J.n.o.-C.D.H-61850

Permanent garanti pour 12 mois
TRES BEAUX permanents garantis pour 12 mois, à l'huile française indéfrisable, $15.00 pour $1.50 pour 10 jours seulement avec ou sans fil. Aussi teinture et tout genre de coiffures. Salon Larose, 87 De l'Eglise, coin St-Joseph, tél.: 8021, Simone Perron, propriétaire. j.n.o.-C.D.T.—73446

PERM. REDUIT AU SALON LIDO
84 Dorchester - - Tél. : 9404

$1.50 Ond. perm. rég. $3.50 pour un temps limité. Nous garantissons ce perm. plus de six mois, véritable à l'huile Hélène Curtis ou Normandie donne aux cheveux une frisure durable se plaçant seule. Aussi coiffure nouvelle de fantaisie qui convient à votre visage. Venez consulter les coiffeuses expertes du Salon Lido, sur la surveillance de Mlle Richard, prop. 20jan-26fs-C.D.H.—82793

SALON CAPITOL, 143 St-Jean. Permanent Park Avenue, permanent l'huile avec ou sans électricité, $5 pour $1.50, garanti un an. Autres $2.50 à $10., Komol, Marcel, ondulations à l'eau, manicure. Tél.: 2-5983, Blanche Delisle, prop. j.n.o.-C.D.T.—75907

AU SALON DE BEAUTE de Mme Savard, 72 de l'Eglise. Le plus beau permanent jamais donné à Québec vous sera donné à des prix très réduits Aussi Komol, Marcel. Teinture, etc. Pour appointement, tél. : 3-0445. jeu-ven-sam-C.D.H.—83180

Permanents prix populaires
POUR UN TEMPS limité, permanents à l'huile pour prix à la portée de tous Pour appointement et renseignements, tél.: 4-1052. Ouvert tous les soirs. Salon Jeannot, 60, Ste-Marguerite. j.n.o.-C.D.T.—75673

Salon de coiffeuse
SALON DE COIFFEUSE à louer, 17 x 45 pieds de planchers, 162 Crémazie, tél.: 3-4217, le soir 7 à 10 hrs. 7fév-26fs-C.D.R.—83823

Salon Ivoire
REDUCTION sur tous nos permanents à l'huile $7.00 pour $1.50 Traitement du cuir chevelu gratis avec permanent de $3.00. Tous genres de coiffure. Bains tures Poêle électrique et accessoires de foyer à vendre. Mlle Bélanger, 93 rue St-Joseph, tél.: 2-8378. j.n.o.--C.D.T.—89594

Téléphone 4-3013
POUR VOTRE COIFFURE, dernier modèle et permanent de bonne qualité. Voyez le Salon Alma, 111, St-Joseph. Bas prix, mais qualité. j.n.o.-C.D.T.—67916

Il n'y a pas de moyen plus rapide pour louer vos chambres que de publier une petite annonce dans le "SOLEIL" : plusieurs l'ont essayé avec succès.

Tabac en feuilles

AUBAINE INCOMPARABLE, 8 livres de tabac assorti pour $1.00. Quesnel, Belgique, Champlain, Obourg, Rouge, Bleu, Havane, Comstock, 3 paquets d'allumettes gratis. Satisfaction garantie. Joseph Tremblay, 811 St-Vallier. j.n.o.-C.D.T.—64391

Pourquoi ne pas échanger votre char pour un modèle plus récent. Les petites annonces du "SOLEIL" vous faciliteront ce moyen.

Tailleur

TAILLEUR EXPERT — Réparations générales. Pressage, nettoyage, habits, paletots retournés, boutonnières, confectionnons habits pour garçons dans vieux habits. Ouvert le soir, J.-L. DesRoches, 88 1-4 rue Dorchester. 6fév-26fsC.D.H-83725

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation: confiez aux petites annonces du "SOLEIL" votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

BRICK BRADFORD No 202 Dans la forteresse de la crainte
Par William Ritt et Clarence Gray

KING de la Gendarmerie Royale 361 par ZANE GREY

CHARS USAGES

PIECES de RECHANGE
Accessoires de tous genres

Automobiles à vendre

AUTOS A VENDRE

PRIX SPECIAUX POUR CETTE SEMAINE

1935 Chevrolet coach $375.
1934 Dodge sedan 290.
1936 Terraplane sedan 390.
1935 Ford coach 325.
1937 Pontiac sedan avec radio et chaufferette 675.
1936 Ford sedan 375.
1934 Graham sedan 290.
1935 Terraplane coupé 290.
1933 Chrysler sedan 350.
1937 Buick sedan 790.
1935 Hudson, 7 pass 390.
1934 camion Chevrolet 2 ts 390.

En plus de cette réduction nous paierons 50% de la licence 1939.

Universal Auto Ltd
25 à 41 DE LA COURONNE
TEL. : 5112
j.n.o.-12T—64359

CHEVROLET 1935, Panel, très propre, pneus neufs, le tout en parfait ordre. A vendre à conditions faciles. S'adresser 18, 4e Rue, tél. : 4-4771 ou 9658.
j.n.o.-12H—60532

WILLYS SEDAN 1932, Pontiac coach 1929, Oldsmobile pick up delivery. En parfait ordre à vendre à prix d'occasion pour le prix des réparations. S'adresser Boutet & Fils, 131 Caron.
2fév-26fs-12H—83504

FORD COACH de luxe, 1931, pneus neufs, moteur en parfait ordre. Belle peinture. Visible à 175 1-2 Dorchester.
3fév-26fs-12B—83544

CHAR A VENDRE, Buick Sedan, 7 passagers, modèle 1932, en très bonne condition. S'adresser M. M. Gardner, 645 rue St-Vallier.
8fév-3fs-12B—83850

GRAHAM PAIGE, Supercharger, Sedan de Luxe, 1936, propre, va comme neuf, 6 pneus neufs. Faut vendre vite. Valeur $700. pour $400., tél.: 4-4537.
8fév-26fs-12T—83857

Nous vendons et achetons autos usagés
au MARCHÉ de L'AUTO
330 de La Couronne Québec
TEL. : 3-1915
13janv-26fs-12H—82262

Automobiles à vendre

Achetez un **CHAR USAGE**
Ecrivez un **ESSAI**
Gagnez un **CHAR NEUF !**

Concours du 4 fév. au 18 mars

Si vous avez l'intention de vous procurer un char d'occasion ou d'échanger le vôtre pour un plus nouveau ce printemps, pourquoi ne prenez-vous pas la chance de gagner un char neuf modèle 1939 gratuitement, soit CHEVROLET ou OLDSMOBILE ?

Ce concours est d'autant plus intéressant qu'il ne sera pas fait entre des milliers de personnes, mais bien entre les personnes qui auront acheté un Char Usagé pendant ces 42 jours de concours.

Il n'est pas nécessaire que vous preniez livraison immédiatement et l'entreposage vous sera donné gratuitement.

Bargain Spécial pour les 6-7-8 fév

1 — Ford Tudor 1936, propre comme neuf, en bon ordre, garantie 4 Etoiles $315.

et une bonne quantité d'autres modèles et marques populaires en bas du prix du marché.

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES
Limitée
279 rue ST-JOSEPH, QUE.
"Le Foyer du Char Usagé en "Bon Ordre""
j.n.o.-12T—77483

Pourquoi ne pas échanger votre char pour un modèle plus récent. Les petites annonces du "SOLEIL" vous faciliteront ce moyen.

FORD 2 TONNES 1937, hoist hydraulique, $850.00, Maple Leaf, 2 tonnes 1935, avec hoist hydraulique, $700.00. Ford 1935, 2 tonnes, avec hoist hydraulique, $700.00. Reo 1933, 2 tonnes, avec hoist hydraulique, $475.00. Dodge Jumbo 1932, avec hoist hydraulique, $450.00, et plusieurs autres à partir de $150.00 à $400.00. Hoists hydrauliques de toutes sortes, neufs et usagés. Giroux Motors Sales, 666, avenue Royale, Beauport-Est, tél. : 4-1246.
31août-12ms-12H—74586

SEDANS WILLYS 1939, 38, 37, 34, Ford 35, Pontiac, 33, 32, Dodge 30, Chandler 30, Chevrolet 29, Graham Paige 31 ; Réo 29, Coach Austin 35, Chevrolet 29, Coupé Bantam 38, Austin 37, motocyclettes, Indian 38, 33, 30, Ariel 38, Harley Davidson 32, Matchless 33, Henderson, 31, Rodrigue Ostiguy vendeur Willys et Bantam 4 St-Joseph, tél. : 2-6577.
j.n.o.-12H—62986

CHRYSLER ROYAL Sedan 1938, $1,050.00 Plymouth 7 passagers, 1936, $625.00, 3 Plymouth 1935, $350.00, Studebaker, Sedan 1935, $375.00. Ford Coupé, 1934, $260.00, Ford Coach 1936, $360.00, Ford Sedan 1931, $160.00, 2 Fords Coach 1930, $125.00, Ford Cabriolet 1936, $100.00 et plusieurs autres à partir $75.00 à $200.00. Giroux Motors Sales, 666 Ave Royale, Beauport-Est, tél.: 4-1246.
31août-12ms-12H—74587

GRAHAM 1938 — Graham de 1937 à 1931 Ford 1936 — Plymouth 7 pass. — Buick, Plymouth, Chevrolet, Oldsmobile, Nash, Chrysler, Camions Chevrolet, International. Prix d'occasion, Côté & Côté, Enrg., 163 St-Vallier, tél.: 2-6290.
j.n.o.-12T—77028

PLYMOUTH Sedan de luxe, 1939, n'a pas encore sorti, le propriétaire consentirait réduction à acheteur sérieux. S'adresser tél.: 7469.
9fév-6fs-12R—83898

CAMIONS A VENDRE — 2 camions Ford V-8 1936, 2 camions Ford V-8, 1934, Maple Leaf 1935. Spécial Camion Ford 1930, $75.00 avec licence. S'adresser 454, Arago, tél.: 3-0760.
j.n.o.-12T—78469

CAMION FORD 2 tonnes 1936, avec hoist hydraulique, overhaulé à neuf, à vendre ou à échanger pour du bois de chauffage. S'adresser 266, St-Olivier. tél. : 4-1250.
10fév-6fs-12B—83944

Automobiles à vendre

ATTENTION !

Studebaker sedan 1937
Pontiac sedan 1937
Plymouth sedan 1937
Willys sedan 1937
Ford coach 1936
Chevrolet coach 1936
Studebaker sedan 1936
Plymouth coach 1935
Ford Coach 1935
Willys sedan 1936
Studebaker sedan 1935
Plymouth sedan 1932
Chrysler coach 1933

Aussi plusieurs autres modèles variant jusqu'à 1938, à des prix défiant toute compétition.

MOTORS LIMITED
Distributeurs
De STUDEBAKER & WILLYS
15, de la Couronne, Québec
Tél. : 6185
16juil-j.n.o.-12T—71676

Automobiles demandées

PAYONS COMPTANT pour autos usagés, modèles 1931 à 1938 — pouvant être livrés immédiatement. Occasions seules considérées — écrire en spécifiant l'année, millage, condition générale, prix demandé à Cie d'Autos, Casier 537 Le Soleil.
j.n.o.-12B—75426

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent sa place dans les petites annonces du "SOLEIL" Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER — Réparations, reconstruction, nettoyage, débloquage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. S'adresser 226, rue de la Reine (coin de la Couronne), Québec, téléphone: 2-2876.
j.n.o.-12H—60336

Quel que soit l'article que vous ayiez à vendre il y aura toujours des acheteurs si vous avez l'heureuse idée de publier une petite annonce qui est lue chaque soir dans tous les foyers de Québec.

Pneus usagés

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS toutes sortes de pneus. Spécial 175 pneus 6.00 x 16 $2.00 chacun, 150 pneus 6.25 et 6.50 x 16 $3.00 chacun. Service de remorquage jour et nuit. Armand Dussault, 1012 St-Vallier. Téléphone jour 2-0220, nuit, 2-2800.
j.n.o.-12T—60862

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation : confiez aux petites annonces du SOLEIL votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

Automobiles à vendre

OCCASIONS JAMAIS VUES
POUR 10 JOURS SEULEMENT

GRAHAM Sedan	1931	$110.00
BUICK Sedan	1932	200.00
FORD Sedan	1933	275.00
WILLYS Sedan	1936	320.00
FORD Coach	1929	95.00
FORD Coach	1933	245.00
FORD Coach	1934	245.00
CHEVROLET Roadster	1931	125.00
PLYMOUTH Coupé	1935	345.00
FORD Coupé	1935	345.00
DODGE Panel	1931	190.00
CHEVROLET Panel	1933	265.00
AUSTIN Panel	1937	395.00
FARGO Camion (Spéc)	1936	445.00

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.
Distributeur du Ford
25 DORCHESTER, TEL. : 8181
25jan-26fs-12T—83067

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

DORCHESTER AUTO PARTS REG'D, tél. 2-2898. Assortiment complet de pièces neuves et usagées au prix plus bas du marché. Demandez nos spéciaux. Batteries 11 plaques neuves, $4.25, 13 plaques, $5.25. Vitres d'autos pour portes et windshields, gros et détail. Agents des muflers Universal et blow-out proofs. Petits chars d'occasion. Aussi pneus de toutes grandeurs. Antigel, chaînes. Une visite vous convaincra. Propriétaire, A. Thibaudeau, 297, Dorchester, face balance publique, bas rue Dorchester.
16avril-j.n.o.-12H—64562

ECONOMISEZ 50% en achetant vos pièces neuves et usagées chez Paul Auto Parts, 42, 1ère avenue, tél. 2-6918. Attention spéciale aux commandes par malle. Plusieurs autos usagées en parfaite condition, à prix d'aubaine. Vitres d'autos, $2.00 posées.
j.n.o.-12H—61234

AUTOMOBILISTES ! La température froide nécessite pour votre automobile Antigel, que nous pouvons vous fournir à $1.29 le gallon, Prestone $3.29, batteries, chaufferettes, dégivreurs, huile scellée spéciale d'hiver à 69c le gallon. En plus, nous avons toujours un stock considérable de pièces d'automobiles neuves et usagées à prix d'occasion. Nous faisons le posage du break-lining (doublure de frein). Dompeur hydraulique, etc. Storage pour automobiles. J.-A. Cadorette, 39, 1ère avenue, Limoilou, tél. : 2-5143.
j.n.o.1-2H—65828

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques de chars. Pneus, batteries, toutes réparations de chars. Réparation et posage de ressorts. Achetons chars usagés, brûlés, accidentés. Abattoir d'autos St-Roch, 14, rue St-Roch, tél.: 6451.
17jan-26fs-12H—82617

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles pour toutes marques de chars neufs ou usagés. Achetons les vieux chars, payons prix raisonnable. S'adresser 105, 1ère Avenue, tél.: 4-2920.
7fév-26fs-12H—83806

Attention! Attention!

AUTOMOBILISTES, camionneurs. L'huile à moteur "ROLLS" en caisse de 24 pintes. Prix comptant $5.00. Au détail à notre entrepôt, 25c la pinte. Cette huile est de très haute qualité, Anglo-Canadian Oil & Products, 658, rue St-Vallier, Québec.
j.n.o.-lun-merc-vend-12T—63624

Femmes, filles demandées

JEUNE FILLE ou dame bilingue, capable de solliciter des ordres au téléphone Salaire et commission. Ouverture permanente pour personne capable. Faire application dans les deux langues à casier 542 Le Soleil
3fév-6fs-53B—83558

Filles demandées

ON DEMANDE des jeunes filles expérimentées et parlant les deux langues pour comptoir-lunch. (Fontaine). Ecrire à Casier 605, Le Soleil.
8fév-6fs-57B—83883

FEMMES MARIEES ou non, voulant se faire $20.00 à $25.00 par semaine, sollicitation articles absolue nécessité dans chaque famille, pour interview écrire Casier 611 Le Soleil.
10fév-3fs-57B—83953

Fourrures

MONTREAL JOBBING, 21-21½, ST-JOSEPH, Québec, fourrures. Pour paletots en chat sauvage, loup chèvre, venez nous voir. Toutes teintes, plus bas prix. Robes de carrioles, toutes couleurs et grandeurs, très bonnes valeurs 1,200 paletots et robes de carrioles, plus bas prix qu'à Montréal ou ailleurs.
30jan-26fs-59T—83342

Garages à vendre

ATTENTION SPECIALE — Toute personne désirant se créer bel avenir dans commerce d'automobiles. Garage à vendre avec outillage complet. Bonne clientèle établie. Gérard Côté, St-Flavien, Co. Lotbinière.
6fév-6fs-61B—83736

Hommes demandés

AGENTS ORGANISATEURS expérimentés demandés pour assurance vie pour Montmagny, Ste-Anne-de-la-Pocatière, comté de Beauce. Bon salaire, contrat très attrayant. Références garanties exigées. Ecrire Casier 601 Le Soleil.
8fév-4fs-65B—83830

ON DEMANDE un compagnon typographe dans les jobs. Ecrire à Casier 607, Le Soleil, Québec.
9fév-3fs-65B—83897

ON DEMANDE un voyageur dans la ville. S'adresser à 168 rue de la Salle, tél.: 3-0081.
8fév-3s-65B—83870

TERRITOIRE RAWLEIGH maintenant vacant. Belle occasion d'obtenir ouvrage permanent et profitable. Augmentation considérable dans les ventes cette année. Commencez immédiatement. Ecrivez à Rawleigh, Dépt. ML-595-K. B., Montréal, Canada.
7fév-5fs-65B—83809

SOLLICITEURS : Voulez-vous vous faire de l'argent. Venez nous voir pour la plus belle proposition jamais offerte. Position 'avenir. Adressez-vous 198 St-Jean, entre 5 et 6 heures p.m., demandez M. Lemay.
7fév-6fs-65B—83783

APPRENTI REGLEUR demandé, pouvant ajuster les plumes sur machine à régler. S'adresser Jérémie Richard, imprimeur-relieur, 31 Sault-au-Matelot.
65B—83954

DEUX JEUNES HOMMES demandés avec bicyclettes. S'adresser à Adélard Plante, marchand, 170, 3ième Avenue.
10fév-2fs-65B—83967

VENDEUR demandé pour la ville. Produits Anglo Canadiens, 658 St-Vallier.
10fév-3fs-65B—83961

Hommes et femmes

HOMMES, JEUNES FILLES demandées, pour représenter compagnie importante. Ville de Québec et tous les comtés, pouvant faire bon salaire. S'adresser 49 Saberry, de 4 à 8 h. ou par lettre.
8fév-6fs-66B—83858

UN PETIT ESPACE CHEZ VOUS SUFFIT pour gagner $15 par semaine. Ecrivez au Service de Publication Lemay, Buckingham, P. Q.
9fév-6fs-66B—83926

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation ; confiez aux petites annonces du SOLEIL votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

Lavage de vitres

VITRE CLAIRE veut dire économie de lumière tout en coûtant pas cher. Essayer notre système de lavage de vitres par experts, plus de 15 ans d'expérience, ayant satisfait les plus exigeants. Spécialités magasins, bureaux, édifices, maisons privées etc. Références Cie Paquet, Syndicat de Québec, J.-B. Laliberté, C.-W. Lindsay, People Store, Banque Nationale, Caisse d'Economie, Soleil-Evénement. Organisation couverte par les assurances et prix les plus bas. Lavage de Vitres National, J. Rouleau, prop. 14 rue Ste-Agnes, tél.: 3-2047
28jan-26fs-LavageVitresB—83241

Lecture

Revues Françaises

ENVOYEZ 10 cents, vous recevrez "Le Documentaire" contenant liste de prix d'abonnement à 200 revues françaises. Tels : "Marie-Claire", L'"Illustration", "Gringoire", "Votre Beauté". Les Propagateurs du Magazine de Langue Française Enrg., Château Champlain, Québec, P. Q.
3fév-26fs-Lecture-83512

Machineries à vendre

Attention contracteurs

A VENDRE OU A LOUER — Machinerie neuve et usagée. Tracteurs, moteurs, compresseurs, engins, Diesel ou à gazoline, charrues à neige, machine à paver pour béton et asphalte, aussi distributeur d'asphalte. Aubaine spéciale — Plant d'Asphalte "Cummer", en parfaite condition. Pour information: Ecrire Casier 553, Le Soleil.
6fév-6fs-75B—83721

Magasins à louer

5 BOURLAMARQUE magasin à louer, grandeur 27 1-2 x 16 1-2, cave ciment $35.00 par mois, chauffé. Téléphoner le soir seulement, entre 7 hres à 10 hres, 3-4217.
11jan-26fs-76R—28177

LOCAL POUVANT servir de restaurant ou magasin situé 108 avenue Cartier, coin avenue Fraser. S'adresser Trust General du Canada, 71 St-Pierre, tél.: 2-1581.
20janv-26fs-76R—82789

MAGASIN 48, côte du Palais, 1,600 pieds carrés plancher. Cave cimentée 2,650 pieds carrés. Entrepôt en maçonnerie, 6,000 pieds carrés plancher. Cour privée. Chauffage par propriétaire. Raoul Chenevert, 50, côte du Palais, tél.: 2-1466
4fév.-26fs-76R—83625

MAGASIN A LOUER, 109 rue Saint-Jean, intérieur nouvellement fini et fenêtre à panneaux modernes. Prix raisonnable à personne responsable. E.-J. Dynes, 47A rue Saint-Jean.
4fév-6fs-76R—83619

559 ST-JEAN, beau magasin à louer, 2 grandes vitrines, planchers Terrazo. S'adresser Crédit Foncier Franco Canadien 72 Côte de la Montagne, tél.: 4-2468.
4fév.-6fs-76R—83627

GRAND MAGASIN à 70 St-Jean, en bas des portes, chauffé. Libre à 15 jours d'avis. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél. : 5169.
4fév-26fs-76R—83621

MAGASIN A LOUER, 6, rue de la Fabrique. S'adresser à LaRoche & Cie, 4 rue de la Fabrique.
8fév-6fs-76R—83843

5 BOURLAMAQUE magasin à louer, grandeur 27 1-2 x 16 1-2, cave ciment $35.00 par mois, chauffé. Téléphoner le soir seulement, entre 7 hres à 10 hres: 3-4217.
10fév-26fs-76R—83949

3 BOURLAMAQUE, magasin, grandeur 27 1-2 x 16 1-2, cave ciment inclus, $30.00., chauffé. Téléphone 3-4217, le soir seulement, 7 hres à 10 hres.
10fév-26fs-76R—83947

140 DE LA COURONNE, magasin à louer, 2 vitrines, belle grande cave, conviendrait pour salon de beauté ou divers commerces, place centrale. Informations 203 St-Cyrille, tél. : 4-4774.
10fév-2fs-76R—83952

MAGASIN A LOUER, poste de M. Jos. Rousseau, 173 Commerciale, Lévis, et manufacture chaussures à louer ou à vendre, manufacturant 500 à 600 paires chaussures par semaine, mekés, pointes. S'adresser W. Couture, 4 Côte Labadie, Lévis.
10fév-2fs-76B—83832

Maisons à vendre

MAISON A VENDRE 299-299½, rue St-Cyrille, 2 logements, un de 5 chambres et l'autre de 6 chambres, fini moderne fournaise buckwheat. Prix en bas de l'évaluation municipale pour du comptant. tél.: 6739.
j.n.o.-80B—74129

109 Ave MURRAY — Maison semi-détachée de 11 chambres avec deux chambres de bain en parfaite condition, avec garage. Conditions avantageuses. S'adresser à C. Jobin, Limitée, 182 rue Latourelle. Téléphones 5338, le soir : 3-1701, 6985.
8fév-26fs-80R—83835

MAISONS A VENDRE, rapportant 13½% de revenus situées à la Haute-Ville, rue St-Patrick, prix avantageux.
ANGE-GARDIEN, bonne propriété de 8 appartements, grand terrain à vendre pour la moitié de l'évaluation, occasion exceptionnelle. S'adresser à C.-E. Migner, 72, rue de l'Eglise, tél.: 2-3130.
8fév-6fs-80T—83860

MAISON A VENDRE sur route nationale, 2 logements, emplacement 3661 pieds, tramways, autobus, prix $1,700.00, $1,000. comptant, balance $15.00 par mois sans intérêt. E. Lemieux, 114 des Franciscains, tél.: 6886.
7fév-6fs-80R—83789

A VENDRE — En bas du prix coûtant, maison de trois logements, situés Chemin Ste-Foy, rapportant $177.00 par mois, deux garages, évaluation $9,000.00. Pour informations, écrire Casier 533, Le Soleil.
31janv-26fs-80R—83413

ATTENTION AUX LOCATAIRES

Plusieurs propositions d'achat et d'échange vous sont offertes par la plus puissante organisation d'immeubles et la plus complète au monde.

PARC PRESTON, SILLERY : Terrains à vendre payables au mois.
PARC FEDERAL, CHATEAU D'EAU : Terrains à vendre payables au mois.
COIN 1ère AVE et BLVD DES ALLIES : 4 terrains à vendre pour $1,500.00, ont été payés $3,500.00 en 1919.
EMPRUNT DU GOUVERNEMENT FEDERAL : Nous nous occupons d'obtenir des emprunts pour nos clients désirant se construire sur les terrains mentionnés plus haut.
168 DORCHESTER — magnifique poste de commerce, magasin et logement.
PAS DE COMPTANT. En face de l'Ecole Normale, Chemin Ste-Foy, trois revenus, un magasin et deux logements, 6 et 7 pièces, revenu annuel de $2,880.00 pour un acheteur sérieux.
329 ARAGO : Maison 5 pièces, cour, jardin, $1,500.00, à terme.
$1,600.00 — 14 ST-HONORE, Limoilou : Maison 5 pièces, grand garage, à terme.
$3,000.00 — 61-63 M.-LOUISE : Trois logements, à terme.
$2,700.00 — 153 MORIN : Deux logements, 5 et 4 chambres, à terme.
CHEMIN STE-FOY, près Ave des Braves: 3 logements de 7 et 8 pièces bien éclairé, gros revenu, frigidaire, etc.
$3,000.00 RUE ST-PATRICK : Deux logements, 5 pièces plus chambre de bain, à conditions.
$2,600.00 — RUE DE LA REINE, Jacques-Cartier : Deux logements, à terme.
10ème RUE, LIMOILOU : Deux logements, 5 chambres, plus chambre de bain modernes, à conditions.
RUE DU PONT : Magnifique propriété commerciale, à bon marché.
GIFFARD : Cottage, 9 pièces pour $3,500.00.

Aussi plusieurs autres propositions d'immeubles et de commerces divers. Consultez-nous avant de faire votre choix.

H. P. CIMON
IMMEUBLES & ASSURANCES
6 COTE D'ABRAHAM — TEL. : 5169
7fév-6fs-114R—83795

Emile Brousseau
IMMEUBLE — ASSURANCE
255 ST-JEAN — Tél. : 2-5768

BELLE OCCASION — Belvedère, très bien située, maison semi-détachée, 2 logements, 7 chambres plus bains, système chauffage, garages, revenu annuel $1,550 aucune rente terrain. 1 logement libre 1er mai. Prix $8,500.
LIMOILOU. — Maison 3 logements, bons revenus, $500. d'acompte, balance payable comme loyer.
261 GRANDE-ALLEE. — Maison 3 logements, bien située, très propre, système chauffage, garages, aucune rente terrain, 1 logement libre le 1er mai. Prix d'occasion.
4fév.-6fs-114R—83668

PROPRIETES A VENDRE dans tous les quartiers, prix moindres que l'évaluation municipale. S'adresser de la Bruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél.: 3-0755; soi: 3-2580.
6fév-26fs-114T—83739

Achetez les marchandises annoncées, soyez sûrs d'être satisfaits.

Rosaire Drolet
CASIER POSTAL 482, QUEBEC

VENTE SANS RESERVE, à des prix des plus exceptionnels, intérêts chargés 4 p.c. sur propriétés offertes : 3 1-2, 3 1-4, 5 Bourlamaque, propriété neuve de 2 ans, 2 magasins, logements 4 pièces, plus chambre bain.
162 CREMAZIE, 3 revenus, $1,800.00 dont magasin, 2 logis, 5 pièces, plus chambre bain.
28-30 PERE GRENIER, 3 revenus.
15 CANDIAC, 33 ST-LAURENT, 2 revenus, un magasin et 2 appartements et autres. 4 pièces plus chambre bain.
31 AVENUE LAMONTAGNE, St-François d'Assise, 2 terrains 25 x 80 et étal de boucher coin de rue.
TERRAIN pour résidence d'été, 74 x 80, Ancienne-Lorette, Grand Désert, $100.00 demandé.
TERRAIN à Loretteville, 77 x 117, voisin de l'église, apte pour station de gazoline ou fin commerciale.
EN ACHETANT de M. Rosaire Drolet, vous achetez toujours directement du propriétaire.
12jan-26fs-114R—82231

Maisons à vendre

MAISON NEUVE, située près l'église 6 milles de Québec, lambrissée en brique, aqueduc, terrain 90 x 230 pieds, route ouverte l'hiver, prix $2,500.00. Tél. : 6886.
4fév-6fs-80R—83629

MAGNIFIQUE RESIDENCE seule, genre cottage, située avenue Bougainville, près du chemin Saint-Louis. Plus belle partie résidentielle de la ville. Pour détails téléphoner 3-2094.
21jan-26fs-80R—82861

BEAUPORTVILLE — A vendre, magnifique résidence, beau grand terrain, grand jardin, près l'église, garage, quelques minutes des chars, situé Avenue Royale. S'adresser R. Giroux, 355 Ave Royale.
4fév-6fs-80B--83632

RUE LAFAYETTE, 3 logements, 6 chambres, plus bain, bons revenus.
RUE STE-THERESE, coin Lafayette. Restaurant avec petit logement annexé. Bon poste, prix avantageux.
AUSSI PLUSIEURS terrains, Chemin Ste-Foy et autres rues construites dans Belvédère. S'adresser Roch Julien, 229, rue St-Joseph, tél. : 2-3175, rés. : 5593.
4fév-26fs-80R—83631

Maison de chambres et pension

19 CHAMBRES plus autre revenu. La demie du montant comptant. Balance intérêt chargé 4%. Livrable 1er mai. S'adresser R. Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217.
8fév-26fs-80B—83868

123 rue Lockwell

MAISON A VENDRE, 10 pièces plus chambre de bain, grande cave en ciment, chauffage au "buck wheat" garage. S'adresser sur les lieux ou téléphoner à 5268.
7fév-6fs-80B—83735

Maisons à vendre à prix pour satisfaire les plus exigeants.
AVE MURRAY, maison à deux logements 9-10 chambres plus chambre de bain.
AVENUE BROWN, maison à trois logements, 8-9-10 chambres, plus chambre de bain, 2 toilettes.
AVENUE PARC, maison à 3 logements de 8 et 9 chambres plus chambre de bain.
AVE BOURLAMAQUE, maison de 3 logements de 7 chambres, plus chambre de bain, éclairé sur quatre côtés.
ST-CYRILLE, maison à 2 et 3 logements de 6 à 10 chambres, très bien éclairées.
Aussi autres maisons Ave des Braves, Ave Bougainville, Chemin St-Louis, ces maisons ont 8-10-11 chambres. S'adresser

P.-F. Laliberté
245 ST-CYRILLE — TEL.: 8281
10août-j.n.o.—78281

Maisons demandées

MAISON de 3 logements sans système de chauffage de préférence, couverture à bassin, situé St-Jean-Baptiste ou St-François d'Assise. Paiera comptant. S'adresser 110 Fleurie.
9fév-2fs-81R--83899

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Manufactures

A LOUER manufacture située au No 48 rue d'Argenson, occupée antérieurement par Adélard Guay Enr., comme manufacture de chaussures S'adresser à Ferdinand Audet, notaire, 147, Boulevard Langelier, Québec. Tél.: 3-3378
27janv-26fs-83T—83169

Maternités

MATERNITE LICENCIEE honnête, tranquille, médecin au choix de la personne Attention spéciale aux gens de la campagne. Plaçons bébés. S'adresser 10 d'Artigny, Québec, tél : 2-1966.
21mars-j.n.o.-Maternité-44R—62026

HOPITAL DE LA MISERICORDE — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumôniers, chapelle, sacrements, édification Vu rareté des places, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 662 Chemin Ste-Foy, Québec.
3août-j.n.o.-Mater.-R—74251

On demande à acheter

VIEIL OR — VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaînes bracelets, dents or, diamants, évaluation gratis, $26.00 pour 22 karats, montres seconde main, toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, ch. 5, Edifice St-Cyr, Québec, tél. 3-4097.
j.n.o.-12mois-86H—74653

ACHETONS A DOMICILE bouteilles et bocaux de toutes sortes, chiffons, guenilles, fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, etc. Quebec Entrepôt Enrg., 215 Dorchester, tél.: 4-0588.
17août-j.n.o.-86H—73491

NOUS ACHETONS LINGE, bijouterie, diamants, musique, sacs en cuir, carabines, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles. Louis Enrg., 28 St-Joseph.
28jan-26fs-86H--83470

ACHETONS A DOMICILE bouteilles et bocaux de toutes sortes, chiffons, guenilles, fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, etc. Quebec Entrepôt Enrg., 215 Dorchester, tél. : 4-0588.
10fév-26fs-86H—83943

Objets perdus

MONTRE BRACELET marque Roman pour dame finie or jaune, perdue en glissant sur Terrasse jeudi soir, 9 février avec initiales A. D. P. G. sur fermoir. Récompense promise. S'adresser 5 St-Charles. tél.: 3-0483.
10fév-2fs-87B—83969

(Suite à la page 20 1ère col.)

(Suite de la page 18)

Commerce à vendre

EPICERIE A VENDRE, dans le plus beau centre de la Haute-Ville, compris licence de bière et boucherie. Faisant le moins $30,000 d'affaires. Si vous avez quelqu'un à établir ne perdez pas votre chance. Ecrire Casier 609, Le Soleil.
9fév-3fs-36B—83901

AU FAUBOURG, épicerie licenciée à vendre, établie depuis nombreuses années. Grosse clientèle, chiffres d'affaires $400.00 par semaine. Prix $2,000.00 comptant. Cause vente, départ. Ecrire Casier 610 Le Soleil.
9fév-3fs-36B—83911

ETAL DE BOUCHER à louer ou à vendre dans St-Roch, outillage complet moderne. Conditions faciles, s'adresser tél.: 4-1321.
10fév-2fs-36B—83935

RESTAURANT avec propriété, logement, 7 pièces, payable comme petit loyer. Revenu $8,000.00 par année, vendu au 1-3 de l'évaluation de la ville. S'adresser 145 St-Paul.
10fév-6fs-36R—83946

RESTAURANT, comptoir lunch à vendre, bon poste près du parlement. S'adresser à 49 rue Artillerie, tél. : 2-0068.
10fév2fs-36B—83933

Poste de pharmacie

OUVERT DEPUIS 6 ans, grandeur 17 x 45 pieds, cave en ciment, chauffé, tél.: 3-4217, le soir seulement, 7 à 10 hres.
10fév-26fs-36R—83948

Déménagements

CAMIONNAGE — J'avise le public que je fais camionnage de tout genre, neige, au contrat ou voyage Déménagement Charroyage de tout genre S'adresser Armand DesRochers, 13 Ferland, tél.: 2-1662
18janv-26fs-Déménagement - R—82672

Divers à louer

BELLE OCCASION pour jeune homme. Etal de boucher et d'épiceries à louer. Bon chiffre d'affaires. Ameublement de comptoir. Cause départ. S'adresser 21 1-2 Scott.
8fév-4fs-42B—83845

Divers à vendre

BALANCES — Le plus grand assortiment, neuves et usagées. Balances: Postales. Plate-forme 240 à 2500. Poids égaux 1 à 20 lbs. Romaines de précision pour beurriers, balances camion Renfrew, capacité 2000, prix $35.00. Spéciaux pour cultivateurs, beurriers et touchera calculatrice Brantford, Détroit, Dayton. Agent de Renfrew, Poêles, Balances, Ecrémeuses. Réparations de toutes marques, parties de rechange, ouvrage garanti. Wm. Hayfield, 88, 4ème Rue, Limoilou, Québec, tél.: 4-1238.
j.n.o.-43T—60735

BALANCE, Cash, Trancheurs, moulin à café, tiroirs à argent, très belles occasions, bon marché, termes faciles. Réparation à bas prix. Vente achat, échange. Balance Nationale, Enr., 367 St-Vallier. Tél. : 2-5401.
18jan-26fs-43R—82645

Divers à vendre

A VENDRE vitrines (show-cases) 4 pieds. S'adresser H. Noreau, 8 rue St-Joseph.
2fév-6fs-43H—83503

TRANCHE-PAIN, une réelle occasion de se procurer une machine à trancher le pain prix de réduction, facilités de paiement. Tél.: 2-2207, 44 Avenue Jacques-Cartier, Québec.
9fév-3fs-43B—83885

NOUS AVONS BESOIN d'agents dans les campagnes, pour vendre nos produits qui sont en grande demande. Aucune application considérée sans références. Il faut porter un stock et le financer. Pour détails, écrivez à Produits Anglo Canadiens, 658, rue St-Vallier, Québec.
lun-mer-ven-j.n.o.-43T—77751

CLAVIGRAPHES — Assortiment considérable de clavigraphes, toutes marques Underwood, Remington, Royal, L.-C. Smith, etc., tous réparés à neuf, à vendre à prix considérablement réduits, payable par versements mensuels si désiré. Téléphonez, venez ou écrivez aux agents exclusifs du clavigraphe Underwood pour Québec, et tout le district: Clément & Clément Limitée, 104, Côte de la Montagne, téléphone : 2-1422.
ven-lun-merc-au8mars-12fs-43R—83951

A VENDRE — Outils de ferblantier, moulin de toutes sortes, beau grouveur, rouleau pour tuyau, bide pour dalle, clams, filières pour tuyaux fer, et autres outils. P. Rousseau, 150 du Roi, Québec.
10fév-6fs-43B—83930

TRES IMPORTANT — Avons reçu au delà de 10,000 robes en extra bonne condition, belles et non brisées et propres. Qualité différente. Vendeurs, elles partent très vite, hâtez-vous si vous voulez faire de l'argent. Demandez notre intéressant catalogue. Toronto Jobbing, marchandises de seconde main, 26½ Père Grenier, Québec.
j.n.o.-43H—72280

Balances Dayton

LA COMPAGNIE DAYTON est la plus ancienne et la plus grande compagnie de balances calculatrices au monde, justes, honnêtes et rapides. Demandez une démonstration de la balance d'épicerie la plus sensible des balances. Hache-viande, tranche-jambon électrique Hobart Comptoirs réfrigérés Sherer. Nous avons toujours en main un assortiment complet d'ameublements reconditionnés d'épicerie et de boucherie à des prix défiant toute compétition. Réparations de balances de toutes marques et autres machines. Ouvrage garanti exécuté par des experts. Distributeur exclusif pour la Compagnie Dayton & Hobart. Demandez notre catalogue illustré 1938. A votre service depuis nombre d'années. Victor Butcher's Supply Inc., 93 Côte d'Abraham, Québec, P. Q.
j.n.o.-43B—71391

CHAUSSURES 50c

Bottines. Souliers pour hommes, 50c, 60c, 75c, 90c, $1.00.
Pour dames, souliers talons hauts, cubain, 25c, 35c, talons bas, 50c.
Couvre-chaussures pour dames, Jersey, velours, sans fourrure, 25c, avec fourrure, 50c et 60c.
Toutes ces chaussures sont garanties en parfait ordre.
Expédions dans toute la province sur réception de mandats et bons de poste seulement.

GABRIEL GUIMONT
146 rue Bayard, Québec, tél.: 2-4521
8fév-4fs-43T—83855

Divers à vendre

A vendre

PRIX TRES BAS our prompte liquidation, ustensiles de cuisine. S'adresser D. Emond, surintendant Le "Soleil", Limitée, Québec.
j.n.o.-43T

Tapis - Tapis - Tapis ?

AUBAINE EXTRAORDINAIRE, tapis-Turquie, Belges, Français, Orientaux, toutes grandeurs, légèrement endommagés par l'eau ou neufs. Prix d'occasion. S'adresser téléphone 2-3439. G. Gousse, 1 Avenue Turnbull, Apt. 35.
20jan-26fs-43B—82771

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial, anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
5août-j.n.o.-45R—74843

COURS COMMERCIAL ANGLAIS. Sténographie, dactylographie - 3 mois, comptabilité, correspondance, conversation, orthographe, secretarial studies, etc. Cours secondaires, commercial, classique, BA. Commerce GGA Mensuel $3 à $7. Ecoles Legaré Schools, 278 d'Aiguillon, 317½, St-Joseph. Tél.: 2-7230. Rés.: 3-0993.
20sept-26fs-46R—75934

POSITIONS — Pas assez de finissants pour positions offertes, Bacheliers, bachelières, instituteurs, institutrices, élèves 9, 10, 11ème année, assurez-vous position avantageuse. Suivez cours commercial Anglais. Bart School, tél.: 2-5889.
jeu-sam-mar- au 18 mars-26fs-46R—82703

UNE INSTITUTRICE anglaise donnera des cours anglais sur tout: conversation, écriture, grammaire, etc., privé ou en groupe, même prix. Pour information, tél.: 3-1206, Miss Kerwin 77 St-Augustin.
10fév-4fs-46H—83867

Elèves demandés

MADEMOISELLE IRENE ROCHETTE, brevet d'enseignement, donne des leçons de piano chez elle ou à domicile. S'adresser à 70 ave Maisonneuve.
46B-j.n.o.--78439

NOUVELLE METHODE — Anglais par correspondance. Succès très rapide garanti par écrit. Pour détail. Adressez S. A. F. Fortier, St-Ubald, Dépt., 2, Co. Portneuf, Québec.
6fév-26fs-46B—83729

Emploi demandé, femmes

PERSONNE distinguée demande position, soit commis dans magasin ou pour photographie, prendre soin d'une malade. Ecrire Casier 608, Le Soleil.
9fév-2fs-48B—83893

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Information

AVIS. — Tous les détenteurs de bons de $1.49 pour photo au Studio Meyers, sont priés de prendre note qu'ils ne seront pas valables après le 31 mars, 1939. Sutdio Meyers, 49 1-4 St-Jean.
9fév-26fs-71R—83900

Découpez ceci !

EN PRESENTANT cette annonce à l'Institut Franco-Belge, 100 Côte d'Abraham, 2-7336 nous vous donnerons un magnifique agrandissement avec toute commande de photographie.
4fév.-6fs-71B—83644

Instruments de musique

CONTREBASSE à corde, guitare Espagnole, Hawaïenne, Banjo tenor, Clarinette, coffret musique en feuilles à vendre, termes faciles au comptant, très bon ordre. Wilfrid Latulippe, 859, St-Vallier, tél. : 4-2879.
10fév-3fs-72B—83955

ANNIE ROONEY la petite orpheline — 416 — par Brandon Walsh

Les aventures de SON-PERE — 429 — De nouveaux troubles — par C. H. WELLINGTON

(Suite de la page 19)

Personnelles

HOMMES De 30, 40, 50 ! VOULEZ-VOUS RENDRE vitalité, vigueur à votre corps épuisé ? Essayez les tablettes stimulantes OSTREX aux huitres crues et reconstituantes du corps en général. Si l'on n'est pas enchanté des résultats de premier paquet, fabricants, remboursent son bas prix. Téléphonez, écrivez W. Brunet & Cie et toutes bonnes pharmacies.
mer-ven-25fév-Persn—82661

Pianos à vendre

$85.00—PLUSIEURS bons pianos droits usagés, remis à neuf. Marques connues. $85.00 a choisir. Conditions faciles. Lavigueur & Hutchison, Limitée, 81-85, St-Jean, Québec, tél.: 2-2123.
93R-j.n.o.—69853

PIANO $95.00 WILLIAMS, droit, caisse un peu démodée intérieur en parfait état, conditions faciles, $10.00 comptant $5.00 par mois. S'adresser C.-W. Lindsay & Cie, Ltée, 201-203 rue St-Jean, Québec.
93B—83937

Propriétés à vendre

A VENDRE emplacement avenue Cartier, près Grande-Allée, 29 par 65 pieds, le seul à bâtir sur avenue Cartier. Aussi vis-à-vis station Collège, Beauport, cottage avec garage, court de tennis et plusieurs emplacements, magnifique vue. A louer petit appartement, No 5 rue Saunders. Ferons addition pour locataire voulu. S'adresser à S. Barrow, 67 rue Saint-Pierre, Québec. 8fév-6fs-97B—83865

Edifice "L'Evénement"

30-32 RUE DE LA FABRIQUE — 30' x 100', 4 étages et caves, façade sur deux rues ; excellent poste pour commerce de touristes, magasin, restaurant, bureaux, petits appartements, chambres, etc. Prix attrayant avec conditions très faciles. S'adresser au "Soleil", tél.: 7131.
j.n.o.-97R—55727

Radios à louer

Radios à louer

A LOUER, $1 par semaine, radio Marconi pour postes locaux et étrangers. Vendons aussi à termes faciles les radios Marconi. Nous allouons le plus haut prix pour votre vieux radio. Consultez-nous avant d'acheter. J.-A Breton, 32, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 2-6393.
lun-mer-ven-j.n.o.-radio-R—73271

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE immédiatement, propre et particulière. Devra coucher ici. Famille, 2 enfants, 4 et 6 ans. Salaire pour fille compétente 212, 1ère Avenue, tél.: 4-2098.
9fév-2fs-104B—83928

BONNE GENERALE ayant références. Devra coucher chez elle. S'adresser à 247, des Franciscains.
j.n.o.-104B—82941

JEUNE FILLE demandée, propre, coucher en dehors. S'adresser 299, St-Olivier, téléphone : 4-2765.
104B—83956

ON DEMANDE une servante pour famille de 3 personnes. Devra coucher chez elle. S'adresser 58½, 1ère Avenue.
10fév-2fs-104B—83971

BONNE SERVANTE demandée. Ouvrage à l'année. Références exigées. S'adresser 184½ rue Morin 3e étage.
104B—83963

CUISINIERE GENERALE demandée, devra parler l'anglais pour couple dans appartements 6 pièces. Références exigées. S'adresser entre 7 hrs à 8 hrs 30, appt. 605 Château St-Louis.
104B—83965

SERVANTE demandée pour ouvrage général pour Beauport. Bon salaire, références exigées. S'adresser 4-4260.
104B—83980

Terres à vendre

BEAUPORT-EST — Terre à vendre, avec animaux et terre à bois, propriété moderne, fournaise à eau chaude. S'adresser téléphones: 3-2204, bureau 2-3106.
12janv.-26fs-108R—82236

TERRE A VENDRE à Charlesbourg-Ouest, 3 milles de l'église, 90 arpents, dont 60 en culture et 30 en bois. S'adresser à Geo. Bois, Charlesbourg-Ouest.
10fév-2fs-108B—83929

Terres demandées

POURQUOI ne pas nous confier la vente de vos terres ? Nous vous assurons particulièrement que nous avons des moyens d'actions différents. Consultez-nous. Le Crédit Metropolitain Enr., 115 St-Jean, Québec. tél.: 4-0608.
28jan-12fs-109R—83230

Volailles

POULETTES BRAY achetées maintenant pourront pondre pleine capacité automne prochain au temps des plus hauts prix et des gros oeufs aussi. Commandez vos poussins aujourd'hui de Bray Hatchery, Case D, 30 Dufferin, Sherbrooke; Clapier et Couvier de Québec, 56 rue Châteauguay, Québec ; ou M. Louis Tardif, Petit-Pré, P.Q.
112B—83938

VOUS TROUVEREZ à acheter immédiatement 200 poules. S'adress[er] 30 de la Ronde.
10f[év]-2[fs]-112B—83974

Non classifiées

Le Café Pierrot

L'ENDROIT par excellence pour les huitres, elles sont apprêtées de plusieurs manières. Les repas y sont de 1ère qualité et le prix est populaire. Notez bien l'adresse, 34 rue St-Pierre. P. Carrier, prop.
j.n.o.-115R—63307

Fistule Anale

TRAITEMENT ambulatoire au bureau seulement. Détails sur demande. Dr L.-G. Perrin, 24, rue du Pont, Québec, P. Q.
j.n.o.-6-115T—59774

LOGEMENTS A LOUER

Belvédère

124 AVE PARC, plain-pied, bas, à louer, 9 pièces, plus 2 salles de bain, salle à déjeuner meublée, foyer ouvert, garage chauffé, eau chaude à l'année. Information tél.: 3-0940 M. J.-E Roy.
25janv-26fs-73B—83051

LOGEMENTS de 6-7 et 8 chambres à louer quartier Montcalm, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser à François Jobin, 88 Ch. St-Louis. Tél.: 3-1651, le soir : 4-0640.
13jan-26fs-73R—82305

199 DES FRANCISCAINS, 7 chambres plus chambre bain, plancher bois durs, très ensoleillé, facile à aérer. S'adresser P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél. : 8281.
31jan-26fs-73R—83377

MURRAY, 149 Appartement Linton, 5 chambres, plus chambre de bain, fini tuile, chauffé, eau chaude à l'année, refrigérateur, service du concierge. S'adresser tél.: 9002.
3fév-26fs-73R—83554

408 ST-CYRILLE, beau grand logement chauffé, 7 pièces, plus chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser Crédit Foncier Franco Canadien, 72 Côte de la Montagne, tél.: 4-2468.
4fév.-6rs-73R—8362.

209, BROWN, 8 pièces, plus chambre bain, chauffée, planchers bois dur. S'adresser M. O. BEDARD, 46 Avenue Cartier ou Shop Barbier au Château Frontenac, tél.: 3-1468 — 2-6625.
4fév.-26fs73R—83686

LOGEMENT A LOUER, 5 pièces et chambre bain avec passage, tank à eau chaude, près église N.-Dame du Chemin. S'adresser 41 Dumont, Henri Gagnon, tél.: 6519.
7fév-6fs-73B—83776

APPARTEMENT 5, 3e plancher à 65, Lévis, 7 chambres plus chambre de bain, moderne, chauffé, eau chaude courante, incinérateur S'adresser au concierge. Tél.: 4-2921 ou au propriétaire. Tél.: 3-1603.
7fév-26fs-73R—83790

27 DES FRANCISCAINS, logement 9 pièces, système chauffage. Améliorations modernes. Belle localité. Loyer raisonnable. Informations: Dr Alphonse Dion, 24 cte du Palais. Tél.: jour 2-2153, soir : 2-6589.
7fév-6fs-73R—83792

201 DES FRANCISCAINS, 6 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, modernes, chauffé, clair de tout. S'adresser Sirois-Sirois-Lesage, N.P., rue Couillard, tél.: 2-3912.
9fév-6fs-73R—83904

GRANDE-ALLEE, logement 3e étage, 7 pièces, plus chambre de bain, dépense, eau chaude à l'année et chauffée. Téléphones : 4-1410 et 3-1560.
9fév-6fs-73R—83903

JEANNE-D'ARC, 56 — Deuxième plancher (maison à deux logements) cinq belles chambres, en plus chambre de bain et boudoir, chauffé eau chaude. S'adresser Madame Dr A. Lavoie Sillery, tél.: 5861 ou N. Lavoie, 69 Lachevrotière, tél : 2-7218.
9fév-3fs-73B—83917

Belvédère

322 Ave LAURIER, 5 chambres. 324 Ave Laurier, 6 chambres tous chauffés, avec glacière électrique, finis modernes. S'adresser Wilfrid Legaré, 291 Chemin Ste-Foy, tél.: 7372.
14janv.-26fs-73R—82399

LOGEMENT à louer d'ici au 1er mai, possession immédiate. 5 chambres et chambre de bain. S'adresser à 84 rue Aberdeen, tél.: 5383 de 9 hres a.m. à 4 hres p.m.
2fév.-26fs-73B—83521

1 MURRAY — 5 pièces plus bains, modernes, etc., pour 1er mai, 5-6-7 chambres, pour 1er octobre, tél.: 3-0776.
6fév-26fs-73R—81871

BEAU GRAND LOGEMENT chauffé, 10 pièces, 2 planchers très éclairé, chambre de bain en tuiles, douche. S'adresser 278 St-Cyrille, tél.: 5673.
6fév-26fs-73R—83738

A LOUER — 18 AVENUE MURRAY — Plain-pied, bas, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, entrée seule, garage, clair de neige et vidanges. S'adresser à Le Sun Trust, Ltée, 132 rue St-Pierre, Québec, tél : 2-3751.
7fév-6fs-73R—83821

293 ST-FOY — Magnifique logement chauffé, six chambres plus chambre bain en tuile, double, eau chaude à l'année, frigidaire, garage chauffé, eau courante, 1er étage. S'adresser J.-E. Valin, 238 St-Jean, tél. : 2-8365.
8fév-3fs-73B—83846

AVE DES LAURENTIDES 5-6-8 chambres. Ave Belvédère : 5 chambres. Logements chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, 109 Ave Murray : Maison semi-détachée, 11 chambres, deux chambres bain, avec garage. S'adresser Chrysanthe Jobin, 182, Latourelle. Tél.: 5338, soir : tél. 6985, 3-1701 et 2-5593.
8fév-6fs-73R—83840

AVENUE MURRAY — Logement à louer, 11 pièces, compris 2 chambres bain en tuilles, foyer, garage. Information. S'adresser 136 Avenue Murray, tél.: 7656.
8fév-6fs-73R—83842

A LOUER
RUE ST-CYRILLE. Plain pieds, 3ème étage, 8 appartements plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année.
AVE CARTIER — Logement de 7 appartements plus chambre de bain en tuile, 2ième étage chauffé, eau chaude à l'année. Possession 1er mars si désiré.
RUE D'AIGUILLON — 2ème étage, 6 appartements plus chambre de bain. Chauffé.
GRANDE-ALLEE — Maison seule, 9 appartements plus chambre de bain, système de chauffage. Garages.
AVE DE LATOUR — Maison seule, 11 appartements plus 3 chambres de bain, système de chauffage. Garages. Pour plus d'informations, s'adresser à Georges Paquet, Imm. & Ass.-Feu, 351 Blvd Charest tél.: 4-4221.
10fév-26fs-73T—83962

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Belvédère

RUE ST-LAURENT, près église Notre-Dame du Chemin, 4 chambres plus chambre bain $20.00. Téléphoner soir seulement, 7 hres à 10 hres, 3-4217.
10fév-26fs-73R—83950

RUE ST-CYRILLE Nos 464-462 — Logements 9-10 pièces, chauffés, eau chaude à l'année. 2ème et 3ème étage. S'adresser O. Plamondon, tél. : 8167 — 3-3826.
10fév-26fs-73H—83942

35 AVENUE MONCTON — plain pieds modernes, chauffés, 5 pièces plus chambres de bain, eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser 48, d'Aiguillon tél.: 2-4180.
10fév-6fs-73R—83970

St-Sacrement

LOGEMENTS à St-Sacrement, logement moderne, 6 pièces, chauffés, eau chaude à l'année, endroit paisible avec commodités de toutes sortes. Garage chauffé. S'adresser Armand Roy, 74 Marguerite Bourgeoys, tél : 3-2483.
17janv-26fs-73B—82583

Haute-Ville

MAISON A LOUER, 159 Grande-Allée, 7 pièces chauffées, claire de tout. S'adresser Sirois, Sirois & Lesage, notaires, rue Couillard, tél.: 2-3912.
7fév-6fs-73B—83779

15, CHARLEVOIX, grand plain-pied, bas, 5 pièces plus chambre de bain, chauffé. Endroit central. Informations: Dr Alphonse Dion, 24, côte du Palais, Tél.: 2-2153; soir: 2-6589.
7fév-6fs-73R—83793

Maisons à louer ou à vendre

SUR LE CAP — 29 Mont-Carmel, 11 pièces, 3 étages, 3 chambres bains et garage Parfaite condition, rue tranquille pour famille. S'adresser 31 Mont-Carmel, téléphoner le matin seulement, 2-3150.
31janv-26fs-73B—83407

St-Roch — Jac.-Cartier

222 RUE DU ROI — Bas de maison, 8 pièces plus chambre bain, prix $32.00, aussi cave, hangar, rallonge, cour, réparé 1937, pas chauffé S'adresser 222½ du Roi, tél.: 3-3293.
26janv-26fs-73B—83105

37 3-4 DU ROI, beau logement, 5 grandes pièces, bain, réservoir eau chaude, très ensoleillée, beau balcon, bon marché pour gens très propres et recommandés. S'adresser 262 Fraser, tél. : 4-1442.
73R—83936

St-Jean-Baptiste

19 DE SALABERRY, 6 chambres, chambre de bain $35, chauffés, planchers bois dur. Lavigueur & Hutchison, Ltée, 81 St-Jean. Tél.: 2-2123. 18jan-j.n.o.-73R—59859

COIN DELIGNY ET ST-OLIVIER, logement, 6 pièces, plus chambre bain, chauffé, planchers bois dur, 3e étage, aussi magasin chauffé, 2 vitrines, remise, cave, planchers terrazo. S'adresser 20A Déligny, tél. : 5255
4fév-6fs-73R—83622

9 PLACE GEORGE V, logement de six chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année, réfrigérateur électrique, service de concierge. S'adresser au concierge, tél. : 2-2421 ou au Trust Général du Canada, tél. : 2-1561.
mer-ven-lun au 6mars-12fs-73R—83841

Etes-vous à la recherche d'un domestique, une aide quelconque ou voulez-vous vous-même obtenir une situation : confiez aux petites annonces du SOLEIL votre message, il sera rapporté dans des milliers de foyers chaque jour.

Limoilou, etc.

AVENUE DES PINS — Logement à louer, 5 pièces, plus chambre bain. Information 30 avenue des Pins, St-François d'Assise, M. Art. Larose, tél.: 4-4848.
7fév-26fs-73H—83804

LOGEMENT A LOUER, 5 chambres, éclairées, chambre de bain, 2 galeries, cave et grande cour. S'adresser à 10 rue St-Adélard, St-Frs d'Assise.
7fév-3fs-73B—83784

LOGEMENT éclairé sur 3 côtés, 6 pièces plus chambre bain, planchers bois dur, demi-chauffé, 3e étage, garage si désiré, tél.: 4-1168.
9fév-3fs-73B—83913

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent sa place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

ST-PASCAL DE BAYLON — Rue de la Ronde. Nos 164 — 166 — 168, 1er et 2e étage, 5 pièces plus chambre bain, très éclairés. Sadresser O. Plamondon, tél. : 8167 — 3-3826.
10fév-26fs-73H—83941

7. RUE ST-EUGENE, 4 chambres plus salle de bain, chaud et très propre. Conviendrait à futurs époux ou petite famille.
9. RUE ST-EUGENE, 5 grandes chambres, plus salle de bain, deuxième étage, veranda, hangar, garage, cour. Bon marché. S'adresser à A.-L Côté, 73, St-Vallier, tél.: 7171, soir 3-3028.
10fév-26fs-73R—83964

Quel que soit l'article que vous ayiez à vendre il y aura toujours des acheteurs si vous avez l'heureuse idée de publier une petite annonce qui est lue chaque soir dans tous les foyers de Québec.

Saint-Sauveur

ST-LEON, 146, HAUT, 4 pièces, avec ou sans garage. U. Girard, 157, 8e Avenue, tél.: 4-1992.
6fév-26fs-73B—83751

LOGEMENTS A LOUER chauffé, 7 pièces, plus chambre bain, situés 638A, 638B, St-Vallier. Informations, s'adresser Cie Commerciale Québec, 47 rue St-Louis tél.: 2-7972.
19janv-26fs-73R—82733

Pour résoudre votre problème du chauffage cet hiver et pour avoir satisfaction consultez chaque soir les petites annonces du "SOLEIL".

"Extermination-Vermine"

Coquerelles, Punaises

AUTRES INSECTES domestiques. Extermination garantie par écrit payable après satisfaction complète pour coquerelles. Pour punaises pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé. Autre méthode, Gaz en 6 heures. Estimés gratuits. Vendons aussi produits et livrons domicile. Poudre infaillible pour Coquerelles, 75c la livre. Punaisol pour punaises, 75c chop.. $1.00 pinte, $2.00 gallon, J.-H.-J. Gosselin, 18, Ste-Ursule, Québec, tél. : 2-4902. 16sept-j.n.o.-73B—75724

Coquerelles, Punaises

EXTERMINATION garantie avec poudre à coquerelle "Mystérieuse" et liquide à punaises "Mysto" parfumé et garanti 100% actif en vente partout Fumigation au gaz par experts. Bonnes références. Prix raisonnable. Estimés gratuits. Maheu & Maheu & Cie, 145 rue Du Pont, Québec, tél. : 8380. j.n.o.-12mois-73H—67035

A Ste-Foy

STE-FOY, logement à louer, maison neuve finie moderne, chauffage air conditionné, 8 chambres, plus chambre bain, dépense, cave, grenier, grand terrain, route de l'église, tél. : 2-8827.
ven-sam au 25fév-8fs-73B—83543

Dans la banlieue

CLAIRMONT, près la station, au bord du fleuve, pour 1er mai, logement 4 grandes pièces, plus passage, fournaise air chaud, grande vérandah sur 3 faces, habitable à l'année. S'adresser tél. : 2-8666 - 2-6962.
21jan-26fs-73R—82914

EVERELL — Trois maisons 6-8-9 pièces, près station Les Falaises, chemin entretenu l'hiver, belle vue, grand terrain, garage, très bonnes conditions pour bons locataires. S'adresser P.-A. Guay, 323 Avenue Raymond, Everell, tél.: 4-5268.
7fév-6fs-73B—83764

Quartiers Divers

The Royal Trust Company
A louer

Appartements chauffés

HAUTE-VILLE

101 Ste-Anne,	Appt. 7,	5 chambres & ch. de bain $55.00
	Appt. 8,	6 chambres & ch. de bain $70.00
	Appt. 9,	6 chambres & ch. de bain $60.00
105 Ete-Anne,	Appt. 2,	5 chambres & ch. de bain $50.00
2 Remparts,	Appt. 4,	5 chambres & ch. de bain $45.00
9 Ste-Angèle,	Appt. 6,	4 chambres & ch. de bain $32.00
	Appt 7,	4 chambres & ch. de bain $27.00
469a St-Jean,	Appt. 1,	6 chambres & ch. de bain $50.00
	Appt. 2,	2 chambres cuisinette & ch. de bain $25.00
Grande-Allée 55-57½,	Appt. B,	2 chambres plus bain.
	Appt. 10,	4 rhambres plus bain $23.00
Holdimand, 11-13,	Appt. 4,	2 chambres et cuisinette $18.00
282A St-Cyrille,		4 chambres et chambre de bain $35.00

Logements non chauffées

ST-SAUVEUR

102 Hermine,	4 chambres $17.00

LIMOILOU

265 4ème Avenue,	6 chambres & ch. de bain $30.00
588 de la Canardière,	9 chambres & ch. de bain $60.00

Maisons

HAUTE-VILLE

90 Grande-Allée,	9 chambres, 2 ch. de bain $75.00
93 Ave des Braves,	11 chambres & ch. de bain.

GIFFARD

Rue Sarto, Giffard,	6 chambres & ch. de bain $20.00

Magasins Chauffés

ST-ROCH

31 rue St-Joseph,	$100.00
33 rue St-Joseph,	$110.00

Entrepôts

137 de la Reine,	$15.00

The Royal Trust Company

Service des Immeubles
65 rue Ste-Anne. Tél. : 2-4031
4fév.-26fs-73R—83713

Quel que soit l'article que vous ayiez à vendre il y aura toujours des acheteurs si vous avez l'heureuse idée de publier une petite annonce qui est lue chaque soir dans tous les foyers de Québec.

MME BECHARD EST DECEDEE A MONTMAGNY

La famille Narcisse Béchard bien connue dans notre ville et dans la région est plongée dans un deuil cruel — Dix enfants survivent à la défunte.

La mort vient de ravir à l'affection de sa famille et à l'estime de ses concitoyens une des personnes les plus en vue de Montmagny, madame veuve Narcisse Béchard, (née Nadeau), qui a succombé à une courte maladie. La défunte s'était établie à Montmagny il y a quelques années, après la mort de son mari qui était comptable dans la ville de Québec; elle comptait un grand nombre d'amis en notre ville.

Madame Béchard était renommée par sa culture, sa générosité et son dévouement; elle excellait par le charme de son hospitalité d'où rayonnait une atmosphère de bienveillance et de sincérité. Sa charité envers les malheureux était proverbiale; elle savait leur distribuer les aumônes avec une grâce, un tact et une discrétion, qui touchaient au coeur des indigents. Mère profondément chrétienne, elle a élevé une nombreuse famille, dont plusieurs membres lui survivent. Sa disparition creuse un vide profond et elle laisse après elle un souvenir qui s'empreint d'une sorte de vénération.

Pour preurer sa perte, la défunte laisse cinq fils et cinq filles: M. Rémi Béchard, de A. Bélanger, Ltée, de Québec, MM. Alexandre et Philippe Béchard, respectivement vérificateur et directeur-gérant de A. Bélanger Ltée, de Montmagny, MM. Narcisse Béchard, de Montmagny, et Vincent Béchard, de Montréal; ses filles, madame Albert Desfossés (Alexandrine), d'Arthabaska, et mesdemoiselles Rosalie, Eugénie, Angéline et Diana Béchard, toutes de Montmagny; ses frères, MM. Napoléon Nadeau, de Marinette, Wis., et Gédéon Nadeau, de Green Bay, Wis. Lui survivent aussi un grand nombre de petits-enfants.

Les funérailles ont été célébrées, mercredi dernier, en l'église paroissiale de Montmagny, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Non classifiées

ECOLE DE MUSIQUE MODERNE, FRED. TREMBLAY. Enseignement piano, piano-accordéon, mandoline guitare. Musique moderne ,classique, Méthode facile, intéressante. Violon, violoncelle, basse-corde, enseignés par professeur JOE DENIS. Enrôlez-vous aujourd'hui. $1,500.00 musique, orchestre légèrement endommagée, vendra bon marché. 34, 1ère Avenue, tél.: 4-1090.
4fév.-26fs-115B—83710

IMPORTANT — LISEZ-BIEN. POUR BANQUETS, soirées, FRED TREMBLAY, solo, ORCHESTRE. Jouons programme spécial, mélodies, semi-classique ou populaire, meilleure musique, DANSES MODERNES, DANSES CARREES. Même si vous n'avez pas de piano, TRIO ANDY, FRED et JOE. MAITRE CEREMONIES, fournira tous amusements, vaudeville, chanteurs, danseurs, etc Pour partitions, orchestres. Pour tous vos divertissements, besoins musicaux, appelez Fred Tremblay, 34, 1ère Avenue, tél.: 4-1090.
4fév-26fs-115B—83711

★ Conférences de Gauvin et Rousseau

(Suite de la dernière page)

chlorure de chaux, la javellisation, la verdunisation et la chloration.

Il donne une foule de détails théoriques et techniques sur chacun de ces procédés. Il nous fait voir toute la lutte que se font en France les partisans de la javellisation et ceux de la verdunisation, lutte qui n'a pas de répercussion en Amérique, puisque le traitement au chlore liquide n'a aucun concurrent sérieux, à tel point que suivant l'American Work Association, 85 p.c. des populations urbaines des Etats buvaient en 1930 de l'eau désinfectée de cette façon et que au Canada, en 1936, sur 218 établissements de purification, 205 opéraient avec du chlore liquide et 13 seulement avec de l'hypochlorite.

Le conférencier déclare ensuite que pour être fixé sur la nocivité ou la non-nocivité du chlore dans la désinfection de l'eau, il faut chercher à connaitre le mécanisme d'action de ce gaz. Le chlore provoque trois séries de réactions : 1.—L'oxydation des matières organiques et minérales; 2.—la chloration directe d'une partie de la matière organique; 3.—l'action bactéricide, due soit à la destruction par l'oxygène naissant, soit à la combinaison du chlore avec la membrane lipo-protéique du microbe et l'altération profonde subséquente du protoplasme cellulaire, soit enfin à l'émission de radiations analogues aux rayons ultra-violets par le choc des particules de l'hypochlorite ou du chlore sur la matière organique de l'eau. En définitive, les changements que subit l'eau sont les suivants : diminution d'une fraction de partie par million de la teneur en bicarbonate, abaissement d'une décimale dans le pH, oxydation de la matière organique, formation d'une, trace de composés chloro-organiques et destruction des bactéries.

M. M. ROUSSEAU

M. Maurice Rousseau a présenté une étude sur la mouffette. Le conférencier décrit d'abord la mouffette (bête puante) au point de vue de ses moeurs ainsi qu'au point de vue morphologique et anatomique. Il démontre ensuite que l'on connait très mal les qualités de ce petit animal.

Au nom de bête puante, dit-il, l'esprit conçoit immédiatement ce qu'il y a de plus désagréable et de plus vil. Si au contraire les qualités de la mouffette étaient aussi bien connues que son soi-disant défaut, cet animal ne serait pas la cause indirecte de si nombreux jurons. En effet durant tout l'été la mouffette, du coucher du soleil jusqu'à son lever, mange un nombre fantastique d'insectes nuisibles, tels que coléoptères, diptères, aptères, de rats des champs et de souris de bois. Les sauterelles, de l'ordre des orthoptères, sont à la mouffette ce que le homard est au gourmet, son met favori.

Le conférencier termine sa causerie en traitant des glandes anales de ce quadrupède. Au dire des médecins et des chimistes, la senteur de l'acide sulfhydrique: eh bien, c'est la rose, comparée à l'odeur qu'il répand sur l'intrus qui va le surprendre.

Enfin le conférencier conclut sa causerie en démontrant l'utilité de la mouffette pour l'agriculteur, et ajoute que comme le chien est le meilleur gardien de l'homme, de même la mouffette est la meilleure gardienne des dons, des présents, et des trésors de Cérès.

Ursuline décédée

Trois-Rivières, 10. (D. N. C.) — Les religieuses Ursulines des Trois-Rivières viennent d'être plongées dans un deuil profond par la mort de Soeur Sainte-Claire (Mary Beaulieu), survenue au monastère, à l'âge de 87 ans, dans la 65ième année de sa profession religieuse.

Soeur Sainte-Claire fut d'abord au Pensionnat, durant une vingtaine d'années. Par la suite, elle dirigea l'Externat de Sainte-Ursule durant une dizaine d'années, l'école Saint-Louis de Gonzague durant trois ans. Elle fut, durant trois ans, supérieure chez les Ursulines de Grand'Mère. La défunte excellait à préparer les enfants à la première communion et à enseigner l'anglais.

Elle laisse dans le deuil, ses arrières-nièces, Mmes Sarsfield Malone, Eugène Hamel, Arthur Marchand, F. Frenette, Mlle Thérèse Marchand, Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus (Stella Duguay), sous-prieure au Carmel de Ton-e-we, près de Shanghai, en Chine ; ses arrières-neveux, Desmond Malone, de Trois-Rivières, Philippe et Edouard Poliquin de Montréal.

M. G. Létourneau

M. Georges Létourneau, 28 ans, autrefois des Escoumains, comté de Charlevoix, est disparu depuis un an et sa famille est sans nouvelle de lui depuis. Aussi serait-elle très reconnaissante à quiconque pourrait lui fournir des renseignements à son sujet. On pourrait communiquer avec sa soeur, Mme Willie Cormier, 162, rue St-Germain, Québec.

Nègres flagellés

(De notre édition de 5 h., hier)

Goldsboro, Caroline-du-nord, 9, (A. P.) — La police annonce que deux détenus nègres ont été enlevés à la prison locale par des blancs, aux premières heures ce matin, et dûrement fustigés, après quoi on les a laissés aller. Kirby Baldwin, l'un des deux détenus, a été retrouvé chez lui plusieurs heures plus tard. Il dit que lui et son compagnon, Floud Edwards, revinrent en ville à pied après cette flagellation. Tous deux étaient détenus au sujet de voies de fait dont le maire J.-H. Hill fut victime la semaine dernière.

★ Ian Mackenzie fustige ses adversaires à la Chambre

(Suite de la page 3)

L. R. Laflèche, sous-ministre de la défense nationale, qui, loyal comme il a toujours été durant son service militaire, est demeuré indiscutablement loyal dans son poste de sous-ministre. Connaissant et appréciant le major-général Laflèche comme un homme d'honneur, je crois qu'il est évident que dans tout ce qu'il a accompli il remplissait les volontés du ministre et les instructions de ce dernier. En conséquence toutes les critiques que l'on peut faire à l'adresse du sous-ministre doivent être reportées au ministre lui-même."

M. G. G. McGeer, député libéral de Vancouver-Burrard, expose les conséquences de l'annulation du contrat telle que réclamée par les conservateurs. Cela signifierait, dit-il, envoyer un message aux autorités britanniques que le Canada ne veut plus de contrats de munitions ; et ainsi toute répudiation de la part du ministère de la défense aurait sa répercussion immédiate en Angleterre. Il demande de disposer une fois pour toutes des insinuations, des attaques malicieuses non fondées et des critiques inconsidérées qui sont venues de la part de l'opposition, et le seul moyen efficace de le faire, c'est l'enquête au comité des Comptes Publics.

L'hon. C.-D. Howe, ministre des Transports, signale ensuite que toute cette discussion sur le contrat Bren a déjà mis fin aux commandes de munitions qui devaient nous arriver de l'Angleterre ; et c'est une calamité. Pendant qu'on porte des insinuations sur le compte de l'hon. M. Mackenzie dans cette affaire personne ne lui donne crédit de ses accomplissements dans l'oeuvre de reconstruction des défenses du pays.

L'amicale de Saint-Malo

Tous les anciens de l'Ecole Supérieure de St-Malo sont conviés par l'Amicale des jeunes à une réunion générale pour vendredi soir prochain, le 17 février, en la salle du collège, 6 rue Aqueduc.

Un programme intéressant et varié a été préparé pour l'occasion. Il est intitulé "Chantons en choeur avec nos chers anciens": les couplets des chansons seront exécutés par Maurice Turcotte, Léon Gaumond, Benoit Gobeil et Paul-Emile Bélanger.

Il y aura une partie de euchre-bridge et la musique sera fournie par la fanfare des cadets Dollard des Ormeaux ainsi que par le trio Thiboutot. Le reste du programme ne peut pas être divulgué, car les directeurs de la jeune amicale veulent ménager des surprises aux anciens qui participeront à la soirée.

Tous sont priés d'être rendus dans la salle du collège à 8 heures 15, le 17 février au soir.

LES ECHEVINS ATTAQUENT LE MAIRE HOUDE

A la suite des paroles que le maire de Montréal a prononcées mardi dernier, le conseil municipal projette soit de démissionner en bloc ou de le censurer.

(De notre édition de 5 h., hier)

Montréal, 9. (D. N. C.) — Le Conseil municipal de Montréal ne sait plus au juste comment s'y prendre pour démontrer au public que le maire de Montréal n'exprimait pas, mardi soir dernier, au Y. M. C. A., l'opinion unanime du Conseil, quand il a prétendu que les Canadiens français combattraient plus volontiers pour l'Italie que pour l'Angleterre.

Un groupe de conseillers municipaux a discuté toute l'avant-midi, aujourd'hui, afin de savoir de quelle façon procéder. On a consulté la liste des échevins et l'on a constaté, après mûre réflexion qu'une vingtaine de membres du Conseil seraient disposés à démissionner dès lundi prochain, en signe de protestation contre les propos du maire.

Puis, on a consulté le greffier de la cité, M. J.-Etienne Gauthier, qui a expliqué qu'en un cas semblable il lui faudrait immédiatement tenir des élections complémentaires dans tous les quartiers qui seraient ainsi privés de représentants à l'hôtel de ville. Comme il faut au moins dix-huit échevins pour l'adoption d'une mesure d'ordre financier, l'administration se trouverait automatiquement paralysée durant un bon mois. Et si 24 échevins démissionnaient, tout le Conseil serait aboli, ou du moins ne pourrait plus siéger, étant donné que le quorum est de 12 et qu'il y a 35 échevins. Aussi les échevins qui discutaient cet avant-midi ont-ils hésité à se prononcer sur-le-champ quant à l'opportunité d'une démission en bloc.

Par contre, il est toujours question d'une motion de censure contre le maire, à moins que celui-ci, d'ici la séance de lundi prochain, ne modifie ses déclarations de mardi soir.

Contrôle fédéral

(De notre édition de 5 h., hier)

Ottawa, 9. —(PC)— Un bill qui pourvoit au contrôle exercé par le gouvernement de la fabrication des armes et des munitions au Canada sera présenté au Parlement, à cette session, par M. E.-J. Poole, député créditiste de Red Deer, qui en a donné avis dans le feuilleton de la Chambre.

American Telephone Co. a rapporté une augmentation de 65,600 appareils téléphoniques en usage en janvier 1939, à rapprocher d'une augmentation de 31,400 appareils seulement en janvier 1938.

ON DENONCE L'IMMIGRATION SANS LIMITE

Le Conseil National d'Horticulture recommande de ne pas ouvrir nos portes aux immigrants tant que prévaudront les conditions économiques actuelles — Aide fédérale à l'agriculture.

(De notre édition de 5 h., hier)

Ottawa, 9. (P. C.) — Afin que les cultivateurs canadiens puissent livrer concurrence sur un terrain d'égalité avec les producteurs des Etats-Unis, le Conseil d'Horticulture du Canada recommande, aujourd'hui, aux gouvernements fédéral et provinciaux d'adopter des politiques de tarif, de transport et de crédit qui puissent renverser l'obstacle créé par les subsides fédéraux octroyés à l'agriculture aux Etats-Unis. Le Conseil attaque comme un principe faux cette politique de subsides des produits agricoles, mais il reconnait tout de même que l'agriculture canadienne a besoin d'être assistée nécessairement à cause même de l'aide que recoivent les agriculteurs américains pour nous faire concurrence.

Les membres du Conseil ont ensuite traité de l'immigration pour adopter comme résolution que le gouvernement ne permette pas "d'immigration sans restriction tant que des meilleures conditions économiques ne prévaudront point en notre pays". Puisque les ouvriers s'y opposent, a expliqué M. M. Robinson, de Burlington, Ont., pourquoi les cultivateurs seraient-ils appelés à absorber l'immigration, bien que notre pays ait besoin d'une population plus élevée? Aussi longtemps que l'agriculture absorbera le surplus de la main-d'oeuvre industrielle, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle prenne également soin des nouveaux immigrants, a prétendu M. Charles Williams, d'Ottawa; lorsque l'industrie sera préparée à résorber toute la main-d'oeuvre disponible, ce sera alors le temps de demander à l'agriculture de s'occuper des immigrants.

Les délégués des provinces de Québec, du Manitoba, de l'Ile-du-Prince-Edouard ont fait entendre les mêmes opinions.

Cargos atteints par les bombes

(De notre édition de 5 h., hier)

Valence, 9 (AP) — Deux cargos anglais, le "Stanbrook" et le "Stanforth" ont été atteints par des bombes aujourd'hui pendant deux raids franquistes qui démolirent plusieurs maisons dans le quartier du port. Les équipages n'eurent pas de mal.

UN CONSEIL DE CINEMA SERA FORME

M. W.-D. Euler, ministre du Commerce, veut la coordination de toutes les activités du gouvernement dans le domaine cinématographique

(De notre édition de 5 h., hier)

Ottawa, 9, (P. C.) — La coordination de toutes les activités du gouvernement dans le domaine cinématographique est visée par la création d'un Conseil National du Cinéma, qui est proposé dans un avis de motion que l'hon. W. D. Euler, ministre du Commerce, a inscrit, aujourd'hui, au feuilleton de la Chambre. La motion recommande la nomination d'un commissaire qui, en collaboration avec le comité interdépartemental, aura la mission de centraliser la distribution des pellicules cinématographiques des différents ministères. Cette décision provient d'une enquête élaborée que M. John Grierson, de Londres, a menée dans cette sphère d'activité du gouvernement; depuis des années, les divers services de l'administration ont fabriqué des pellicules sans aucune coopération et sans direction dans l'élaboration de leurs programmes.

Le travail technique est exécuté par le bureau cinématographique service qui relève du Ministère du Commerce, mais jusqu'ici les pellicules ont été ordonnées soit par l'Office du Touriste, le département des Parcs Nationaux, le service fédéral des Mines, le département de la défense, soit par d'autres services de l'administration fédérale. Ces pellicules ont été distribuées principalement à l'étranger, dans un but de réclame pour le Canada.

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné qu'à la présente session de l'Assemblée Législative, les exécuteurs testamentaires de la succession J.-B.-E. Letellier, présenteront un bill privé pour faire ratifier certaines distributions de capital faites par la première exécutrice testamentaire de la succession, pour limiter la responsabilité des nouveaux exécuteurs testamentaires à l'administration des biens constatés par inventaire, et pour légaliser la vente de certains biens consentie par un grevé de substitution.
QUEBEC, 17 Janvier, 1939.
CHAUVEAU RIVARD & BLAIS
Procureurs des Pétitionnaires.

SOUMISSIONS POUR TENTES

DES soumissions cachetées, portant la suscription "soumission pour tentes", adressées au directeur des adjudications ministère de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, seront reçues jusqu'à midi, le lundi 13 mars 1939, pour la fourniture de 1,530 tentes circulaires, 30 tentes avec auvents, pour les officiers supérieurs et 94 marquises, livrables à Ottawa.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut se procurer ces formules, ainsi que les spécifications, en s'adressant au directeur des adjudications, ministère de la Défense nationale, Ottawa, et au chef des magasins militaires aux endroits suivants:

District militaire No 1, rue Elizabeth, London, Ont.
District militaire No 2, 174 ave Spadina, Toronto, Ont.
District militaire No 4, 3 ave Hillside, Westmount, P. Q.
District militaire No 5, Q. G., Immeuble du Bureau de Poste, Québec, P. Q.
District militaire No 6, "Gun Wharf", Halifax, N.-E.
District militaire No 10, Caserne Fort Osborne, Winnipeg, Man.
District militaire No 11, Esquimalt, C.-B.

On peut voir les modèles en s'adressant aux bureaux précités.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé par une banque canadienne à charte, fait à l'ordre de l'honorable ministre de la Défense nationale et représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

On confisquera le chèque de l'adjudicataire, s'il refuse de passer le marché ou s'il omet, après avoir accepté l'entreprise, de l'achever conformément aux spécifications et aux modèles scellés.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L. R. LAFLECHE,
Sous-ministre.
Ministère de la Défense nationale,
Ottawa, le 3 février 1939.
Q. G. 466-J-313.
9-10-11

SOUMISSIONS POUR BANCS PLIANTS ET TABLES PLIANTES

DES soumissions cachetées, portant la suscription "soumission pour bancs pliants et tables pliantes", adressées au directeur des adjudications, ministère de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, seront reçues jusqu'à midi, le lundi 27 février 1939, pour la fourniture de 2,284 bancs pliants, de 6 pieds, marque IV, et 1,789 tables pliantes, de 6 pieds, marque IV, livrables à Ottawa.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut se procurer ces formules, ainsi que les spécifications, en s'adressant au directeur des adjudications, ministère de la Défense nationale, Ottawa, et au chef des magasins militaires aux endroits suivants:

District militaire No 1, rue Elizabeth, London, Ont.
District militaire No 2, 174, ave Spadina, Toronto, Ont.
District militaire No 3, Kingston, Ontario.
District militaire No 4, 3, ave Hillside, Westmount, P. Q.
District militaire No 5, Q. G., Immeuble du Bureau de Poste, Québec, P. Q.
District militaire No 6, "Gun Wharf", Halifax, N.-E.
District militaire No 7, Saint-Jean, N.-B.
District militaire No 10, Caserne Fort Osborne, Winnipeg, Man.

On peut voir les modèles des tables et des bancs pliants, en s'adressant aux bureaux précités.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé par une banque canadienne à charte, fait à l'ordre de l'honorable ministre de la Défense nationale et représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

On confisquera le chèque de l'adjudicataire, s'il refuse de passer le marché ou s'il omet, après avoir accepté l'entreprise, de l'achever conformément aux spécifications et aux modèles scellés.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L. R. LAFLECHE,
Sous-ministre.
Ministère de la Défense nationale,
Ottawa, le 3 février 1939.
Q. G. 466-K-1393.
9-10-11

Agents demandés

Pour vendre sur catalogue :

radios, laveuses électriques et ameublement de maison en général

Les applicants devront être solvables, agressifs et bien recommandés. Cette proposition est très sérieuse et les personnes qui seront acceptées pourront en retirer un bon revenu.

Notre maison est la plus considérable dans ce genre de commerce et offre les plus longs termes de vente. Territoires ouverts dans toute la province.

S'adresser à

Casier No 606, LE "SOLEIL" Québec

QUEL SERA LE VERDICT

Par L. Allen Heine

NAISSANCE

SAUCIER — M. Raoul Saucier et Mme Saucier (née Bertha Veilleux), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 21 et baptisée le 22, par M. l'abbé Rosaire Veilleux, sous les prénoms de Marie-Agnès-Claudette.

Parrain, M. l'abbé Rosaire Veilleux, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Cécile Giguère, cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Giguère, tante de l'enfant. -b—83195

IN MEMORIAM

BINET — A Beauport, le 9 février 1939, à l'âge de 61 ans 10 mois, est décédée dame Marie-Delphine Lefebvre, épouse de Joseph Arthur Binet.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 1, Blvd Vallée, à 8 heures 40, pour l'église de Beauportville et de là au cimetière de la paroisse. 10fév-2fs-b—83973

CINQ-MARS — A Joly, Co. Lotbinière, le 9 février 1939, à l'âge de 47 ans 6 mois, est décédé M. Oliva Cinq-Mars, époux de dame Marie Roy.

Les funérailles auront lieu lundi à Joly, à 9 heures. -b—83977

DION — A St-Sauveur, le 7 février 1939, à l'âge de 24 ans 7 mois, est décédée Florence, fille bien-aimée de M. Herménégilde Dion et de dame Léonie Blanchette.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 92, rue Mazenod, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 8fév-3fs-b—83879

FORTIER — A l'Hôpital St-Sacrement, le 8 février 1939, à l'âge de 27 ans, est décédée Mlle Lucienne Fortier, fille de feu Albert Fortier et de dame Mary Belly.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 139 rue Hermine, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. -b—83982

LABBE — A Québec, le 8 février 1939, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Labbé, époux de feu dame Alviana Matte.

Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 119, Avenue des Oblats, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 10fév-2fs-b—83972

LONGTIN — A Québec, le 9 février 1939, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Longtin, fils de M. Eug.-Alphonse Longtin, et de dame Caroline Carrier.

La dépouille mortelle est exposée à la Clinique Roy-Rousseau où les funérailles auront lieu lundi, à 6 heres, et de là au cimetière St-Charles. 10fév-2fs-b—83976

PAQUET — A Loretteville, le 8 février 1939, à l'âge de 73 ans 11 mois, est décédée Mme Pierre Paquet, née Marie Trudelle.

Les funérailles auront lieu samedi, le 11 février, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 30, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière. 9fév-2fs-b—83912

PARE — Ste-Anne de Beaupré, le 8 février 1939, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Siméon Paré, née Amanda Morel.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Anne de Beaupré et de là au cimetière de la paroisse. 8fév-3fs-b—83884

REMERCIEMENT

REMERCIEMENTS à Soeur Benigna Consolata Ferrero, l'Apôtre du Sacré-Coeur, pour faveur obtenue par son intercession. E. L. -b—83939

Accident à des joueurs de hockey

(De notre édition de 5 h., hier)

Dalhousie, N.-B., 9, (D. N. C.) — Onze de nos joueurs de hockey et spectateurs de Dalhousie qui assistèrent à la joute hier soir à Campbellton, N.-B., sont à l'hôpital Soldier et à l'Hôtel-Dieu des résultats d'un accident d'automobile survenu à Callaghan Hill, alors que Lawrence Cook et Allan Esliger conduisaient les deux autos qui ramenaient les gens à Dalhousie après la veillée. Les chemins étaient très coulants et en voulant passer l'autre les deux autos se bousculèrent et capotèrent. Allan Esliger qui conduisait sa voiture eut une hanche disloquée et des blessures au genoux. Linden Beckinghan se fractura une jambe. Raymond Savoie se refoula le pouce et s'infligea une coupure au front, Billie Manderson a une jambe fracturée, Paul Buck s'en tira avec une légère égratignure ; Gordon Angle se fractura le poignet ; Larry Cook, conducteur de l'autre voiture s'en tira sans graves blessures. Mlle May Woods, de Dalhousie Jonction, reçu de graves blessures à la tête et au corps. Son état est très critique et l'on craint pour sa vie, sa soeur, Mlle Lauretta Woods qui était aussi du groupe s'en tira sans graves blessures.

Comparution

(De notre édition de 5 h., hier)

Une femme et une jeune fille de cette ville ont comparu, cette après-midi, en cour des Sessions de la Paix, devant M. le juge Hugues Fortier, sous l'accusation de suppression de parts.

L'enquête préliminaire a été fixée au 14. Elles ont ensuite été admises à caution de $700.

La jeune fille est accusée "d'avoir fait disparaître le corps d'un enfant auquel elle avait donné naissance" tandis que la femme a à répondre à l'accusation d'avoir fait disparaître, au cours de septembre, le corps d'un enfant pour cacher celle qui lui avait donné naissance".

Victime du froid

(De notre édition de 5 h., hier)

Montréal, 9. (D.N.C.) — Trouvé à midi, dans un terrain vague, non loin de 4951 est, rue Ontario, M. Louis Viens, 77 ans, 2202 rue Plessis, a été transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame où les autorités médicales nous ont appris que le patient était presque complètement gelé.

M. Viens était allé visiter des parents hier soir, à Ville-Emard, et il a été retrouvé à midi à l'endroit précité par M. J.-F. Gadbois, 4918 est, rue Ste-Catherine, qui alerta immédiatement la police.

Son état est critique nous dit-on à l'hôpital.

Comité permanent de la radio

(De notre édition de 5 h., hier)

Ottawa, 9 (P.C.) — Le ministre des Transports, l'hon. C.-D. Howe, a inscrit l'avis d'une motion, au feuilleton de la Chambre, pour créer un comité permanent de la Radio comme le gouvernement l'avait laissé entendre ces jours derniers. Ce comité se composera de vingt-quatre membres.

★ Le cardinal Villeneuve au conclave

(Suite de la 1ère page)

ment Sa Sainteté au Collège Canadien, au Clergé et aux catholiques du Canada prend aujourd'hui pour nos compatriotes un caractère particulièrement émouvant. S. Em. le Cardinal Villeneuve venait de présider les fêtes jubilaires du collège canadien qui se sont déroulées le 29 janvier à Rome. Puis à la suite de ces manifestations mémorables, pour la troisième fois depuis son arrivée à Rome, il rendait visite à l'auguste vieillard.

Le primat de l'Eglise canadienne conduisait plusieurs prélats canadiens et les élèves du Collège jubilaire. On sait quelle affection, quelle sollicitude a manifestée à cette occasion, le vénérable Pontife à ses lointains fils du Canada. Ses paroles si prenantes resteront à jamais gravées dans nos esprits et nos coeurs. Cette audience fut l'une des dernières qu'accorda Sa Sainteté le Pape et elle restera comme l'une des plus émouvantes.

On sait que S. Em. le Cardinal Villeneuve a quitté sa ville archiépiscopale le 12 janvier pour aller s'embarquer à New-York à bord du "Rex". Quelques jours plus tard, il débarquait à Naples et se dirigeait aussitôt vers Rome où il alla déposer les sentiments de piété filiale et d'attachement de ses ouailles au pied du trône papal. Quelques jours plus tard, le prélat canadien était de nouveau reçu au Vatican et enfin, ces jours derniers se déroulait la mémorable entrevue dont nous conservons une impression si profonde.

S. Em. le Cardinal Villeneuve est accompagné de son secrétaire particulier, M. l'abbé Paul Nicole, et de son camérier, M. Armand Corriveau. Plusieurs évêques canadiens ont fait le voyage avec lui et l'accompagnent présentement à Rome.

★ Le cardinal Eug. Pacelli camerlingue

(Suite de la 1ère page)

apostolique, c'est-à-dire administrateur des affaires du Vatican.

En outre, il est l'un des membres permanents d'une commission de quatre cardinaux qui agissent pour le Sacré Collège dans l'exercice du pouvoir spirituel du Pontife.

A cause de l'expérience que possède ce cardinal âgé de 60 ans, on se demande s'il ne sera pas appelé à succéder au pape qui vient de mourir. On n'ignore pas cependant que son désir le plus cher serait de vivre de la vie contemplative des moines. Il a fait preuve de grandes qualités diplomatiques durant son séjour à Berlin en qualité de nonce auprès de la république allemande et ensuite comme secrétaire d'Etat papal. Il a remporté de véritables triomphes diplomatiques.

Il s'est également fait remarquer durant sa visite en Amérique du Nord à la fin de l'automne dernier et en 1934 quand il représenta le Saint-Père à Buenos-Ayres lors du congrès eucharistique de la république Argentine.

Beaucoup estiment que l'oeuvre diplomatique la plus difficile qu'ait accomplie le cardinal Pacelli durant sa brillante carrière fut la négociation du traité de la Prusse protestante en 1929, succès après lequel le pape actuel lui remit le chapeau rouge et lui confia la succession du cardinal Gasparri quand celui-ci prit sa retraite.

Comme Pie XI, Pacelli a consacré beaucoup de ses efforts en faveur de la paix universelle.

On peut presque dire qu'il est né au Vatican. Il est Romain de naissance. Son père était doyen des juristes de l'Etat papal et son frère, Francesco Pacelli, représentait le Vatican lors des entretiens qui précédèrent la signature des accords de Latran.

Le cardinal Pacelli fut ordonné prêtre en février 1901. Il entra au secrétariat papal sous Léon XIII et devint sous-secrétaire quand feu le cardinal Merry del Val remplissait les fonctions de secrétaire d'Etat sous le pape Pie XI. De 1912 à 1917, il fut le collaborateur du cardinal Gasparri. En 1917, il fut nommé nonce à Munich. On estime qu'il a eu une bonne part dans la fameuse tentative de Benoit XV pour mettre fin à la guerre par médiation.

Bien qu'il soit, dans un certain sens, le chef de l'Eglise catholique pendant les 15 jours qui s'écouleront avant l'élection d'un nouveau pape, le cardinal Pacelli ne s'occupera que des détails des obsèques, des préparatifs de l'élection et de l'administration journalière de l'Eglise. La tradition veut que l'on n'entreprenne rien de nouveau durant cette période.

L'autorité dont se trouve revêtu le camerlingue durant ces quinze jours est en réalité le rétablissement d'un rôle que ses prédécesseurs exerçaient en permanence. Jusqu'à la disparition du pouvoir temporel de l'Eglise en 1870, la chambre apostolique avait l'administration des biens temporels de l'Eglise. C'était aussi un tribunal possédant une juridiction particulière.

Cette dernière fonction est disparue. Elle n'existe plus même durant la vacance du Saint-Siège. Mais le camerlingue est le chef de l'Eglise. Il exécute les volontés du collège des cardinaux jusqu'à ce que le nouveau pape soit élu.

A ce titre, il a le droit à la garde suisse et fait nombre de cérémonies réservées d'ordinaire au Saint-Père.

Sitôt que le pape est mort, l'un des premiers devoirs du camerlingue est d'appeler les prélats du collège apostolique à tirer au sort les fonctions qu'ils devront remplir durant la vacance du Saint-Siège. C'est ainsi que l'on décide quels seront les gardiens des musées, des jardins, des automobiles, etc.

Ce sont les délégués du cardinal Pacelli qui assumeront la liaison entre le conclave et l'extérieur. Personne ne peut parler aux cardinaux pendant qu'ils délibèrent. Ils reçoivent de l'extérieur ce dont ils ont besoin par une porte tournante analogue à celle des monastères cloîtrés.

Gort en Egypte

(De notre édition de 5 h., hier)

Jérusalem, 9. (CP-Havas) — Le vicomte Gort, chef de l'état-major impérial, est arrivé d'Egyptée à Gaza par avion aujourd'hui. Il s'est ensuite dirigé vers Jérusalem par la route, en passant par Ramleh.

● Ci-dessus, photo prise de l'intérieur du magasin SIMONS & CO. LTD, 20 rue de la Fabrique, la deuxième journée de la Vente Annuelle à Un Dollar — et qui nous donne un aperçu de l'activité qui s'y manifestait. SIMONS & CO. publiait une annonce en page 7 de nos éditions de mardi dernier, à ce sujet. La vente se continue aujourd'hui et demain toute la journée.

★ Pie XI dormira près de ses deux prédécesseurs dans la crypte de St-Pierre de Rome

(Suite de la 1ère page)

Deux cierges brûlent en face. Celui de Benoit XV est en marbre jaune. Il est surmonté d'une statue inclinée du pontife. Elle est en bronze.

Selon Giuseppe, "la population de Bologne aimait Benoit XV qui avait été archevêque de cette ville ; elle a fourni l'argent nécessaire à l'érection de ce tombeau."

Près de Pie X repose Son Eminence le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de ce pape, qui avait spécifié dans son testament qu'il voulait être inhumé auprès du pontife qu'il servit avec tant de fidélité durant toute sa vie. Merry del Val était d'origine espagnole. Il faillit être élu pape.

Son tombeau est en marbre coloré et d'une grande richesse. Il fut érigé grâce à des fonds fournis par des fidèles espagnols. Pendant que nous le regardions, une vieille paysanne, portant un fichu noir sur ses épaules et un mouchoir blanc sur sa tête s'agenouilla devant, porta la main à ses lèvres, toucha le tombeau et inclina la tête en prière.

Dans l'une des pièces se trouve un tout petit autel. Giuseppe nous fit un signe mystérieux et nous le suivîmes à une tombe placée à droite.

"La reine Christine de Suède", souffla-t-il. "Elle abdiqua le trône de son pays protestant pour se faire catholique. Elle est morte il y a 250 ans".

Giuseppe nous montra de vieux sarcophages païens dans lesquels reposent aujourd'hui la dépouille mortelle de certains papes. Dans ces grottes, on voit un peu partout des inscriptions du temps de Rome et des premiers temps de l'Eglise gravées dans le marbre et dans la pierre des murailles.

Non loin de là, Giuseppe nous montra le tombeau de porphyre de Nicolas Breakspear, le seul pape anglais, puis les tombeaux des derniers Stuarts, le roi exilé et le prétendant Charles-Edouard ainsi que celui d'Henri, cardinal York.

La dépouille mortelle de l'empereur d'Allemagne, Othon II, mort à Rome en 983, repose là également.

De l'autre côté du corridor, en face de l'endroit où Pie XI reposera, Giuseppe nous montra la chapelle de Santa Maria Praegnantum ou sainte Marie des Mères enceintes.

Giuseppe nous ramena par l'escalier circulaire en marbre dans la basilique proprement dite et nous indiqua une petite croix d'or, de six pouces de long au plus, incrustée dans le parquet de marbre :

"C'est l'endroit exact où repose Pie X", dit-il. "Quand les cryptes sont fermées et que l'on veut prier au tombeau de ce Pontife, on s'agenouille ici. Pie XI a peut-être ordonné qu'on indique son tombeau de cette manière."

La classification des employés

(De notre édition de 5 h., hier)

Le comité spécial nommé par le comité administratif pour faire la classification des employés et une meilleure répartition des salaires suivant la compétence et le mérite du titulaire de la position travaille avec ardeur à la besogne qu'ilui a été confiée.

Les réunions ont lieu dans le bureau du trésorier de la cité et les membres du comité ont déjà examiné plusieurs cas d'employés méritants qui n'avaient pas eu justice. On cherche à rester dans les limites du budget afin de ne pas augmenter les dépenses et le résultat du travail des experts est attendu avec impatience par tous les intéressés. Ils ne connaitront pas leur sort avant le budget, le mois prochain.

PLEIN de "PEP"
après une bonne nuit de sommeil calme et réparateur—
Pour bien dormir—prenez
SLEEPEX

★ Les cardinaux vont fixer l'ouverture du conclave

(Suite de la 1ère page)

cortège qu'elle verra se dérouler ne sera que l'une des neuf grandes cérémonies qui suivront la mort du pape.

LE FUTUR PAPE

Non moins marquée du sceau de la tradition est la procédure suivie pour l'élection d'un nouveau pape. Le Sacré Collège doit procéder à cette élection dans les 18 jours qui suivent la mort du Pontife. Pendant l'élection, et d'ici là, un protocole rigoureux sera observé. Dans une de ses réunions, le Sacré Collège désignera deux de ses membres, dont l'un fera l'oraison funèbre du pape défunt et l'autre se fera entendre à l'élection du nouveau Pontife.

Nombre de détails sont prévus d'avance pour le Conclave, comme le choix des barbiers chargés de raser les cardinaux pendant leur claustration qui peut durer plusieurs jours; le tirage au sort des cellules attribuées à chacun des princes de l'Eglise; la nomination d'un comité chargé de veiller à la propreté et au decorum dans les appartements où se tiendra le Conclave.

L'anneau du pêcheur passera du doigt de Pie XI à celui de son successeur pour symboliser la fin du veuvage où la mort du pape avait plongé l'Eglise. Gravée sur cet anneau d'or est la scène de saint Pierre jetant ses filets. Des documents établissent qu'il servait déjà de sceau dès le 13e siècle, en plein Moyen Age.

★ Donna Camilla Ratti est le seul membre de la famille d'Achille Ratti à survivre

(Suite de la 1ère page)

Saintenté célébra le mariage elle-même au Vatican.

Pie XI les a peu vus cependant car ils sont allés habiter Milan.

Une autre parente que le Saint-Père aimait bien, c'est sa belle-soeur, donna Ernestina Ratti Caminada, veuve de son frère, Fermo, et mère du comte Franco Ratti et de la marquise Persichetti-Ugolini.

Enfin, bien qu'elle ne soit pas parente avec le Saint-Père, Teodolinda Banfi, compte presqu'autant que les membres de sa famille. C'est une orpheline recueillie par la mère de Pie XI. Elle partagea avec madame Ratti les soins de sa maison. Quand Monsignor Ratti devint bibliothécaire à l'Ambrosienne à Milan, sa mère lui envoya Teodolinda pour tenir sa maison.

En 1907, quand il succéda comme préfet de la Vaticane à Mgr Ceriani il l'amena à Rome où elle tint sa maison. Elle revint à Milan quand il fut nommé archevêque de cette ville. On sait qu'en 1921 Benoit XV le nommait en effet archevêque de Milan et cardinal-prêtre de Saint-Martin-aux-Monts. Il ne fit qu'y passer, suivant sa devise : "Raptim transit", et le 6 février 1922 il était élu pape par le conclave, Teodolinda était alors accupée à installer sa maison à Milan.

Pie XI l'amena au Vatican et lui confia l'administration de sa maison, fonction qu'elle garda durant trois ans. Une congrégation de frères allemands assuma alors l'entretien des appartements du Souverain Pontife, qui accorda une pension à Teodolinda et lui fournit un petit logis à la Piazza Santa Maria au Vatican.

Elle a 70 ans. Elle a passé ses dernières années à lire des livres religieux, l'Osservatore Romano. Jamais elle ne manqua une cérémonie à laquelle officiait le pape Pie XI depuis lors. Le Souverain Pontife avait d'ailleurs ordonné qu'elle eût toujours un siège à sa disposition dans l'espace réservé aux membres de la famille papale et à leurs amis.

Sa Sainteté Pie XI était entièrement dévoué à sa famille et en particulier à sa mère. Quand il devint préfet de l'Ambrosienne, sa mère alla habiter Milan et il allait la voir tous les jours.

Durant la guerre, on la voyait fréquemment dans les cours du Vatican, marchant avec son fils qui était alors préfet de la Vaticane.

Signora Ratti vécut assez longtemps pour voir son fils nonce en Pologne, mais elle mourut pendant qu'il était à Varsovie. On était en septembre 1918. La guerre n'était pas finie et Monsignor Ratti, à son grand regret, dut rester à son poste. Il ne put ni se rendre à son chevet, ni à ses obsèques.

★ "Dieu est miséricordieux; Que sa volonté soit faite"

(Suite de la 1ère page)

secrétaire d'Etat, que la fin était proche. Mgr de Romanis, sacristain du pape, administra l'extrême-onction tandis que les cardinaux, le Dr Milani et d'autres personnalités de l'entourage pontifical étaient convoqués en toute hâte.

LES TEMOINS

Le neveu du Saint-Père, comte Franco Ratti, Mgr de Romanis, le cardinal Pacelli, des infirmiers et quelques autres dignitaires étaient alors à genoux au chevet du mourant. Une demi-heure avant sa mort, le pape entra dans le coma.

APRES LA MORT

Accomplissant un rite traditionnel, le cardinal Pacelli, maintenant revêtu des fonctions de camerlingue, c'est-à-dire du gouvernement de l'Eglise pendant l'interrègne causé par la mort du Pontife, annonça officiellement le décès du 261e pape né Achille Ratti. Comme si le défunt eût encore vécu, le cardinal Pacelli s'approcha du lit de mort et souleva le voile noir qui couvrait le visage du Pontife. La lumière de nombreuses bougies éclaira alors les traits de l'auguste vieillard qui venait de mourir.

Le cardinal camerlingue aux traits ascétiques, depuis plusieurs années collaborateur intime de Sa Sainteté, frappa alors d'un léger coup de marteau le front du défunt en l'appelant par son nom: Achille. L'appel resta sans réponse et le cardinal, selon l'usage, prononça: "Le pape est vraiment mort."

LA MESSE

Ceux qui étaient dans la chambre commencèrent alors à réciter le "De Profundis". Le cardinal-vicaire commença la célébration de la messe dans la chapelle privée du Saint-Père, à quelques pas de son lit de mort. Il fut suivi du cardinal pénitentiaire Lorenzo Lauri, qui, avec le cardinal camerlingue, est le seul dont les fonctions ne cessent pas du fait de la mort du pape.

FORMALITES D'USAGE

Le cardinal Pacelli et les autres princes de l'Eglise quittèrent leur "mantelletta" violette, insigne de leur rang, parce qu'ils sont maintenant plus que des cardinaux, chacun d'eux pouvant devenir le prochain pape. Le camerlingue notifia au corps diplomatique et aux nonces à l'étranger la nouvelle de la mort du pontife. Il en informa tout particulièrement le roi d'Italie, M. Mussolini, et les chefs des autres états.

Un communiqué officiel du Vatican se lit comme suit :

"Par suite de la mort du Souverain Pontife, le Saint-Siège est déclaré vacant. Pendant l'interrègne, le gouvernement de l'Eglise est confié au cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, qui résigne cette fonction pour assumer celle de camerlingue de la Sainte Eglise Romaine."

LE PAPE DEFUNT

Sa Sainteté Pie XI régna plus longtemps qu'aucun pape depuis la mort de Léon XIII en 1903. La durée de son règne fut près de deux fois celle du règne de son prédécesseur Benoit XV. Elu le 6 février 1922, il était entré dans la 18e année de son pontificat. Ses funérailles auront lieu à Saint-Pierre de Rome, probablement dans l'après-midi, l'inhumation devant avoir lieu, selon le voeu qu'il avait exprimé, dans les cryptes de la Basilique, près des tombeaux de ses deux prédécesseurs immédiats, Pie X et Benoit XV, à quelques verges seulement du tombeau de saint Pierre.

Les messes de requiem, qui seront célébrées pendant 9 jours, commenceront dimanche. On doit transférer aujourd'hui la dépouille mortelle du Pontife de la chambre mortuaire à la salle du trône, où le pape défunt a déjà reçu en audience publique des centaine de milliers de visiteurs.

A ST-PIERRE

Demain on la tranfèrera en grande pompe à St-Pierre-de-Rome, où elle sera offerte à la vénération des fidèles, qui défileront par milliers devant le cercueil.

Au moment où le pape rendit le dernier soupir, la place de St-Pierre était presque déserte et le resta pendant les premières heures qui suivirent. Les soldats de la garde suisse se faisaient sentinelle aux portes du Vatican, hallebarde au poing. Une faible lumière s'apercevait à la fenêtre de la chambre à coucher du pape; d'autres lumières plus brillantes aux fenêtres des appartements voisins.

Trois automobiles passèrent en vitesse sur la voie qui contourne St-Pierre-de-Rome pour aboutir à la partie du Vatican par où l'on accède aux appartements pontificaux. La garde les laissa passer après s'être rendu compte que les occupants avaient le droit d'entrer dans la Cité vaticane.

D'autres personnages convoqués auprès du lit du mort, étaient déjà dans la Cité et firent le trajet à pied.

Les gardes suisses, sur la place à quelques centaines de pieds seulement de la chambre mortuaire, ignoraient ce qui venait de s'y passer. La première nouvelle qu'ils eurent de la mort du Pape leur fut communiquée par un correspondant de l'Ass'd Press.

Quelques-uns d'entre eux refusèrent d'abord d'y croire. Une demi-heure après le décès, le capitaine des gendarmes pontificaux en informa la garde suisse et donna instruction au capitaine de celle-ci de réveiller ceux de ses hommes, qui n'étant pas de service, dormaient enlore dans leur caserne.

Ceux-ci prirent leur faction. Tous les passages à l'intérieur ou à l'extérieur du Vatican ne tardèrent pas à être interdits, sauf aux personnes munies de laisser-passer spéciaux.

A LA BASILIQUE

Comme les premiers rayons de l'aurore se jouaient dans l'eau des fontaines murmurantes de la place St-Pierre, des ouvriers arrivèrent pour travailler aux décorations de la Basilique, en vue des fêtes de dimanche prochain pour célébrer le 18e anniversaire du couronnement de Pie XI. L'ordre qui les avait convoqués n'ayant pas été révoqués, ils entrèrent dans la Basilique et se mirent au travail. La Basilique elle-même fut ouverte aux fidèles à l'heure ordinaire, 7 heures du matin.

L'ANNONCE DU DECES

A 8 h. A.M., le drapeau papal fut hissé à mi-mât sur la basilique de St-Pierre. Le journal catholique "L'Avvenire" annonce comme suit la mort du Pape :

"Après des périodes de crainte et d'espérance, à la suite de la crise d'hier, le Saint-Père faiblit soudainement à 4 h. A.M. Le professeur Rocchi constata que la fin était proche et il en avertit les secrétaires qui mandèrent Monseigneur de Romanis pour assister Sa Sainteté au moment de la mort. Arrivèrent aussi immédiatement le cardinal Pacelli, le cardinal Caccia Dominioni, le comte Ratti, le gouverneur et le maître des cérémonies. Après être entrées dans la chambre du pape, ces hautes personnalités s'agenouillèrent et participèrent à l'administration des sacrements. A 5 h. 31 Pie XI expirait calmement. Aussitôt après le départ des cardinaux ce matin, un groupe de prêtres du Vatican connu sous le nom de pénitentiaires du Vatican prirent charge du corps de Sa Sainteté.

Sous la direction du Dr Milani, les pénitentiaires lavèrent le corps avec de l'eau chaude parfumée et on procéda à l'embaumement. On revêtit ensuite le corps des ornements pontificaux, l'aube, le surplis, la chasuble et l'étole.

Les confesseurs de la basilique vaticane et les pénitentiaires gardent les restes mortels avec des étudiants de l'université Grégorienne où Sa Sainteté fut étudiant il y a plus de 60 ans. Deux détachements de huit gardes-nobles sabre au clair se relèvent à tour de rôle auprès du corps du pontife.

★ Cérémonies spéciales à Québec

(Suite de la 1ère page)

neuf heures et demie ;

2. Partout, on sonnera les glas pour le Pontife décédé ;

3. Pour nous conformer à la pensée de l'Eglise, on chantera, ou dira, à la messe et au salut du Saint-Sacrement, l'oraison **pro eligendo Summo Pontifice** ;

4. Dans le canon de la messe, on omettra les paroles **cum famulo tuo Papa Nostro N.**, jusqu'à ce qu'un nouveau Pontife suprême ait été élu ;

5. Tous les fidèles se feront un devoir de piété filiale de prier pour le repos de l'âme du Pape défunt, et aussi pour obtenir du Seigneur l'élection d'un Pontife selon son coeur.

Archevêché de Québec,
le 10 février 1939.
(signé) † J.-OMER PLANTE,
Ev. de Dobero,
Aux. Québec.

A TORONTO

Toronto, 10. (P. C.) — Son Exc Mgr J.-C. McGuigan, archevêque de Toronto, a annoncé aujourd'hui que des services solennels, à l'occasion de la mort de Sa Sainteté le Pape Pie XI, seraient célébrés dimanche dans toutes les églises de l'archidiocèse de même qu'une messe de Requiem solennelle le jour des funérailles.

Mgr McGuigan officiera lui-même à la cathédrale St-Michel qui sera, ainsi que le Séminaire de St-Augustin et toutes les autres institutions catholiques romaines, parée de deuil.

"Ce matin, l'humanité entière frappée d'une douleur commune, courbe la tête et pleure", dit Mgr McGuigan, en rendant tribut au Souverain Pontife. "Car Pie XI, le Grand, le Bon, a été appelé pour rendre compte de la mission la plus difficile en ce monde".

"Dans son intrépide Pontife, l'Eglise a perdu son pasteur ; l'ouvrier, son protecteur ; la paix, son apôtre, dont la devise était : "La paix du Christ dans le règne du Christ", était un défi. La Chrétienté a perdu un saint et l'humanité une grande et noble personne".

"Malgré cela, il demeure encore, ajoute Son Excellence, "car rien de grand et de bon ne se perd réellement dans ce monde. Il y a, à part l'immortalité de l'âme, l'immortalité de l'influence. Quand le travail d'un homme soulève toutes les âmes et fait battre tous les coeurs dans un élan plus noble, nous reconnaissons la grandeur de Dieu dans la grandeur d'un homme.

"Tel fut Pie XI — le plus grand des gouvernants, le plus humble des hommes. Son règne restera dans l'histoire comme un règne de travail énorme, d'années tragiques comme aussi un règne de triomphe étonnant".

A OTTAWA

Ottawa, 10. (C.P.) — Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a émis aujourd'hui un communiqué par lequel il rappelle que Pie XI fut un vrai défenseur des droits de la société humaine.

"Nous nous rappelons très bien, dit le délégué apostolique, les paroles du premier ministre Chamberlain déclarant, au sortir de sa visite à la Cité vaticane, que l'humanité et le courage de ce vieillard l'avaient profondément impressionné."

Le délégué cita, comme preuve de l'humanité du Saint-Père, sa propre mission en Espagne, où il eut, entre autres devoirs, celui de faire revenir dans ce pays les enfants que la guerre en avait fait sortir et qui erraient, loin de leurs parents, dans diverses parties du monde.

"Pie XI était un grand pacificateur, dit Mgr Antoniutti. Lorsqu'en septembre dernier l'Europe fut menacée d'une grande crise, le pape offrit sa vie pour la paix du monde et il répéta ce geste à Noël dernier.

"Ce pontife était aussi le pape de l'Action catholique. Guidé par lui, un mouvement mondial d'action catholique s'organisa sous la direction des évêques, avec lesquels il invitait tous les catholiques du monde à collaborer. Le mouvement qu'il déclancha ainsi est surnaturel, non international.

"Pie XI défendit les droits de l'Eglise contre tous les adversaires de la société, en particulier contre le communisme athée et le racisme. La mort de ce pape est une grande perte pour l'humanité. Sa Sainteté n'était pas seulement le chef spirituel de l'Eglise catholique, mais le vigoureux défenseur des droits de la société humaine. Il méritait d'être appelé "le pape des missions". Plus de 250 nouvelles circonscriptions ecclésiastiques —diocèses, vicariats et préfectures apostoliques — furent établies sous son pontificat. Les derniers diocèses qu'il fonda furent ceux d'Amos et Hearst, au Canada.

"Pie XI fut un grand homme d'études. Une partie considérable de son existence s'écoula dans les bibliothèques du Vatican et de Milan, où il se lia avec les intellectuels les plus réputés du monde entier. Il fonda l'Académie pontificale des sciences, qui comprend 70 membres de toutes les parties du monde. Le 18 décembre dernier, il assistait à une réunion anuelle de cette Académie, où il prononçait une allocution remarquable.

"Il donna une grande impulsion aux entreprises ayant la culture et la science pour objet et s'occupa particulièrement du progrès des universités et séminaires catholiques.

"Pendant son pontificat furent signés 14 concordats avec divers pays. Aujourd'hui le Vatican a des représentants dans 57 pays différents tandis que 36 nations sont elles-mêmes représentées auprès du Saint-Siège. La dernière acquisition du service diplomatique au Vatican est celle de Mgr Umberto Mozzoni, chargé d'affaires avant mon arrivée au Canada, qui remplit maintenant les fonctions d'envoyé de Sa Sainteté à Londres.

"Le catholicisme ne peut être confondu avec les partis politiques. Il est surnaturel, non international.

Combattez ce RHUME
FEEN-A-MINT
LE LAXATIF-GOMME A MACHER
DÉLICIEUX

La carrière de Sa Sainteté

Voici un résumé chronologique de la vie extraordinaire de Sa Sainteté le Pape Pie XI :

31 mai 1857	Né à Desio, Italie.
20 décembre 1879	Ordonné prêtre à Rome.
5 novembre 1888	Nommé docteur de la bibliothèque Ambrosienne, Milan.
6 mars 1907	Nommé Préfet de l'Ambrosienne.
8 novembre 1911	Nommé pro-préfet de la bibliothèque Vaticane.
1er septembre 1914	Nommé Préfet de la bibliothèque Vaticane et Protonotaire apostolique.
25 avril 1918	Nommé Visiteur apostolique en Pologne.
6 juin 1919	Nommé Nonce apostolique en Pologne.
28 octobre 1919	Sacré archevêque titulaire de Lépante.
13 juin 1921	Nommé cardinal avec le titre des Sts Sylvestre et Martin et transféré au siège de Milan.
6 février 1922	Elu Pape, il prend le nom de Pie XI.
12 février 1922	Couronné à St-Pierre de Rome.
23 décembre 1924	Première Ecyclique, "Ubi arcano Dei", proclamant "la paix du Christ dans le royaume du Christ"
24 décembre 1924	Inauguration de l'Année jubilaire.
18 décembre 1926	Encyclique "Iniquis afflistique" sur la situation religieuse au Mexique.
6 janvier 1928	Encyclique "Mortalium animos" sur l'unité de l'Eglise.
11 février 1929	Signature des traités du Latran réglant la "question romaine".
25 juillet 1929	Le Pape sort du Vatican, mettant ainsi fin à un emprisonnement volontaire de 59 ans.
20 décembre 1929	Jubilé d'or sacerdotal de Pie XI.
31 décembre 1929	Encyclique "Divinis illius magistri", sur l'éducation chrétienne de la jeunesse.
31 décembre 1930	Encyclique "Casti connubii", sur le mariage chrétien.
12 février 1931	Inauguration de la station radiophonique du Vatican.
15 mai 1931	Encyclique "Quadragesimo anno", sur la restauration de l'ordre social.
1er avril 1933	Inauguration du Jubilé de la Rédemption.
2 avril 1934	Le Jubilé de la Rédemption est étendu au monde entier.
1er août 1934	Le Pape se rend à sa villa de Castel-Gandolfo.
20 décembre 1935	Encyclique sur le Sacerdoce catholique.
29 juin 1936	Encyclique "Vigilanti cura" sur la campagne d'épuration du film entreprise par la "Ligue de décence" aux Etats-Unis.
10 février 1939	Mort du Pape.

Des questions de Woodsworth

(De notre édition de 5 h., hier)

Ottawa, 9 (P.C.) — Dans une série de questions qu'il a inscrites au feuilleton de la Chambre, M. J.-S. Woodsworth, chef des C.C.F., demande si un juge a le droit de discuter publiquement des problèmes politiques. Ses questions sont les suivantes:

1.—Est-ce que le gouvernement a pris connaissance de la nouvelle suivante qui a paru dans le "Toronto Evening Telegram" en date du 1er décembre qui attribuait au juge L. P. D. Tilley les paroles que voici prononcées dans un banquet de la St. Andrews: "Sommes-nous satisfaits de laisser l'Angleterre et les Etats-Unis nous protéger en cas de conflit. Je dis que non. Mettons toute politique de côté et tous ensemble, nationalistes et impérialistes, Ecossais, Irlandais et Anglais, montons la garde pour l'Empire britannique. Nous devrions former un bataillon d'ouvriers et mettre les jeunes Canadiens au travail pour ériger des fortifications sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique".

2.—Est-ce qu'un juge a la permission de prendre part à la discussion de problèmes politiques controversés?

3.—Quelle attitude le gouvernement adoptera-t-il dans cette affaire?

Les colonies hollandaises

(De notre édition de 5 h., hier)

La Haye, 9 (CP-Havas) — On ne peut envisager la possibilité de livrer une partie, quelque petite qu'elle soit, de l'Empire hollandais, a déclaré aujourd'hui devant la Chambre basse du Parlement C. J. M. Welter, ministre des colonies, en réponse à un député qui exprimait le malaise ressenti au sujet de l'avenir des possessions de la Hollande en Extrême-Orient.

L'action anti-américaine

(De notre édition de 5 h., hier)

Washington, 9. (A.P.) — La Chambre des représentants a voté aujourd'hui $100,000 au comité du Congrès pour lui permettre de continuer son enquête sur l'action anti-américaine. Le scrutin a été presque unanime.

Achetez chez
J. N. RONDEAU
6 rue Lachevrotière
TELEPHONE: 2-0256
AU COMPTANT

BIÈRE et PORTER, la douz	1.60
FARINE, sac de 7 lbs	.20
ORANGES Sunkist, la douz	.15
10 lbs SUCRE Granulé pour	.53
BISCUITS secs ou Chocolats, la lb	.10
GLACE A VENDRE	
CHARBON BOIS, 3 sacs pour	.25
CHARBON COKE, la poche	.30

DISCOURS DE JOHN-HALL KELLY SUR LA SITUATION FORESTIERE

Billet doux

PATERNALISME

On nous a dit que 375,000 adultes retirent un traitement, salaire ou indemnité du gouvernement, Nous savons aussi, par la statistique, qu'un homme ou une femme sur douze vivent des secours directs. Enfin, dans les asiles, hôpitaux et prisons, l'assistance publique pourvoit à l'entretien de 250,000 malheureux. Si l'on ajoute à cette liste celle des entrepreneurs et ouvriers qui vivent de travaux publics, on arrive à constater que l'Etat remorque le quart de ses administrés. Arrêtons-nous là, car le sujet peut déplaire à trop de braves gens !

MENUS PROPOS

Tout se complique.

Le replâtrage coûte cher.

Vive la liberté du commerce !

Le coût de la livraison diminue.

Absent ou présent, Hepburn a tort.

La nature règle les fêtes mobiles.

L'homme n'est grand qu'au micro.

Un pavillon ne renie pas le drapeau.

Le belliqueux croit avoir une belle cause.

Il en faut du temps pour étaler son ignorance.

Les officiers de salon ont hâte de revêtir l'uniforme.

En léchant la botte italienne Camillien obtient un arrière-goût du négus.

John Bull sait qu'il faut parfois sacrifier un capital pour sauver son intérêt.

Il a suffi de trente mois pour abattre un taureau espagnol avec des bombes italiennes.

Les armées légères du beau sexe brûlent de patriotisme en attendant l'appel aux armes.

Les directeurs des "Dominion Stores" donnent aux dames un échantillon de leur sel fin.

LE SAVIEZ-VOUS?

A Montréal, ce sont des terrassiers italiens qui ont le monopole des sapes à la dynamite. Aussi M. Camillien Houde sait-il à qui s'adresser lorsqu'il veut préparer un pétard sachant pétarader.

ENTENDU

Lorsque l'éloquence de Mussolini gronde comme un torrent, le bruit nuit à la compréhension de son discours. Mais lorque le dictateur garde le silence, le monde démocratique apprécie la signification de cette sage politique.

DON QUICHOTTE

Un journal de Toronto compare l'agitateur McCullagh à ce chevalier espagnol qui se battait volontiers contre des moulins à vent. Saut erreur, le Sancho de ce Don Quichotte voyage actuellement aux antipodes. Mais nous cherchons en vain sa Dulcinée.

RECETTE

Un magistrat de Chicago a déclaré, au cours d'un procès, que si les maris prenaient l'habitude de battre leurs femmes, ils se les attacheraient davantage et n'auraient pas à recourir à l'expédient du divorce. En effet, l'expérience témoigne que les femmes qu'on tape sont considérées les plus fortunées.

MAHARAJAH

Le maharajah de Baroda, qui vient de mourir comblé de fortune et d'honneur, avait débuté dans la vie comme garçon vacher. Il attribuait volontiers ses succès à la libération intellectuelle et morale que l'influence anglaise exerce aux Indes depuis plus de trois quarts de siècle. Si jamais le Japon veut pousser ses conquêtes jusqu'aux Indes, il aura du mal à détacher de tels princes de leurs affinités britanniques.

LEGITIME DEFENSE

Il existe à Québec nombre d'unions ouvrières locales affiliées avec la Fédération américaine du Travail. On sait que cette puissante association est considérée comme un rempart de l'ordre aux Etats-Unis. Depuis vingt ans, elle lutte ouvertement contre la propagande communiste. Les cardinaux et l'épiscopat catholique ne lui ménagent pas une sympathie agissante. A chaque retour de la fête du Travail, dans les grands centres industriels de la République voisine, les plus hauts personnages ecclésiastiques participent à cette célébration. Il y a plus de cent ans que les unions internationales existent à Québec. Elles ont droit à la vie. Ceux qui refusent de le reconnaître commettent une injustice. A-t-on bien pesé toutes les conséquences qu'elle pourrait avoir ?

Une épidémie de grippe à Québec et dans la région

Le Dr Emile Nadeau, directeur du service d'hygiène de notre ville, déclare que la maladie n'est pas maligne mais qu'il convient de prendre des précautions.

Le Dr Emile Nadeau, directeur du service municipal d'hygiène, a déclaré hier que la grippe qui sévit en ville n'est pas maligne mais qu'il y a lieu, tout de même, de prendre des précautions. Aucun cas dangereux n'a été rapporté à date.

Nous avons voulu connaître à ce sujet l'opinion du Dr Emile Nadeau, président du Comité de Santé publique, qui nous a déclaré que la grippe n'a rien de dangereux. "C'est la grippe saisonnière qui revient chaque année", nous disait-il, "et il n'y a aucun lieu de s'alarmer. Tous les ans, à une époque ou l'autre de l'hiver, la grippe fait sentir ses atteintes ; dans le cas actuel, la grippe n'est pas maligne et aucun cas grave ne nous a été rapporté."

Cependant, le Dr Nadeau a demandé au public de ne pas négliger pour cela de prendre les précautions d'usage en pareils cas. "Qu'on évite les refroidissements", nous disait-il, "et qu'au premier signe de fatigue, on reste chacun chez soi et qu'on se soigne comme il faut. Les jeunes doivent être entourés de soins particuliers, car une période de grippe est encore la meilleure pour l'éclosion des m aladies contagieuses."

Nouveau Dreyfus

● **OBERLIN-M. CARTER, âge maintenant de 82 ans mais encore très actif, doit reprendre bientôt sa longue bataille pour libérer son nom de la tache qu'y plaça la cour martiale qui le bannit de l'armée en 1898 et le condamna à 5 ans de prison. Il a l'intention de pousser la lutte et d'aller jusqu'à la Maison Blanche s'il le faut pour se faire réhabiliter.**

CONFERENCES DE GAUVIN ET ROUSSEAU

A la Société Linnéenne, hier soir, le Dr Gauvin parle de la chloration de l'eau et M. Maurice Rousseau de la mouffette.

La séance mensuelle de la Société Linnéenne de Québec hier soir a été particulièrement fructueuse. Elle a été marquée par la présentation de deux travaux dont l'intérêt avait attiré de nombreux auditeurs nouveaux venus à la Société Linnéenne. Le Dr Dominique Gauvin a particulièrement intéressé l'auditoire nombreux et distingué groupé à l'amphithéâtre de Physique de l'Université Laval, en lui présentant une savante synthèse du problème de "l'épuration de l'eau et sa désinfection par le chlore". Plusieurs membres de la Ligue des propriétaires de Québec avaient tenu à entendre la conférence du Dr Gauvin. A l'issue de sa conférence, le Dr Gauvin a condescendu à répondre à de nombreuses questions.

M. Maurice Rousseau, assistant bibliothécaire au service provincial de la protection des Plantes, a présenté une intéressante étude sur "La Mouffette". M. le Dr Dominique Gauvin, D. Sc., est directeur de la section de chimie du laboratoire municipal. Il est aussi lauréat du concours scientifique 1937 de la province de Québec.

Les conférenciers furent présentés par le R. Père Joseph-Henri Fournier, O.F.M., président de la Société Linnéenne de Québec. Le R. Père Fournier en fit un bel éloge.

LE Dr D. GAUVIN

Parlant de l'épuration de l'eau et sa désinfection par le chlore, le Dr Gauvin décrit les différentes étapes de l'épuration de l'eau : il fait d'abord allusion aux systèmes d'aqueduc en usage dans l'antiquité, puis parle de l'élimination des causes de pollution, de la sédimentation, de la filtration naturelle, de la filtration artificielle sur filtre lent et sur filtre rapide, et montre les avantages et le degré d'efficacité de chacun de ces filtres. Il passe finalement en revue les différents procédés de stérilisation par le chlore, i. e. le traitement au

(Suite à la page 20, 2e col.)

L'Auto Club. — Assemblée annuelle de l'Auto Club de Québec ce soir, à 8 heures au Palais Montcalm.

A l'hôtel de ville. — A 8 heures, ce soir, assemblée des membres du Conseil municipal sous la présidence de Son Honneur le maire Borne.

Au Palais de Justice. — Conférence de Me Léo Pelland, ce soir, à 8 heures, devant les membres de la Société des Etudes juridiques.

A la salle Robitaille. — Réunion des membres du Club nationaliste ce soir, à 8 heures, à la salle Robitaille, 196 boulevard des Oblats.

Edifice Hudon. — La Fraternité des wagonniers d'Amérique, local 283, et la Fraternité des relieurs, local 152 tiendra leur assemblée régulière ce soir, à 8 heures, à 110, rue du Pont.

Au Secrétariat. — L'Union catholique des ouvriers de la confection, l'Union catholique des ferblantiers couvreurs et l'Union catholique des manœuvres auront leur assemblée ce soir, à 8 heures, à 17, rue Caron.

Les lettres devront être affranchies

En vue de pratiquer l'économie, le gouvernement Duplessis vient de décider qu'à l'avenir les lettres qui arriveront au Parlement sans être affranchies, seront envoyées au bureau des lettres mortes. Dans des cas du genre, le gouvernement doit payer le timbre qui manque, soit trois sous, et une amende, également de quelques sous. Ceux qui écrivent aux ministres et aux départements sont priés de tenir compte de cet avertissement.

UN ETUDIANT EST MENACE DE SUSPENSION

L'intervention massive de ses confrères le sauve cependant de la peine imposée et les autorités de Laval usent de clémence.

Les intercessions massives des étudiants en faveur d'un condisciple que l'on croyait frappé d'une peine un peu sévère ont suscité la clémence des autorités universitaires. Soupçonné d'une fredaine de caractère privé, cet étudiant avait été menacé de suspension par les autorités qui voulaient faire un exemple. Cet incident provoqua un courant de sympathie en faveur du "prévenu" et une délégation fut chargée de solliciter la clémence du modérateur au nom du groupe qui présentait un front uni. Constatant ce bel esprit de charité et jugeant que le jeune étudiant avait déjà expié sa faute par l'angoisse qu'il venait de connaître, les autorités consentirent bénévolement à le relever de sa censure.

Cet incident n'a pas été toutefois sans susciter un peu d'effervescence dans le quartier latin et la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre. Si bien qu'à la fin de l'après-midi, la rumeur circulait en ville que les étudiants venaient de déclarer la "grève" des cours et un poste de radio faisait écho à ces rumeurs. Fort heureusement, il n'en était rien et l'ordre le plus parfait, d'ailleurs coutumier à Laval, ne cessa de régner. Les étudiants ne firent rien de plus que la démarche que l'on sait auprès des autorités universitaires qui pardonnèrent au jeune étudiant réprimandé.

Banquet des voyageurs de commerce

Tous les Voyageurs de Commerce, membres du Cercle ou non, sont priés de prendre note que c'est samedi le 11 courant à 7 h. 30, p.m., à la Salle Paroissiale St-Jean-Baptiste, entrée rue St-Jean, qu'aura lieu le grand banquet organisé à l'occasion du bazar. Ce banquet sera sous la présidence de M. Honoré St-Hilaire, le président actuel du Cercle. Plusieurs invitations ont été adressées. On compte que nombreux seront les voyageurs et leurs amis qui participeront à cette fête. Vous pouvez vous procurer des cartes aux quartiers généraux du Cercle, des Officiers et Directeurs ou à la porte de la salle le soir du banquet.

Médailles de fer-blanc

Mahone Bay, N.-E., 10. (P. C.) — Le chef de police Arthur Hall poursuit actuellement l'échevin Wilfred-R. Marriott, par qui il prétend avoir été insulté. Le jugement sera rendu mercredi prochain. Marriott aurait dit au chef de police que ses médailles de guerre était des "médailles de cinq sous" fabriquées avec "une boîte de fer-blanc".

FRICTION EN ORIENT

Shanghaï, 10. (P. A.)—Les troupes japonaises ont pris possession aujourd'hui de l'île Hainan, au large de la côte sud de la Chine, ajoutant ainsi une cause nouvelle aux craintes de friction internationale dans l'est. La nouvelle a été annoncée à Tokio par les autorités navales et militaires et la prise de possession de l'île Hainan augmente considérablement la superficie du territoire contrôlé par les japonais. Cette île est située au large de la possession française de l'Indochine et entre les possessions anglaises de Hong Kong et de Singapore. La Grande-Bretagne et la France suivent donc avec attention les développements qui peuvent se produire à cet endroit.

Sir Edward Beatty réclame une diminution des impôts

Le président du Pacifique Canadien déclare à Toronto que les taxes et les dépenses exagérées paralysent l'initiative privée et augmentent le coût de la vie des pauvres.

Toronto, 10. (Spéciale) — "L'imposition de taxes excessives a pour résultat d'accroître inutilement le coût de la vie, surtout pour ceux qui sont les moins capables de le supporter; de nuire à l'initiative privée et d'augmenter le chômage", a déclaré ici hier soir Sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, au cours d'une allocution prononcée devant les membres de l'Association des propriétaires d'Ontario. "Ce qui importe surtout pour l'individu", a-t-il dit, "ce n'est pas tant le pourcentage de son revenu dépensé en impôts, mais bien ce qu'il lui reste de ce même revenu après qu'il a acquitté tous ses impôts. La théorie qui veut que l'on "taxe les riches" ne produit pas les résultats attendus, car les impôts sont ensuite répartis sur d'autres d'une façon indirecte. Le propriétaire recouvre les siens en majorant ses loyers, tandis que l'industriel se rembourse en augmentant les prix de ses produits. La redistribution de la richesse par les impôts est impossible, car les mêmes facteurs qui en ont amené l'inégalit font qui en ont amené l'inégalité font payés par ceux qui sont les moins en mesure de le faire."

Sir Edward déclara qu'on aurait tort de croire que ce sont les riches surtout qui versent au fisc, car au Canada, les taxes sont surtout indirectes. En taxant les riches, on ne réussit pas tant à augmenter le trésor public par l'apport d'une partie de leurs capitaux, qu'à diminuer leur capacité de rendement en les privant de leurs moyens de gagner de l'argent. Les impôts effraient le capital, créent une impression d'incertitude, rendant le gain plus difficile et font que le capital recherche la sécurité plutôt que les profits ou la création de nouvelles richesses.

Depuis 1920, l'actif des banques s'est accru de plus de $400,000,000 les prêts au public ont diminué de $660,000,000 et les valeurs publiques détenues par les banques ont augmenté de plus d'un million de dollar, ce qui démontre, au dire de Sir Edward, que les gens préfèrent retirer leur argent des entreprises productives pour le placer dans les valeurs des gouvernements. Il en résulte que ces mêmes gouvernements peuvent emprunter à des taux d'intérêt ridiculement bas, une preuve que les conditions économiques sont mauvaises et que les Canadiens manquent de confiance.

Sir Edward Beatty dit qu'environ 25 pour cent du revenu national provient des impôts et qu'une forte proportion de ces argents est dépensée pour des fins que le public, très souvent, considère inutiles. Si ces dépenses étaient faites sagement et économiquement, elles seraient justifiées, mais, la plupart du temps, elles sont le résultat d'une fausse conception et sont faites pour des raisons politiques, ne contribuant aucunement au confort, à la prospérité et au bien-être de la population, mais n'ayant d'autre conséquence que d'alourdir le fardeau qui pèse déjà sur les épaules des contribuables.

Quand le gouvernement s'engage dans des entreprises qui sont plutôt du domaine de l'initiative privée, il devrait adopter les méthodes d'affaires employées par celle-ci, mais il ne le fait pas, dit encore Sir Edward. Si le Canada a aujourd'hui une dette de sept billions de dollars pour onze millions de population, c'est en grande partie à cause de cette erreur dans sa manière de procéder. D'un bout à l'autre du pays, on s'inquiète aujourd'hui de plus en plus de l'état de nos finances publiques, et les citoyens de tous les partis et de toutes les classes de la société se rendent compte que ces dépenses sont exagérées, ces augmentations d'impôts et de la dette publique n'ont pas accompli ce que l'on avait espéré. Les affaires sont stagnantes, l'initiative privée est hésitante et le chômage est encore trop général. "A mon avis", dit le conférencier, "nous sommes arrivés au terme des emprunts et des impôts sans cesse croissants."

Sir Edward termina en faisant un appel direct à tous les contribuables pour qu'une pression soit exercée sur les législateurs afin de faire cesser la dépense exagérée des fonds publics. Il les engagea à protester contre le gaspillage et la négligence et à exiger plus de prudence dans l'administration de la chose publique. Ce n'est que de cette façon que lo'n épargnera au pays la détresse du chômage et la confusion du malaise économique.

La Santé saisit des blaireaux nippons à Québec

Les inspecteurs du Bureau de Santé municipal découvrent chez un marchand de la ville 120 des blaireaux japonais soupçonnés de porter la terrible bactérie du charbon.

Les inspecteurs du service municipal d'hygiène ont saisi hier à Québec, 120 blaireaux japonais que l'on soupçonne d'être une partie de la consignation infectée par la terrible maladie de la bactérie charbonneuse. Le Dr Dominique Gauvin, bactériologiste de la ville de Québec, en fera immédiatement l'examen et il présentera son rapport au Dr Emile Nadeau.

Selon les informations obtenues par les deux inspecteurs du Bureau de Santé, le marchand avait payé $7.85 pour une grosse de ces blaireaux, soit un peu plus de cinq sous par blaireau. Ils étaient détaillés de 10 à 15 sous.

C'est sur les renseignements d'un marchand de la campagne qui avait acheté des blaireaux du commerçant québecois que cette saisie a pu être effectuée. Le marchand d'une localité de la région avait écrit au Ministère provinciale de la Santé qu'il avait chez lui une certaine quantité des blaireaux "332" ; les officiers lui écrivirent pour lui demander où il avait acheté ces blaireaux et le marchand répondit qu'ils provenaient d'un commerçant de notre ville. Les officiers du Ministère de la Santé s'enquérirent de l'adresse de ce commerçant et hier les inspecteurs du Bureau de Santé municipal saisissaient 120 blaireaux.

Ce commerçant était sûrement au courant des avis publiés dans les journaux concernant le danger que couraient les acheteurs qui utilisaient les blaireaux japonais "332", mais de lui-même, il n'avait point bougé. On juge donc du laisser-aller coupable dont il a fait preuve en n'avisant point les autorités qu'il était en possession des 120 blaireaux supposés infectés.

Le Dr Emile Nadeau, directeur du Comité de Santé publique, en déclarant que toutes les précautions doivent être prises pour ne pas laisser infecter le public par l'usage de ces blaireaux, nous rappelait hier que les citoyens doivent être bien prudents à l'égard des maladies contagieuses, nous citant spécialement les ravages causés chez nous par la tuberculose.

Un incendie à Limoilou

Le Marché Central, étal de boucher, appartenant à M. Edgar Beaudoin, et situé au No 321, 3ième Avenue, a été ravagé par les flammes, hier soir. L'incendie a originé dans la cave, vers 6 heures 30. C'est apparemment dans un coin de la cave où se trouvaient de vieilles poches que le feu a pris naissance pour se propager rapidement au rez de chaussée.

Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, M. Edgar Beaudoin, propriétaire de l'établissement qui habite au dessus, était sur les lieux. M. Beaudoin avait été averti. Les pompiers installèrent quelques jets d'eau et commencèrent incessamment à combattre l'incendie. Les dommages s'élèvent a environ $600.

Club Godbout de Jonquière

Jonquière. — Samedi soir, à 8 heures, il y aura assemblée spéciale des officiers et membres du Club libéral Godbout, Inc., à l'hôtel Lapointe. Tous sont priés d'assister à cette réunion.

Des discours d'une heure

Tout en disant qu'il était en faveur de la liberté de parole, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a annoncé hier à la Chambre qu'il avait l'intention de présenter une mesure pour limiter à une heure la durée des discours.

L'hon. John-Hall Kelly traite de la législation ouvrière et forestière au Conseil législatif — Adoption de la loi du crédit agricole — Le préambule est un pamphlet électoral — Remarques de M. Laferté.

Le Conseil législatif a adopté sans débat, hier après-midi, la loi portant à $35,000,000 le budget accordé à l'Office du crédit agricole. Le bill a subi ses trois lectures consécutives dès la séance d'hier. A la troisième lecture, l'hon. Hector Laferté, leader de l'Opposition au Conseil législatif, a fait quelques remarques en marge du bill. L'hon. M. Laferté a dit que le préambule du bill constitue un pamphlet électoral.

"Je crois, déclara l'hon. M. Laferté, que l'on rendrait un plus grand service à la classe agricole en la laissant se servir du crédit fédéral. Cela éviterait beaucoup de frais d'administration car un office local coûte plutôt cher". M. Laferté ajoute que cette opinion réflète les sentiments de plusieurs économistes de renom. Le leader de l'Opposition au Conseil législatif souligne ensuite le préambule du bill du crédit agricole en disant qu'il ressemble à un pamphlet électoral. M. Laferté déclare que le Conseil serait justifiable de le faire disparaître et il demande à Sir Thomas Chapais d'inviter ses amis de l'Assemblée législative à ne pas abuser de préambules identiques à celui de la loi du crédit agricole.

Au cours de la séance d'hier, l'hon. John-Hall Kelly a prononcé un important discours en marge d'une motion relative aux règlements de vente, de transfert et d'exploitation des réserves forestières de la province. M. Kelly a fait l'historique de la législation ouvrière forestière de la province de Québec depuis 1856. Nous donnons ci-après le texte de son discours :

M. KELLY

"Le discours du trône nous informe," dit-il, "que le gouvernement a l'intention, durant cette session, d'amender la loi des terres et forêts.

(Suite à la page 12 1ère col.)

AVENTUREUSES EXPERIENCES DE E. FERLAND

Un jeune homme des Saints-Anges, comté de Beauce, revient chez lui après avoir passé quatre ans au pays de l'or.

Saints-Anges, (D.N.C.)—M. Emile Ferland, 25 ans, fils de Mme Vve Thomas Ferland, des Saints-Anges, Beauce, est revenu auprès de sa mère après une odyssée qui dura plus de quatre ans. Poussé par le goût de l'aventure et sans doute aussi par la soif de l'or, ce jeune Beauceron quittait le toit paternel en mai 1934 pour le Klondyke, Yukon. De retour en sa paroisse natale, M. Ferland a fait à notre représentant d'intéressants récits.

Deux compagnons partagèrent sa vie d'aventures. Emile Ferland, âgé de 21 ans, était le plus jeune. Tous trois se mirent en route en automobile et après sept jours de voyage, ils atteignaient Vancouver. Ils montèrent à bord d'un vaisseau qui les débarqua à Shadway. Ils poursuivirent leur odyssée en chemin de fer jusqu'à White-Horse pour s'embarquer alors à destination de Dawson.

Durant trois ans, le jeune Ferland travailla dans la région de Clear Creek, à 100 milles de Dawson. Il consacrait tout son temps l'été à la recherche du précieux métal et l'hiver il faisait la chasse à l'orignal.

Mais si cette vie d'aventures comporte des agréments, elle suscite parfois aussi bien des ennuis. Emile Ferland dut passer un long hiver dans l'isolement des bois. Seul le hurlement des loups troublait sa solitude. Puis il y avait le commerce peu agréable des fauves, forçant notre ermite volontaire à ne jamais se départir de son arme lorsqu'il devait sortir. Il lui arriva fréquemment de faire des rencontres dont il garde le souvenir.

Le coût de la vie au Yukon, déclare M. Ferland, est très élevé. Ainsi, le beurre se détaille au coût de $0.50 la livre, les oeufs à $1.00 la douzaine et les patates à $14.00 la poche. Le transport des provisions à Dawson se fait en avion. M. Ferland a tenté sans succès de faire la culture des patates.

Un autre désagrément, c'est que le courrier postal était déposé à 30 milles de Dawson. Il fallait accomplir le trajet en chiens. Quand j'étais pris de nostalgie, dit M. Ferland, je faisais ce long et pénible voyage dans l'espérance de retirer à la poste une lettre qui me viendrait de mes chers parents.

Après quatre ans d'éloignement, notre jeune compatriote fut pris d'un désir irrésistible de revenir dans sa paroisse natale. Il dut d'abord accomplir un voyage de 100 milles à pied. Il prit place sur un avion qui le conduisit à Juneau. Longeant ensuite la côte du Pacifique, il atteignit Vancouver en passant par les principaux centres du nord des Etats-Unis. De retour aux Saints-Anges, Emile Ferland est peu après, parti avec sa mère, pour visiter sa soeur à Boston. Il revient sans fortune, mais il a connu les charmes et les vicissitudes de la vie d'aventures.

Notre acheteur, de retour d'un voyage, vous apporte un groupe spécial de nouvelles

Robes de Broadcloth

achetées spécialement pour cette vente à un sou

1.49

la deuxième robe pour 1c
deux robes pour 1.50

Nouvelles robes d'intérieur en broadcloth de haute qualité imprimé garni de collet en piqué de soie blanc ou de couleurs contrastantes. Manches courtes, modèles, dessins, teintes de toutes sortes. Achetez-en pour maintenant, pour le printemps, pour l'été à ce prix sensationnel de la vente à un sou. Tailles : 14 à 20 et 38 à 44.

Plancher de la rue.

Une offre spéciale de ROBES pour fillettes 1 à 6 ans, dans la vente à un sou

Robes de crêpe de soie pâle, crêpe de laine, broadcloth, organdi, voile dans les modèles princesse, ajusté, avec bolero, paysans, etc. Manches courtes ou longues, jupes nouvelles. Toilettes pour toutes les circonstances de l'hiver, du printemps, de l'été, pour bébés, 1 à 3 ans et fillettes 3 à 6 ans.

1.99

la deuxième robe 1c
deux robes pour 2.00

Deuxième plancher

Maurice Pollack Ltée
75 85 ST JOSEPH TEL 4 4661 CENTRE DE LA MODE ET DE L'ÉCONOMIE

Si vous voulez être renseigné de façon complète et impartiale sur les activités parlementaires lisez chaque jour LE SOLEIL